

Rapport d'activités 2016

Communauté d'Agglomération des 3 Frontières
Communauté de Communes du Pays de Sierentz
Communauté de Communes de la Porte du Sundgau



SOMMAIRE



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DES TROIS FRONTIÈRES	04
■ Rétrospective 2016	05
■ Services généraux	06
■ Aménagement et développement	22
■ Environnement	48
■ Services à la personne	66



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE SIERENTZ	74
■ Rétrospective 2016	75
■ Services généraux	76
■ Aménagement et développement	89
■ Environnement	96
■ Services à la personne	108



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA PORTE DU SUNDGAU	122
■ Rétrospective 2016	123
■ Services généraux	124
■ Environnement	140
■ Services à la personne	148



PERSPECTIVES	160
--------------	-----



2016, se réinventer sans cesse

Notre intercommunalité a vécu en 2016 une année particulière.

Devenue Communauté d'Agglomération des Trois Frontières au 1^{er} janvier 2016, elle a mis en œuvre de nouvelles compétences comme l'habitat et la politique de la ville. Elle a donné une nouvelle dimension à son action économique avec la création d'un service dédié et le lancement d'une étude diagnostic qui lui permettra d'élaborer une stratégie de développement.

Dans le même temps, elle a poursuivi la concrétisation de grands projets tels que le Tram 3. Celui-ci a commencé à s'inscrire concrètement dans l'espace urbain avec la pose des rails, pendant que la construction du futur parking relais de la gare de Saint-Louis débutait. Parallèlement, la concertation publique était menée pour le projet d'extension du Tram vers l'EuroAirport.

De nouveaux équipements ont également été mis en service : le bassin d'orage de Hésingue, le nouveau hangar du centre technique communautaire à Village-Neuf, la salle multisports qui a ouvert ses portes

à Village-Neuf. Autant de réalisations qui s'inscrivent dans notre volonté d'améliorer sans cesse le service rendu aux habitants.

C'est pourquoi nous avons aussi créé à Huningue de nouveaux locaux, plus accueillants et fonctionnels, pour le Relais Assistantes Maternelles, réaménagé le parking de la Gare de Bartenheim pour offrir davantage de places de stationnement ou encore lancé un marché paysan sur le pont du Palmrain à Village-Neuf qui permet aux habitants de manger local et de soutenir nos producteurs.

Nous avons, avec l'Euro de foot et les Olympiades du Centre nautique Pierre de Coubertin, posé les premiers jalons d'une politique d'animation sportive menée en collaboration avec les communes et les clubs.

La CA3F a donc montré, cette année encore, sa capacité à se réinventer, à mener à bien de nouvelles missions, à faire évoluer ses métiers.

Cette capacité s'est aussi exprimée pleinement à travers un autre dossier phare : le projet de fusion avec les Communautés de Communes du Pays de Sierentz et de la Porte du Sundgau dans le cadre de la loi NOTRe.

2016 fut en effet l'année de la préparation de cette fusion. Les élus et agents de nos trois structures se sont mobilisés pour en faire, non pas une simple addition de trois intercommunalités, mais une entité cohérente, unie autour d'un projet de développement commun.

Il a fallu intégrer un changement d'échelle impressionnant : 202 agents au lieu de 131, 40 communes au lieu de 10, 78 350 habitants au lieu de 54 000, 269 km² au lieu de 97...

Nous avons su ensemble trouver des solutions à des problématiques nouvelles pour permettre, au 1^{er} janvier 2017, la naissance de Saint-Louis Agglomération.

Une Communauté d'Agglomération riche des savoir-faire et des missions de chacune des trois anciennes intercommunalités, que je vous invite à découvrir dans ce rapport d'activités 2016. Même si l'édition d'un rapport d'activités n'était pas obligatoire pour les Communautés de Communes du Pays de Sierentz et de la Porte du Sundgau, il était en effet important de présenter les trois entités appelées à n'en former qu'une...

Alain Girny

Président de Saint-Louis Agglomération





COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
DES TROIS
FRONTIERES

- 10 COMMUNES
- 53 192 HABITANTS
- 96 KM²

RÉTROSPECTIVE 2016 Quelques événements marquants

JANVIER

Naissance de la Communauté d'Agglomération des Trois Frontières

La Communauté de Communes des Trois Frontières devient Communauté d'Agglomération des Trois Frontières au 1^{er} janvier, donnant à notre intercommunalité une dimension nouvelle.

La CA3F se lance dans la démarche Cit'ergie

Le 12 janvier, la CA3F s'engage dans la démarche de labellisation Cit'ergie qui récompense au niveau européen les collectivités en pointe sur les économies d'énergie et la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

MARS

Une nouvelle salle multisports à Village-Neuf

L'ouverture de cette salle, le 7 mars 2016, offre aux élèves du collège Gérard-de-Nerval et du lycée Mermoz un équipement plus confortable que l'ancien plateau sportif et de nouveaux créneaux aux clubs sportifs.

Le RAM dans ses nouveaux locaux à Huningue

Début mars, le Relais Assistantes maternelles de la CA3F emménage au Musée de Huningue. Les nouveaux locaux de 119 m² lui permettent de mieux accueillir les usagers.

AVRIL

120 participants à l'opération de thermographie

Les résultats de l'opération de thermographie des façades, à laquelle 120 personnes étaient inscrites, sont dévoilés lors d'une réunion fin avril à Sierentz.

MAI

Le premier rail du Tram 3 est soudé !

Après les travaux sur les réseaux au premier trimestre 2016, le chantier du Tram 3 vit un temps fort, le 26 mai, avec la soudure du premier rail.

Un nouveau hangar pour les services communautaires

La construction du nouveau hangar au centre technique de Village-Neuf prend fin. Les camions et les bacs à ordures ménagères peuvent désormais être mis à l'abri des intempéries.

JUIN

La CA3F organise son premier Euro de foot

La CA3F se lance dans l'animation sportive : le tournoi de football organisé à l'occasion de l'Euro de football attire 1 500 jeunes participants.

La future Agglomération se dessine

Le 9 juin, le Préfet prend l'arrêté de fusion entre la CA3F et les Communautés de Communes du Pays de Sierentz et Porte du Sundgau, qui sera effective au 1^{er} janvier 2017.

JUILLET

Premières Olympiades de la CA3F

Une centaine de jeunes prennent part aux Olympiades organisées par la CA3F au Centre nautique Pierre de Coubertin. Une nouvelle étape dans sa nouvelle politique d'animations sportives.

AOÛT

Lancement d'un marché paysan

Le 31 août, la CA3F lance son marché paysan au Palmrain. Tous les mercredis après-midis, les habitants peuvent acheter des produits locaux, de saison.

Concertation publique pour l'extension du Tram 3

Une concertation publique est menée entre le 8 août et le 30 septembre pour le projet d'extension du Tram 3 qui permettra de relier la gare de Saint-Louis à l'EuroAirport.

SEPTEMBRE

Transports : un prix pour la CA3F

La CA3F et le canton de Bâle-Ville reçoivent à Vienne (Autriche), le 19 septembre, le prix de la mobilité catégorie « **Transports publics** ».

La ligne 4 de Distribus fête ses 30 ans

La ligne 4 (ou 604) du réseau de transport Distribus fête ses 30 ans. Elle est la colonne vertébrale et la ligne phare du réseau. Fréquentation prévue en 2016 : 1,3 million de passagers.

OCTOBRE

Une étude sur le tissu économique du territoire

La CA3F lance une étude pour établir un diagnostic du territoire (forces, faiblesses, attentes des acteurs...), afin de définir une stratégie de développement économique.

Le parking de la gare de Bartenheim métamorphosé

Les usagers disposent d'un parking entièrement transformé avec 111 places de stationnement au lieu de 45 auparavant et un abri à vélos sécurisé offrant 44 places supplémentaires.

NOVEMBRE

Parking relais : la construction démarre

Ce parking relais à proximité de la gare de Saint-Louis abritera 740 places sur 6 niveaux, une vélostation de 150 places et une dizaine de bornes de recharge pour les véhicules électriques.

DÉCEMBRE

Le PLH adopté

La CA3F adopte le 14 décembre son Programme Local de l'Habitat (PLH). Il prévoit une vingtaine d'actions qui seront menées sur 6 ans afin de répondre aux besoins en logements des habitants.

Inauguration du nouveau bassin d'orage de Héisingue

La CA3F inaugure son nouveau bassin d'orage à Héisingue, d'une capacité de 2 000 m³, dont la vocation est de protéger la Petite Camargue alsacienne.

Un projet de nouvelle déchetterie à Blotzheim

La CA3F approuve l'avant-projet définitif pour la construction d'une nouvelle déchetterie à Blotzheim. Celle-ci desservira l'ouest du territoire. Travaux prévus en 2018.



SERVICES ET EFFECTIFS

LES MOYENS MIS EN OEUVRE

Le service des Ressources humaines compte :

- 4 agents

LES MISSIONS

Gestion du personnel :

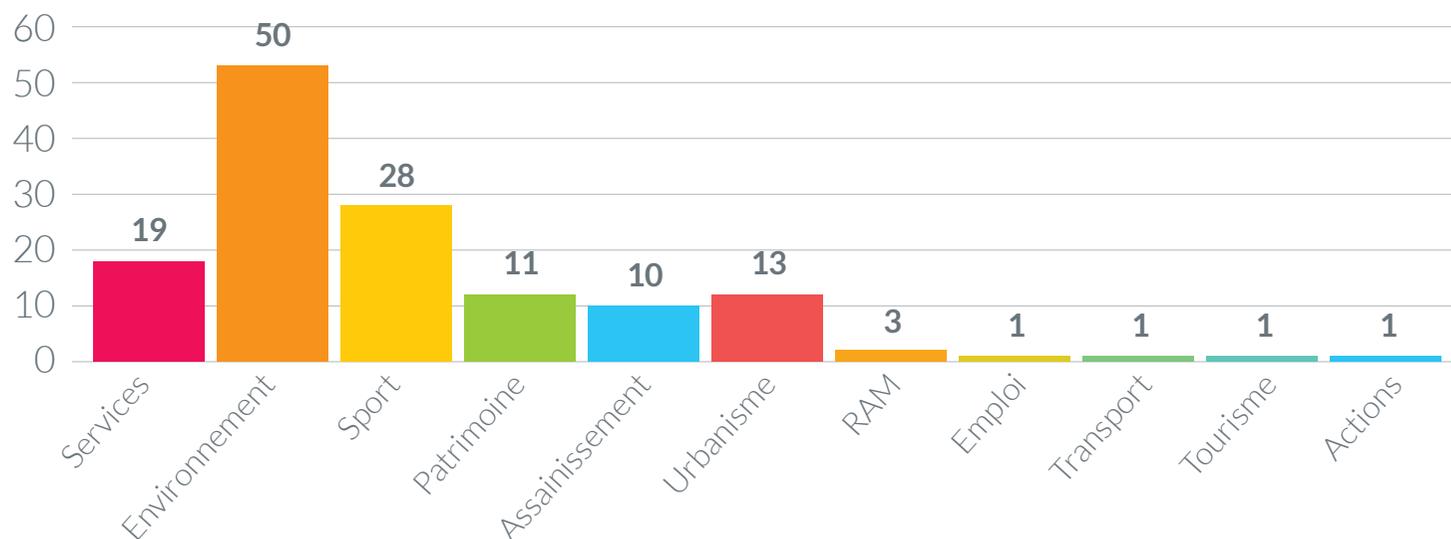
- recrutements
- établissement des fiches de paie
- gestion des congés
- gestion de la carrière des agents
- organisation de la formation

138 AGENTS AU SEIN DE LA CA3F

Au 31 décembre 2016, la CA3F comptait :

138 agents permanents dont 133 stagiaires/titulaires et 5 contractuels.

• La répartition des agents par services



- Parmi les 138 agents permanents, **8 agents** reconnus **travailleurs handicapés**, soit **5,8 %** de l'effectif.
- **6 agents non permanents**
- **4 agents vacataires** (maîtres-nageurs sauveteurs).
- **2 apprentis** en formation dans la collectivité.

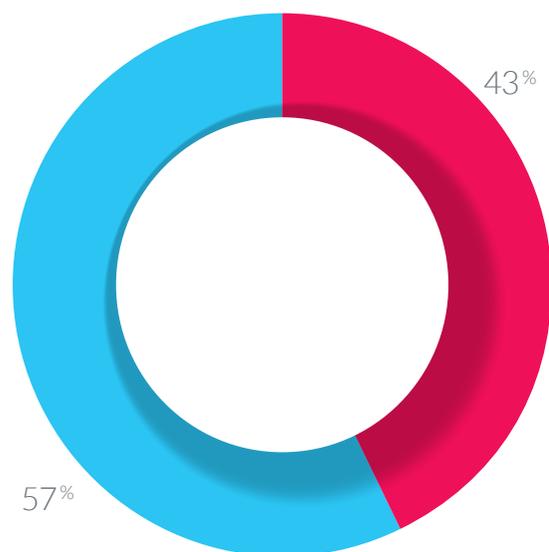
Autres personnels

- **79 agents non permanents** recrutés en 2016 principalement pour des besoins saisonniers, dont 15 agents mis à disposition de la CA3F par le Centre de Gestion du Haut-Rhin.
- **13 stagiaires** accueillis dans les différents services (stages scolaires ou de conduite PL).

- **3 personnes encadrées par les services** pour la réalisation de condamnations à un total de 290 heures de travaux d'intérêt général (TIG).

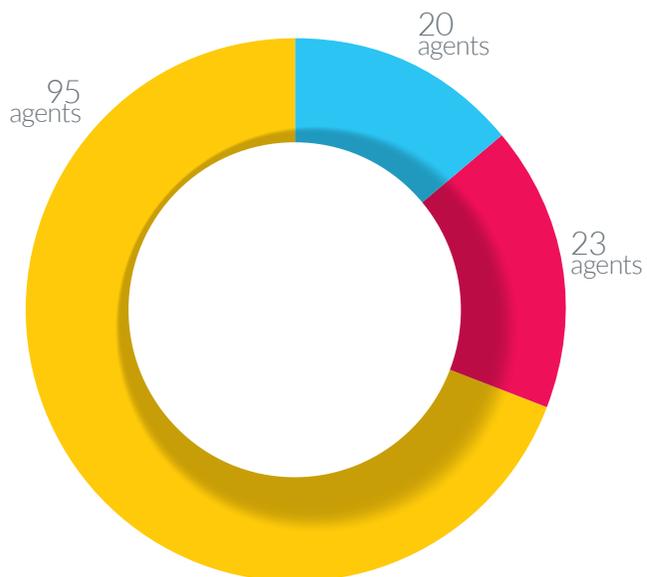
La masse salariale a représenté une dépense de 6 521 257 € au titre de l'année 2016.

• La répartition hommes/femmes



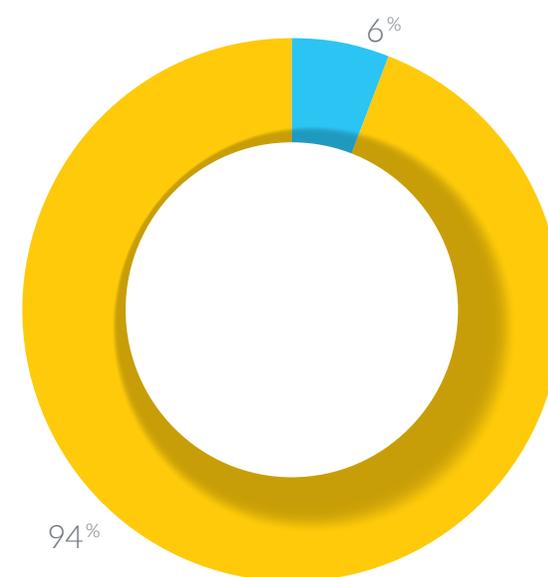
■ Hommes ■ Femmes

• La répartition par catégories



■ Cadres A : 14% ■ Cadres B : 17% ■ Cadres C : 69%

• La répartition titulaires/contractuels



■ Contractuels ■ Titulaires



DES ACTIONS DE FORMATION POUR LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

La Communauté d'Agglomération des Trois Frontières dispose d'une Assistante prévention (AP) qui conduit régulièrement des actions de prévention au sein de la collectivité.

En 2016, l'ensemble des actions menées par la Communauté d'Agglomération des Trois Frontières en matière d'hygiène et de sécurité pour son personnel s'élève à une somme de 108 310,56 €.

Formations en santé et sécurité au travail :

- 82 agents (saisonniers, nouveaux arrivants et agents déjà en poste) ont bénéficié d'une formation à l'accueil sécurité au travail.
- 8 agents ont bénéficié d'une formation de recyclage de sauveteurs secouristes du travail.
- 22 agents ont suivi des formations habilitantes et diplômantes (habilitation électrique, CACES, FIMO/FCO...).
- 1 agent a bénéficié d'une formation pour le permis de conduire C.
- 12 agents ont suivi une formation « Réception et identification des DDS dans une déchetterie ».
- 5 agents ont suivi une formation « Montage et démontage d'un échafaudage ».

- 2 agents ont suivi une formation « AIPR - Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux ».
- 2 agents ont suivi une formation « CATEC - Certificat d'Aptitude à Travailler en Espaces Confinés ».
- 1 agent a suivi une formation continue « Assistant de Prévention ».

Autres actions menées en 2016 :

- Création et mise en place de 3 livrets d'accueil sécurité pour les nouveaux arrivants au service des Sports (MNS, agents d'entretien & techniques, accueil public au Centre Nautique Pierre de Coubertin à Saint-Louis).
- Recensement et étude des 80 fiches de données de sécurité au service des Sports (afin de supprimer les produits CMR).
- Achat et mise en place de nouveaux sièges ergonomiques. Formation des agents à leur utilisation.
- Aménagement ergonomique des postes de travail informatisés (tous les agents du bâtiment Le Reflet).
- Création de consignes sur l'aménagement ergonomique d'un poste de travail sur écran et sur la gym récupératrice et oculaire après un travail prolongé sur écran.
- Création d'une consigne « montage et démontage d'un échafaudage ».
- Etude et mise en place du nettoyage des vêtements de travail et équipements de protection individuelle pour les agents des services Patrimoine et Assainissement.
- Information auprès d'agents sur le port de masque respiratoire.

- Etude pour la mise en place d'extincteurs et des plans d'évacuation dans le hangar à camions du Centre technique à Village-Neuf.
- Etude acoustique et vibratoire des postes de travail (Patrimoine, Sports et Déchets ménagers).
- Mise en place d'autorisations de conduite.
- Analyse et suivi des accidents de travail (enquête et arbres des causes).
- Mise à jour du Document Unique.

CRÉATION D'UN SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Créé dans le cadre de la transformation de la Communauté de Communes en Communauté d'Agglomération, ce service a pour principales missions :

- la mise en œuvre d'un plan d'actions en faveur de l'emploi,
- le suivi du marché du travail et des besoins en ressources humaines des entreprises du territoire,
- l'accompagnement des entreprises en difficulté,
- la mise en œuvre du volet emploi de la politique de la Ville,
- l'interfaçage entre les structures en charge de l'emploi et le marché du travail transfrontalier.

LE SCHÉMA DE MUTUALISATION APPROUVÉ

L'élaboration par la CA3F d'un schéma de mutualisation et son adoption par les communes membres constituent une occasion d'optimiser le service public.

La démarche retenue consiste en un état des lieux du fonctionnement et des perspectives de consolidation des compétences et des services mutualisés.

La mutualisation représente un enjeu pour la conduite des politiques publiques menées sur le territoire et pour l'articulation des relations entre l'intercommunalité et ses communes membres.

LES CARRIÈRES DES AGENTS REVALORISÉES

Les carrières des agents ont été revalorisées à travers la mise en œuvre du protocole relatif à la modernisation des parcours professionnels, des carrières et des rémunérations (PPCR) qui procède à une rénovation des carrières et à une revalorisation progressive de tous les fonctionnaires à compter du 1er janvier 2016 ou 2017.

La première étape a consisté en un reclassement de l'ensemble des agents de la catégorie B.

PRÉPARER LA FUSION

Le service des Ressources humaines a joué un rôle particulièrement important dans le cadre des travaux préparatoires à la fusion, en collaboration avec les représentants des organisations syndicales. Ces travaux ont porté sur :

- l'harmonisation des modalités d'aménagement et de gestion du temps de travail des agents des trois entités à travers la signature d'un nouveau protocole d'accord (définitions des cycles de travail, instauration d'un compte épargne temps, définition des règles de gestion des congés et autorisations spéciales d'absences...);
- la révision des modalités et des montants de participation à la protection sociale complémentaire des agents de la collectivité : redéfinition, après avis du Comité Technique, des règles de participation pour le risque santé dans le cadre de la labellisation et pour le risque prévoyance dans le cadre d'une convention de participation mutualisée ;
- la mise en œuvre du nouveau système de régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP), pour les filières administratives, sportives et animations ;
- la reprise des données RH des agents des Communautés de Communes du Pays de Sierentz et de la Porte du Sundgau (au total, près de 60 dossiers) et le choix d'un logiciel métier répondant aux contraintes imposées par la fusion.



FINANCES

LES MOYENS MIS EN OEUVRE

Le service Finances et Comptabilité compte :

- 4 agents

LES MISSIONS

- Elaboration des documents budgétaires
- Exécution du budget
- Marchés publics
- Inventaire du patrimoine

BUDGET PRINCIPAL

Le résultat financier 2016

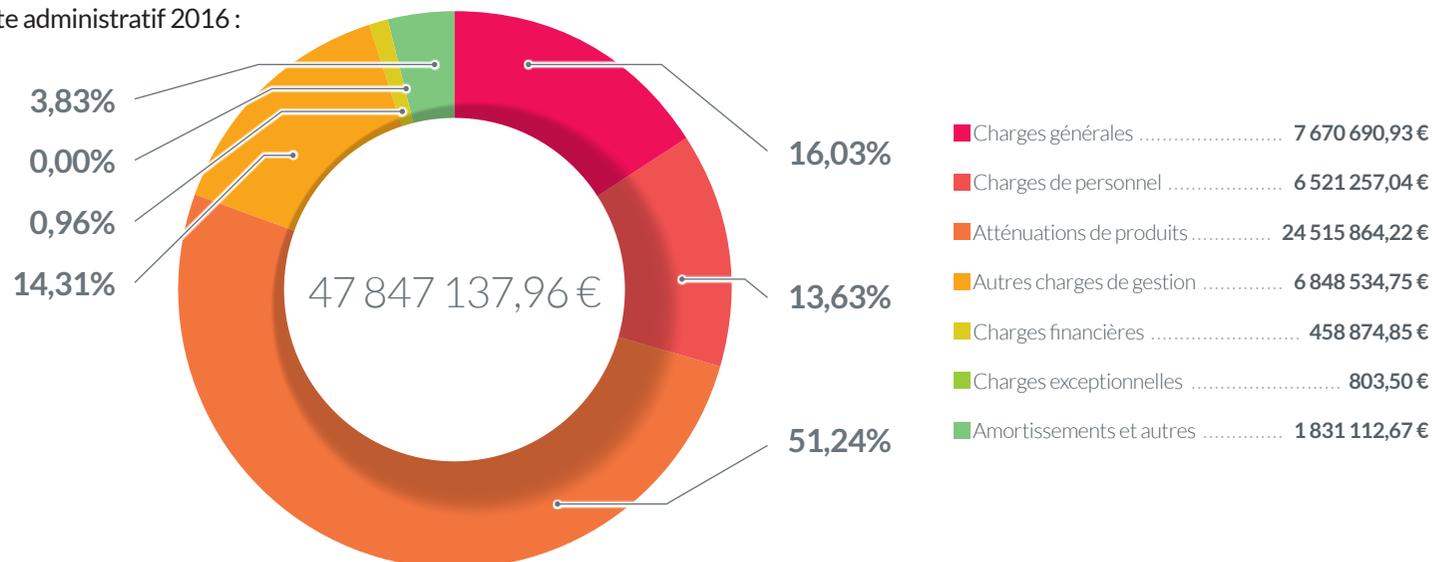
	Dépenses	Recettes	Résultats reportés de 2015	Résultat 2016	Reports	Résultat net cumulé au 31 décembre 2016
Fonctionnement	47 847 137,96 €	49 146 332,62 €	1 091 807,47 €	2 391 002,13 €		2 391 002,13 €
Investissement	30 288 486,74 €	29 951 995,24 €	-3 682 334,75 €	-4 018 826,25 €	3 274 158,50 €	-744 667,75 €
TOTAL	78 135 624,70 €	79 098 327,86 €	-2 590 527,28 €	-1 627 824,12 €	3 274 158,50 €	1 646 334,38 €

Les dépenses

En 2016, les dépenses du budget principal se sont élevées à 47,8 millions d'euros en fonctionnement et 30,2 millions d'euros en investissement soit 78 millions d'euros.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

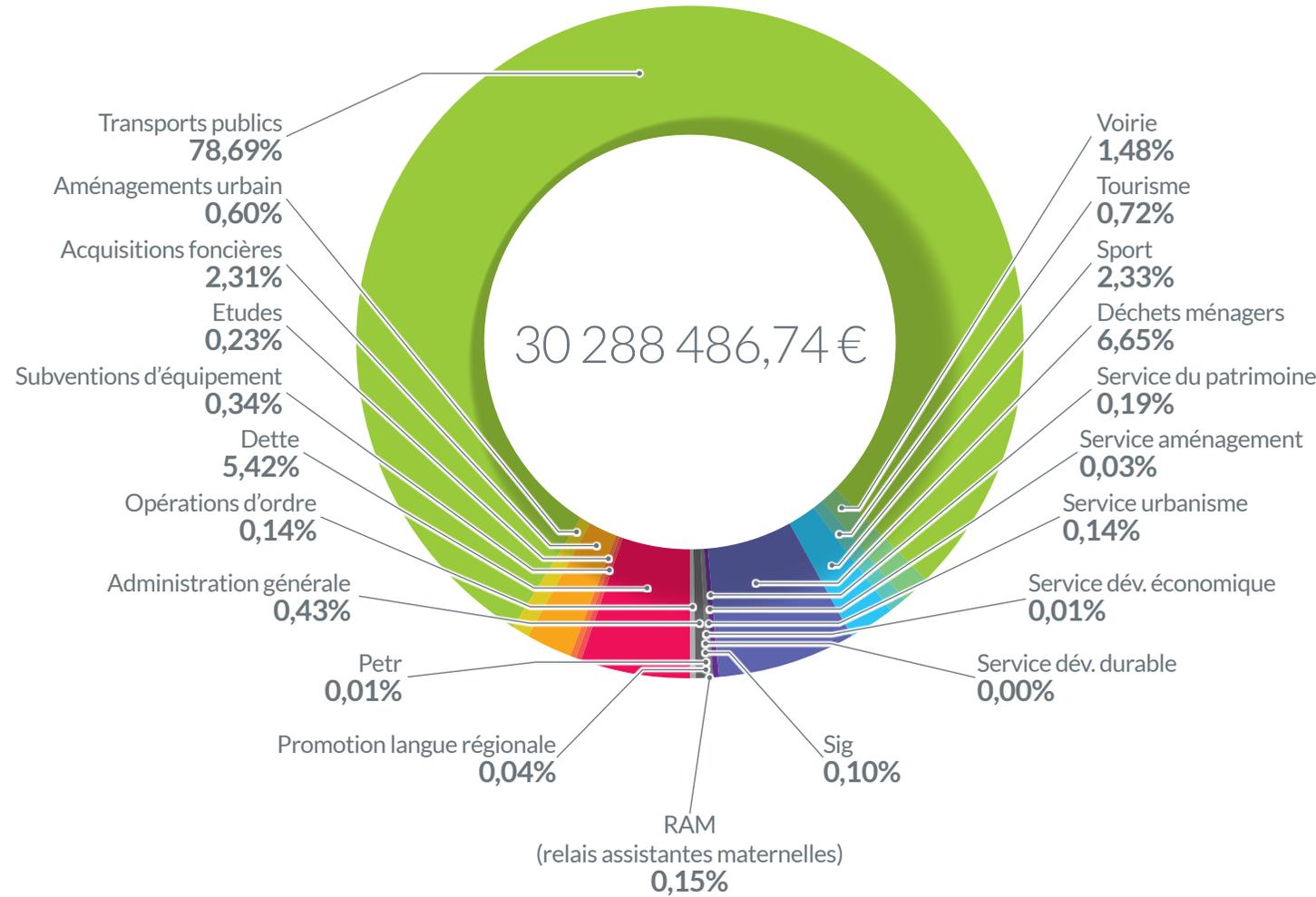
Compte administratif 2016 :



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Compte administratif 2016

Dépenses réelles :



■ Dette	1 640 987,98 €
■ Subventions d'équipement	103 752,84 €
■ Etudes	70 046,69 €
■ Acquisitions foncières	700 912,32 €
■ Aménagement urbain	181 436,88 €
■ Transports publics	23 835 126,63 €
■ Voirie	446 809,02 €
■ Tourisme	217 586,96 €
■ Sport	704 512,76 €
■ Déchets ménagers	2 014 959,26 €
■ Service du patrimoine	56 372,79 €
■ Service aménagement	8 198,28 €
■ Service urbanisme	43 220,02 €
■ Service dev. Economique	3 442,80 €
■ Service dev. Durable	0,00 €
■ Sig	31 212,25 €
■ RAM (relais assistantes maternelles)	46 371,04 €
■ Promotion langue régionale	10 740,00 €
■ Petr	1 946,40 €
■ Administration générale	129 638,95 €
■ Opérations d'ordre	41 212,87 €

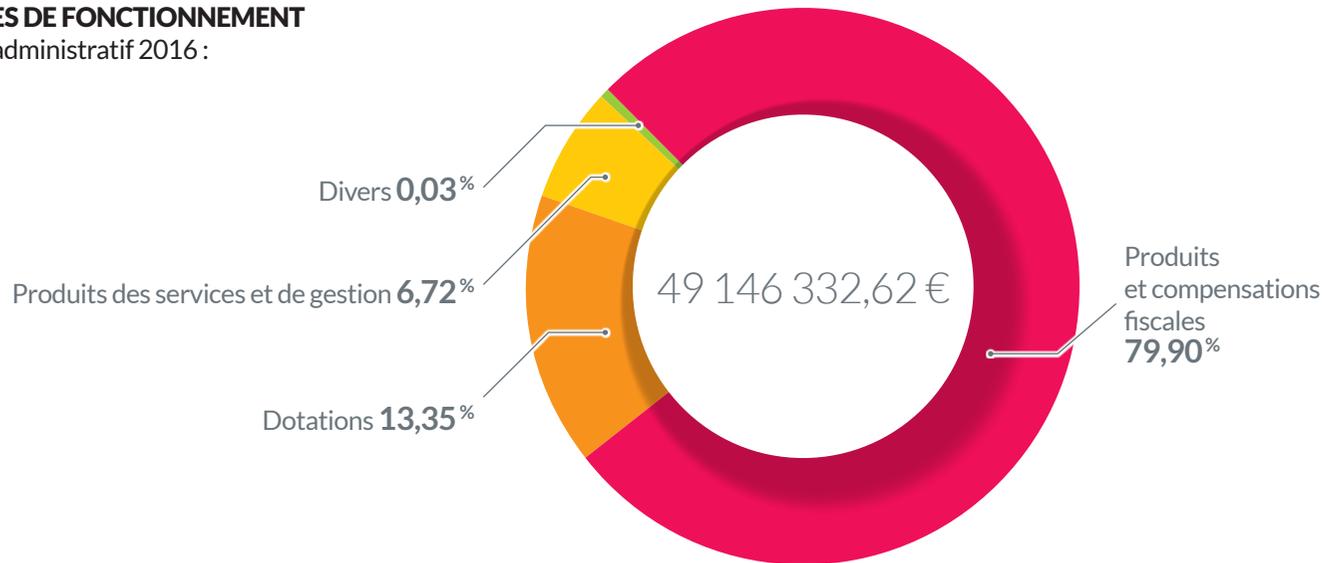


Les recettes

En 2016, les recettes du budget principal se sont élevées à 49,1 millions d'euros en fonctionnement et 29,9 millions d'euros en investissement soit 79 millions d'euros.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

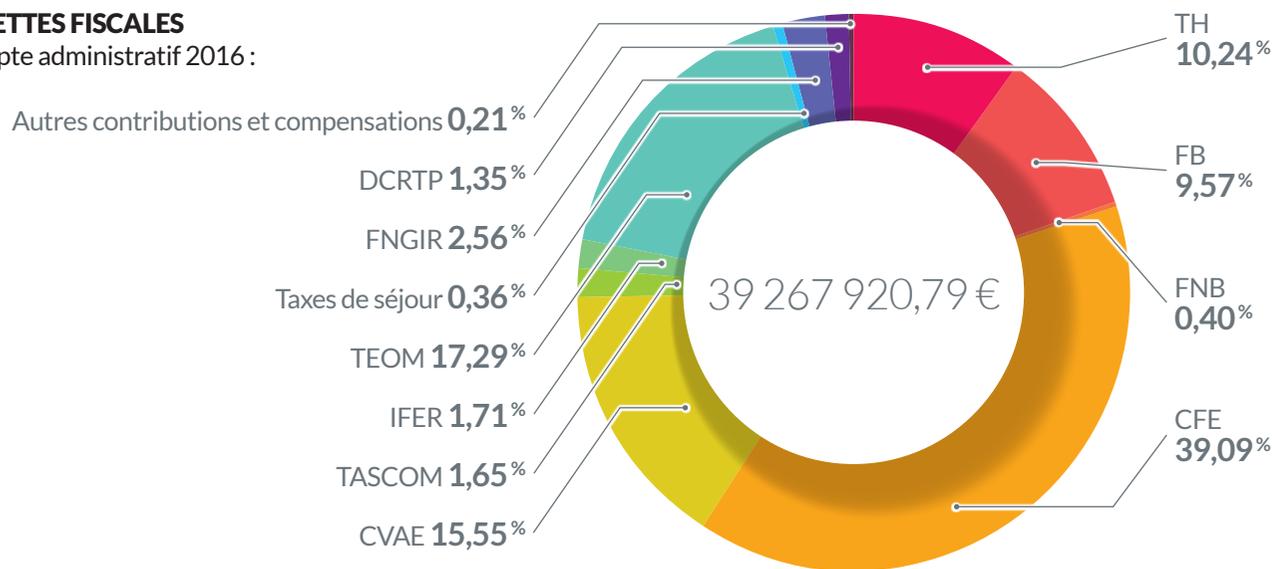
Compte administratif 2016 :



Produits et compensations fiscales ...	39 267 920,79 €
Dotations	6 558 664,31 €
Produits des services et de gestion ...	3 304 583,53 €
Divers	15 163,99 €

RECETTES FISCALES

Compte administratif 2016 :



TH	4 021 467,00 €
FB	3 759 713,00 €
FNB	156 947,00 €
CFE	15 351 075,00 €
CVAE	6 107 964,00 €
TASCOM	648 221,00 €
IFER	671 765,00 €
TEOM	6 790 907,00 €
Taxes de séjour	141 841,79 €
FNGIR	1 006 364,00 €
DCRTP	529 155,00 €
Autres contributions et compensations	82 501,00 €

LES RECETTES NON FISCALES

Les dotations : 6,5 millions d'euros

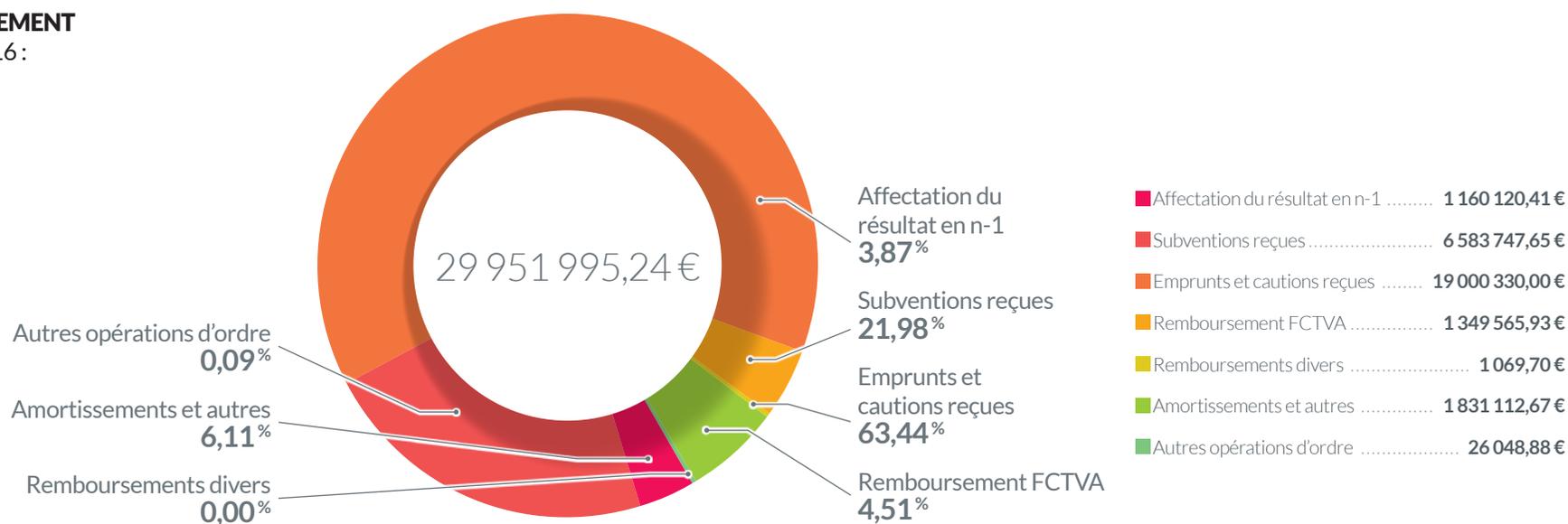
En 2016, au titre de la DGF, l'Etat a versé à la CA3F la somme de 5 144 200 €. Les autres dotations et participations reçues des différents partenaires (Région, Département, autres groupements et organismes divers) ont représenté la somme de 1 414 464,31 €.

Les produits des services et de gestion : 3,3 millions d'euros

Ceux-ci sont essentiellement constitués par les recettes provenant des recettes d'exploitation du service déchets ménagers, de l'encaissement des droits d'anneaux au port de plaisance à Kembs, des droits d'entrées acquittés par les usagers des différents équipements sportifs exploités par la CA3F, mais également par le remboursement des mises à disposition de personnel au service Assainissement et au Pays de Saint-Louis et des 3 Frontières.

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Compte administratif 2016 :





LE BUDGET ANNEXE «ASSAINISSEMENT»

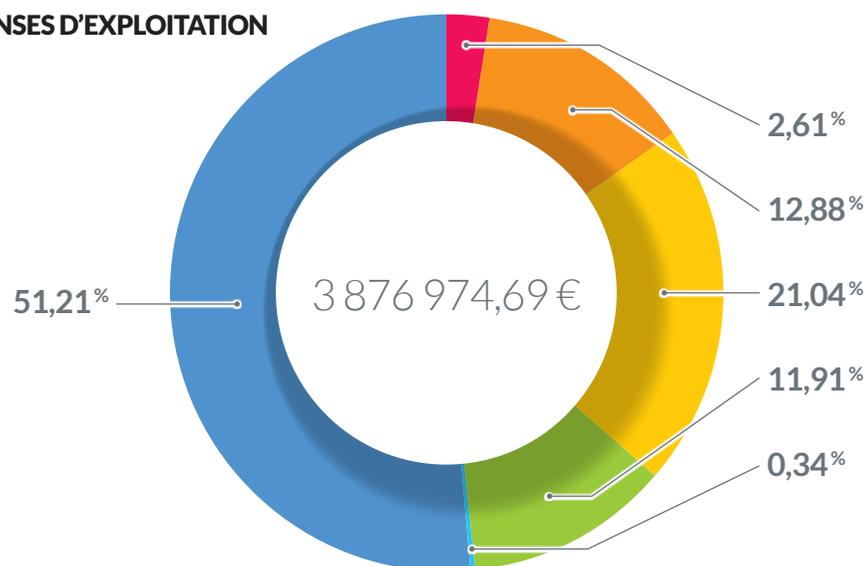
Le résultat financier 2016

	Dépenses	Recettes	Résultats reportés de 2015	Résultats 2016	Reports	Résultat net cumulé au 31/12/2016
Exploitation	3 876 974,69 €	4 738 282,63 €	539 325,97 €	1 400 633,91 €		1 400 633,91 €
Investissement	5 747 043,60 €	3 647 114,19 €	4 049 712,16 €	1 949 782,75 €	-3 190 577,49 €	-1 240 794,74 €
TOTAL	9 624 018,29 €	8 385 396,82 €	4 589 038,13 €	3 350 416,66 €	-3 190 577,49 €	159 839,17 €

Les dépenses

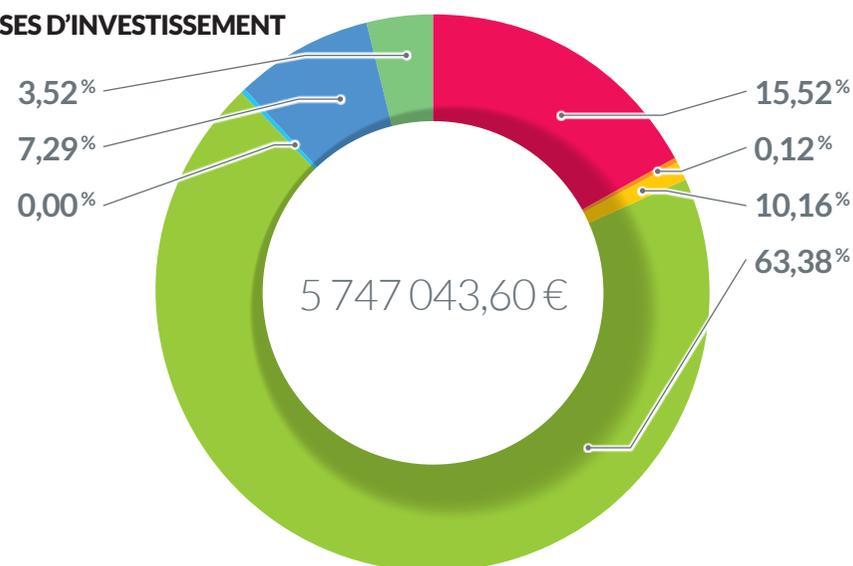
En 2016, les dépenses du budget annexe «Assainissement» se sont élevées à 3,87 millions d'euros en exploitation et 5,74 millions d'euros en investissement soit 9,6 millions d'euros.

DÉPENSES D'EXPLOITATION



■ Charges générales	101 218,97 €
■ Charges de personnel	499 517,40 €
■ Autres charges de gestion	815 818,44 €
■ Charges financières	461 866,03 €
■ Charges exceptionnelles	13 200,00 €
■ Amortissements	1 985 353,85 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

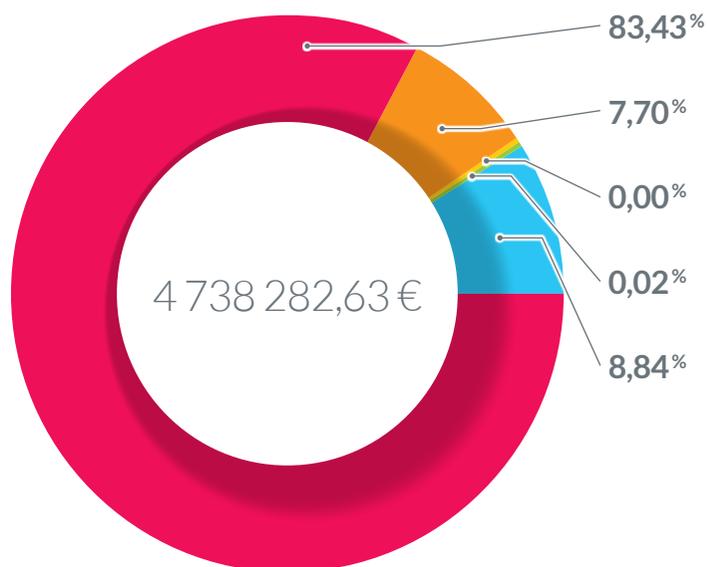


■ Dette	892 125,55 €
■ Immobilisations incorporelles	6 960,00 €
■ Immobilisations corporelles	583 735,99 €
■ Immobilisations en cours	3 642 639,74 €
■ Opérations pour compte de tiers	0,00 €
■ Amortissement des subventions	419 033,84 €
■ Autres opérations d'ordre	202 548,48 €

Les recettes

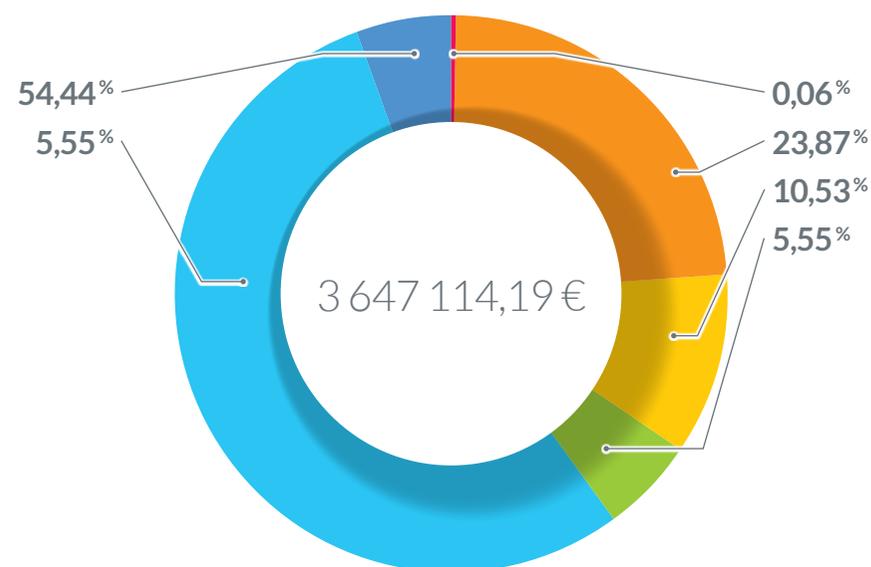
En 2016, les recettes du budget annexe «Assainissement» se sont élevées à 4,73 millions d'euros en exploitation et 3,64 millions d'euros en investissement soit 8,38 millions d'euros.

RECETTES D'EXPLOITATION



Produits des services et ventes	3 953 294,79 €
Subventions d'exploitation	364 927,00 €
Produits financiers	27,00 €
Produits exceptionnels	1 000,00 €
Opérations d'ordre	419 033,84 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT



Remboursement FCTVA	2 288,29 €
Affectation du résultat de n-1	870 487,84 €
Subventions d'investissement	383 887,25 €
Remboursements TVA	202 548,48 €
Amortissements	1 985 353,85 €
Autres opérations d'ordre	202 548,48 €



COMMANDE PUBLIQUE

LES MOYENS MIS EN OEUVRE

Le service des Affaires juridiques et administratives dispose de :

- 6 agents

LES MISSIONS

- Gestion des marchés publics
- Gestion des affaires juridiques
- Gestion des assurances
- Gestion des affaires foncières
- Secrétariat général et des assemblées

LES CHIFFRES 2016

24 procédures de marchés publics avec publicité dont :

- 2 marchés formalisés
- 22 marchés à procédure adaptée

LES MARCHÉS LES PLUS IMPORTANTS

Poursuite du chantier du Tram 3

Le projet de prolongement de la ligne 3 du tramway de Bâle jusqu'à la gare de Saint-Louis a encore nécessité la passation de nombreux marchés en 2016.

Marchés	Titulaire	Montant (HT)
Création d'un parking provisoire le long de la rue Freund	Travaux Publics des Trois Frontières	149 474,00 €
Travaux de construction du parking P+R		
Lot 1 - Gros-oeuvre	Bouygues Travaux Publics Régions France	5 699 403,70 €
Lot 2 - Étanchéité - Asphalte	SMAC	329 285,50 €
Lot 3 - Serrurerie	Laugel et Renouard	1 078 817,00 €
Lot 7 - Electricité	Hubert Electricité	734 511,96 €
Lot 8 - Fluides	Stihlé Sud Alsace	44 882,37 €
Lot 9 - Ascenseurs	Schindler	72 540,00 €
Lot 10 - VRD	Travaux Publics des Trois Frontières	395 733,00 €
Lot 11 - Aménagements intérieurs	Olry Cloisons	17 598,00 €
Travaux d'aménagements paysagers et de plantations	Muller Thierry - Espaces Verts	314 145,10 €

Création d'un bassin de rétention à Blotzheim

Ce marché pour la création d'un bassin de rétention et élimination des eaux claires parasites rue du Moulin à Blotzheim a été lancé en octobre 2016 et attribué aux entreprises TRAVAUX PUBLICS DES TROIS FRONTIERES et SOGEA EST BTP pour un montant total de 206 535 € HT.

Réaménagement du parking voitures de la gare de Bartenheim

Lancé en juin, ce marché divisé en 3 lots en vue de l'extension et du réaménagement du parking voitures de la plateforme multimodale de Bartenheim a été attribué en juillet 2016

à la société COLAS EST (Lot 1 - Voirie) pour un montant total de 168 570,60 € HT, à la société ETPE (Lot 2 - Eclairage public) pour un montant total de 38 179,75 € HT, et à la société SN MULLER PAYSAGES (lot 3 - Espaces verts) pour un montant total de 21 290,28 € HT.

Entretien des espaces verts

Lancé en mai, ce marché divisé en 6 lots en vue de l'entretien des espaces verts de la Communauté d'Agglomération des Trois Frontières a été attribué en juillet 2016.

Achat d'une chargeuse à bras télescopique et d'un rouleau compacteur

Ce marché de fourniture et de livraison

d'une chargeuse à bras télescopique et d'un rouleau compacteur, lancé en juin 2016, a été attribué aux entreprises MATEQUIP BTP et GILLARD pour un montant total de 161 970 € HT.

Acquisition d'un camion porte-caisson

Ce marché pour la fourniture et la livraison d'un camion porte-caisson, lancé en octobre 2016, a été attribué aux entreprises LEFEVRE ALSACE SAS et RTL CARROSSERIE INDUSTRIELLE pour un montant total de 104 300€ HT.

Divers travaux d'assainissement

- Réorganisation des réseaux d'assainissement rue de Hagenthal à Hégenheim. Ce marché a été attribué à la société SADE en mai 2016 pour un

montant total de 334 983,50 € HT.

- Renforcement hydraulique rue des Acacias et renouvellement allée des Eglantiers de la conduite d'assainissement à Kembs. Ce marché a été attribué à la société Travaux Publics des Trois Frontières en juin 2016 pour un montant total de 280 105,00 € HT.
- Renouvellement et extension du réseau assainissement rue du Soleil à Rosenau. Ce marché a été attribué à la société SADE en septembre 2016 pour un montant total de 47 918,00 € HT.

LES ACHATS TRANSVERSAUX CONCLUS EN 2016

Il s'agit de marchés relatifs à plusieurs services.

Stratégie de communication et réalisation de supports d'information

Ce marché à bons de commande pour l'assistance à la mise en œuvre d'une

stratégie de communication et la conception/réalisation de supports d'information a été lancé en janvier 2016 et a été attribué à la société PAGINATION en février 2016.

Impression du magazine intercommunal et de divers supports

Ce marché à bons de commande a été lancé en janvier 2016 et a été attribué à la société GYSS IMPRIMEUR en avril 2016.

Des procédures dématérialisées

29 offres électroniques ont été déposées sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics en réponse aux consultations lancées par la CA3F.

Montant total des marchés conclus en 2016

Montant total des marchés publics de travaux conclus en 2016 *	11 202 120,14 € HT
Montant total des marchés publics de services conclus en 2016 *	1 968 745,67 € HT
Montant total des marchés de fournitures conclus en 2016 *	351 785 € HT

*au-dessus du seuil de 25 000 € HT



SERVICE JURIDIQUE

LES MISSIONS

Outre le suivi des procédures de marchés publics le service assure :

- la veille juridique
- le conseil juridique aux services
- la mission de Correspondant Informatique et Libertés

UNE REFONTE DE LA VEILLE JURIDIQUE

La veille juridique est un document rassemblant les nouveautés législatives, réglementaires et jurisprudentielles.

Elle est envoyée aux chefs de service et aux personnes intéressées tous les deux mois.

Le document a fait l'objet d'une refonte globale durant l'été 2016. L'objectif était de moderniser et de démocratiser le document pour le rendre plus confortable à la lecture et plus accessible.

Pour ce faire, un questionnaire a été lancé le 6 juillet 2016 auprès des agents concernés afin de recueillir leurs besoins et leurs attentes. Après une lecture approfondie et une consolidation de

leurs remarques, la structure de la veille juridique a été revue de manière à tenir compte des attentes des utilisateurs.

Une approche par thème (thème assainissement, thème RH, thème sport...) plutôt que par rubrique (rubrique actualités législatives, jurisprudence...) a été privilégiée, un sommaire permettant un accès direct à l'article souhaité a été créé, un code couleur par type d'article a été conçu pour faciliter la lecture, les articles ont été raccourcis et comportent moins de termes juridiques pour rendre le document plus accessible.

La première lettre de veille juridique « nouvelle mouture » a été lancée fin octobre 2016 (lettre de veille n°66 de

septembre/octobre 2016).

Un retour sur l'appréciation des changements effectués a été demandé aux agents concernés. Voici quelques réponses : « *Je trouve la lettre très agréable à lire et facilement compréhensible, claire et synthétique* » - « *Je trouve la nouvelle présentation plus agréable. Elle facilite également l'accès direct aux rubriques qui nous intéressent plus particulièrement et nous fait ainsi gagner du temps* ».

La refonte du document semble donc être appréciée par ses destinataires !

89 RENSEIGNEMENTS JURIDIQUES DONNÉS AUX SERVICES

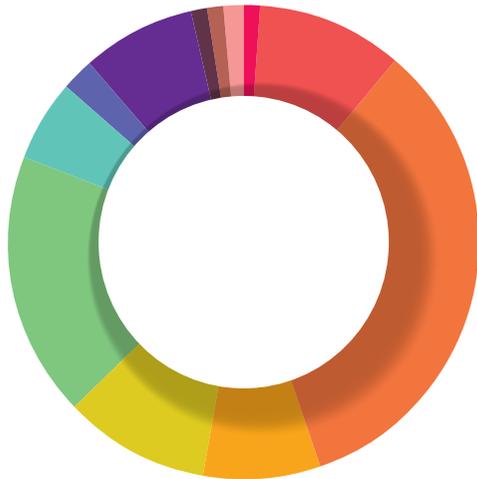
Le rôle du service juridique est également d'apporter aux services un appui et une expertise juridiques sur des points précis. Le délai de réponse est variable selon le temps passé sur la recherche.

En 2016, tous services confondus, 89 renseignements juridiques ont été donnés.

Les plus demandeurs sont les services Assainissement et Patrimoine, avec respectivement 30 et 16 questions posées au service juridique durant l'année. Le nombre de conseils juridiques donnés aux services Aménagement, Direction, Environnement, Ressources Humaines et Sport variait entre 5 et 10. Les services Langue régionale, RAM,

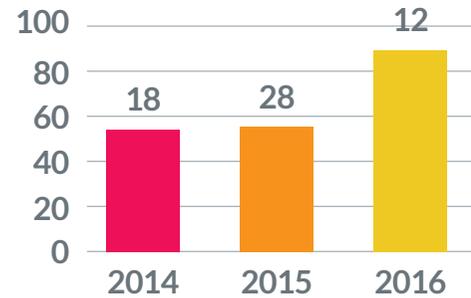
Transport, Urbanisme et les communes membres ont été conseillés 1 à 2 fois en 2016. En comparaison avec les années précédentes, on remarque que la fréquence des demandes évolue à la hausse dans quasiment chaque service.

Renseignements juridiques / service



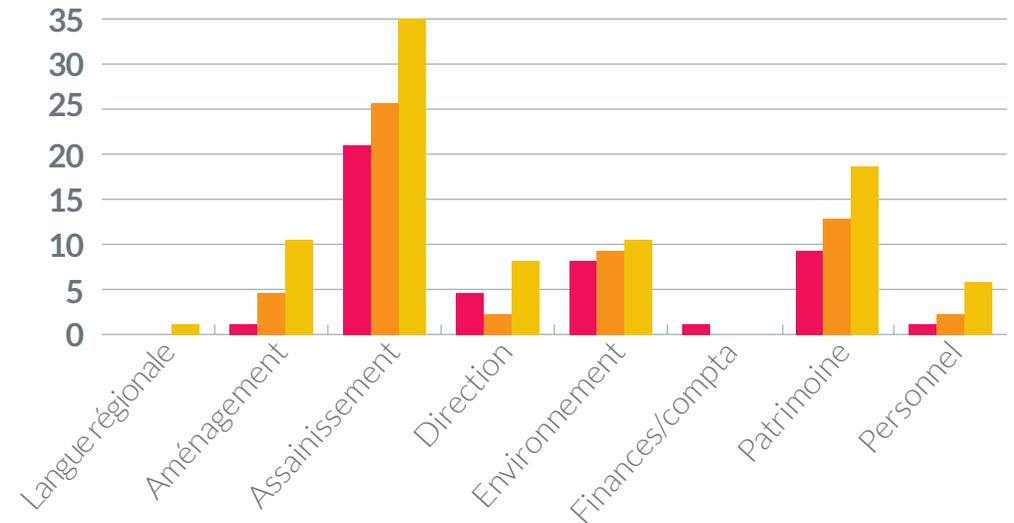
- Langue régionale
- Aménagement
- Assainissement
- Direction
- Environnement
- Finances/compta
- Patrimoine
- Personnel
- Petite enfance
- RAM
- Sport
- Transport
- Urbanisme
- Mairies

Evolution du nombre total de renseignements juridiques donné aux services



En comparant le nombre total de renseignements juridiques donnés aux services sur les années 2014, 2015 et 2016, on observe que ce nombre stagne

Evolution sur 2014 / 2015 / 2016 renseignements juridiques



autour de 55 en 2014 et 2015, mais a augmenté de manière fulgurante en 2016 avec 89 demandes satisfaites.

Le service juridique est de plus en plus sollicité par les services, signe que ces derniers veillent à la conformité de leurs actes avec la réglementation !

DÉSIGNATION D'UN CORRESPONDANT INFORMATIQUE ET LIBERTÉS (CIL)

La loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 définit les principes à respecter lors de la collecte, du traitement et de la conservation des données personnelles, tout en veillant à ne pas entraver les libertés des personnes.

La CA3F a décidé de désigner en interne un correspondant chargé de simplifier les formalités administratives déclaratives à la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) et de garantir aux administrés la bonne application de la loi Informatique et Libertés en veillant à la sécurité de leurs données personnelles.

C'est le service juridique qui assure cette mission.



COMMUNICATION

LES MOYENS MIS EN ŒUVRE

- 1 agent

LES MISSIONS

Mise en œuvre des actions de communication :

- gestion des groupes de travail dédiés à la communication : commission Communication réunissant les élus pour toute question de communication ; comité de rédaction composé d'agents pour la réalisation du journal interne ;
- interface entre les services et les prestataires extérieurs ;
- suivi de réalisation.

ASSURER L'INFORMATION DES HABITANTS

Le magazine « Mieux ensemble »



Ce magazine semestriel d'information destiné au grand public a été entièrement revu en 2016, avec un nouveau format et une nouvelle maquette, traduisant l'évolution de l'intercommunalité. Il est paru :

• Mieux ensemble n° 14, mai 2016 :

- conception Pagination : 10834,85 € TTC ;
- impression Gyss Imprimeur 28300 exemplaires : 6330 € TTC ;
- distribution par les communes : 5325 € TTC ;
- distribution par Adrexo à Huningue de 3650 exemplaires : 713,35 € TTC ;

• Mieux ensemble n° 15, décembre 2016 :

- conception Pagination : 10882,33 € TTC ;
- impression Gyss Imprimeur 39500 exemplaires : 6 880 € TTC ;
- distribution par les communes : 6083 € TTC ;
- distribution par Adrexo à Huningue de 3650 exemplaires : 713,35 € TTC ;

Refonte du site web

La CA3F, en collaboration avec la société HDR, a lancé un projet de refonte de son site internet au mois de juin pour une mise en ligne initialement prévue au mois de septembre 2016, et reportée au 1^{er} janvier 2017 pour prendre en compte la fusion.

Les sites internet des CC de la Porte du Sundgau et du Pays de Sierentz sont également restés en ligne, le temps d'assurer la transition vers le site unique de Saint-Louis Agglomération.

Ce nouveau site est conçu pour être

compatible avec les smartphones et les tablettes et pour offrir une accessibilité aux personnes malvoyantes.

La charte graphique du nouveau site est en phase avec le logo de la future Communauté d'Agglomération élargie et le site sera également proposé en langue allemande.

Autres publications

Réalisation d'une campagne de prises de vues aériennes par la société 4 Vents :

prises de vues aériennes sur les 40 communes de la future Communauté

d'Agglomération élargie (dont CC Pays de Sierentz et Porte du Sundgau) pour un tarif de 6 800 € HT.



Annuaire du Personnel

Paru au mois de janvier 2016 et distribué à l'ensemble des agents sur demande. Réalisation Apside&co pour 5 424€ TTC.

Logo

Réalisation par Pagnation du nouveau logo de la future Communauté d'Agglomération élargie pour 6 600 €.

**Magazine « Vivre ensemble à Village-Neuf »**

A la demande de la commune de Village-Neuf, la CA3F a publié un article dans le magazine « Vivre ensemble à Village-Neuf », édition 2016.

Cet article a permis de faire le point sur les chantiers en cours au sein de la CA3F en 2016 et d'évoquer le passage en Communauté d'Agglomération élargie avec la fusion.

Magazine « La Brique »

Une interview accordée par le Président Alain Girny intitulée « L'agglomération des 3 Frontières : un avenir à construire ensemble » et portant sur le futur élargissement du territoire par la fusion au 1^{er} janvier 2017 de la CA3F avec les CCs Pays de Sierentz et Porte du Sundgau a été publiée par le magazine La Brique pour un tarif de 960 € TTC.

PROMOUVOIR LE TERRITOIRE**Guide pratique des Communes**

La CA3F a fait paraître une insertion dans le Guide Pratique des Communes dans l'objectif d'assurer la promotion du territoire de la Communauté d'Agglomération en termes d'attractivité économique, de dynamisme et d'accessibilité.

Le tarif de cette prestation est de 2 184€ TTC.

**Vidéo Vœux du Président 2016**

Un nouveau film intitulé « CA3F Une trajectoire d'avenir » a été réalisé par la société Audioscope afin d'être projeté lors de la cérémonie des vœux du Président de la CA3F, Alain Girny, au mois de janvier 2016.

La transformation de la Communauté de Communes en Communauté d'Agglomération au 1^{er} janvier 2016 ainsi que la fusion future avec les Communautés de Communes du Pays de Sierentz et de la Porte du Sundgau sont au cœur de ce film.

LA COMMUNICATION INTERNE

Le comité de rédaction composé d'agents représentant tous les services de la CA3F s'est réuni trois fois en 2016 pour définir les contenus du journal interne « Le . com1 » paru :

Le . com1 n° 13, mars 2016 :

- conception Pagnation : 2426,50 € TTC ;
- impression par Pagnation de 300 exemplaires : 290 € TTC ;
- distribution avec les fiches de paie du mois de mars 2016 ;

Le . com1 n° 14, juin 2016 :

- conception Pagnation : 6683,43 € TTC ;
- impression par Pagnation de 300 exemplaires : 545 € TTC ;
- distribution par le service du personnel avec les fiches de paie du mois de juin 2016 ;

Le . com1 n° 15, novembre 2016 :

- conception Pagnation : 5364,68€ TTC
- impression par Pagnation de 400 exemplaires : 710 € HT ;
- distribution par le service du personnel avec les fiches de paie du mois de novembre 2016.

LES PRESTATAIRES EXTÉRIEURS

La réalisation et l'impression du magazine intercommunal et d'autres supports de communication sont soumises aux règles des marchés publics.

Conception, rédaction et réalisation du magazine intercommunal d'information et de divers supports de communication :

le marché a été conclu pour une période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016. Il pourra être reconduit deux fois, par période d'un an, par tacite reconduction (donc 2016 - 2018).

Impression du magazine intercommunal et de divers supports :

marché à bons de commande, passé avec l'Imprimerie GYSS Imprimeur. Le présent marché a été conclu pour une période allant de sa date de notification au 31 décembre 2016. Il pourra être reconduit deux fois, par période d'un an, par tacite reconduction.



HABITAT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

LES MOYENS MIS EN ŒUVRE

Le service Habitat et Développement Durable compte deux chargées de mission, l'une en charge de l'habitat et de la politique de la ville, l'autre en charge du développement durable, ainsi qu'une assistante.

L'HABITAT, UN CHAMP DE COMPÉTENCES LARGE

- Réalisation du Programme Local de l'Habitat (PLH) et suivi de sa mise en œuvre
- Politique du logement d'intérêt communautaire
- Actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire
- Réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire
- Actions, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées
- Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire.

HABITAT

Le Programme Local de l'Habitat approuvé

Engagé en novembre 2012, le Programme Local de l'Habitat a été adopté le 14 décembre 2016. Ce document de programmation définit les objectifs et les modalités d'intervention de notre collectivité en matière d'habitat pour les 6 années à venir. Il vise notamment à répondre aux besoins en logements et en hébergement des ménages, de façon à les accompagner dans les différentes étapes de leur parcours résidentiel.

Le programme d'actions du PLH de la CA3F est ciblé sur 20 actions :

N°	Intitulé de l'action
Orientation n°1 : poursuivre le développement mais de façon maîtrisée et orienter le développement résidentiel	
1	Produire 300 logements par an à l'échelle de la CA3F, selon des déclinaisons validées par les communes
Orientation n°2 : développer des offres neuves financièrement abordables	
2	Produire 134 logements locatifs sociaux par an à l'échelle de la CA3F, dont 91 dans les 4 communes déficitaires
3	Mobiliser le parc privé pour développer l'offre locative aidée
4	Soutenir l'accession sociale à la propriété
Orientation n°3 : maîtriser la consommation foncière et passer d'une logique de développement « subi » à « maîtrisé »	
5	Etablir un programme communautaire d'actions foncières
6	Travailler sur les densités et la consommation foncière selon les prescriptions du SCOT
7	Soutenir la réalisation de « projets test PLH » (assistance auprès des communes afin d'inciter la réalisation d'opérations s'inscrivant dans les logiques du SCOT et du PLH)
Orientation n°4 : entretenir et faire mieux fonctionner le parc	
8	Promouvoir les dispositifs pour l'amélioration du parc privé
9	Sortir 330 logements de la vacance à l'échelle de la CA3F et sur la durée du PLH
10	Mettre en place un dispositif de suivi des copropriétés dégradées
11	Etre vigilant sur la qualité du parc social

N°	Intitulé de l'action
Orientation n°5 : garantir l'accès et le maintien au logement pour tous	
12	Améliorer l'accès au logement des jeunes
13	Renforcer les actions en direction des ménages les plus précaires
14	Soutenir les actions relatives au logement des personnes âgées, à mobilité réduite ou en perte d'autonomie
15	Répondre aux exigences du Schéma d'Accueil des gens du voyage
16	Optimiser l'accès à l'information
17	Mettre en place la Conférence Intercommunale du Logement et le plan partenarial de gestion de la demande sociale et d'information des demandeurs
Orientation n°6 : faire vivre le PLH	
18	Conforter le pilotage opérationnel et poursuivre la communication autour du PLH
19	Mettre en place un observatoire de l'habitat
20	Communiquer autour du PLH

Le service Habitat exerce les missions suivantes :

- animation des instances de travail partenarial,
- information et communication sur les sujets liés à l'habitat,
- accompagnement des acteurs locaux dans leurs projets et démarches ayant trait à l'habitat,
- mise en œuvre et suivi des actions communautaires,
- observation, suivi et veille documentaire,
- participation financière.

En 2016, la CA3F a :

- financé des permanences d'information sur l'habitat,
- participé au POPAC, Programme Opérationnel de Prévention et

d'Accompagnement des Copropriétés en difficulté*,

- préparé le rattachement de Saint-Louis Habitat, Office Public de l'Habitat, à la Communauté d'Agglomération,
- mené un prédiagnostic pour recenser dans les communes, les terrains potentiellement constructibles à des fins d'habitat,
- garanti un prêt contracté par DOMIAL auprès de la Caisse des Dépôts pour la réalisation de travaux de réhabilitation de 76 logements situés dans le quartier de la gare à Saint-Louis,
- accordé à deux bailleurs sociaux, LOGIEST et DOMIAL, un abattement sur la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB), permettant d'engager des actions visant à améliorer le cadre de vie de leurs locataires.

Les résultats en quelques chiffres :

- deux permanences mensuelles assurées par l'ADIL* : près de 80 personnes accueillies et quelque 580 personnes ayant eu recours aux services de l'ADIL,
- deux copropriétés suivies dans le cadre du POPAC,
- 340 logements concernés par l'abattement sur la TFPB,
- 76 logements appartenant à DOMIAL rénovés.

* Agence Départementale d'Information sur le Logement

*Le POPAC, une ingénierie préventive pour aider les copropriétés privées

Le POPAC est un dispositif partenarial initié en 2014 par le Département du Haut-Rhin dans le cadre d'une expérimentation lancée et cofinancée par l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH). Il peut intervenir sur des aspects d'ordre :

- juridique pour rétablir le bon fonctionnement des instances de la copropriété,
- technique pour aider à la définition ou réalisation de travaux,
- financier et social par une orientation vers les dispositifs d'aides existants et une aide au montage des dossiers de demande.

2016 a vu la concrétisation sur notre territoire des premiers résultats du POPAC.

Sur les 9 copropriétés inscrites dans le POPAC du Haut-Rhin, 2 sont situées sur le territoire de la CA3F :

- l'une à Huningue. L'ingénierie apportée dans le cadre du POPAC a permis de réorganiser les instances syndicales, de régler certains problèmes d'impayés et de réaliser une étude sur la structure du bâti très dégradée ;
- l'autre à Saint-Louis : les relations entre propriétaires se sont apaisées grâce à la médiation mise en place dans le cadre du POPAC. Une étude thermique a également été réalisée.



Commission Habitat et Patrimoine

Prise en charge du secrétariat et animation de cette commission qui a la particularité de s'appuyer sur deux services communautaires : le service « Habitat et Développement Durable » pour les questions relatives à l'habitat et à la politique de la ville et le service "Patrimoine" pour les dossiers relevant du patrimoine bâti.

Politique de la ville

La politique de la ville est une politique publique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale, envers les quartiers défavorisés et leurs habitants.

Elle est conduite par l'Etat, les collectivités territoriales et leurs groupements, dans l'objectif commun de réduire les inégalités sociales et les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines et d'améliorer les conditions de vie de leurs habitants.

Un seul quartier de l'agglomération, le quartier de la gare à Saint-Louis, est concerné. Il a été retenu par l'Etat comme prioritaire au titre de la politique de la ville sur la base d'un critère unique faisant état de la pauvreté économique de sa population (revenus moyens inférieurs à 60 % du revenu médian, égal à 11 250 € par an).

Les travaux de la commission « Habitat, Politique de la Ville et Patrimoine »

La commission s'est réunie le 7 juin 2016 pour traiter les sujets suivants :

- politique de la ville : présentation du contrat de ville et du projet de renouvellement urbain ;
- habitat : point d'information sur l'avancement du PLH ;
- patrimoine : état des opérations programmées et réalisées.

POLITIQUE DE LA VILLE

En 2016, la CA3F a financé les projets suivants :

Nom de l'association	Projet	Cout	Montant subvention
LUDO SERVICES	Formation FLE (Français Langue Etrangère) à destination des femmes et des hommes en vue d'une mise en activité professionnelle	13 800 €	3 400 €
SOLIDARITE FEMMES 68	L'Escale (atelier collectif convivial, destiné aux femmes et aux enfants du quartier pour favoriser les rencontres et échanges et repérer d'éventuelles situations de violences conjugales. Les victimes sont alors orientées vers les dispositifs de prise en charge)	6 700 €	1 500 €
CIDFF	Plateforme départementale linguistique et savoirs de base multisites (lieu d'accueil, d'information et d'orientation des demandeurs en formation linguistique + coordination des professionnels)	4 073 €	1 860 €
CIDFF	Points d'accès aux droits à Saint-Louis (permanences physiques et téléphoniques sur les questions de droit, logement, travail, santé, famille...)	1 500 €	1 300 €
Centre socio-culturel de Saint-Louis	Ateliers sociolinguistiques (cours de français comme langue d'intégration principalement pour des primo-arrivants)	57 319 €	18 668 €

Nom de l'association	Projet	Cout	Montant subvention
Centre socio-culturel de Saint-Louis	Fonctionnement du conseil citoyen (obligatoire - composé d'habitants du quartier et de commerçants et associations implantés dans le quartier - animation assurée par le centre socio-culturel)	4 800 €	502 €
Centre socio-culturel de Saint-Louis	Café des langues (ateliers visant à favoriser les échanges interculturels et à se perfectionner dans la pratique d'une langue étrangère)	1 590 €	211 €
ORIV	Accompagnement dans la mise en œuvre du contrat de ville	13 000 €	6 500 €
TOTAL		102 782 €	33 941 €

Ces projets ont bénéficié à plus de 300 personnes.

Dans le cadre du projet de renouvellement urbain, la CA3F a fait réaliser en 2016 une étude urbaine globale, visant à identifier les différentes opérations engagées ou prévues dans le quartier. Parmi les projets structurants figurent le réaménagement du parvis et des abords de la gare, l'amélioration des cheminements piétons, la transformation du foyer logement ALEOS en résidence sociale, la restructuration du bâtiment de l'ex-Coop en maison de quartier ou bien encore la rénovation du conservatoire de musique et de danse.

La Communauté d'Agglomération assure le portage global et l'animation de la démarche du contrat de ville, en collaboration étroite avec les services de l'Etat, les collectivités territoriales concernées et tous les acteurs associés.

Outre l'apport de moyens en termes d'ingénierie, elle cofinance certains projets relevant de ses champs de compétence, à savoir :

- l'emploi,
- la formation,
- l'accès à l'information et aux droits,
- l'ingénierie nécessaire à la mise en œuvre du contrat de ville et des actions liées.

En parallèle, la Communauté d'Agglomération accompagne la Ville de Saint-Louis et les acteurs locaux dans l'élaboration d'un projet de renouvellement urbain pour le quartier de la gare.

L'objectif visé est d'améliorer le cadre de vie des habitants et usagers de ce quartier par une reconfiguration, un réaménagement des espaces, la poursuite de l'amélioration et de la diversification du parc de logements et des travaux sur les équipements publics qui y sont implantés.



Mise en œuvre de la démarche de labellisation Cit'ergie

Label Cit'ergie : appellation française du dispositif européen European Energy Award (EEA).

Il concerne les collectivités qui s'engagent dans une politique climat-énergie ambitieuse.

Au niveau européen :

- environ 1 350 collectivités participent au programme EEA,
- 600 ont déjà été labellisées.

La labellisation s'appuie sur un référentiel européen de 79 actions classées dans six domaines :

- planification du développement territorial,
- patrimoine de la collectivité,
- approvisionnement en énergie/eau et assainissement,
- mobilité,
- organisation interne,
- communication et coopération.

Actions de sensibilisation aux économies d'énergie

Suivi du partenariat avec l'association alsacienne Alter Alsace Energies pour diverses actions de sensibilisation du grand public au thème des économies d'énergie :

- permanences de l'Espace>Info Energie dans les différentes mairies de la CA3F et des deux communautés de communes voisines. Elles sont ouvertes à tous,

DÉVELOPPEMENT DURABLE



Labellisation Cit'ergie : lancement de la démarche

La CA3F poursuit en 2016 son engagement dans une démarche de labellisation Cit'ergie de sa politique climat-air-énergie.

Suite à un état des lieux des compétences et des projets en cours au sein de la CA3F, le Conseil d'Agglomération a adopté en décembre 2016 un plan de 54 actions sur la période 2017-2020.

La société GREEN choisie par voie de marché public en novembre 2015 continue d'accompagner la CA3F tout au long de cette démarche, soit pendant quatre ans (2016-2019).

La démarche de labellisation Cit'ergie sera élargie aux deux Communautés de Communes du Pays de Sierentz et de la Porte du Sundgau lors de la fusion au 1^{er} janvier 2017.

La Ville de Saint-Louis s'est elle aussi engagée dans une démarche Cit'ergie en 2015. Les deux collectivités seront donc amenées à coordonner étroitement leurs actions.

Un réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques

La CA3F a présenté en 2015 un dossier de candidature à l'appel à manifestation d'intérêt national lancé dans le cadre du Programme des Investissements d'Avenir (PIA) pour le **déploiement d'infrastructures de recharge pour les véhicules hybrides et électriques**.

Ce dossier de candidature prévoit l'installation de :

- 10 bornes de recharge au sein du futur parking relais à la gare de Saint-Louis,
- de 12 à 15 bornes réparties sur les différentes communes de la CA3F sur la voirie publique.

La proposition de la CA3F ayant été retenue par l'ADEME, celle-ci versera à la CA3F une subvention d'environ 93 000 euros sur un budget total prévisionnel estimé à 293 000 euros. La mise en œuvre de ce projet est prévue pour 2017-2018.

De nouvelles actions de sensibilisation aux économies d'énergie

Partenariat renouvelé avec Alter Alsace Energies

En septembre 2015, la CA3F avait signé un nouveau partenariat avec l'association Alter Alsace Energies pour la période 2015-2018, afin de mener diverses actions de sensibilisation à destination des habitants.

A l'occasion du renouvellement de ce partenariat, la CA3F a invité la Communauté de Communes du Pays de Sierentz et la Communauté de Communes de la Porte du Sundgau à se joindre à cette initiative.

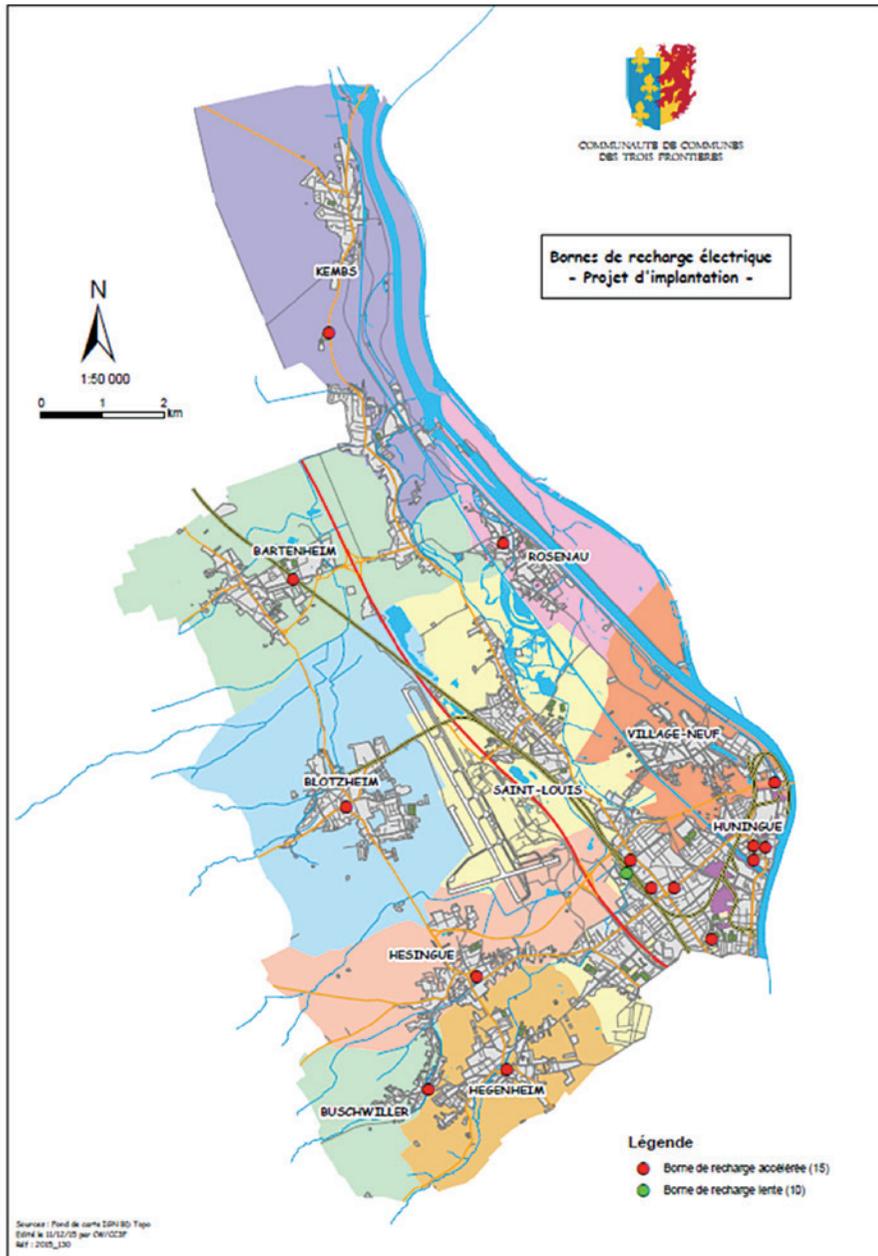
En 2016, ont eu lieu sur l'ensemble du territoire des trois EPCI :

- 30 permanences Espace Info>Energie,
- 120 thermographies de façades,
- quatre visites de sites exemplaires,
- deux conférences thématiques.

Le coût de ce partenariat pour la CA3F est de 8 770 euros par an et est pris en charge à 50% par l'ADEME, soit un reste à charge de 4 385 € par an pour la CA3F.

De nombreux habitants intéressés par la thermographie de façades

En 2016, les thermographies de façades ont pu bénéficier à près de 120 foyers, dont des copropriétés.



Quartier prioritaire de la politique de la ville
Lorsque la limite du quartier est une voie publique, celle-ci est réputée en milieu de voie
Carte au 1/4 000 visée à l'article 1 du décret n° 2014-1750 du 30 décembre 2014
rectifié par le décret n° 2015-1138 du 14 septembre 2015



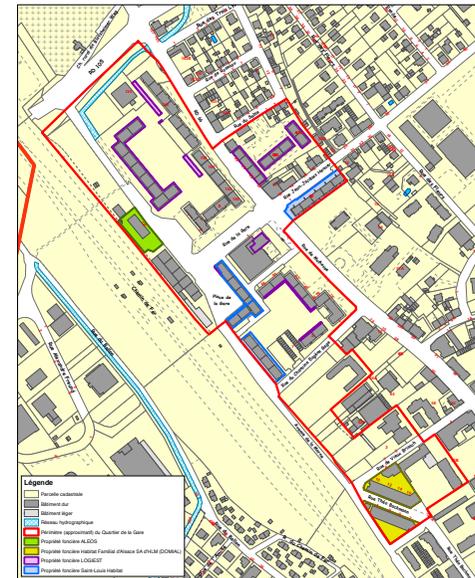
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DES TROIS FRONTIÈRES

Commune de Saint-Louis
- Quartier de la Gare -
Localisation des bailleurs sociaux

N

1:2 250

0 50 100 mètres



gratuitement. Une conseillère info énergie renseigne, de façon neutre et non commerciale, les personnes souhaitant réaliser des travaux de rénovation énergétique dans leur maison et les informe sur les aides financières éventuellement disponibles ;

- Les thermographies de façades des maisons permettent aux habitants d'obtenir la photo thermique de leur maison. L'objectif est de les inciter à prendre rendez-vous lors des permanences de l'Espace Info>Energie afin d'engager des travaux de rénovation énergétique.

Actions de sensibilisation à la mobilité durable, dans le cadre du Plan Climat, pour réduire le trafic automobile et développer les modes de transport plus respectueux de l'environnement.



Animation de la commission Energie-Climat

Elaboration du rapport Développement durable

Il doit obligatoirement être présenté chaque année lors du débat d'orientations budgétaires. Ce rapport a pour vocation de présenter le bilan des actions menées par la CA3F en lien avec les cinq finalités du développement durable, selon une définition établie au niveau national :

- la lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère,
- la préservation de la biodiversité et la protection des milieux et des ressources,
- l'épanouissement de tous les êtres humains,
- la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et générations,
- une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Plus de 100 personnes ont assisté à une soirée de restitution à Sierentz le 27 avril 2016, et ont pu ainsi obtenir la photo thermique de la façade de leur maison.

Un soutien aux familles à énergie positive

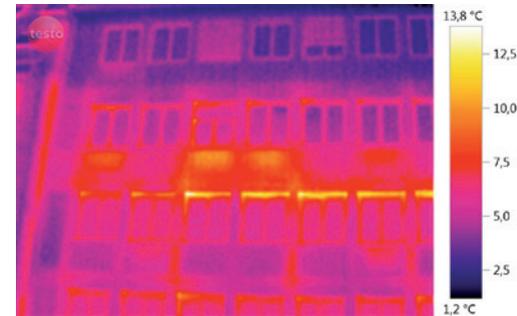
En 2016, la CA3F s'est aussi fait le relais, comme elle le fait depuis plusieurs années, du Défi des Familles à Énergie Positive, une action portée par les Espaces Info Énergie alsaciens afin d'inciter le public à réaliser des économies d'énergie chez eux.

Sensibiliser à la mobilité durable

Pour inciter les habitants à se tourner vers des modes de transport « doux », la CA3F a participé :

- au Forum Mobilité de la Ville de Saint-Louis, tout comme son délégataire, la société Métrocars, en charge de la gestion du réseau de bus intercommunal,
- pour la deuxième fois, à la Semaine de la Mobilité Basel Dreiland, organisée par le canton de Bâle-Ville afin de promouvoir les mobilités alternatives et douces. Deux actions ont ainsi été organisées : la société Métrocars a proposé, à l'occasion de la journée du transport public (19 septembre), la gratuité toute la journée sur l'ensemble du réseau Distribus, tandis que l'Office

de Tourisme de Village-Neuf proposait une offre promotionnelle concernant la location de vélos à assistance électrique.



Les travaux de la Commission Energie-Climat

En 2016, cette Commission, présidée par le Vice-Président de la CA3F en charge des questions climat-énergie, Thierry Litzler, s'est réunie à trois reprises :

- le 9 mars pour faire un point d'étape sur la démarche Cit'ergie et pour assister à une présentation des missions de l'ETB Eurodistrict Trinationale de Bâle.
- le 29 juin pour assister à une présentation du dispositif Conseil en Énergie Partagée proposé par Alter Alsace Énergies.
- et enfin le 4 octobre pour assister à une Intervention d'EDF sur le thème « réduire sa consommation d'énergie » .

URBANISME, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, AFFAIRES TRANSFRONTALIÈRES, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

URBANISME RÉGLEMENTAIRE

1^{ère} année pleine de fonctionnement

L'année 2016 a correspondu à la première année pleine de fonctionnement du service instructeur pour les 23 communes des territoires de la Communauté d'Agglomération des Trois Frontières et de la Communauté de Communes du Pays de Sierentz.

1892 dossiers ont été traités.

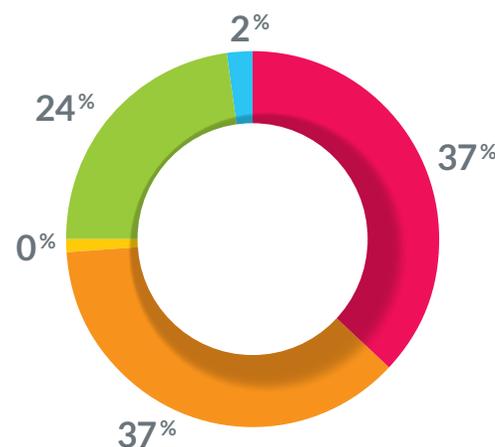
Les certificats d'urbanisme et les déclarations préalables représentent la majorité des dossiers traités (74%) suivis par les permis de construire (24%). Les permis de démolir (33 dossiers traités sur l'année) et les permis d'aménager (seulement 4 dossiers) sont moins récurrents.

Les demandes d'autorisation proviennent pour plus de 18% de la commune de Saint-Louis. Kembs, Sierentz, Hégenheim, Village-Neuf, Huningue et Hésingue représentent à elles six plus de 50 % des demandes d'autorisation. Les 32 % restants sont partagés entre les 16 autres communes du territoire. Deux d'entre-elles,

Bartenheim et Blotzheim, instruisent elles-mêmes les déclarations préalables.

En plus de ce travail d'instruction, les agents du service instructeur ont assuré l'accompagnement des porteurs de projets sur certains dossiers difficiles et ont accompagné les communes dans le cadre de la révision de leur document d'urbanisme (pour leur partie réglementaire).

Pour mémoire, parmi les dossiers traités, 87 % ont fait l'objet d'une décision favorable, 7 % d'une décision défavorable, le reste ayant fait l'objet d'une annulation de la part du pétitionnaire ou étant toujours en cours de traitement.



Réunion d'information annuelle

Une réunion d'information entre le service instructeur et l'ensemble des communes concernées s'est tenue le 3 mars 2016 à Bartenheim. Elle a été l'occasion de faire un premier bilan après presque un an de fonctionnement du service, d'informer les communes sur les questions de compatibilité entre autorisations d'urbanisme et orientations du SCOT et de faire un point sur l'actualité du droit de l'urbanisme.



	Nb de dossiers	%
Certificats d'Urbanisme	700	37%
Déclaration Préalable	700	37%
Permis d'Aménager	4	0%
Permis de Construire	455	24%
Permis de Démolir	33	2%
Total	1892	100%

LES MOYENS MIS EN OEUVRE

Dès son entrée en fonction, le service a été doté de 3 agents disposant d'une expérience significative dans les domaines de compétence concernés et d'une très bonne connaissance du territoire. Il s'est ensuite enrichi de nouvelles compétences :

- 5 agents instructeurs pour le service commun d'urbanisme réglementaire ;
- 1 poste mutualisé avec le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays de Saint-Louis et des Trois Frontières pour l'aménagement du territoire ;
- 1 chargé de mission emploi-formation
- 1 agent responsable de la cellule Géomatique qui préexistait et a été rattaché au service U2AT. Ce service installé dans de nouveaux locaux est au 4^{ème} étage du bâtiment Le Reflet.



LES MISSIONS

● Urbanisme réglementaire

Instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme des communes de la CA3F et de la Communauté de Communes du Pays de Sierentz (CCPS).

● Urbanisme opérationnel

- Zones d'intérêt communautaire du Quartier du Lys et du Technoport
- Projet de contournement de Hésingue / Hégenheim

Aménagement du territoire

- Suivi du Schéma de Cohérence Territoriale - SCoT approuvé des cantons de Huningue et Sierentz
- PETR - Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Saint-Louis et des 3 Frontières
- Suivi des documents d'urbanisme locaux

Mise en place d'un accès au logiciel ADS pour les communes

Les communes ont désormais la possibilité de consulter l'avancement du traitement des autorisations d'urbanisme qui les concernent directement sur le logiciel Oxalis. Une demi-journée de formation a été proposée aux communes afin de les aider à prendre en main cet outil.

URBANISME OPÉRATIONNEL :

Zone d'intérêt communautaire du Quartier du Lys et du Technoport

Le service U2AT a participé, au titre de la CA3F, à la finalisation d'un plan de composition et d'organisation commun aux deux zones, porté par le Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Technoport des Trois Frontières (SMAT).

Il a également participé aux études de modification du réseau viaire primaire nécessaires à la mise en œuvre des projets du Quartier du Lys et du Technoport, également portées par le SMAT.

En vue de la mise en œuvre opérationnelle du Quartier du Lys, une mise en concurrence permettant de désigner un prestataire chargé de la maîtrise d'œuvre urbaine a été organisée au second semestre 2016.

Cette mise en concurrence a été mise en œuvre de manière conjointe avec le SMAT dans le cadre d'un groupement de commande. Le titulaire du marché a été désigné en décembre 2016. Il s'agit de l'équipe suivante :

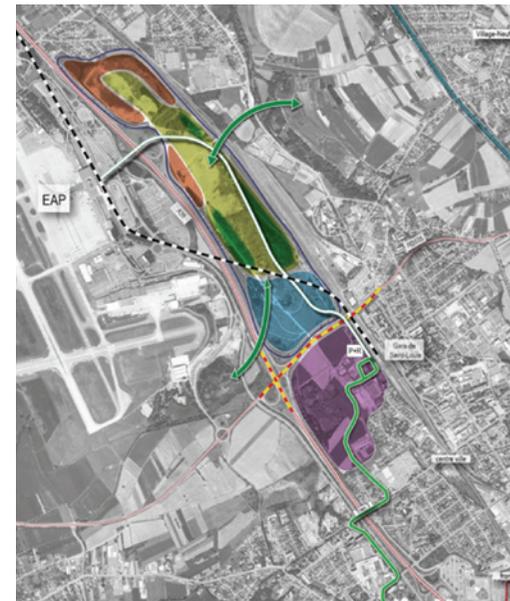
- URBAN ACT (Architecte urbaniste mandataire),
- Sinbio (BET milieu aquatique),
- RR&A (mobilité),
- OTE (BET VRD et réglementaire),
- Les Eclaireurs (éclairage),

- Laverne paysagistes,
- OGE (écologie).

Les premières réflexions quant à la procédure de mise en œuvre opérationnelle du Quartier du Lys ont été engagées. L'objectif est de lancer en 2017 la procédure qui aura été retenue.

LE SITE DU QUARTIER DU LYS ET DU TECHNOPORT

La programmation

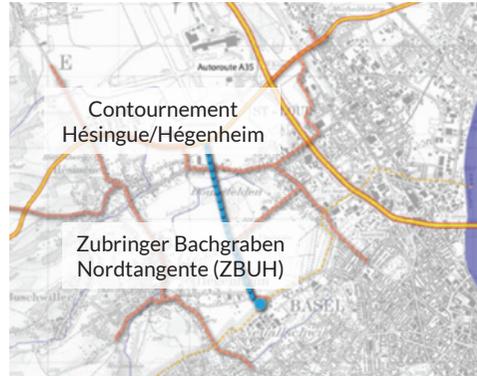
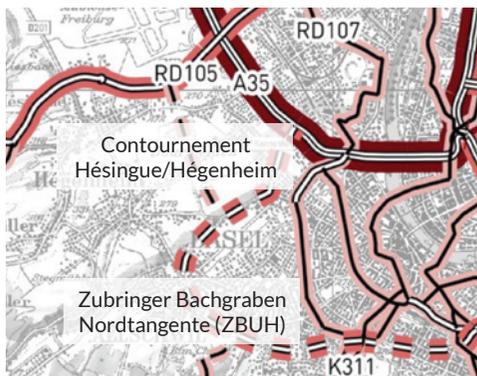


- Le quartier du Lys**
Vocation tertiaire et R&D
- Le Technoport**
- Centre commercial et de loisir
- Parc paysager intégrant un golf de 9 trous
- Activités de loisir
- Bureaux - Résidences hôtelières
- Liaisons avec les espaces naturels et restauration de la continuité écologique
- Mobilité**
- Réaménagement routier
- Tram et P+R
- Extension du tram vers l'EAP
- Raccordement ferroviaire

Contournement Hésingue/Hégenheim

Une étude pour la définition du programme du projet de contournement de Hésingue/Hégenheim a été lancée courant 2016. Cette infrastructure doit permettre de délester les traversées de ces localités qui connaissent un trafic de transit très important et problématique (saturation, sécurité routière et qualité urbaine). Elle doit également être associée à un projet de développement urbain et économique ambitieux, avec la création de plusieurs zones d'activités le long de l'axe nouvellement créé.

Parallèlement, des réunions de coordination transfrontalière se sont tenues afin d'assurer l'articulation entre ce projet et le projet de Zubringer Bachgraben côté suisse, qui consiste en la réalisation d'une voie pour permettre la desserte du secteur de développement du Bachgraben depuis l'autoroute et, à plus long terme, celle de la partie ouest de l'agglomération bâloise.



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Des études pour le PETR

Le service U2AT a apporté son concours pour le lancement et le suivi des différentes études engagées par le PETR de Saint-Louis et des Trois Frontières ainsi qu'à leur articulation.

Ce territoire du PETR préfigure l'aire de la future Communauté d'Agglomération élargie et c'est à ce titre que la CA3F s'est autant investie dans ces études et réflexions.

● Révision du SCoT

Durant l'année 2016, le groupement d'étude en charge de la révision du SCOT : SIAM /AIDT/l'Atelier des Territoires a réalisé le diagnostic qui a été présenté aux services techniques de la CA3F ainsi qu'au Bureau du PETR comprenant des élus de la CA3F.

● Etude prospective « vision d'avenir 2030 »

Il s'agit d'une étude en trois temps

destinée à s'interroger sur les grandes questions concernant l'avenir du territoire, à recenser l'ensemble des projets et à élaborer la vision d'avenir souhaitée à l'horizon 2030. Cette vision servira de socle commun à la définition de stratégies sectorielles et au choix des actions à engager ou promouvoir à l'échelle du territoire. En décembre 2016, le bureau d'études a présenté au Bureau du PETR la première phase de l'étude : questions pour un futur.

● Etude économique

Etude en vue de l'élaboration d'une stratégie d'intervention économique (voir Développement économique).

● Etude transport - mobilité

Définition des principes d'organisation future des mobilités (tous types) au sein du PETR et ses connexions avec les territoires et pays voisins. Le diagnostic de l'étude confiée au bureau d'étude TRANSAMO a été engagé en 2016.

Association aux élaborations ou révisions des PLU

La CA3F a été associée en tant que « personne publique associée » aux élaboration et révision des PLU des communes membres de la Communauté d'Agglomération au titre de sa compétence en matière de programme local de l'habitat et d'autorité organisatrice des transports. Le service a participé à des réunions dans les communes avant l'arrêt de leur PLU et la collectivité a été consultée pour avis sur les projets de PLU arrêté.

Participation aux travaux d'élaboration, de révision des PLU des communes de la CA3F :

- participation aux réunions des personnes publiques associées durant les procédures
- avis sur les PLU arrêtés
- suivi des modifications et des déclarations de projet des documents d'urbanisme locaux : observations sur les projets qui lui sont notifiés et rencontre, au besoin, avec les communes lors de réunions de travail technique.
- préalablement à la formulation des avis et remarques, consultation des différents services concernés de la CA3F et compilation de l'ensemble des observations émises.



LEADER 2014-2020

Ce dispositif européen permet de soutenir des territoires ruraux dynamiques, organisés et porteurs d'une stratégie de développement.

GERPLAN

Afin de lutter contre la dégradation progressive des paysages, le Département du Haut-Rhin a mis en place au début des années 2000 des plans de Gestion de l'Espace Rural et Périurbain (GERPLAN). Ce dispositif départemental, qui apporte un appui technique, méthodologique et financier, a pour objectif de soutenir des actions dans les domaines de la lutte contre l'érosion des sols, les inondations et les coulées de boue ; la préservation de la qualité de l'eau, des milieux, des paysages, de la biodiversité ainsi que la pérennisation de l'agriculture.

Participation à la démarche Cit'ergie menée au sein de la CA3F

Le service a activement participé aux réunions transversales ou thématiques organisées dans le cadre du diagnostic et de la définition du plan d'actions de la démarche Cit'ergie menée en interne.

Etudes et démarches interterritoriales

● Etude pour un bus à haut niveau de service entre Altkirch et Saint-Louis

Elus et techniciens de la CA3F ont participé aux comités techniques et de pilotage de l'étude d'opportunité et de faisabilité menée en 2016 pour une liaison en bus à haut niveau de service entre Altkirch et Saint-Louis. Cette étude réalisée par le bureau d'études TRANSAMO a été commandée par le PETR du Pays de Saint-Louis et des Trois Frontières, le PETR du Sundgau et le Département du Haut-Rhin.

● SAGE III Nappe Rhin

Le service a participé aux rencontres organisées par la commission locale de l'eau du SAGE III, Nappe Rhin.

DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

Dans la perspective de la fusion de la Communauté d'Agglomération des Trois Frontières avec les deux Communautés de Communes voisines au 1er janvier

2017, le service a activement soutenu le PETR dans ses actions.

Mise en œuvre du programme européen LEADER 2014-2020 au sein du GAL Sundgau-3F

Le Pays de Saint-Louis et des Trois Frontières et le Pays du Sundgau ont présenté en mars 2015 une candidature commune aux fonds LEADER 2014-2020, dans le cadre du Groupe d'Action Local (GAL) Sundgau-3F. Cette candidature a été retenue par la Région, qui a alloué une subvention de 1,299 million d'euros.

L'année 2016 a été consacrée à la rédaction de la convention, qui a été signée en décembre entre l'Agence de Services et de Paiement, la Région et le GAL. Elle a également été consacrée au déploiement de ce programme sur le territoire, via la mise en place de la gouvernance (Comité de Programmation et Commissions thématiques), ainsi qu'à un travail de communication et d'information (réunions de présentation, site internet, guide informatif, rencontres avec des porteurs de projets, etc.)

Renouvellement du Conseil de Développement

Suite à la dissolution en 2014 du Conseil de Développement et la désignation d'un nouveau Président en 2015, le PETR a travaillé à la composition d'une nouvelle Assemblée et à la relance de cette instance de consultation, de débat et de réflexion, qui constitue une interface

entre les élus et la société civile. L'ensemble des grandes entreprises, associations, structures du territoire a été sollicité, afin de constituer une assemblée représentative. De plus, les communes et collectivités ont également été mises à contribution de manière à proposer des citoyens motivés. Près de 80 personnes ont ainsi répondu à l'invitation de s'impliquer au sein du Conseil de Développement, et l'année 2016 s'est achevée avec l'organisation d'une séance de lancement, qui a posé les jalons de cette instance.

Mise en œuvre du GERPLAN sur la CA3F

Par ailleurs, le service a apporté son concours dans la mise en œuvre du GERPLAN.

Dans ce cadre, en 2016, ont été inscrites dans le programme de la CA3F les actions suivantes :

- la construction d'un bassin de rétention d'eaux pluviales à Blotzheim par la Communauté d'Agglomération,
- la renaturation d'une zone humide par la commune de Buschwiller,
- diverses actions en faveur de la sauvegarde du paysage à Rosenau,
- la réalisation de livrets pédagogiques intitulés « Sur la piste de l'eau » par la Ville de Saint-Louis.

SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

La base de données enrichie

En 2016, le service a effectué de nombreuses mises à jour et enrichi la base de données du SIG CA3F pour offrir aux utilisateurs des données récentes et fiables.

Tenue à jour de thèmes déjà existants dans la base de données de la CA3F

- Intégration de données provenant d'organismes externes :
 - cadastre (fond de plan + fichiers fonciers 2016) sur 27 communes (ex-CA3F + ex-CC Pays de Sierentz) ;
 - patrimoine foncier de la CA3F et de ses 10 communes membres d'après les fichiers fonciers 2016 ;
 - éléments d'urbanisme relatifs aux POS / PLU sur le territoire de la CA3F (modification des PLU de Héisingue et Saint-Louis).
- Tenue à jour de la cartographie des données (données de référence, données métier CA3F et données communales), telles que :
 - les noms de rues ;
 - le réseau d'assainissement ;
 - les inspections caméra menées par le service Assainissement de la CA3F ;
 - les opérations de vérification de la conformité du dispositif d'assainissement collectif dans les propriétés des particuliers : 1 248

entités cartographiées en 2016 et tenue à jour des 8 668 entités déjà existantes ;

- les réseaux exploités par la CA3F ;
- le réseau Distribus ;
- les points d'apport volontaires.

- La répercussion de la fin du remaniement cadastral de Rosenau sur chacun des thèmes métier de la CA3F ("vérification de la conformité du dispositif d'assainissement des propriétés des particuliers"...).

Enrichissement de la base de données avec les nouveaux thèmes suivants

- Vue aérienne 2015,
- SCAN 25 2016 de l'IGN,
- Les zones d'activités et les réserves foncières,
- Le réseau de chauffage urbain EBM sur la commune de Saint-Louis,
- Les sites d'apport des déchets verts,
- Les bornes de dépôt de vêtements.

113 demandes de travaux

En 2016, la cellule Géomatique a traité 113 demandes de travaux émanant notamment des services de la CA3F, de ses communes membres et de quelques structures externes réparties comme suit :

- 59 demandes d'éditions de plans spécifiques (taille A4 à A0+, supports papier ou formats numériques...).
- Ces éditions de plans spécifiques sont réalisées par la cellule Géomatique, sur demande des utilisateurs, lorsque

l'interface utilisateur de WebVille (le SIG-web de la CA3F) est insuffisante pour les réaliser ;

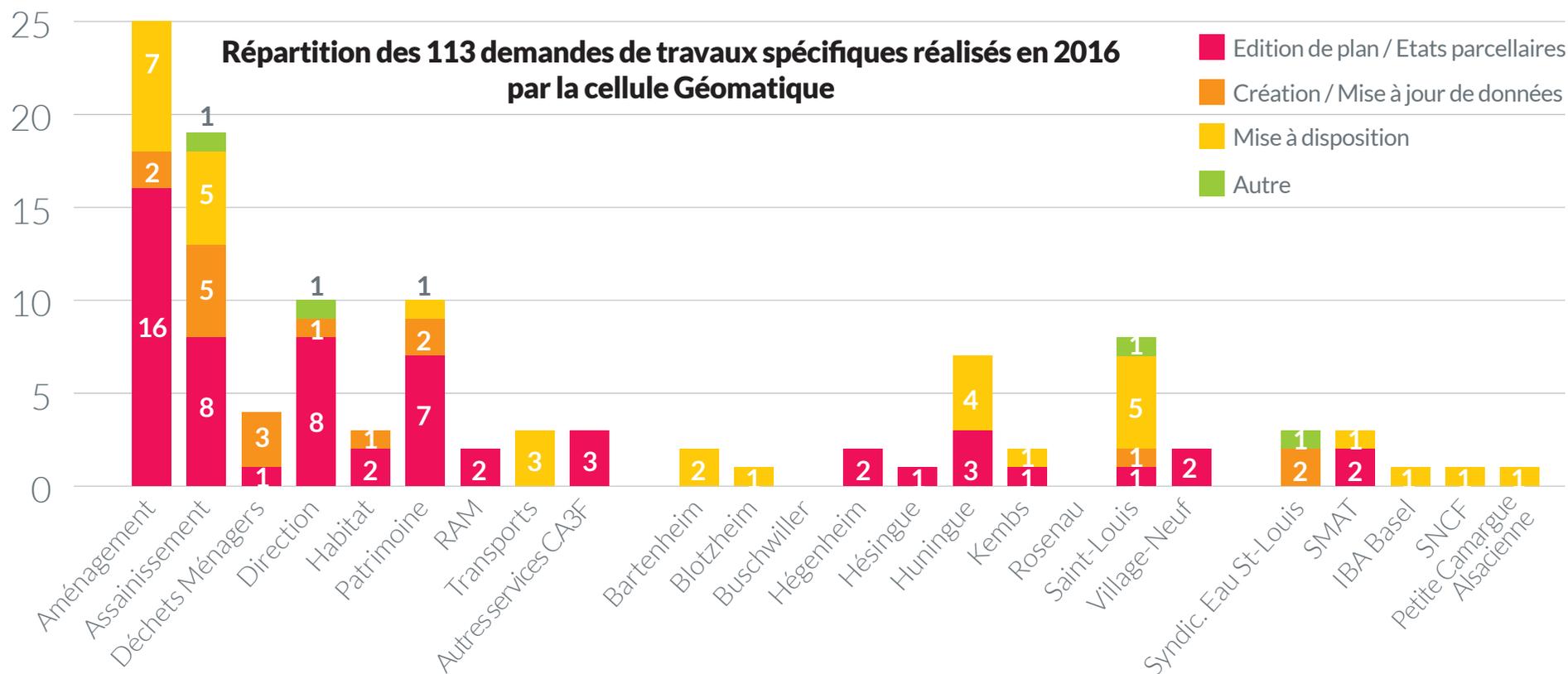
- 17 demandes concernant l'évolution de la base de données du SIG CA3F (création de nouvelles couches ou mise à jour de couches déjà existantes) ;
- 33 demandes de mise à disposition de données ont été réalisées au profit :
 - de nos communes membres ;
 - de prestataires de la CA3F (plans de récolement du réseau d'assainissement, études d'aménagement, projet SCOT...);
 - de prestataires des communes membres (leviers de réseaux, études urbaines, études d'aménagement, projets étudiants...);
 - de bureaux d'études dans le cadre des projets transfrontaliers (IBA, 3Land...)
 - de partenaires CA3F (Cityway...);
 - d'organismes divers (Petite Camargue Alsacienne, bureaux d'études pour le Technoport...).

Les données le plus souvent mises à disposition sont : les données du cadastre, les vues aériennes, les données POS/PLU, le réseau Distribus, les réseaux gérés par la CA3F, les réseaux d'assainissement, les itinéraires cyclables et les zones d'activités et réserves foncières...

- 4 demandes diverses telles que des analyses qualitatives de données, des mises à jour sur le Guichet Unique de l'INERIS pour les réseaux exploités par la CA3F, des recherches sur l'interface web du Livre Foncier, ajout d'accès à WebVille...

Système d'information géographique

- A partir de 2016, le service Géomatique compte 2 agents (dont l'un à 50 % et l'autre à 90 %)
- Missions principales :
 - Administration du SIG-web (extranet à destination des agents de la CA3F et de ses 10 communes membres) ;
 - Enrichissement / tenue à jour de la base de données ;
 - Réalisation de travaux spécifiques : production de cartes, mises à disposition de données géographiques...



Formation des utilisateurs du SIG-web "WebVille"

- En 2016, la cellule Géomatique a :
- réalisé 2 sessions de présentation (contenu et fonctionnement) de WebVille à destination de 12 agents communaux ;
 - organisé 4 sessions de formation (par l'éditeur de WebVille) à destination de 25 agents communaux et communautaires.

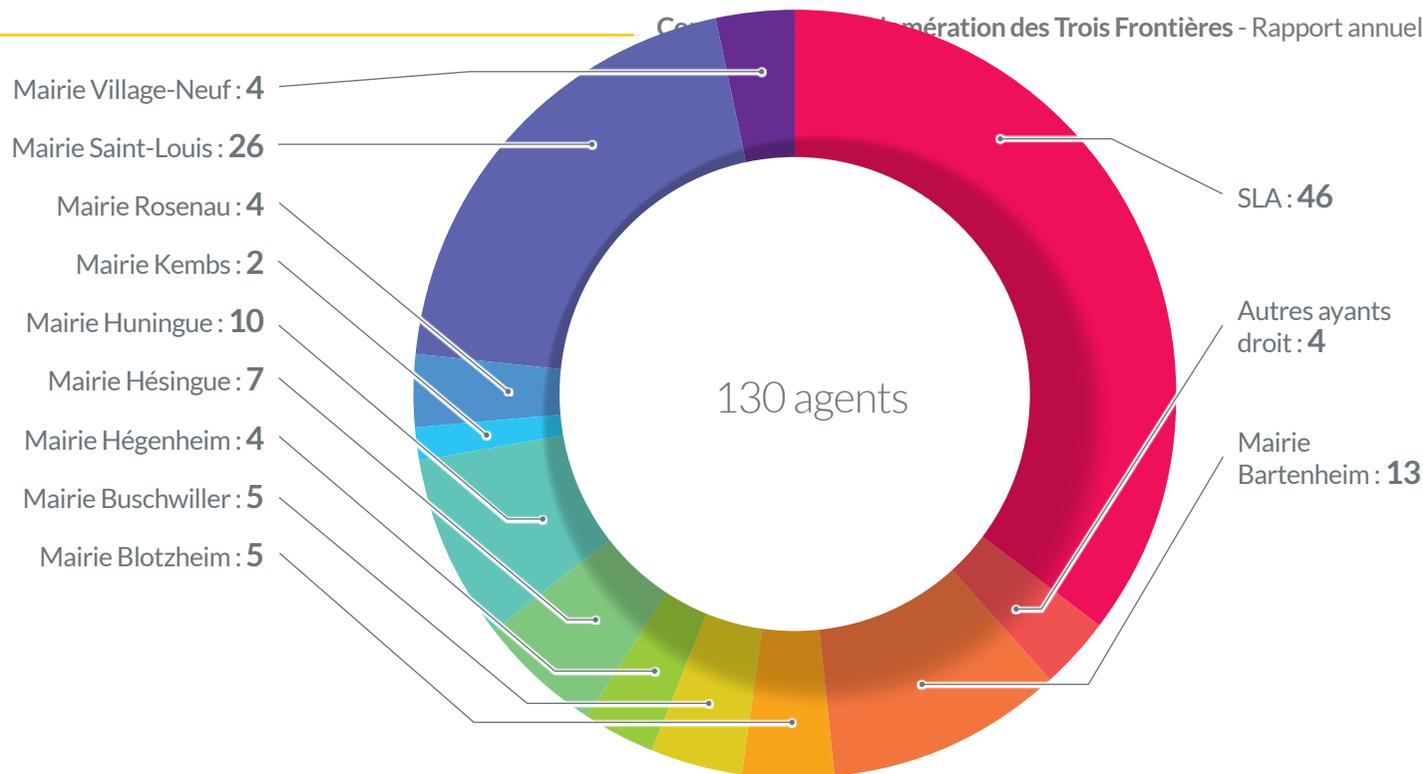
Préparation du passage de la CA3F à Saint-Louis Agglomération

En prévision de l'élargissement de la structure au 01/01/2017 (passage à Saint-Louis Agglomération), la cellule Géomatique a acquis des licences logicielles supplémentaires (1 licence Serveur + 2 licences Desktop) qui permettront de développer le SIG en 2017, pour un montant de 12 000 € TTC.

Quelques chiffres concernant le SIG-web de la CA3F en 2016

- 15 administrations disposant d'un accès : la CA3F, les mairies des 10 communes membres et 4 autres ayants droit suivant des conventions spécifiques ;
- 130 agents disposant d'un accès au site SIG-web de la CA3F, soit 26 agents de plus qu'en 2015 (ce qui s'explique notamment par la création du service Urbanisme et

Aménagement de la CA3F). Et ces 130 agents accédant au SIG-web de la CA3F sont répartis comme suit :



AFFAIRES TRANSFRONTALIÈRES

IBA Basel 2020

● **Exposition intermédiaire IBA 2016**
Du 17 septembre au 20 novembre 2016, l'exposition intermédiaire IBA Basel s'est tenue à Bâle. La CA3F a activement participé à la préparation et à l'organisation de cette manifestation au sein du Comité Technique de l'IBA. Une exposition a eu lieu au sein de la Voltahalle avec une présentation interactive et numérique des différents projets IBA et notamment du projet 3Land.
Des manifestations délocalisées

soutenues par la CA3F ont également été organisées sur le territoire français (jardin éphémère illustrant le Parc des Carrières à la Croisée des Lys, mise en place de totem IBA sur les sites de projet, visite in situ de certains projets, etc.).

● **Projet Parc des Carrières**
Ce projet qui consiste en la requalification de la gravière située entre Hégenheim et Bourgfelden en un parc paysager a connu une étape importante au cours de l'année 2016 avec la validation du principe d'une solution de portage. Saint-Louis Agglomération a donné un accord de principe pour assurer le portage des travaux de la zone centrale du parc paysager (aménagement

du parc et corridors d'accès sur territoire français). Afin d'assurer la coordination avec les projets situés sur le territoire suisse et pour la centralisation des financements privés (fondations et graviériste par le biais du sur-remblaiement), une association de droit



Source : Les Ateliers Paysagistes

local devrait être créée dans le courant de l'année 2017.

Projet d'Agglomération de Bâle

Le projet d'Agglomération de Bâle a été finalisé et déposé à Berne à la fin de l'année 2016. Il comprend pour la partie française de l'agglomération :

- **4 projets de liaisons cyclables :**
 - entre Hégenheim et Bourgfelden (LV64, 0,76M€, horizon A),
 - entre Blotzheim et Saint-Louis Neuweg (LV61, 1,7M€ horizon A),
 - entre Bartenheim et Rosenau (LV62, 1,1M€ horizon A),
 - et entre Saint-Louis centre et Huningue (LV60 et 63, 3,6M€, horizon A) ;



● 2 projets d'aménagements routiers :

- le réaménagement de la RD105 entre Héisingue et Saint-Louis (M6, 35,2M€, horizon A),
- la création d'une infrastructure routière de contournement de Héisingue et de Hégenheim (M14, 22M€, horizon B) ;

● 4 projets d'infrastructures de transports publics :

- le prolongement du Tram 3 de la gare de Saint-Louis vers le Technoport (ö16Ae, 8,8M€, horizon A),
- le prolongement du Tram 3 depuis le Technoport vers l'EAP (ö40, 22M€, horizon C),
- le prolongement de la ligne 11 vers le 3Land à Huningue (ö33, 55M€, horizon C),
- la création d'une ligne de tram depuis Bâle vers le 3Land (ö29, 76M€, horizon C),
- la création d'une ligne de tram entre le 3Land et la gare de Saint Louis (ö31 : 82,5M€, horizon C).

Au total, les projets situés dans la partie française de l'agglomération représentent plus de 300 M d'euros d'investissements potentiels. Tous ces projets sont candidats à l'obtention d'un cofinancement de la Confédération helvétique.

RER Trinational de Bâle

Source : Trireno - Agglobasel



RER Trinational

Le projet de RER trinational est entré au cours de l'année dans une phase active. Les sept autorités organisatrices concernées par le projet (la Région

Grand Est pour la partie française) ont signé un protocole d'accord les engageant à adhérer à une association commune le 1^{er} janvier 2018. Cette nouvelle structure constituera la

plateforme de coordination pour le projet de RER trinational et pour les projets qui lui sont liés (raccordement ferroviaire et Herzstück notamment). La CA3F, qui avait participé au montage du projet alors que celui-ci était porté par la structure AggloBasel, sera désormais en second plan derrière la Région Grand Est tout en restant directement concernée et associée au projet.

Eurodistrict Trinational de Bâle

Accompagnement de la Présidence de l'Eurodistrict Trinational de Bâle

M. Deichtmann, Vice-Président de la CA3F, a entamé en mars 2016 la seconde et dernière année de son mandat de Président de l'Eurodistrict Trinational de Bâle. Le service des Affaires transfrontalières a assuré l'accompagnement technique et administratif de cette présidence en assistant M. Deichtmann lors des réunions mensuelles avec le directeur de l'ETB, en préparant les dossiers du Comité Technique de Coordination, des comités français de préparation, du Comité Directeur de l'ETB, et des Bureaux. L'objectif poursuivi dans le cadre de ce travail d'accompagnement était de répondre aux objectifs définis par le Président au début de son mandat : la proximité et la mobilité.

Société civile

Fonds de rencontre :

L'année 2016 a été la première année de fonctionnement du fonds de rencontre.



Rencontre énergie à Lörrach le 4 octobre 2016

Une dizaine de projets ont été cofinancés pour près de 50 000 € d'aides versées. La CA3F a notamment été bénéficiaire d'une aide de 5 000 € pour l'organisation d'une manifestation autour de l'Euro 2016 de football.

Fonds microprojet :

Le nouveau fonds microprojet a été mis en place au cours de l'année 2016 pour une durée de 3 ans. L'enveloppe destinée à soutenir des projets de rencontres entre citoyens des trois pays de plus grande envergure que ceux soutenus par le fonds de rencontre contient 165 000 €. Les projets peuvent bénéficier d'une aide financière qui peut atteindre 40 000 € sans dépasser 50 % du montant du projet. Un poste de chargé de mission supplémentaire (60 % équivalent temps plein) a été créé au sein de l'administration ETB pour accompagner les porteurs de projet candidats à ce fonds et au fonds de rencontre.

Management de la mobilité

L'étude de faisabilité pour la mise en place d'un portail de mobilité (plateforme

numérique connectée centralisant les informations multimodales de mobilité) a été achevée au cours de l'année 2016. La décision pour la mise en place de cet outil devrait intervenir dans le courant de l'année 2017 suite au positionnement d'acteurs partenaires dans le champ du management de la mobilité (notamment Postauto, opérateur suisse, NVBW, opérateur allemand et ViaAlsace, opérateur français).

Energie

La présidence allemande avait souhaité faire entrer la question de l'énergie dans le champ des préoccupations de l'ETB. Pour donner suite à cet élan, deux rencontres sur la thématique de l'énergie (économies d'énergie, production d'énergie renouvelable, etc.) ont été organisées par l'ETB sous l'impulsion de la présidence française au cours de l'année 2016 (le 4 octobre à Lörrach en Allemagne et le 17 novembre à Efringen Kirchen en Allemagne). La première a eu pour objectif un partage d'expérience autour de la procédure Cit'ergie (EEA),

la seconde avait pour thématique la réduction des consommations d'énergie dans les petites collectivités (moins de 8 000 habitants).

Le projet 3Land

Le projet 3Land est une démarche d'urbanisme commune entre les territoires français (Huningue), allemand (Weil-am-Rhein) et suisse (Bâle Ville) portant notamment sur les secteurs industriels et portuaires en cours de reconversion. Un masterplan a été défini et il a montré l'ampleur du potentiel d'aménagement de ce site (80 ha de foncier mobilisable). Pour poursuivre la réflexion sur ce secteur, il a été convenu, à la suite de ce masterplan, de définir dans le cadre d'une convention de planification, un budget d'étude permettant de réaliser des études complémentaires nécessaires. L'année 2016 a été consacrée au lancement des études prévues par la convention trinationale de planification. Ces études se sont poursuivies autour de deux axes : la clarification des enjeux de mobilité d'une part et l'aménagement des espaces libres d'autre part. Sur le premier point, une vaste étude de mobilité a été confiée à un bureau d'études suisse (Kontextplan). Elle doit permettre de définir un concept de mobilité pour le 3Land, d'exposer les enjeux liés à l'accessibilité à ce secteur et proposer des solutions pour y répondre. Enfin, elle doit permettre de justifier ou non la nécessité de réaliser un pont entre la France et la Suisse sur ce secteur.

Sur le second point, deux grandes démarches ont été lancées. Tout d'abord, un catalogue de critères a été réalisé. Il vise à assurer la poursuite d'une démarche qualitative dans la production immobilière en proposant aux porteurs de projets des critères de qualité leur permettant d'accéder à un label 3Land. Par ailleurs, une étude pour l'aménagement des espaces libres a été entreprise. Elle vise à identifier les espaces libres (espaces publics urbains et espaces paysagers et naturels) à conserver, valoriser ou créer.

La Conférence Métropolitaine de Bâle

La réunion annuelle de la Conférence Métropolitaine de Bâle a eu lieu le 25 novembre 2016 à Bâle. Elle a eu pour objet la présentation des résultats de la négociation entre la Suisse et l'Union européenne pour la mise en place de l'initiative contre l'immigration de masse. Les coopérations de formation et de recherche au sein de la Suisse du nord-ouest, notamment entre les universités de Bâle et de Zurich, ont été présentées.

Pendlerfonds

Le service U2AT représente la partie française de l'agglomération au conseil trinational du Pendlerfonds. En 2016, un nouveau cofinancement a été obtenu pour un projet situé dans la partie française de l'agglomération : 142 230 CHF pour l'extension et le réaménagement du parking relais de la gare de Bartenheim.



DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Le service Développement économique a lancé en 2016 plusieurs actions permettant de renforcer l'attractivité économique de la nouvelle agglomération.

Des missions d'études menées à bien

Il a notamment participé avec le PETR au lancement de deux missions :

- **une mission d'étude et d'évaluation des zones d'activités et des réserves foncières à vocation économique du territoire du PETR du Pays de Saint-Louis et des Trois Frontières** qui a permis d'aboutir à l'établissement d'une analyse quantitative et qualitative du foncier économique du territoire à l'échelle de l'agglomération. Cette étude a été menée en prévision de la gestion globale et cohérente de l'ensemble des zones d'activités par la Communauté d'Agglomération au 1^{er} janvier 2017. A ce titre, un recensement des zones économiques communales transférables à l'intercommunalité a été établi à l'échelle du PETR ;
- **une mission d'étude et d'élaboration d'une stratégie d'intervention économique à l'échelle du territoire de Saint-Louis Agglomération**

au 1^{er} janvier 2017 qui permettra de connaître les caractéristiques détaillées du tissu économique, d'identifier ses atouts et ses faiblesses, d'appréhender les enjeux économiques du territoire et de déterminer la stratégie d'intervention économique de la future agglomération qui sera structurée en différents axes stratégiques dont chacun se déclinera en plan d'actions et mesures prioritaires.

Les résultats de ces deux études seront traduits en matière d'aménagement du territoire dans le SCOT (spatialisations des grands sites de développement préférentiel, conditions d'implantation au regard des conditions de desserte...). Elles seront également articulées avec les autres thématiques du SCOT. Elles permettront aux acteurs locaux d'avoir une vision prospective et concertée du développement économique du territoire.

Mission emploi-formation

Au cours de l'année, un chargé de mission emploi-formation a été recruté. Son rôle consiste à mettre en œuvre la compétence statutaire « emploi » de la CA3F. A ce titre, le chargé de mission a mené à bien différentes actions.

Diagnostic territorial

Afin de bien connaître son territoire, la mission emploi de l'U2AT a réalisé un diagnostic territorial de l'agglomération

de Saint-Louis. Le diagnostic territorial porte sur les structures économiques, les filières structurantes du territoire, le marché du travail, la création d'entreprises et les bénéficiaires des minimas sociaux dans les Trois Frontières. Le caractère transfrontalier fait bien évidemment partie intégrante du diagnostic territorial : les marchés du travail en Suisse et en Allemagne sont analysés en lien avec l'évolution du nombre des frontaliers dans les cantons du nord-ouest de la Suisse. Grâce au diagnostic territorial, la mission emploi est en capacité d'avoir une connaissance fine de son territoire, de ses caractéristiques et de ses problématiques.

Le diagnostic territorial a été finalisé en septembre 2016 et présenté et débattu en réunion de Bureau (novembre) ainsi qu'en Commission développement économique (décembre).

Au cours de ce travail, la mission emploi a pu identifier et collecter les sources statistiques utiles pour décrire le marché du travail (économie, chômage) du territoire.

Emploi frontalier

Les interactions sont nombreuses et réelles sur le marché du travail trinational : cela invite à concevoir ce marché comme unique et non pas comme la conjonction de trois marchés du travail. Il est donc nécessaire de bien connaître la situation économique de nos voisins suisses et allemands. Pour ce faire, la mission emploi de l'U2AT

collecte l'ensemble des informations (articles de presse, statistiques, rapports-études) permettant de qualifier le marché du travail frontalier. L'évolution du nombre de salariés français travaillant dans le nord-ouest de la Suisse est suivie avec une attention particulière. De plus, la mission emploi de l'U2AT s'est rapprochée des acteurs de l'emploi (l'AWA de Bâle Ville et l'Arbeitsagentur de Lörrach, EURES) ainsi que des entreprises suisses et allemandes : depuis lors, des échanges réguliers permettent d'affiner l'analyse qualitative de la situation économique du marché du travail transfrontalier (quels sont les secteurs qui recrutent, les métiers en tension, etc.). Cette mise en réseau permet d'obtenir des informations régulières sur le marché du travail en Suisse et en Allemagne.

Fort de sa connaissance du marché du travail transfrontalier, la mission emploi de l'U2AT a été sollicitée par la faculté de chimie de Strasbourg pour présenter le marché du travail en Suisse, les métiers qui recrutent et donner des conseils pour une bonne candidature (novembre).

Secteur de l'aéronautique

Malgré la présence de l'EuroAirport qui emploie 6 300 salariés, il n'existe pas de centre de compétences dédié aux métiers de l'aéronautique. Ce constat est d'autant plus marqué qu'en Alsace, la filière aéronautique représente plus de 300 entreprises et 9 000 emplois (selon AéroAlsace).

La problématique de la formation ne touche pas uniquement les emplois de l'industrie aéronautique (aménagement, maintenance). C'est globalement la filière aéroportuaire qui est concernée. La mission emploi a donc engagé une réflexion (en cours) sur l'opportunité d'ouvrir un centre de compétences aéronautiques qui permette de proposer des formations qui correspondent aux besoins exprimés par les entreprises locales.

Trinat'Emploi

La première édition du Forum Trinat'Emploi a été organisée par l'association ACTECO 3F avec le concours de la Communauté d'Agglomération des Trois Frontières et de la Ville de Saint-Louis, en partenariat avec les acteurs locaux (ADIRA, Pôle Emploi, Chambre de Commerces, Chambre de Métiers, etc.). La manifestation Trinat'Emploi, préparée au courant de l'année 2016, a été programmée **le 3 mars 2017 au Forum à Saint-Louis.**

L'objectif du Forum est de mobiliser les entreprises locales, mais également suisses et allemandes, afin de proposer des offres d'emplois et permettre une rencontre directe entre les candidats et les DRH. Les questions relatives à l'évolution de la vie professionnelle y sont également abordées grâce à la présence d'organismes de formation et des CFA et lycées qui proposent des places d'apprentissage aux jeunes et renseignent sur les formations initiales.

La mission emploi a activement participé aux réunions préparatoires afin d'organiser et de préparer au mieux Trinat'Emploi.

Salon des Métiers

Un salon des métiers est également prévu dans le cadre de Trinat'Emploi afin de permettre aux collégiens de troisième des collèges Forlen, Schickelé (Saint-Louis), Trois-Pays (Hégenheim), Dolto (Sierentz) et Nerval (Village-Neuf) de découvrir les métiers grâce à une rencontre avec des professionnels.

La mission emploi a engagé un important travail de conception et d'organisation de ce salon des métiers en partenariat avec les collèges, le lycée Jean-Mermoz, le CIO de Saint-Louis et l'Orientoscope.

Politique de la ville

En 2015, la Ville de Saint-Louis a signé un contrat de ville pour le quartier de la gare. Ce contrat contient un volet emploi et formation auquel la mission Emploi est associée. L'enjeu de la politique de la ville est de contribuer à réduire les inégalités urbaines et sociales observées dans les quartiers fragiles : la mission emploi suivra le développement et la mise en œuvre des actions initiées dans le cadre du volet emploi. Il s'agira de susciter et développer des actions dans le champ de l'insertion professionnelle des publics les plus éloignés.

Recensement des salles de formation

Lancé en 2016, le plan « **500 000 formations supplémentaires** » prévoit

la formation d'un million de demandeurs d'emploi dans l'année. Dans ce contexte, le territoire fait face à une demande accrue de locaux pouvant accueillir des organismes de formation qui interviennent sur le territoire de la Communauté d'Agglomération des Trois Frontières. De nombreuses demandes restent encore sans solution.

La mission emploi a donc engagé un travail afin de recenser les espaces susceptibles d'accueillir des actions de formations sur l'agglomération de Saint-Louis. Ce travail permet de présenter les caractéristiques des salles (capacité d'accueil, internet, parking, etc.), les tarifs de location ainsi que la personne à contacter.

Pour renforcer son action dans le domaine économique, la Communauté d'Agglomération apporte sa contribution à plusieurs acteurs de la création d'entreprises et de l'emploi tels que : ACTECO 3F - PFIL Sud Alsace Initiatives - ACIFE - Mission Locale Sundgau 3 Frontières - Pépinière d'entreprises de Schlierbach.

D'autre part, compte tenu de l'importance stratégique du port de Huningue pour le territoire, elle a décidé d'adhérer au Syndicat Mixte pour la gestion des ports du Sud Alsace en voie de constitution avec la CCI, VNF, la Région Grand Est, m2A et la Communauté de Communes Porte de France Rhin Sud.



PATRIMOINE

LES MOYENS MIS EN ŒUVRE

- 12 agents (chef de service, secrétaire, technicien bâtiment, technicienne voirie, animatrice hygiène et sécurité, coordonnateur et agents de maintenance du patrimoine, agents d'entretien des locaux).
- 4 emplois saisonniers pendant la période estivale.

LES MISSIONS

- Maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et gestion du patrimoine bâti et des infrastructures.
- Participation au Plan Climat de l'EPCI par la mise en œuvre de programmes d'optimisation structurelle et fonctionnelle du patrimoine bâti et des infrastructures.
- Pour la compétence « Réseaux secs des voiries » et en relation avec notre SIG, traitement des informations relatives au guichet unique INERIS dans le cadre des DT (déclarations de travaux) et des DICT (déclarations d'Intention de commencement des travaux).

Un budget de 8,6 millions en 2016

Section d'investissement (RAR + BP + BS)	4 846 630 € (Opérations couvrant parfois plusieurs exercices)
Section de fonctionnement (BP + BS)	3 826 900 €
Total	8 673 530 €



Bâtiments

Complexe sportif à Village-Neuf :
gestion opérationnelle de la construction et de la mise en service de la salle multisports pour le service des Sports.

Immeuble Le Reflet à Saint-Louis :
gestion opérationnelle de la rénovation des locaux du 4^e étage Sud pour y installer le service Droit des Sols.

EHPAD / La Maison du Lertzbach à Saint-Louis :

rénovation de l'étanchéité de la toiture du bâtiment central et sécurisation des accès de cette toiture.

Port de plaisance à Kembs :

rénovation du piano des cuisines du restaurant La Péniche et mise en conformité PMR des toilettes du Nautic Club.

RAM à Huningue :

rénovation de locaux dans le Musée de Huningue pour y installer une nouvelle antenne du RAM.

Palmrain à Village-Neuf :

création de l'espace en mémoire de André-Paul WEBER.



Centre technique à Village-Neuf :

gestion opérationnelle de la construction et de la mise en service d'un local de stockage des bacs, d'un garage pour abriter les poids lourds, et d'une plateforme de stockage des bennes pour le service des Déchets ménagers.

- Mise en conformité de l'accessibilité PMR des bâtiments de la CA3F.
- Prévention des risques professionnels. Voir chapitre « Ressources Humaines ».
- Assistance technique au service Transports pour la mise en conformité de l'accessibilité PMR des quais de bus.
- Astreinte technique 24/24h.
- Viabilité hivernale des voiries et parkings de la CA3F.
- Traitement des relevés des points de comptage et des factures d'énergies des sites exploités.
- Traitement des charges locatives des locaux loués et des logements de service.
- Assistance technique à l'ensemble des services par diverses actions de maîtrise d'oeuvre, de suivi d'opérations et d'interventions de maintenance.
- Participation aux commissions de la CA3F : Habitat, Politique de la Ville et Patrimoine ; Infrastructures ; Accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Voiries et réseaux divers

Plateforme multimodale de Bartenheim :

extension et réaménagement du parking voitures et de l'abri à vélos.





LES DOMAINES D'INTERVENTION

Patrimoine bâti (30 948 m²)

- Locaux du Siège et du Reflet à Saint-Louis
- Locaux du RAM à Huningue
- EHPAD Maison du Lertzbach à Saint-Louis
- Immeuble situé à l'entrée de la rue Saint-Damien à Saint-Louis (Maison du Tram)
- Médecine du Travail - Immeuble de la rue de la Paix à Saint-Louis
- Centre de secours principal des Trois Frontières à Saint-Louis (Amphithéâtre)
- Pépinière d'entreprises à Saint-Louis
- Maison de Haute-Alsace à Village-Neuf
- Poste de transformation CA3F et logements du complexe sportif à Village-Neuf
- Bâtiments du Palmrain à Village-Neuf
- Port de Plaisance à Kembs
- Centre technique du Patrimoine à Village-Neuf
- Locaux et équipements du centre technique des Déchets ménagers et des déchetteries.

Infrastructures routières et réseaux secs

(19 km de voiries équipées de mobilier, d'éclairage public, de feux tricolores et d'espaces verts)

- VRD et parking du Pôle Santé à Saint-Louis
- Boulevard de l'Europe à Saint-Louis/Héisingue
- Rue Alexandre Freund à Saint-Louis.
- Boulevard d'Alsace à Huningue/Village-Neuf.

Complexe sportif à Village-Neuf :
rénovation du parking du Cosec et de la salle multisports.



Boulevard d'Alsace et ancienne route EDF entre Village-Neuf et Kembs :
rénovation de la signalisation horizontale.

Centre principal de secours des Trois Frontières à Saint-Louis :
création d'une plateforme de stationnement pour les conseils communautaires.

Palmrain à Village-Neuf :
installation du marché hebdomadaire et création d'une alimentation électrique pour celui-ci.

Garage à camions des déchets ménagers :
pose d'un nouveau réseau gaz pour alimenter cet équipement.

Tram 3 :
suivi opérationnel des travaux réalisés sur les emprises des voiries et ZA de la Communauté d'Agglomération (boulevard de l'Europe, ZI de la rue Freund et parvis ouest de la gare).

Réseau de transports urbain Distribus :
suivi opérationnel de la mise en conformité PMR des quais et des arrêts de bus.

Zones d'activités

ZA de Héisingue :
participation aux réunions, études et travaux préparatoires pour les projets de dévoiement du Liesbach, de construction d'une déchetterie et de sa voie de desserte, en concertation avec

les agriculteurs, les concessionnaires, les communes de Héisingue et Blotzheim, le Département et l'EuroAirport.

Pistes cyclables

Piste cyclable du canal de Huningue :
rénovation de la bande de roulement, fourniture et mise en place de mobilier de la piste cyclable du canal de Huningue sur la section comprise entre la RD 105 à Village-Neuf et la maison éclusière à Saint-Louis.

Piste cyclable « Au Fil du Rhin » :
création d'un escalier sur la berge du grand canal d'Alsace et création de deux aires de repos sur la berge du canal de drainage.



Voie verte entre Huningue et Bâle :
ouverture partielle au public de la liaison cyclable entre Huningue et Bâle le long des berges du Rhin.

Mise en conformité PMR du patrimoine bâti et des espaces publics de la CA3F

Poursuite de la campagne de mise en conformité pour divers établissements et VRD.

Maison du Lertzbach :
prolongation de la main courante de l'escalier au niveau des paliers intermédiaires et mise en conformité de l'éclairage de l'escalier.

Maison de Haute-Alsace :

dépose d'urinoirs et mise en conformité de l'éclairage de l'escalier.

Port de plaisance de Kembs :

baisse d'un urinoir et mise en conformité de l'éclairage de l'escalier de la capitainerie.

COSEC :

mise en conformité de l'escalier métallique accédant aux gradins, mise en conformité de l'escalier du plateau sportif, création de 2 places de parking PMR et mise en conformité de la traversée piétonne vers le collège (travaux effectués lors de la couverture du plateau sportif).

Piscine couverte :

mise en conformité de 2 vestiaires collectifs et changement des paumelles permettant la fermeture automatique de portes des sanitaires et vestiaires PMR.

Centre nautique :

pose de bandes d'éveil à la vigilance sur les parties vitrées (entrée et sortie), baisse d'urinoirs et pose de miroirs, mise en conformité d'1 vestiaire collectif et de 2 vestiaires individuels, pose de poignées de tirage sur les portes des sanitaires et vestiaires PMR.

Centre de secours :

mise en conformité de l'escalier de l'amphithéâtre et de l'estrade.

- ZI de la rue du Rhin à Huningue
- ZI de la rue du Rhône à Village-Neuf
- Ancienne route EDF entre Village-Neuf et Kembs
- VRD de plateforme du Palmrain à Village-Neuf
- VRD du collège Gérard-de-Nerval et du complexe sportif à Village-Neuf
- Parking ouest de la gare de Saint-Louis
- Parking de la plateforme plurimodale de la gare de Bartenheim
- Parkings et zones d'intérêt communautaire (ZI, ZA...) de la CA3F.

Pistes cyclables

(36 km de bandes de roulement complétées par des ouvrages, des parkings, du mobilier, de l'éclairage public et des espaces verts)

- Piste cyclable du canal de Huningue (Au Fil de l'Eau, entre Huningue et le bief de Niffer)
- Piste cyclable du canal de drainage (Au Fil du Rhin, entre Village-Neuf et Kembs)
- Piste de l'île du Rhin et la passerelle du barrage de Kembs/Village-Neuf/Märkt
- Piste cyclable de la rue Henner (entre Village-Neuf et Saint-Louis)
- Une section de piste cyclable à Huningue (entre le quai du Maroc et la rue du Jura)
- Une section de piste cyclable entre Blotzheim et Bartenheim
- Voie Verte entre Huningue et Bâle située sur la berge ouest du Rhin
- Passerelle des Trois Pays entre Huningue et Weil-am-Rhein



TRANSPORTS

LES MOYENS MIS EN OEUVRE

Le service Transports dispose d'un poste d'ingénieur et partage un poste de secrétaire avec le service Aménagement.

Il bénéficie :

- d'une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) assurée par la société Transdev ;
- d'une assistance à maîtrise d'ouvrage confiée au groupement Transamo-Euryal pour le projet d'extension du tramway 3.

LES ÉVOLUTIONS DU RÉSEAU DISTRIBUS EN 2016

Les 30 ans de la ligne 604

C'est en 1986 qu'a été créée la ligne 604, ligne transfrontalière partant de la Cité du Rail à Saint-Louis pour aller jusqu'à l'arrêt Schifflände à Bâle.

Aujourd'hui, cette ligne de 10 km nécessite 5 véhicules pour 13 conducteurs. Elle comporte 25 arrêts (20 du côté français et 5 du côté suisse), avec une fréquence toutes les 15 minutes du lundi au samedi, toutes les heures en soirée, le dimanche et les jours fériés. En 2016, elle a transporté 1,3 million de voyageurs, contre 1,275 million en 2015.

Mise en place d'un 5^{ème} véhicule sur la ligne 604

En 2016, un avenant (avenant n°3) à la convention de DSP du réseau Distribus a été signé. Cet avenant a permis la prise en compte dans les charges d'exploitation du réseau des coûts du 5^{ème} véhicule en service sur la ligne 604 (coût conducteur et amortissement du matériel). En effet, le développement du trafic de la ligne 604 a nécessité l'introduction d'un 5^e véhicule afin de garantir le cadencement et la qualité du service. Les coûts liés à ce 5^e véhicule étaient

jusqu'à présent réglés en plus de la contribution forfaitaire. Afin de simplifier la facturation et le suivi financier, ces coûts sont intégrés dans les charges d'exploitation du réseau Distribus.

L'évolution du parc automobile

2 autobus Mercedes CITARO Euro VI sont rentrés en exploitation en 2016. Le premier est entré en avril et a été affecté à la ligne 2 (Buschwiller-Saint-Louis-Village-Neuf). Le second est entré en juillet et a été affecté à la ligne 11 (gare SNCF-EuroAirport). Avec ces deux véhicules supplémentaires, Distribus possède, au 31/12/2016, 7 autobus conformes à la norme anti-pollution Euro VI, 3 portes, d'une capacité de 108 places, et au cahier des charges strictement identique à ceux déjà en exploitation.

1 minicar MERCEDES Sprinter 9 places Euro 6 vient en remplacement d'un autre minicar. Il est destiné essentiellement au transport à la demande.

Enfin, en janvier 2016, un véhicule pour la relève des conducteurs est entré en exploitation pour remplacer une ancienne Peugeot 107 de 2010. Il s'agit d'une Peugeot 108 dont la motorisation répond à la norme Euro VI.

Les évènements de l'année

A l'image des années précédentes, l'année 2016 a été rythmée par des évènements marquant la vie de la cité auxquels

Distribus est associé :

- la Nuit des Musées (22 janvier),
- le carnaval de Bâle (du 15 au 17 février),
- l'opération « Billet Bleu » (du 15 mai au 4 septembre),
- le feu d'artifice pour la fête nationale suisse (31 juillet),
- la journée du transport public (samedi 19 septembre),
- le forum de la Mobilité de la Ville de Saint-Louis (mercredi 16 septembre).

Des recettes partagées

La convention d'exploitation du réseau Distribus prévoit un partage des recettes commerciales lorsque celles-ci dépassent le montant d'engagement de Métrocars (part CA3F : 40% ; part Métrocars : 60%). En 2016, le seuil d'engagement sur les recettes commerciales de Métrocars a été dépassé, activant le principe de partage. Le reversement de recettes à la CA3F se monte à 130 484 €HT.

Un service de qualité

Depuis 2012, les contrôles qualité sont assortis d'un objectif de conformité pour chaque critère mesuré. Cet objectif est revalorisé chaque année. Les cinq critères suivants sont mesurés :

Critères	Objectif 2016	Qualité mesurée			
		1 ^e trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e Trimestre
Info. des voyageurs	96 %	96,63 %	96,2 %	97,5 %	90 %
Accueil	99 %	76,08 %	99,44 %	88,33 %	88,89 %
Ponctualité	79 %	60,77 %	62,64 %	71,32 %	67,2 %
Propreté	97 %	99,6 %	99,68 %	99,35 %	99,76 %
Disponibilité des équipements	95,5 %	100 %	100 %	96,67 %	100 %

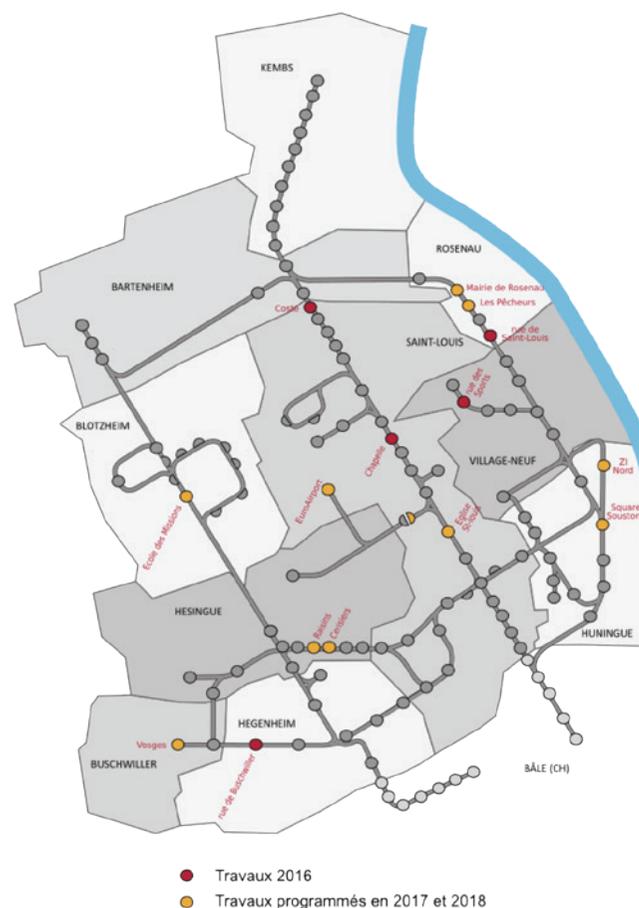
Les mesures de qualité 2016 ont généré une prime d'intéressement pour Métrocars de 10 300 €HT, soit 11 330 €TTC.

Les grands chiffres de l'activité de 2016 (en euros hors taxe)

- 1 214 365 km effectués.
- 2 540 285 voyageurs transportés.
- 3 812 898 € de charges d'exploitation.
- 1 872 700 € de recettes commerciales directes.
- 61 123 € de recettes diverses (participation d'entreprises, TPMP scolaire, publicité).
- 298 209 € de contribution de la BVB (Basler Verkehrs-Betriebe) sur les km effectués sur le sol suisse.
- 422 112 € de dotations scolaires du Conseil départemental du Haut-Rhin et de l'Etat.
- 1 816 668 € de contribution de la CA3F.

La mise en accessibilité des arrêts de bus

12 points d'arrêt (dont 2 inclus dans le chantier du Tram 3) représentant 20 quais ont été aménagés durant l'année 2016, ce qui porte le taux de réalisation de la mise en accessibilité à 88 %. Ces travaux représentent un montant de 260 000 € HT (hors aménagements de quais inclus dans les travaux du Tram 3). La carte ci-après présente l'état actuel des aménagements des arrêts réalisés par la CA3F ou par les communes dans le cadre de leurs travaux de voirie.



LES MISSIONS

- Suivi de la délégation de service public pour l'exploitation du réseau de bus Distribus.
- Mise en accessibilité des arrêts de bus dans le cadre de la loi du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.
- Relations extérieures avec les autres autorités organisatrices de transports en Alsace et les relations transfrontalières.
- Projet d'extension de la ligne 3 du tramway de Bâle jusqu'à la gare de Saint-Louis.
- Projet de construction d'un P+R à l'ouest de la gare de Saint-Louis
- Lancement d'une étude transport et mobilité à l'échelle du Pays de Saint-Louis et des Trois Frontières assurée par le Cabinet Transamo (étude commandée par le Pays de Saint-Louis Trois Frontières)



LE RÉSEAU DISTRIBUS

Délégation de service public du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2018, confiée à l'entreprise Métrocars. Les nouveautés marquantes de ce contrat :

- développement de l'offre et de l'amélioration de l'intermodalité ;
- nouvelle grille tarifaire destinée à augmenter les recettes du réseau et à fidéliser la clientèle ;
- mise en place d'un partage des recettes commerciales lorsque celles-ci dépassent le montant d'engagement de Métrocars. Le principe retenu fixe à 40 % la part de la CA3F et à 60 % celle de Métrocars ;
- baisse de 5 % de la contribution de la CA3F sur la durée de la DSP à réseau constant ;
- progression moyenne de la fréquentation de 5 % par an ;
- renouvellement de l'ensemble du parc de véhicules avec un échelonnement de l'intégration des nouveaux véhicules dans la flotte Distribus ;
- ouverture d'une agence commerciale au centre-ville et projet de construction d'un nouveau dépôt ;
- démarche qualité avec des objectifs actualisés chaque année assortis d'un intéressement ou d'une pénalité.

LES RELATIONS EXTÉRIEURES POUR FAVORISER LA MOBILITÉ

Relations avec les autres autorités organisatrices de transport d'Alsace

Sous le pilotage de la Région Alsace, la CA3F participe, avec les autres autorités organisatrices de transports d'Alsace, à plusieurs actions pour promouvoir l'usage des transports collectifs, la mobilité combinant plusieurs modes de transports et la diffusion de l'information multimodale.

En 2016, ce travail de coopération s'est essentiellement centré sur le développement des fonctionnalités du calculateur d'itinéraires vialsace (www.vialsace.eu). Ainsi, la prise en compte du covoiturage a été rendue opérationnelle dans les propositions d'itinéraires multimodaux. Les travaux autour de l'intégration des données en temps réel pour le calcul des itinéraires ont fortement progressé mais n'ont pas permis d'aboutir en 2016. Cette prise en compte du temps réel sera opérationnelle en 2017 dans les réseaux où ces données sont disponibles. Distribus fait partie des premiers réseaux alsaciens à offrir ces données en temps réel grâce au système d'aide à l'exploitation et à l'information des voyageurs déployé en 2015.

Relations transfrontalières

L'année 2016 a été marquée par un intense travail d'élaboration des documents contractuels devant permettre l'exploitation du tramway bâlois sur le sol français : convention de financement et de prestations avec le Canton de Bâle-Ville, convention d'exploitation du Tram 3 avec l'exploitant, les Basler Verkehrs-Betriebe (BVB), convention tarifaire régissant les futurs tarifs transfrontaliers et partage des recettes avec l'autorité tarifaire suisse, le Tarifverbund Nordwestschweiz (TNW).

LES TRAVAUX DU TRAM 3 ET LE PROJET DE P+R

L'année 2016 a été marquée par la poursuite et l'intensification des travaux d'infrastructures du prolongement de la ligne 3 du Tram bâlois entre la frontière et la gare de Saint-Louis, initiés le 23 novembre 2015.

La fin du 1^{er} trimestre 2016 a vu l'achèvement des dévoiements de réseaux, débutés un an auparavant. Les travaux de voirie et d'infrastructure ont été marqués symboliquement, le 26 mai 2016, par l'exécution de la 1^{ère} soudure, à répéter 643 fois le long des 11 500 mètres de rails devant être posés sur le sol français.

Parallèlement aux travaux d'infrastructure du tramway, 2016 a également vu, le 7 novembre, le lancement des travaux de construction des 740 places du parking relais de la gare de Saint-Louis.

Une concertation pour l'extension de la ligne 3 vers l'EuroAirport

Le 25 mai 2016, la CA3F, autorité organisatrice des transports sur le périmètre des transports urbains, a décidé, sur la base de l'analyse de faisabilité lancée en 2014, de poursuivre les études portant sur l'extension de la ligne 3 vers l'EuroAirport. Pour cela, elle a décidé de pérenniser le dialogue mis en place entre élus, techniciens, habitants et acteurs économiques à l'occasion de la réalisation du tronçon de la ligne 3 entre Bourgfelden et la gare en faisant place à la concertation. Elle a ainsi mis en place :

- une exposition permanente à la Maison du Tram, où un registre a été mis à la disposition du public du 8 août au 30 septembre 2016 ;
- un site internet dédié au projet : www.extensiontram3.fr pour pouvoir déposer des remarques sur un formulaire ;
- un n° de téléphone du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Le projet se déroulera en deux phases :

- phase 1 : la desserte du pôle de croissance Euro3Lys depuis la gare de Saint-Louis, desservie par la ligne 3 du tramway à partir du 10 décembre 2017. En quelques chiffres : 600 ml depuis la gare de Saint-Louis, 1 nouvelle station, coût des travaux : 7,5 M€, mise en service prévue fin 2021 ;
- phase 2 : la desserte de l'EuroAirport. 2000 ml d'infrastructures nouvelles supplémentaires jusqu'aux portes de l'aérogare, 3 nouvelles stations, coût des travaux : 21,9 M€, mise en service après 2021.

Les marchés attribués en 2016

Libellé du marché	Titulaire	Notification	Montant HT
Maîtrise d'œuvre P+R	SERUE/GRANDADAM	14/03/2016	
Espaces verts (extension Tram 3)	Thierry MULLER	24/10/2016	490 717
P+R lot 1 Gros œuvre	BOUYGUES	03/10/2016	6 244 000
P+R lot 2 Etanchéité - Asphalte	SMAC	03/10/2016	341 000
P+R lot 3 Serrurerie	LAUGEL et RENOUARD	24/10/2016	1 100 000
P+R lot 4 Peinture de sol			473 000
P+R lot 5 Peinture bâtiment			54 000
P+R lot 6 Signalétique extincteurs			13 000
P+R lot 7 Electricité	HUBER	03/10/2016	901 000
P+R lot 8 Fluides	STIHLE	03/10/2016	48 000
P+R lot 9 Ascenseurs	SCHINDLER	28/10/2016	88 000
P+R lot 10 VRD	TP3F	24/10/2016	410 000
P+R lot 11 Aménagements intérieurs	OLRY CLOISONS	04/10/2016	19 000
Parking provisoire Freund	TP3F	03/03/2016	196 000

DÉCHETS

LES MOYENS MIS EN OEUVRE

- 52 agents avec :
 - une cellule administrative basée au Pont du Palmrain - Bâtiment Sud - RD 105 - 68128 Village-Neuf
 - le Centre technique de Village-Neuf pour le volet opérationnel
- 10 camions de collecte
- 4 porte-caissons
- 2 remorques
- système de compaction et de traction des caissons
- 66 caissons dont 4 compacteurs
- 3 camions porte-caissons équipés d'une grue

35711 TONNES DE DÉCHETS COLLECTÉES EN 2016

Ventilation par service à la population

Type de collecte	Tonnage (tonnes)	%	Ratio (kg/an/hab)
Ordures Ménagères (compostables et non compostables) Porte-à-porte	19 392	54 %	359,1
Déchetteries Apport Volontaire	11 201	31 %	207,4
PAV pour le verre et les matériaux recyclables Apport Volontaire	4 827	14 %	89,4
Collecte du carton des artisans commerçants (A/C) Porte-à-porte	343	1 %	-
TOTAL	35 763	100 %	662,23

Collecte, transport et traitement des déchets ménagers

54 004 habitants desservis, dont 99,9 % collectés en bacs et 0,1 % en sacs, soit quelques dizaines de foyers où la collecte en bacs n'est techniquement pas possible. En 2016, 94 674 km ont été parcourus pour collecter 19 392 tonnes de déchets ménagers dont :

- 4 973 tonnes de déchets compostables,
 - 14 419 tonnes de déchets incinérables.
- La part des déchets compostables représente en moyenne 35 % du tonnage de déchets issus du tri sélectif (foyers disposant du bac vert et du bac beige). Par rapport au tonnage total d'ordures ménagères collectées, les déchets compostables représentent près de 26 %.

	Nb de conteneurs		Tonnages collectés		Evolution 2015/2016
	2015	2016	2015	2016	
Verre	81	85	1 880	1 895	+0,8 %
Matériaux recyclables	173	186	2 857	2 932	+2,6 %
TOTAL	254	271	4 737	4 827	+1,9 %

Collecte en points d'apport volontaire

En 2016, 73 611 kilomètres ont été parcourus par les 5 véhicules de collecte pour éliminer les 1 895 tonnes de verre et les 2 932 tonnes de matériaux recyclables.

	Tonnages collectés		
	2015	2016	Evolution
Déchetterie	9 803	9 642	- 2,2 %
Particuliers	9 053	8 972	- 1,5 %
Professionnels	750	670	- 10,7 %
Mini-déchetteries	314	304	- 3,2 %
Kembs	1 121	1 255	+ 12 %
TOTAL	11 238	11 201	- 0,8 %

Collecte des déchets des professionnels

Dans le cadre de la collecte des déchets d'emballages des artisans-commerçants et petites entreprises, 343 tonnes ont été collectées en 2016 auprès des 285 adhérents.

En 2016, les professionnels et les collectivités ont aussi apporté 670 tonnes de déchets dans les déchetteries, soit 6 % du tonnage total.

TRAITEMENT : LES OBJECTIFS DU GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT ATTEINTS

59,5 % des déchets sont compostés ou recyclés, alors que l'objectif fixé par la loi sur la transition énergétique de 2015 est de 55% de valorisation en 2020 et 65% en 2025.

Type de filière	Type de déchets	Tonnage (tonnes)	%	Ratio (kg/an/hab)
Incineration (Valorisation énergétique)	Ordures ménagères non compostables et DDS	14 460	40,5 %	267,8
Compostage (Valorisation matière)	Biodéchets (OM compostables et déchets verts)	6 726	19 %	124,5
Recyclage	Gravats, métaux, cartons, matériaux recyclables, textiles, verre, huiles minérales et végétales, batteries, piles, néons et lampes, déchets d'équipement électriques et électroniques, bois, encombrants, plâtre, huisseries, bacs usagés, pots horticoles, terre végétale, capsules de café	14 577	40,5 %	269
TOTAL		35 763	100 %	661,3

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Objectif loi TECV
Ordures ménagères résiduelles	13 452	13 772	13 668	13 912	14 231	14 319	
Collecte sélective (Biodéchets, matériaux recyclables, verre, papiers/cartons, bouteilles plastique)	9 586	9 689	9 332	9 707	9 567	9 800	
Ordures ménagères assimilées= OMR +CS	23 038	23 461	23 000	23 619	23 798	24 119	
Déchets ménagers et assimilés (DMA) =							
OMR + CS+ Déchetteries (hors déchets pro & gravats)	29 773	30 389	30 089	30 570	30 714	31 515	
Nombre d'habitants (population INSEE au 1er janv.)	51 224	51 640	52 456	53 192	53 666	54 004	
Ratio en kg/hab/an	581,2	588,5	573,6	574,7	572,3	583,6	556*

* loi de transition énergétique pour une croissance verte du 15 août 2015 : -10% DMA (hors gravats et déchets des professionnels) à l'horizon 2020 par rapport à 2010.

Collecte dans les déchetteries

En 2016, 105 034 km ont été parcourus pour éliminer les 11 149 tonnes de déchets collectées dans les déchetteries.

LES MISSIONS

Missions assurées en régie

- Collecte des ordures ménagères
- Gestion des déchetteries et transport des matériaux vers les filières d'élimination
- Collecte des points d'apport volontaire
- Information des habitants (guide du tri, calendrier de rattrapages des collectes)
- Actions de sensibilisation au tri des déchets
- Elaboration et mise en œuvre du Programme local de prévention des déchets (PLP).

Missions externalisées

Prestataires privés choisis par voie de marchés publics pour le transfert et le transport des déchets ménagers vers les centres de traitement (usine d'incinération de Sausheim pour les déchets incinérables et le centre de compostage d'Aspach-le-Haut pour les déchets compostables).

L'ORGANISATION DU SERVICE

Collecte des déchets ménagers

- Pour les 63 % de foyers participant au tri sélectif : 1 collecte par semaine pour le bac beige (ordures ménagères résiduelles) et 1 collecte par semaine pour le bac vert (déchets compostables : déchets alimentaires et de jardin)
- Pour les 37 % de foyers qui ne participent pas au tri sélectif : 2 collectes par semaine du bac beige (centres-villes et grands ensembles collectifs).
- 30 tournées par semaine.

Collecte en points d'apport volontaire

- 65 points d'apport volontaire répartis dans les communes
- 271 conteneurs pour la récupération du verre, des matériaux recyclables : bouteilles plastique et papiers/cartons, les emballages en acier et en aluminium.
- Collecte de 1 à 2 fois par semaine.

Matériaux triés et filières de tri

Tri	Famille de tri	Numéro marché	Filières	Prestataire	Mode de Traitement	Tonnages 2016	Ratio en kg/hab/an
		A	OM	SIVOM Mulhouse	Incinération	14 419	267
		B	Biodéchets	SM4	Compostage	4 973	92
						19 392	
1	1	1	Encombrants	SITA ALSACE	Recyclage	2 847	52,7
2	2	2	Gravats	ROELLINGER	Recyclage	3 135	58
3	3	3	Déchets verts	ROELLINGER	Compostage	1 753	32,5
4	4	4	Bois	ROELLINGER	Recyclage	2 104	39
5	5	5	Matériaux recyclables	SCHROLL Pfastatt	Recyclage	2 932	54,3
6	6	6	Verre	SITA ALSACE	Recyclage	1 895	35,1
7	7		DDS - pâteux	ALSADIS Cernay	Traitement spéc.	32	0,6
	8		DDS - indéterminés	ALSADIS Cernay	Traitement spéc.	9	0,2
8	9		Huiles végétales	TREDI Hombourg	Recyclage	11,7	0,22
			Cartons des commerçants	SCHROLL Pfastatt	Recyclage	343	-
9	10		Ferraille	ALSAREC	Recyclage	485	9
10	11		Métaux non ferreux	ALSAREC	Recyclage	30	0,5
11	12		Huiles moteur	CHIMIREC EST	Recyclage	13,37	0,2
12	13		Textiles	LE RELAIS	Réemploi	36,4	0,7
13	14		Piles	ECO-PHU	Recyclage	4,6	0,09
14	15		DEEE (GEM froid)	ECO-SYSTEMES	Recyclage	80,6	1,5
	16		DEEE (GEM hors froid)	ECO-SYSTEMES	Recyclage	143,7	2,7
	17		DEEE (PAM)	ECO-SYSTEMES	Recyclage	169,3	3,1
	18		DEEE (Ecrans+tubes)	ECO-SYSTEMES	Recyclage	80	1,5
15	19		Néons/Lampes	RECYLUM (Valderec)	Recyclage	1,06	0,0
16	20		Batteries	ALSAREC	Recyclage	17,8	0,33
17	21		Cartouches d'encre	-----			0,0
18	22		Plâtre	SCHROLL Pfastatt	Recyclage	195,6	3,62
19	23		Huisseries	SCHROLL Pfastatt	Recyclage	42,8*	
20	24		Bacs usagés	SCHROLL Pfastatt	Recyclage	6,06*	
21	25		Pots horticoles	SCHROLL Pfastatt		1,35*	
22	26		Terre végétale	SCHROLL Pfastatt	Compostage	1,05*	
23	27		Capsules de café	SCHROLL Pfastatt		0,3*	
			TOTAL			35 420	655,9

* Filières mises en place en juillet 2016

RÉDUIRE LA PRODUCTION DE DÉCHETS

Le Programme Local de Prévention (PLP)

Ce programme, adopté fin 2015, a pour objectif une réduction de 7% des quantités de déchets ménagers et assimilés d'ici 2020, soit une réduction par habitant de 40 kg en seulement 5 ans.

Il s'articule autour de 4 thématiques :

- l'éco-exemplarité,
- la sensibilisation du public,
- la gestion des biodéchets,
- le réemploi.

Chaque thématique englobe plusieurs actions qui devront permettre de réduire les déchets produits sur le territoire (ex : promotion du compostage à domicile, réduction des consommables dans les services, sensibilisation des scolaires, promotion du réemploi). Ces actions seront mise en œuvre progressivement sur le territoire selon un planning d'action défini sur 5 ans. Le PLP fera l'objet d'un bilan annuel afin d'évaluer son impact sur l'évolution des quantités de déchets produits.

Bilan des actions de prévention menées en 2016

L'année 2016 marque la première année de mise en œuvre du programme local de prévention (PLP) des déchets ménagers et assimilés (DMA) de la Communauté d'Agglomération des Trois Frontières adopté fin 2015.

Elle a notamment permis de relancer l'opération de promotion du compostage à domicile avec la baisse des tarifs des composteurs et lombricomposteurs et avec la mise en place d'ateliers pratiques sur le compostage animés par un maître composteur.

Elle a aussi vu la diffusion d'autocollants STOP PUB dans l'ensemble des mairies du territoire et la désignation d'un binôme élu/agent référent dans chaque commune. D'autres actions ont vu le jour et devront être développées en 2017.

Axe 1 : actions éco-exemplaire des collectivités

- Achat de vaisselle réutilisable en remplacement des gobelets plastique dans la salle de réunion et les bureaux de la Direction.
- Désignation d'un binôme élu/agent référent dans chaque commune et première réunion de présentation des actions du PLP
- Test sur le lombricompostage des restes de repas au sein du service Déchets ménagers (partie administrative et centre technique).

Axe 2 : sensibilisation des publics

- Sensibilisation au sein des établissements scolaires grâce à une animation sur la réduction des déchets pour les élèves du CP au CM2. Grâce à cette animation, 46 classes soit 1 063 élèves ont été sensibilisés aux enjeux de la réduction des déchets.
- Acquisition du jeu STOP DECHETS destiné à sensibiliser les enfants lors d'activités périscolaires.
- Animations dans 5 périscolaires/multi-accueil du territoire qui ont permis de sensibiliser 70 enfants et 11 parents aux enjeux du gaspillage alimentaire.
- Stand sur les déchets dangereux à la déchetterie de Village-Neuf le samedi 7 mai 2016 qui a permis de sensibiliser une dizaine de personnes directement sur le stand aux risques des déchets dangereux et aux alternatives. Un guide de 4 pages intitulé « Halte aux déchets dangereux » a également été distribué à une cinquantaine de personnes et deux articles sont parus dans la presse locale.
- Diffusion d'autocollants STOP PUB dans les 10 mairies du territoire avec parution d'un article dans les journaux municipaux. Au total, 2 230 autocollants ont été distribués au courant de l'année.
- Travail sur la refonte du site internet avec l'intégration d'un volet « réduction des déchets ».

L'ORGANISATION DU SERVICE

Collecte en déchetteries

- Déchetterie intercommunale de Village-Neuf : 23 filières de tri principales (avec un tri sur 27 familles) :
 - encombrants
 - gravats
 - déchets verts
 - bois
 - matériaux recyclables (papier, bouteilles plastique, acier et aluminium, carton)
 - verre
 - déchets dangereux spécifiques (résidus pâteux et résidus indéterminés) - DDS
 - huile de cuisine
 - ferraille
 - métaux-non ferreux
 - huile de vidange
 - textiles
 - piles
 - déchets d'équipements électriques et électroniques - DEEE
 - néons et lampes
 - batteries
 - cartouches d'encre
 - plâtre
 - bouchons en liège
 - bouchons en plastique
 - huisseries
 - housses et films polyéthylène
 - pots horticoles
 - terre végétale
 - capsules de café
 - bacs usagés



Collecte en déchetteries (suite)

L'amiante n'est plus accepté en raison des évolutions réglementaires. Accès gratuit pour les habitants de l'intercommunalité, payant pour les professionnels et les collectivités (en fonction de la nature et de la quantité de déchets). Paiement au forfait (établi selon la catégorie de déchets) pour les professionnels domiciliés hors de l'EPCI pour un chantier effectué dans une commune membre.

- Réseau de mini-déchetteries à Kembs, Bartenheim (gérée par la Communauté de Communes du Pays de Sierentz), Blotzheim, Héningue, Hésingue.

- 2 ateliers de fabrication de produits ménagers durant lesquels 18 assistantes maternelles ont appris à réaliser elles-mêmes leurs produits ménagers avec des produits naturels.

Axe 3 : évitement des biodéchets

- Commande de 260 composteurs et vente de 210 composteurs aux administrés. Sur l'ensemble des foyers qui ont acheté des composteurs, 90 ne pratiquaient pas le compostage avant l'acquisition d'un composteur auprès du service.
- Commande de 20 lombricomposteurs et vente de 12 lombricomposteurs aux administrés.
- 3 ateliers sur les bonnes pratiques du compostage à domicile, soit 38 personnes sensibilisées à cette thématique.
- Un site de compostage partagé en activité (environ 20 foyers l'utilisent régulièrement) et un site est à l'étude et devrait voir le jour en 2017. Parution d'un article sur le compostage partagé dans le magazine intercommunal de décembre 2016.
- Prise de contact avec la Jeune Chambre Economique de Saint-Louis pour participer à un projet de diffusion d'un « gourmet bag » auprès des restaurants du territoire.

Axe 4 : le réemploi et la réutilisation

- Etat des lieux de la collecte des textiles sur les 10 communes en vue d'harmoniser et de développer la collecte sur le territoire.
- Intégration d'une zone de réemploi dans le projet de construction de la nouvelle déchetterie qui sera située à Blotzheim.

Le bilan technique et financier

- Temps passé sur les actions de prévention : 51 jours (uniquement l'animatrice)
- Dépenses : 18 384 €
- Recettes : 3 150 € (vente des composteurs et lombricomposteurs) + 240 € (subvention ADMD)
- Quantité de déchets évitée (estimation) : 15,3 tonnes de biodéchets + 19 tonnes de publicités en moins

BUDGET 2016 : 9 691 000 €

Section de fonctionnement	7 459 000 €
• Collecte des ordures ménagères	4 847 000 €
• Gestion des déchetteries	1 384 000 €
• Collecte des points d'apport volontaire	1 129 000 €
• Collecte du carton des artisans-commerçants	99 000 €

Ces 7 459 000 € sont répartis selon les postes suivants :

- 4 514 000 €, soit 61 %, pour les charges à caractère général (contrats de prestations et de services relatifs à l'élimination des ordures ménagères et des matériaux de la déchetterie, fourniture de carburants) ;
- 2 219 000 €, soit 30 %, pour les charges de personnel ;
- 697 000 €, soit 9 %, pour les dotations aux amortissements.

Section d'investissement	2 232 000 €
---------------------------------------	--------------------

Dont principalement :

- 528 000 € en acquisition de matériels roulants (fourniture d'une benne à ordures ménagères et d'un camion porte caisson),
- 1 202 000 € de dépenses liées à la construction du hangar pour véhicules poids lourds.

Le coût global de la gestion des déchets

Situation 2015	Fonctionnement		Part du financement	
Dépenses (frais de personnel et amortissement compris)	7 439 000 €			
Recettes :	7 577 000 €		100 %	
- dont taxe d'enlèvement des OM (taux 11,26 %)		6 629 000 €		87,5 %
- dont produits de la vente des matériaux,...		572 000 €		7,5 %
- dont dotation (Eco-Emballages,...)		359 000 €		4,7 %
- dont autres recettes (produits exceptionnels, quote-part des subventions d'investissement...)		17 000 €		0,2 %
Solde à financer - Abondement	- 138 000 €		-	
Coût global de la gestion des déchets	139 €/hab/an			

La redevance spéciale pour les professionnels assure un produit de 229 471 €. Son coût est réajusté chaque année en fonction du coût réel d'élimination des déchets supportés par la CA3F.

Les recettes perçues au titre de la valorisation hors organismes agréés :

valorisation matière (ferraille, métaux non ferreux, batteries et verre) : 310 243 € : il s'agit de la revente des matériaux collectés en déchetterie et représente des recettes pour la collectivité. Ces recettes sont variables et fluctuent en fonction des marchés :

- ferraille : de 24 à 106 €/t
- batteries : 403,6 € TTC/t
- matériaux recyclables : 78,6 € TTC/t
- verre : 23,31 € TTC/t
- métaux non ferreux : 220,7 € TTC/t

Type de collecte	Coût (€)	%	Ratio (€/an/hab)
Ordures ménagères (compostables et non compostables) Porte-à-porte	4 847 000 €	65 %	90 €/hab.
Déchetteries Apport volontaire	1 384 000 €	19 %	26 €/hab.
PAV pour le verre, les matériaux recyclables : papiers-cartons, bouteilles plastique, emballages acier et aluminium Apport volontaire	1 129 000 €	15 %	21 €/hab.
Collecte du carton des artisans-commerçants Porte-à-porte	99 000 €	1 %	1 €/hab.
TOTAL	7 459 000 €	100 %	138 €/hab

Ventilation par service à la population

Proportion du coût supporté par la population

66%

pour un service en porte-à-porte

34%

pour un service en apport volontaire

Collecte des déchets des professionnels

- Collecte des déchets assimilables aux ordures ménagères, financée par la redevance spéciale fixée en fonction du service rendu. Au-delà de 7 500 litres hebdomadaires, la collecte de ces déchets sort du champ des compétences de la collectivité.
- Collecte spécifique du carton pour les artisans-commerçants et petites entreprises. Facturation au-delà de 750 litres présentés sur la voie publique.

Traitement des déchets

- OM non compostables : incinération
- OM compostables : compostage
- Gravats : concassage, criblage et valorisation
- Encombrants : recyclage
- Déchets verts : compostage
- Bois : broyage puis valorisation
- Ferraille : recyclage
- Matériaux recyclables : recyclage
- Carton : recyclage
- Verre : recyclage
- DEEE : recyclage
- Batteries : recyclage
- Métaux non ferreux : recyclage
- DDS-Résidus pâteux : traitement physico-chimique
- Huile de vidange : recyclage
- DDS-Résidus indéterminés : traitement physico-chimique
- Huile de cuisine : valorisation
- Néons et lampes : recyclage
- Piles : recyclage
- Plâtre : recyclage
- Bouchons en liège : recyclage
- Bouchons en plastique : recyclage
- Huisseries : recyclage
- Pots horticoles : recyclage
- Terre végétale : compostage
- Capsules de café : compostage et recyclage
- Housses et films polyéthylène : recyclage
- Bacs usagés : recyclage

LE COÛT DE LA COLLECTE SÉLECTIVE DES DÉCHETS MÉNAGERS

PRESTATIONS	Coût total € / an	Tonnages évacués	Coût total €/hab
Collecte (régie)			
Déchets compostables	808 000	4 973	37 €
Déchets non compostables	1 213 000	14 419	
Total	2 021 000	19 392	

Transfert (SODEC)			
Déchets compostables	74 000	4 973	5 €
Déchets non compostables	214 000	14 419	
Total	288 000	19 392	

Transport (SITA)			
Déchets compostables	63 000	4 973	3 €
Déchets non compostables	114 000	14 419	
Total	214 000	19 392	

Traitement (SM4 et SIVOM agglomération mulhousienne)			
SM4 : déchets compostables à Aspach-le-Haut	323 000	4 973	58 €
SIVOM : déchets non compostables à Sausheim	2 038 000	14 419	44 €
Total	2 361 000	19 392	

TOTAL collecte	2 021 000	19 392	
TOTAL transfert+transport+traitement	2 826 000	19 392	
TOTAL GENERAL	4 847 000	19 392	90 €

Son évolution

	Nbre habitants	Ordures ménagères compostables		Ordures ménagères non compostables		Coût total €/an	
		Tonnages kg	kg/hab	Tonnages kg	kg/hab	Coût en €	€/hab
2014	53 192	5 253 (+ 5%)	99 kg	13 912 (+ 0,1%)	262 kg	4 721 000 (- 0,1 %)	89 €
2015	53 666	4 830 (- 8%)	90 kg	14 481 (2,3%)	265 kg	4 821 000 (+2 %)	90 €
2016	54 004	4 973 (+ 3%)	92 kg	14 419 (-0.4%)	265 kg	4 847 000 €	90 €

* dont 100 tonnes sont issues de la collecte des gens du voyage, soit 14 319 tonnes réellement collectées auprès des habitants pour un ratio de 265 kg/an/hab

LE COÛT D'EXPLOITATION DES DÉCHETTERIES

Déchetteries intercommunales	Quantité évacuées en tonnes	Coût de traitement en euros	Frais généraux, gestion et transport en euros	Coût total en euros	Coût total en €/hab
TOTAL	11 201	415 000 €	965 000 €	1 384 000 €	26 €/hab

LE COÛT DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DU VERRE ET DES MATÉRIAUX RECYCLABLES, EN APPORT VOLONTAIRE ET DU CARTON DES ARTISANS-COMMERÇANTS

	Déchetteries	PAV	Collecte du carton A/C
Collecte	965 000 €	714 000 €	99 000 €
Transport			
Traitement	419 000 €	415 000 €	
TOTAL	1 384 000 €	1 129 000 €	
En €/hab (Base : 54 004 hab.)	26 €/hab	21 €/hab	2 €/hab

LES MATÉRIAUX COLLECTÉS, SUBVENTIONNÉS PAR DES ÉCO-ORGANISMES

	TONNAGES COLLECTÉS		SUBVENTIONS ECO-EMBALLAGES, montant des subventions en euros	
	en tonnes	kg/hab	2015	2016
VERRE				
Apport volontaire et déchetteries intercommunales	1 895	35,1 kg/hab		
PAPIER / CARTON				
Artisans-commerçants	343	/	Globalisé (Barème E)	
MATÉRIAUX RECYCLABLES				
Apport volontaire et déchetteries intercommunales	2 932	54,3 kg/hab		
TOTAL hors tonnage artisans-commerçants	4 827	89,4 kg/hab	336 989 €	482 280 €

* Subventions estimées pour l'année

LES MARCHÉS DE PRESTATIONS DE SERVICES

LOT	DUREE DU MARCHÉ	SOCIÉTÉ ET LIEU DE TRAITEMENT	PRESTATIONS	PRIX UNITAIRE	TONNAGES 2016	MONTANT TOTAL 2016 EN € TTC
1&2	01/01/2016 au 31/12/2019	Suez RV Nord Est	Transfert des OM compostables	14,85 €TTC/t	4 973	287 971 €
			Transfert des OM non compostables		14 419	
3&4	01/01/2016 au 31/12/2019	Suez RV Nord Est	Transport des OM compostables	12,65 €TTC/t	4 973	62 908 €
			Transport des OM non compostables vers Sausheim	7,92 €TTC/t	14 419	114 198 €
	01/01/2016 au 31/12/2017	SM4 (Aspach-le-Haut)	Traitement des OM compostables	65 €TTC/t	4 973	323 245 €
		SIVOM de l'agglomération Mulhousienne	Traitement des OM non compostables	141,35 €TTC/t	14 419	2 038 126 €
Sous-total					19 392	2 826 448 €
1	01/01/2015 au 31/12/2018	SITA ALSACE (Saint-Louis)	Traitement des encombrants	115,43 €TTC/t	2 847	328 629 €
2	01/01/2015 au 31/12/2018	ROELLINGER (Dietwiller)	Traitement des gravats	5,72 €TTC/t	3 135	17 932 €
3	01/01/2015 au 31/12/2018	ROELLINGER (Dietwiller)	Traitement des déchets verts	19,6 €TTC/t	1 753	34 359 €
4	01/01/2015 au 31/12/2018	ROELLINGER (Dietwiller)	Traitement du bois	16,33 €TTC/t	2 104	34 358 €
5	01/01/2015 au 31/12/2018	SCHROLL (Pfastatt)	Traitement des matériaux recyclables	132,86 €TTC/t	2 932	389 545 €
6	01/01/2015 au 31/12/2017	SITA ALSACE (Saint-Louis)	Transfert du verre	13,45 €TTC/t	1 895	25 388 €
		ALSADIS (Cernay)	Traitement des DDS pâteux hors Eco DDS	805,3 €TTC/t	30,4	28 189 €
			Traitement des DDS-indéterminés hors Eco DDS	1383,32 €TTC/t	27,59	35 277 €
		SCHROLL (Pfastatt)	Traitement du plâtre	114,4 €TTC/t	195,6	22 377 €
		SCHROLL (Pfastatt)	Traitement des huisseries	114,4 €TTC/t	42,8	22 734 €
	01/01/2015 au 31/12/2016	SCHROLL (Pfastatt)	Collecte des cartons des commerçants	739,43 €TTC/collecte	343	98 672 €
			Traitement des cartons	62,67 €TTC/t		
Sous-total					15 305,4	1 014 726 €
Total					34 697,4	3 841 174 €

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

L'ACTIVITÉ EN QUELQUES CHIFFRES

Le service public d'assainissement collectif dessert environ 53 666 habitants.

Nombre d'abonnés

- 2015 : 14 826
 - 2016 : 14 928
- Soit une variation de + 102 (+ 0,6%)

Répartition des abonnés par commune

Communes	Nb abonnés
BARTENHEIM	1 396
BLOTZHEIM	1 575
BUSCHWILLER	428
HEGENHEIM	1 250
HESINGUE	1 008
HUNINGUE	1 200
KEMBS	1 815
ROSENAU	834
SAINT-LOUIS	4 001
VILLAGE-NEUF	1 421
TOTAL	14 928

Volumes facturés

Volumes facturés (m ³)	2015	2016	Variation (%)
Assiette sur territoire CA3F	3 199 361	3 270 339	+ 2,2
Assiette sur communes clientes	259 310	273 344	+ 5,4
TOTAL	3 458 671	3 543 683	+ 2,5

Station d'épuration

- 8,7 millions de m³ d'eau traités
- taux de bilans conformes aux objectifs de rejet spécifiés par l'arrêté préfectoral du 16/05/2006 rapporté au nombre total de bilans réalisés sur 24h = 92%

Tonnages de boues	2015	2016	Variation (%)
Tonnage de boues évacuées en tonnes de matière sèche (*)	918	862	-6,1 %

(*) données Véolia

LES MOYENS MIS EN OEUVRE

- 11 agents (ingénieurs, techniciens, secrétaires)
- 4 véhicules de service légers avec petit matériel de chantier, 1 véhicule utilitaire équipé pour des inspections télévisuelles des réseaux d'assainissement.
- logiciels de modélisation des réseaux, de DAO (dessin assisté par ordinateur) pour la maîtrise d'œuvre de projets simples...

LES MISSIONS

- Collecte, transport et traitement des eaux usées
- Elimination des boues produites
- Contrôle des raccordements et installations privatives pour les 10 communes de la CA3F.

Le service est exploité en délégation par la société Véolia Eau-Compagnie Générale des Eaux-Agence de Huningue (contrat du 01/01/2013 au 31/12/2024).

GESTION DES BRANCHEMENTS

Autorisations de déversement et instructions des actes d'urbanisme

Communes	Autorisation de déversement		Avis PC		Avis CU		Avis DP		Avis AT	
	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016
BARTENHEIM	11	8	17	12	1	6	0	2	0	0
BLOTZHEIM	14	25	34	46	2	1	0	0	0	0
BUSCHWILLER	7	6	7	3	0	0	0	0	0	0
HEGENHEIM	15	8	17	15	2	0	1	1	0	0
HESINGUE	14	12	20	23	5	2	1	2	0	0
HUNINGUE	4	4	18	9	0	0	0	0	0	0
KEMBS	20	40	43	24	2	3	0	0	0	0
ROSENAU	3	3	2	6	0	0	4	2	0	0
SAINT-LOUIS	9	42	50	73	7	0	3	1	0	0
VILLAGE-NEUF	22	14	13	10	1	0	1	0	0	0
TOTAL	119	162	221	221	20	12	10	8	0	0

On note une hausse significative sur les autorisations de déversement et une légère baisse sur les avis PC/avis CU entre 2015 et 2016.

PC : Permis de Construire
 CU : Certificat d'Urbanisme
 DP : Déclaration Préalable
 AT : Autorisation de Travaux

Branchements particuliers

Communes	ANNEE 2014		ANNEE 2015	
	Nombre	Coût T.T.C. en €	Nombre	Coût T.T.C. en €
BARTENHEIM	4	31 389	5	16 870
BLOTZHEIM	7	25 555	6	32 108
BUSCHWILLER	3	16 190	0	0
HEGENHEIM	4	16 251	9	26 123
HESINGUE	4	18 891	7	23 383
HUNINGUE	2	9 162	2	17 231
KEMBS	15	53 790	5	27 390
ROSENAU	4	17 163	2	9 169
SAINT-LOUIS	7	32 474	22	147 742
VILLAGE-NEUF	6	40 338	6	32 797
TOTAL	56	261 203	64	332 813

On constate une hausse (+ 8 unités) du nombre de branchements particuliers en 2016, comparé à 2015.

Le prix moyen du branchement pour 2016 est de l'ordre de 5 200 €/u.

Vérifications d'installations privatives domestiques

	Nb vérif 1 ^{ère} visite	%	Nb vérif suite mise en conformité	%	Total
2015	1 263	87 %	187	13 %	1 450
2016	1276	90 %	146	10 %	1 422

Vérifications par communes : conformes et non conformes

Communes	ANNEE 2016			
	Réalisée	Conforme	Non conforme	% non-confor- mités
BARTENHEIM	179	154	25	13,97
BLOTZHEIM	69	64	5	7,25
BUSCHWILLER	4	3	1	25,00
HEGENHEIM	54	44	10	18,52
HESINGUE	60	59	1	1,67
HUNINGUE	109	94	15	13,76
KEMBS	73	68	5	6,85
ROSENAU	51	50	1	1,96
SAINT-LOUIS	612	548	64	10,46
VILLAGE-NEUF	32	29	3	9,38
TOTAL	1 243	1 113	130	10,46

Conformes + Non conformes + Inhabités (33)

Le service Assainissement a procédé en 2016 à la vérification de 1 422 installations privatives ; en légère baisse par rapport à 2015 (1 450 vérifications).

10,46 % de non-conformités pour l'année 2016.

Qui fait quoi ?

Service Assainissement de la CA3F :

- contrôle de l'activité du délégataire
- autorisations de déversement
- mise en service des équipements neufs (branchements, collecteurs, bassins d'orage...)
- interventions de génie civil pour l'entretien et la réparation
- renouvellement des collecteurs et branchements (partie publique), des avaloirs d'eau pluviale

Délégataire Véolia :

- fonctionnement du service, surveillance et entretien des installations
- gestion des abonnés
- entretien et réparation des collecteurs, branchements, stations de pompage, avaloirs d'eau pluviale, ouvrages de traitement, clôtures...
- renouvellement du matériel tournant, accessoires hydrauliques, vannes, clapets...
- curages hydrodynamiques du réseau ou des installations
- évacuation et traitement final des boues de station d'épuration

RÉSEAU ET ÉQUIPEMENTS

- 54 000 habitants desservis
- taux de desserte global : 98,8%
- 305 km de conduites
- 55 déversoirs d'orage
- 53 stations de pompage
- 11 bassins d'orage
- 1 station d'épuration ; capacité 82 000 équivalents-habitants. Boues activées sur support fluidisé R3F (réacteur à flore fixée fluidisée) Débit : 26 240/TS à 52 480/TP
- boues compostées et valorisées en agriculture
- Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées : 115 sur 120 points possibles
- Indice de connaissance des rejets en milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées : 120 points sur 120 points possibles

GESTION DU SYSTÈME D'ASSAINISSEMENT

Mise à niveau de tampons de regards

2013		2014		2015		2016	
Nombre	Coût T.T.C.						
177	14 080 €	41	9 668 €	40	10 433 €	63	25 103,18 €

Contrôles sur réseaux assainissement par inspections caméra

Communes	ANNEE 2016
	Passages caméra (en m)
BARTENHEIM	3 916
BLOTZHEIM	4 250
BUSCHWILLER	1 330
HEGENHEIM	4 418
HESINGUE	1 008
HUNINGUE	2 165
KEMBS	6 833
ROSENAU	714
SAINT-LOUIS	4 876
VILLAGE-NEUF	2 769
TOTAL	32 279

Depuis l'acquisition de l'atelier d'inspections caméra en 2013 par notre ex-Communauté de Communes, 111 km d'inspection de réseaux ont été réalisés.

Autorisations de déversements d'effluents d'établissements industriels

25 autorisations de déversements d'eaux usées non domestiques ont été accordées.

LES INVESTISSEMENTS 2016

Objet des travaux	Montant des travaux en € T.T.C.	Subventions accordées	Contributions des collectivités adhérentes
Extension du réseau d'assainissement rue de Blotzheim à Bartenheim	167 469		
Mission de maîtrise d'œuvre extension du réseau rue de Blotzheim à Bartenheim	8 800		
Réhabilitation du réseau rue de la Hardt à Bartenheim	111 973		
Elimination des eaux claires parasites rue du Couvent à Blotzheim	94 162		
Mission de maîtrise d'œuvre élimination ECP rue du Couvent à Blotzheim	7 830	0	0
Forage dirigé passage sous ruisseau rue du Moulin à Blotzheim	43 923		
Mission de maîtrise d'œuvre rue de Hégenheim à Buschwiller	25 874		
Renouvellement d'un tronçon du réseau d'assainissement rue de Wentzwiller à Buschwiller	18 264		
Réorganisation des réseaux d'assainissement rue de Hagenthal et rue de la Scierie à Hégenheim	427 854		
Mission de maîtrise d'œuvre rue de Buschwiller à Hégenheim	34 245		
Renouvellement des réseaux d'assainissement rues du Bon Coin, de la Couronne, de l'Etoile à Hésingue	215 298		
Dévoisement intercom Ø 800 rue de Saint-Louis à Hésingue (30 ml)	35 102		
Réhabilitation du réseau rues des Etangs, des Muguets à Huningue	128 482	0	0
Réhabilitation du réseau rue de Paris à Huningue	52 864	0	0
Réhabilitation du réseau rue de Schlierbach à Kembs	92 670	0	0
Chemisage du réseau d'assainissement rue du Bois-Fleuri à Saint-Louis	29 938	0	0
Mission de maîtrise d'œuvre renouvellement des réseaux d'assainissement rues du Bois-Fleuri, des Alouettes, des Perdrix à Saint-Louis	51 171	0	0
Renouvellement d'un tronçon du réseau d'assainissement rue des Chalets à Saint-Louis	33 293	0	0
Raccordement d'un TS sur le réseau d'assainissement de la rue de Montreux à Saint-Louis	5 402	0	0
Fraisage de manchettes rue des Alliés à Village-Neuf	2 655	0	0
Réhabilitation du réseau rue du Général-de-Gaulle à Village-Neuf	168 961	0	0

Montants financiers des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire, montants des subventions de collectivités ou d'organismes publics et des contributions du budget général pour le financement de ces travaux.

(*) inclus solde payé en 2016

Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées

Linéaire moyen du réseau de collecte hors branchements renouvelé sur les 5 dernières années / longueur du réseau de collecte hors branchements = 0,58 % (10,6 km de réseaux renouvelés sur les 5 dernières années).

TARIFICATION

Fixation des tarifs

Tarifs fixés, pour la part collectivité, par l'assemblée délibérante (délibérations du 18/12/2013, du 19/12/2012 et du 17/12/2003)

Tarifs de la société Véolia fixés par le contrat de délégation et indexés annuellement par application aux tarifs de base d'un coefficient défini au contrat.

Autres prestations facturées aux abonnés :

- remboursement du coût des travaux de réalisation du branchement partie publique (coût réel ou plafond de 3 000 €)
- participation financière à l'assainissement collectif - PFAC (minimum 1 500 €).

Taxes et autres redevances fixées par les organismes concernés.

Le service n'est pas assujéti à la TVA.

Evolution du tarif de l'assainissement collectif

	Désignation	1 ^{er} janvier 2016	1 ^{er} janvier 2016	Variation (%)
Part de l'exploitant	Collecte	0,1710	0,1725	+ 0,8
	Transport	} 0,6063	} 0,5955	- 1,8
	Traitement			
Part de la collectivité		0,8935	0,8935	-
Autres redevances et taxes	Redevance de Modernisation des réseaux (Agence de l'Eau)	0,2330	0,2330	-
	Redevance Voies Navigables de France	0,0184	0,0184	-
	T.V.A.	10 %	10 %	-

Globalement, le tarif d'assainissement collectif reste quasiment inchangé : 1,9090€HT/m³ au 01/01/2017, contre 1,9181€HT/m³ au 01/01/2016.

Prix TTC du service au m³ pour 120m³

CA3F Prix du service de l'assainissement collectif	Volume	Prix au 01/01/2017	Montant au 01/01/2016	Montant au 01/01/2017	N/N-1
Part délégataire					
Consommation	120	0,7680	93,28	92,16	- 1,2%
Part communautaire					
Consommation	120	0,8935	107,22	107,22	-
Organismes publics					
Modernisation du réseau de collecte (Agence de l'Eau)	120	0,2330	27,96	27,96	-
Redevance Voies Navigables de France	120	0,0184	2,21	2,21	-
Total € H.T.			230,67	229,55	- 0,4%
T.V.A.			23,07	22,96	- 0,4%
Total T.T.C.			253,74	252,51	- 0,4%
Prix T.T.C. du service au m³ pour 120 m³			2,11	2,10	- 0,4%

Le prix du service assainissement au m³ reste stable (2,11 € TTC en 2015 pour 2,10 € TTC en 2016).

Taux d'impayés

2015 : 0,22 % / 2016 : 0,31 %

Nombre de réclamations à l'exploitant

2015 : 0
2016 : 0

Nombre de réclamations à la collectivité

2015 : 0,20/ 1 000 abonnés
2016 : 0,20/ 1 000 abonnés

Recettes d'exploitation

Recettes de la collectivité

	2015	2016	Variation (%)
Recettes liées à la facturation du service d'assainissement aux abonnés	2 920 200	3 091 033	+ 5,8
Autres recettes			
Prime pour épuration de l'Agence de l'Eau	309 100	364 927	+ 18,1
Participation au Raccordement à l'Egout (PRE) et Participation Financière à l'Assainissement Collectif (PFAC)	193 800	227 011	+ 17,1
Remboursements travaux branchements	271 800	192 290	- 29,3
Contribution au titre des eaux pluviales	500 000	350 000	- 30,0

Recettes de l'exploitant

Total des recettes liées à la facturation des abonnés

	2015	2016	Variation (%)
Total recettes liées à la facturation des abonnés	2 563 421(*)	2 512 841	- 1,97
Autres recettes liées à l'exploitation du service	716 419(*)	731 503	+ 2,11
TOTAL	3 279 840	3 244 344	- 1,08

(*) données Véolia

Prix du service de l'assainissement collectif

Il est calculé intégralement à partir de la consommation d'eau potable de l'abonné. Volumes prélevés annuellement.

Consommations payables au vu du relevé.

Facturations intermédiaires basées sur une consommation estimée.

Redevance de modernisation des réseaux de collecte versée à l'Agence de l'Eau-Rhin-Meuse : 0,2330 euros au 01/01/2016, inchangé en 2017.

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

LES MOYENS MIS EN OEUVRE

Le service est exploité en régie avec les moyens humains et matériels du service Assainissement.

LES MISSIONS

- Diagnostic des installations existantes
- Contrôle de bon fonctionnement et d'entretien périodique
 - 1^{ère} fois : 4 ans
 - 2^{ème} fois : 4 ans
 - 3^{ème} fois et plus : 10 ans
- Point de départ de contrôle périodique à la date du contrôle où l'installation est déclarée conforme.
- Contrôle de conception-réalisation des installations neuves ou réhabilitées
- Etude de sol préalable à l'étude de conception d'une installation d'assainissement non collectif et les préconisations sur le type de filières.

CRÉATION D'UN SERVICE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Afin de satisfaire aux obligations réglementaires, la Communauté d'Agglomération, qui dispose de cette compétence, a créé ce service par délibération du conseil communautaire en date du 25 mars 2015.

Le service d'assainissement non collectif regroupe les 10 communes membres de la Communauté d'Agglomération des Trois Frontières, qui toutes ont transféré la compétence assainissement non collectif à la Communauté d'Agglomération.

Le service public d'assainissement non collectif dessert environ 500 habitants.

LES CONTRÔLES EFFECTUÉS EN 2016

Type de contrôle	2016
Contrôle de bon fonctionnement et d'entretien périodique	2
Contrôle de conception-réalisation des installations neuves ou réhabilitées	2
Etude de sol préalable à l'étude de conception d'une installation d'assainissement non collectif et préconisations sur le type de filières	-

BUDGET ET TARIFS

Le budget du SPANC est rattaché au budget annexe de l'assainissement collectif, avec une individualisation des dépenses et recettes du SPANC.

Type de contrôle	Montant
Contrôle de bon fonctionnement et d'entretien périodique	100 €/u
Contrôle de conception-réalisation des installations neuves ou réhabilitées	80 €/u
Etude de sol préalable à l'étude de conception d'une installation d'assainissement non collectif et préconisations sur le type de filières	120 €/u
Absence de mise en conformité d'une installation non conforme à l'issue du délai réglementaire prescrit (en application de l'article L1331-8 du Code de la Santé Publique)	100 €/u

Les tarifs 2016

Les redevances varient selon la nature des opérations de contrôle.

La redevance au titre du contrôle de conception-réalisation est facturée à hauteur de 50 % si seule la mission de conception est réalisée.

Recettes d'exploitation

Recettes de la collectivité

Type de contrôle	2016
Contrôle de bon fonctionnement et d'entretien périodique	-
Contrôle de conception-réalisation des installations neuves ou réhabilitées	40 €
Etude de sol préalable à l'étude de conception d'une installation d'assainissement non collectif et préconisations sur le type de filières	-
Absence de mise en conformité d'une installation non conforme à l'issue du délai réglementaire prescrit (en application de l'article L1331-8 du Code de la Santé Publique)	-
TOTAL des recettes liées à la facturation des abonnés	40 €

TARIFICATION

Fixation des tarifs

La redevance d'assainissement non collectif comprend :

- une part destinée à couvrir les compétences obligatoires du service. Elle est calculée en fonction de critères définis par décision de l'assemblée délibérante de la collectivité. La tarification peut tenir compte notamment de la situation, de la nature et de l'importance des installations, soit être forfaitaire ou dépendre des volumes d'eau potable consommés ;
- une part destinée à couvrir les compétences qu'il peut exercer à la demande des propriétaires (entretien, réalisation ou réhabilitation des installations, traitement des matières de vidange). Elle n'est due qu'en cas de recours au service par l'utilisateur. La tarification doit impérativement tenir compte de la nature des prestations assurées.

L'assemblée délibérante a voté les tarifs concernant la part collectivité par délibération du 25/03/2015.

La facturation intervient après service rendu.

Le service n'est pas assujéti à la TVA.



SPORTS

LES MOYENS
MIS EN OEUVRE

- 35 personnes dont 14 agents de la filière sportive, 14 agents de la filière technique, 7 agents de la filière administrative
- une quarantaine de saisonniers en été
- 2 logements attribués aux agents chargés de la surveillance, de l'ouverture et de la fermeture des équipements
- plusieurs véhicules et engins nécessaires au fonctionnement des équipements (nacelle, tondeuse, remorques...).

LES MISSIONS

- Gestion des équipements sportifs : suivi des budgets de fonctionnement et d'investissement, encadrement du personnel.
- Entretien : service de proximité pour la propreté et la salubrité des locaux, entretien courant et interventions d'urgence pour assurer la continuité du service.
- Fonctionnement : relations avec les usagers, réponses aux demandes d'utilisation des équipements (gestion des plannings de fréquentation)...

LES CHIFFRES DE FRÉQUENTATION 2016 DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Piscine couverte

(Période d'ouverture : du 01/01/2016 au 13/07/2016 et du 16/08/2016 au 23/12/2016)

		Par rapport à 2014
Fréquentation public	89 855	+ 1,05 %
Fréquentation associations	42 419	+ 1,11 %
Fréquentation scolaire	39 631	- 1,98 %
Fréquentations diverses (centres aérés)	2 190	- 44 %
Fréquentation totale	174 095	+ 2,75 %
Moyenne journalière	536 (325 jours d'ouverture)	

Dépenses de fonctionnement : 1 694 021,42 €

(821 598,69 fonctionnement + 872 422,73 masse salariale)

Recettes de fonctionnement : 466 362,85 €

(Entrées public : 367 568,80 + scolaires : 69 180,05 + clubs : 26 345,91 + centres aérés : 1 234,05 + 2 ad : 1 644,04 + CE : 390,00)

Centre nautique

(Période d'ouverture : du 13/05/2016 au 3/09/2016)

Les usagers ont pu à nouveau profiter au cours de la saison estivale 2016 des différentes animations proposées par la CA3F en partenariat avec la médiathèque de la Ville de Saint-Louis pour le prêt de livres, le club de Plongée des Trois Frontières de Huningue et le club Suba plongée de Saint-Louis pour les baptêmes de plongée.

		Par rapport à 2015
Fréquentation public	70 857	- 11,46 %
Fréquentation associations	2 656	- 1,08 %
Fréquentation centres aérés + billets bleus	3 021	+ 19,63 %
Fréquentation totale	76 534	- 11,24 %
Moyenne journalière	627 (113 jours d'ouverture)	

Dépenses de fonctionnement : 770 667,64 €

(571 545,03 fonctionnement + 199 122,61 masse salariale)

Recettes de fonctionnement : 152 124,31 €

(Entrées : 144 795,50 + billets bleus : 3003 + centres aérés : 1390 + Redevance buvette : 2935,71 + CE : 710,50)

La fréquentation au COSEC

Période d'ouverture : année scolaire

		Par rapport à 2014
Fréquentation scolaire	25 623	- 29,71 %
Fréquentation associations	5 918	+ 10,94 %
Fréquentation totale	31 541	- 24,52 %

Dépenses de fonctionnement : 174 821,11 €

(102 203,52 fonctionnement + 72 617,59 masse salariale)

Recettes de fonctionnement : 18 562,86 € (cosec : 7 387,86 + SAE : 1 028,50 + dotation collège de Nerval : 10 146,50)

La nouvelle salle multisports mise en service

Entamés en octobre 2015, les travaux de couverture de l'ancien plateau sportif de plein air voisin du Cosec de Village-Neuf se sont achevés en janvier 2016.

La nouvelle salle multisports a ouvert ses portes le 7 mars 2016.

Les usagers disposent désormais d'un équipement utilisable toute l'année dans de bonnes conditions de confort. La salle, avec ses 1 350 m², sa hauteur de 7,10 m et ses 15 terrains tracés au sol permet la pratique de multiples sports : handball, tennis, volley-ball, basket-ball, badminton.

Elle accueille en journée les élèves des collèges Gérard-de-Nerval et Forlen et du lycée Jean-Mermoz. Elle permet aussi aux clubs locaux de pratiquer leur activité tout au long de l'année : clubs de football de Huningue, Hégenheim et Saint-Louis, clubs V3F de Village-Neuf et association sportive de la société DSM de Village-Neuf pour le badminton, club de handball de Village-Neuf, club de tennis de Huningue, club de basket de Blotzheim.

La salle permet aussi la compétition et peut accueillir jusqu'à 200 personnes.

Le coût de l'équipement : 1,273 million d'euros avec une subvention du Conseil Départemental du Haut-Rhin de 154 494 €.

Des actions pour favoriser la pratique sportive

Le service a participé, comme les années précédentes, à différentes manifestations :

- les journées Sports Aventure organisées par l'Education Nationale en partenariat avec le service des Sports de Saint-Louis Agglomération et le soutien des services des Sports de Saint-Louis, Huningue et Village-Neuf. Cette année, 48 classes totalisant 1 100 élèves ont participé à différentes activités sportives sur les sites de la piscine couverte, du COSEC, du Parc des Eaux Vives et du stade de Huningue ;
- la CA3F a mis à disposition du collège Gérard de Nerval un Educateur territorial des APS pour l'encadrement des activités UNSS escalade, des championnats départementaux et académiques et des journées du district d'escalade.

LES MISSIONS

- Construction d'équipements sportifs, suivi des projets d'extension et de réhabilitation.
- Participation à des manifestations sportives.

LES ÉQUIPEMENTS

Piscine couverte (Village-Neuf)

- Ouverture le 5 septembre 2010, en remplacement d'un ancien établissement mis en service en 1980 et démolie en août 2008.
- 4 386 m², dont 1 070 m² de plans d'eau
- Un espace « remise en forme » ouvert en mai 2014. L'extension du bâtiment a permis de créer un espace de relaxation de 155 m², une nouvelle terrasse de 130 m² et un jardin zen de 70 m².

Centre nautique Pierre de Coubertin (Saint-Louis)

- Equipement appartenant à la Ville de Saint-Louis, mis à la disposition de la Communauté d'Agglomération des Trois Frontières depuis janvier 2000 (convention sur 30 ans).
- Mis en service en 1966, totalement rénové en 2002 pour 3 050 000 €.
- 3 bassins :
 - bassin olympique, 1 000 m² en 50 m x 20 m
 - bassin ludique, 1 000 m²
 - pataugeoire, 150 m²
- 3 espaces de jeux pour la pratique du football, du handball, du basketball, du tennis ballon, du badminton et du volleyball.

La superficie des bassins et du parc représente environ 2,5 hectares.

Cosec (Village-Neuf)

- Etablissement de type C, mis en service en 1982.
- Il comprend :
 - un plateau sportif intérieur 40 x 20
 - une mezzanine pour accueillir des tribunes
 - un plateau sportif extérieur 40 x 40
 - une structure artificielle d'escalade de 250 m² grimpables, sur une hauteur de 8 m et 14 m de développé (création 1997)
 - depuis une extension réalisée en 2000 : bureaux du service des sports, locaux de stockage, atelier garage et salle sportive de 100 m² avec ses vestiaires.

Salle multisports (Village-Neuf)

- Mise en service en mars 2016.
- Elle comprend :
 - sur une surface utilisable de 1 350 m², 15 terrains de sport différents : un pour le handball, deux pour le basket, trois courts de tennis, trois pour la pratique du volley-ball et six pour le badminton. Le sol a reçu un revêtement de marque de 7 mm d'épaisseur garantissant autant la sécurité des sportifs que la qualité des jeux.
 - Contrairement au Cosec, la salle n'est que partiellement chauffée, à 12 °C tout au plus en hiver. Elle ne dispose ni de sanitaires ni de vestiaires. Il faut se changer et se doucher au Cosec.



RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

LES MOYENS MIS EN OEUVRE

- Jusqu'au 1^{er} avril 2016, le service a été assuré par 2 animatrices sur 2 sites différents :
 - à Huningue par Isabelle Lucas à la Nef de la Petite Enfance, 43 rue Maréchal Joffre ;
 - à Saint-Louis par Marguerite Seguin-Facchi à la Maison de l'Enfance, 6 rue Vauban.
- À partir du 15 mars, les antennes ont été regroupées sur un même site à Huningue, 6 rue des Boulangers.
- Depuis le 1^{er} avril, une 3^{ème} animatrice, Aurélie Iannotti, a rejoint l'équipe sur le site de Huningue.

LES MISSIONS

- Mettre en relation et informer les parents et les assistantes maternelles sur les formalités liées à l'embauche.
- Proposer des animations aux assistantes maternelles et gardes à domicile accompagnées des enfants qu'elles accueillent.
- Organiser des formations pour les assistantes maternelles et les gardes à domicile.

INFORMER LES PARENTS ET ASSISTANTES MATERNELLES

- Du 1^{er} janvier au 31 mars 2016, les animatrices ont accueilli le public lors de permanences les mardis (9 h - 12 h30), jeudis (9 h - 11 h, 14 h - 16 h), vendredis (13 h 30 - 17 h 30) et de permanences extérieures à Kembs et Rosenau.
- Depuis le 1^{er} avril 2016, les permanences sont assurées sur le site unique de Huningue, les lundis, mardis, jeudis et vendredis (14 h - 17 h) et les mercredis (9 h - 11 h 30, 14 h - 17 h).
- En dehors de ces créneaux, les animatrices ont accueilli le public sur rendez-vous.
- Total des contacts par public concerné et par moyen de contact

	Courrier	Internet	Rendez-vous	Téléphone	Visite	TOTAL
ASMAT	955	216	109	481	97	1 858
Autre	0	5	0	4	2	11
Candidats agrément	1	2	2	17	4	26
Garde à domicile	55	5	3	39	2	104
Parents	1	454	250	675	103	1 483
Partenaires	14	29	3	24	5	75
TOTAL	387	624	398	1 074	314	3 557

Nombre d'entretiens :	3 557
Nombre d'entretiens avec des personnes différentes :	910
Nombre d'entretiens avec les parents :	1 483
Nombre d'entretiens avec des parents différents :	649
Nombre d'entretiens avec les assistantes maternelles :	1 858
Nombre d'entretiens avec des assistantes maternelles différentes :	349

Depuis son ouverture en 2003, le Relais Assistantes Maternelles était sollicité à parts égales par les assistantes maternelles et les parents. En 2016, on observe une relative stagnation du nombre de contacts de la part des parents. Globalement, sur l'ensemble du public, le Relais Assistantes Maternelles a observé une légère baisse des demandes de rendez-vous, visites, demandes d'information par courriels.

2 818 contacts en 2015 et 3 557 contacts en 2016.

DES ACTIVITÉS POUR LES ASSISTANTES MATERNELLES, LES ENFANTS, LES PARENTS...

Activités proposées aux assistantes maternelles et gardes d'enfants accompagnées des enfants qu'elles accueillent

- Éveil musical : 19 séances.
- Relaxation pour les petits : 22 séances.
- Atelier cuisine et semaine du goût : 6 séances.
- Atelier d'éveil : 5 séances.
- Baby-gym : 6 séances.
- Jeux et activités manuelles : 10 séances.
- Racontées : 12 séances.
- Chants et contes en alsacien : 5 séances.

Les ateliers ont été fréquentés par 30 assistantes maternelles différentes, 2 gardes à domicile, 4 parents et 40 enfants.

Formation continue des assistants maternels

Une session de formation continue a été mise en place par le Relais Assistantes Maternelles et assurée par l'organisme SAHNEO.

Thème : « La santé au travail ».
2 samedis en janvier 2016 - participation de 10 assistantes maternelles et gardes à domicile.

Activités proposées en soirée aux assistantes maternelles et aux gardes d'enfants à domicile

- Relaxation : 7 séances - participation de 8 assistantes maternelles.
- Cafés pédagogiques : 5 séances - participation de 10 à 13 assistantes maternelles.
- Préparation de la journée d'inauguration des nouveaux locaux : 4 séances - participation de 14 assistantes maternelles.
- Fabrication d'un théâtre d'ombres chinoises : 5 séances - participation de 7 assistantes maternelles.

Sortie annuelle

Visite de la Petite Camargue Alsacienne le 29 juin 2016. Pique-nique avec une animation musicale par un intervenant extérieur. Participation de 9 adultes et 27 enfants de 1 à 10 ans.

Rencontres festives

- Inauguration du nouveau local le 9 septembre 2016 : 40 participants, partenaires, assistantes maternelles et parents.
- Portes ouvertes le 10 septembre 2016 : 55 adultes et 46 enfants ont partagé un

moment convivial ; atelier relaxation, éveil musical, maquillage enfants et buffet étaient proposés et offerts.

- Fête de Noël le mercredi 7 décembre 2016 : goûter et spectacle « Sous la neige » de la compagnie Les Contes de Nana - Participation de 26 adultes et 37 enfants de 1 à 10 ans.

Le journal du RAM

La réalisation d'un journal du RAM tous les semestres permet aux assistantes maternelles de disposer d'informations concernant les lois, la réglementation relative à leur métier. Toutes les activités du Relais Assistantes Maternelles (ateliers, sorties, spectacles, réunions à thèmes, formations) sont annoncées par ce biais. C'est un moyen important pour garder contact avec l'ensemble des assistantes maternelles.

Le « Petit Journal du RAM » est également envoyé à tous nos partenaires, mis à la disposition du public et donné à tout parent qui vient au Relais Assistantes Maternelles.

À partir du mois de septembre 2016, la mise en page du journal a été confiée à un prestataire extérieur, la société Pagination.

Activités ouvertes aux 312 assistantes maternelles (chiffre 2016) et à toute personne gardant des enfants au domicile des parents, une solution alternative à l'accueil au domicile des assistantes maternelles, en particulier en cas de manque de places dans les accueils périscolaires.

LES PARTENARIATS

Le travail d'animatrice de Relais Assistantes Maternelles nécessite une collaboration avec différents partenaires :

- nos partenaires financiers : la Caisse d'Allocations Familiales et le Conseil Départemental ;
- Le service de PMI du Département pour l'actualisation des listes d'assistantes maternelles agréées ;
- le service social de la Caisse d'Allocations Familiales pour l'orientation des parents ;
- l'Espace Solidarité de Saint-Louis ;
- Pôle Emploi ;
- l'association Solidarité Femmes ;
- la Médiathèque de Saint-Louis ;
- le CAMSP ;
- les organismes de formation ;
- les prestataires de services pour la garde à domicile ;
- les structures collectives (multi-accueils, périscolaires...) ;
- les communes.



Le Réseau des RAM du Haut-Rhin

Tous les 2 mois, les animatrices des Relais Assistantes Maternelles du Haut-Rhin se réunissent avec une représentante du Conseil Départemental, et une représentante de la Caisse d'Allocations Familiales du Haut-Rhin. Ces réunions permettent des échanges d'informations et un travail sur des sujets concernant la profession des assistantes maternelles.

LES MAISONS D'ASSISTANTES MATERNELLES (MAM)

2 maisons d'assistantes maternelles ont ouvert leurs portes au cours de l'année 2016, l'une à Hégenheim et l'autre à Saint-Louis. Les animatrices ont pris contact avec les assistantes maternelles qui exercent en maison d'assistantes maternelles et visité leurs locaux. Le journal du Relais Assistantes Maternelles leur est envoyé et elles sont invitées à participer aux activités du relais.

PRÉPARER LA FUSION

À partir du mois de septembre 2016, le Relais Assistantes Maternelles a rencontré régulièrement les animatrices des Relais Assistantes Maternelles de Sierentz et de Hagenthal dans l'objectif de poser les bases du travail commun dans le cadre de la fusion de la CA3F et des CCPSi et CCPSu.

S'ADAPTER AUX BESOINS DES PARENTS ET DES ASSISTANTES MATERNELLES

Dans le cadre du Réseau des Relais Assistantes Maternelles du Haut-Rhin, les animatrices ont participé aux groupes de travail suivants :

- préparation et rédaction d'un questionnaire de satisfaction à destination des parents usagers de la structure ;
- préparation et rédaction d'un questionnaire à destination des assistantes maternelles dans l'objectif d'ajuster les propositions du Relais Assistantes Maternelles aux besoins des assistantes maternelles ;
- rédaction d'un document de promotion du métier d'assistante maternelle ; ce document sera inséré dans les bulletins communaux et pourra faire l'objet d'une plaquette ;
- formation juridique pour définir le cadre d'intervention des animatrices de Relais Assistantes Maternelles.

PROMOTION DE LA LANGUE ET DE LA CULTURE ALSACIENNE

DE MULTIPLES INTERVENTIONS PÉDAGOGIQUES

En petite enfance

- Au RAM : une intervention par mois si possible. Transmission des bases de la communication en alsacien, psychomotricité. Chants, comptines et danses, histoires.
- A la crèche « Les P'tites Bouilles » de Hésingue : une intervention par semaine. Jeux, lectures contées, communication et vocabulaire, chants, danses et comptines...

En école maternelle

- Dans 6 écoles maternelles (Buschwiller, Hésingue, Saint-Louis Octavie Kraft, Saint-Louis Jules Verne, Village-Neuf, Rosenau) : entre 5 et 30 interventions en classe, selon les cas.
- Principales réalisations : spectacle pour les 30 ans de l'école O. Kraft, spectacle d'automne, école Lina Ritter de Village-Neuf.
- Objectifs principaux : acquisition des formules de politesse, vocabulaire de la présentation, du corps, couleurs, notions, etc. Lecture de textes ancrés dans la culture alsacienne, ouverture à l'allemand.

En activités péri-éducatives

- A Hégenheim, Saint-Louis, interventions hebdomadaires en Temps d'Activités Périscolaires (TAP).
- A Village-Neuf, des interventions en commun avec le périscolaire, à la maison de retraite.
- A Rosenau, des bénévoles ont animé chaque semaine un 1/4 d'heure alsacien, au sein du TAP «bibliothèque».

En accueil de loisirs

- A Blotzheim, des interventions thématiques au fil de l'année scolaire, avec des séances sur le patrimoine, la chanson, une après-midi bricolage, une sortie à la Petite Camargue alsacienne...
- A Kembs, le périscolaire a bénéficié d'une après-midi de sensibilisation et d'interventions bénévoles. En fin d'année, les enfants ont assisté à deux spectacles bilingues.
- A Village-Neuf et Saint-Louis, début des visites en maison de retraite.

En activités d'animation municipale

- A Buschwiller, un atelier théâtre alsacien pour jeunes, représentation dans le cadre de la fête des aînés.
- Principales réalisations : spectacle à la fête des seniors à Buschwiller, nombreux spectacles pour enfants, en

partenariat avec les périscolaires et les associations, sorties en groupes.

UNE MISSION DE FORMATION ET DE CONSEIL

Dans le domaine de la formation

- En interne :
 - entretiens individuels avec les bénévoles. Elaboration de programmes et de fiches d'animation ;
 - tutorat engagé pour trois bénévoles : accompagnement sur trois lieux d'intervention, conseils et soutien en animation. Le rythme des interventions est hebdomadaire ;
 - accompagnement et conseils pour 12 bénévoles au total ;
 - accompagnement de bénévoles pour des cours d'alsacien au collège à Blotzheim.

LES MOYENS MIS EN OEUVRE

- 1 agent, dialectophone, à la fois titulaire d'un master d'histoire, d'un diplôme d'Etat d'éducateur sportif et pratiquant une activité artistique professionnelle, notamment en langue alsacienne.

Chargé de :

- la recherche de contenus,
- l'élaboration de programmes,
- la formation des bénévoles et professionnels souhaitant œuvrer à ses côtés,
- programmations culturelles,
- la mise en œuvre de nouveaux projets,
- la communication,
- tous les aspects pratiques et administratifs du service.



LES MISSIONS

- Service mis en place en 2014 avec le concours d'une subvention du Conseil Régional, sur un appel à projets pour lequel la candidature de la CA3F avait été retenue. Avec le soutien logistique et fonctionnel de l'Office pour la Langue et la Culture d'Alsace (OLCA), il a été convenu de recruter un animateur-formateur, pour la promotion d'une Politique Linguistique Globale (PLG). Celle-ci a été définie lors des Assises de la Langue et Culture Régionale, qui se sont tenues entre 2013 et 2014 à Strasbourg.

Les objectifs :

- répondre au développement des classes bilingues français-allemand paritaires, par un soutien au dialecte alsacien, dans et hors de l'école ;
- amener vers un bilinguisme « vécu », à travers des événements grand public, des activités de loisirs, des productions et diffusions culturelles en langue régionale.

4 pôles d'activités :

- intervention pédagogique
- formation, conseil et équipement
- événementiel
- communication et rayonnement.

Mission de conseil et d'équipement envers les structures

- Multi-accueil « Les P'tits Choux » de Blotzheim et Maison de l'enfance à Saint-Louis.
- Bibliothèques de Saint-Louis, Rosenau, Kembs et Blotzheim.
- Périscolaires de Kembs, Saint-Louis, Blotzheim et Village-Neuf.
- Association « La Clef », Bartenheim.
- Ecoles de : Village-Neuf, Saint-Louis, Hégenheim, Hésingue, Rosenau, Buschwiller.

ÉVÉNEMENTIEL : PLUSIEURS SPECTACLES BILINGUES ORGANISÉS

Organisation de six spectacles bilingues français-alsacien.

Ces spectacles sont accompagnés, ponctuellement, soit d'animations a posteriori, soit d'une sensibilisation en amont, voire d'un spectacle d'enfants réalisé en partenariat avec un bénévole et une structure, en première partie, soit d'un retour lors des rencontres ultérieures avec les enfants.

Lieux : Kembs, Rosenau.

Le service de promotion de l'alsacien a par ailleurs été sollicité pour participer aux manifestations organisées soit par les bibliothèques, ou le RAM, ou les différentes journées portes ouvertes et spectacles des écoles ou des structures du secteur de l'enfance.

DES ACTIONS DE COMMUNICATION:

- Articles de presse, reportages vidéo.
- Articles du magazine de la CA3F, « Mieux ensemble ».
- Passage à la télévision, sur la chaîne Alsace20.
- Envoi d'un courrier individuel pour chaque enfant ayant participé à un cycle d'animations (adressé aux parents via la structure d'accueil) et remise à chaque enfant d'un dossier pédagogique.
- Rencontres avec les municipalités, les équipes pédagogiques des écoles, les responsables associatifs, avec mission d'information et d'impulsion de projets.
- Participation à la création d'une instance consultative, le Conseil Culturel d'Alsace, afin de faire la promotion de notre dispositif et de trouver de nouvelles pistes de travail et de réflexion.
- Travail autour de la charte européenne des langues régionales et minoritaires, auprès des communes, de la CA3F, mais également en lien avec la Région et le Conseil de l'Europe.

LES CHIFFRES DE FRÉQUENTATION

Interventions pédagogiques		
Age	Structure	Nombre
1-3 ans	Crèche Hésingue	24
	Multi-accueil de St Louis	16
	RAM	20
3-6 ans	EM Jules Verne	30
	EM Octavie Kraft	56
	EM Lina Ritter	52
	EM Buschwiller	24
	EM A. Daudet	49
	EM Les Roseaux	25
6-12 ans	Mairie de St Louis	52
	Périscolaire de Village-Neuf	28
	Jeunesse & Avenir Hégenheim	42
	Bibliothèque de Rosenau	32
8-14 ans	Mairie de Kembs	8
TOTAL :		458

Notification importante : les chiffres des interventions pour lesquelles nous n'avons fait que de la formation, du tutorat, de l'équipement ou du conseil, ne nous ayant pas été communiqués en temps réel, seuls les chiffres transmis ou des estimations peuvent être données :

Age	Structure	Nombre
1-3 ans	Multi-accueil Blotzheim	20
6-12 ans	La Clef - Bartenheim	8
5-10 ans	Jeunesse & Avenir Buschwiller	6
6-10 ans	Périscolaire du centre St-Louis	20
6-12 ans	Périscolaire de Kembs	8
12-14 ans	Collège des Missions	8

Ces chiffres, bien que reflétant des réalités diverses en termes de volume d'exposition des enfants, nous permettent d'affirmer que dans les seules activités dont nous avons connaissance et sur lesquelles nous avons soit une maîtrise, soit une influence, plus de 500 enfants auront bénéficié d'une sensibilisation à la langue et à la culture régionales.

UNE ACTION RECONNUE ET APPRÉCIÉE

Réalisation des objectifs de la PLG (politique linguistique globale)

Dans les documents de pilotage rédigés par l'OLCA et transmis pour approbation, lors de la précédente mandature, aux élus de la CA3F, trois axes majeurs définissent les objectifs de la PLG :

- inscrire la langue régionale dans une nouvelle dynamique ;
- envisager le bilinguisme dans une perspective de transversalité (domaines éducatif, sociétal, culturel...);
- comprendre le bilinguisme dans sa globalité (dialecte et standard, oral et écrit, base et élite).

Nous pouvons aujourd'hui affirmer que notre service remplit ces missions et va même plus loin, car il répond également à des besoins formulés par les acteurs de terrain (animateurs et directeurs d'ALSH, professeurs des écoles, professionnels de la petite enfance, services municipaux, élus).

Indices de satisfaction

De nombreuses marques de satisfaction sont produites par les partenaires, sur le terrain (professeurs des écoles, animateurs, bénévoles associatifs, personnels et élus municipaux). Le premier marqueur positif étant, sans doute, la volonté forte que les interventions et animations soient reconduites.

Dans ce cadre-là, l'année écoulée a montré qu'il fallait encore mettre l'accent sur la formation de bénévoles afin d'assurer les multiples interventions demandées. Ce constat est également pondéré par la nécessité de former également les professionnels, qui sont des relais plus immédiats envers les publics.

D'un point de vue global, nous pouvons également relever les encouragements, portés à notre connaissance par de nombreux parents, dont les enfants avaient pu suivre des cycles d'animation. Il nous a été fait part de progrès

dans la maîtrise de la langue, de bons ressentis de la part des enfants, et d'une restitution des apprentissages.

Une action qui a valeur d'exemple

L'action du service concrétise un projet novateur qui n'avait jusque-là trouvé sa traduction nulle part. Sa réussite, et l'investissement réalisé par notre groupement de communes, donne lieu à un examen au niveau régional pour la dissémination envers d'autres collectivités. Si nous maintenons notre effort, et apportons un nouveau souffle lors de l'accueil des nouvelles communes, lors de la fusion, nous serons forts d'une expertise unique, et d'un rayonnement auprès des autres collectivités souhaitant s'engager dans cette voie. Actuellement, une nouvelle phase de test est à l'étude, à la Région et à l'OLCA, pour sélectionner deux nouvelles intercommunalités qui souhaiteraient mettre en place une politique linguistique globale en faveur

de la langue régionale.

Des retombées à moyen et long terme sont également fort intéressantes : changer l'image désuète, et en perte de vitesse, de l'alsacien. Il en va de la survie ou de la disparition d'une langue et, par là même, d'une culture.

Par conséquent, la réappropriation par les jeunes générations actuelles de cette langue qu'ils pourront partager avec de nombreux locuteurs natifs, présents sur le territoire, est cruciale. Pour assurer une meilleure maîtrise des langues germaniques dans leur ensemble (rappelons ici la grande variabilité de celles-ci), il est nécessaire de passer d'un bilinguisme scolaire et « subi », à un bilinguisme, voire un multilinguisme (si l'on fait une distinction claire entre les dialectes alémaniques et l'allemand) « vécu » et assumé.



Communauté de Communes
du Pays de Sierentz



SAINT-LOUIS
Agglomération
Alsace 3 Frontières

- 17 COMMUNES
- 13 845 HABITANTS
- 98 KM²

RÉTROSPECTIVE 2016 Quelques évènements marquants

JANVIER

Un nouveau site web et un compte Facebook

Le début de l'année est marqué par la mise en ligne du nouveau site web de la Communauté de Communes du Pays de Sierentz et l'ouverture d'un compte Facebook.

MARS

Oui à la fusion

Les communes membres donnent un avis favorable à la fusion entre la CCPSi, la Communauté de Communes Porte du Sundgau et la Communauté d'Agglomération des Trois Frontières.

AVRIL

« La Citadelle » a un an

La médiathèque intercommunale « La Citadelle », aménagée dans une ancienne grange réhabilitée et une extension neuve sur une surface de 852 m², souffle sa première bougie.

MAI

Vente de composteurs

Une opération de vente permet aux habitants d'acquérir des composteurs et de donner ainsi une deuxième vie à leurs déchets biodégradables.

JUIN

Nouveau parking pour le covoiturage

A Sierentz, le nouveau parking de covoiturage (P+R) aménagé à la hauteur de l'échangeur A35/RD 19bis est inauguré. Il propose 41 places.

Arrêté pour la fusion

L'arrêté préfectoral portant sur la fusion de la CCPSi, de la CCPSu et de la CA3F au 1er janvier 2017 est publié.

Promouvoir le service civique

La CCPSi obtient l'agrément pour son projet d'accueil de service civique. Elle peut désormais accueillir des jeunes de 16 à 25 ans pour des missions d'intérêt général au service des habitants.

SEPTEMBRE

IBA Basel 2020 pour le domaine Haas

Le domaine Haas à Sierentz, qui accueille notamment la médiathèque intercommunale « La Citadelle », est labellisé IBA Basel 2020 (exposition internationale d'architecture).

OCTOBRE

Contrat Enfance Jeunesse renouvelé

La CCPSi renouvelle son Contrat Enfance Jeunesse avec la CAF (caisse d'allocations familiales) pour la période 2016 - 2019.

DÉCEMBRE

Les 3 Cygnes pour la petite enfance

La délégation de service public de gestion de la petite enfance à l'association « Les 3 Cygnes » est reconduite pour la période 2017 - 2020.

Un espace de coworking

La CCPSi approuve l'avant-projet définitif de construction d'un espace de coworking à la pépinière d'entreprises de Schlierbach.



SERVICES ET EFFECTIFS

LES MOYENS MIS EN OEUVRE

Le service des Ressources humaines compte :

- 1 Directeur général des services
- 1 agent

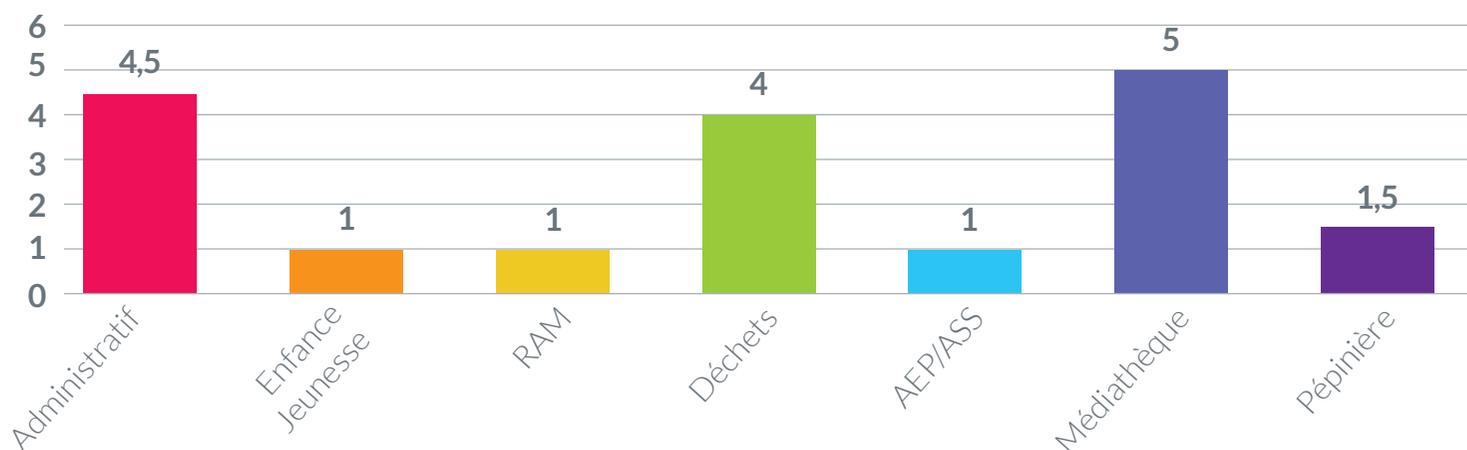
LES MISSIONS

- Recrutement
- Etablissement des fiches de paie
- Données des charges aux organismes sociaux
- Télédéclarations
- Gestion des congés et des RTT
- Formation
- Gestion des carrières

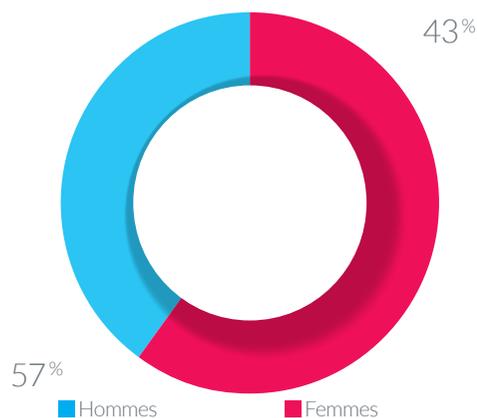
18 AGENTS POUR LA CCPSI

Au 31 décembre 2016, la Communauté de Communes du Pays de Sierentz comptait 18 agents :

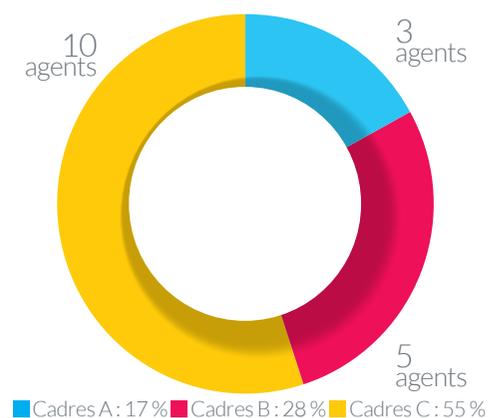
• La répartition des agents par services



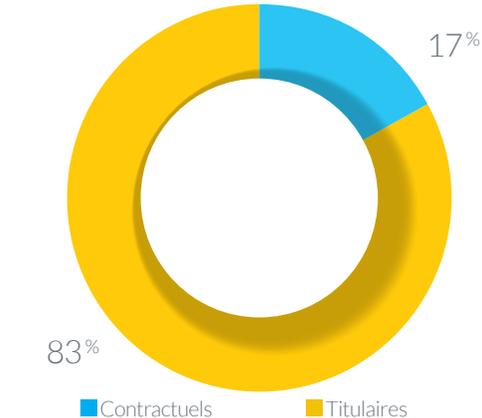
La répartition hommes/femmes



La répartition par catégories



La répartition titulaires/contractuels



FINANCES

BUDGET PRINCIPAL

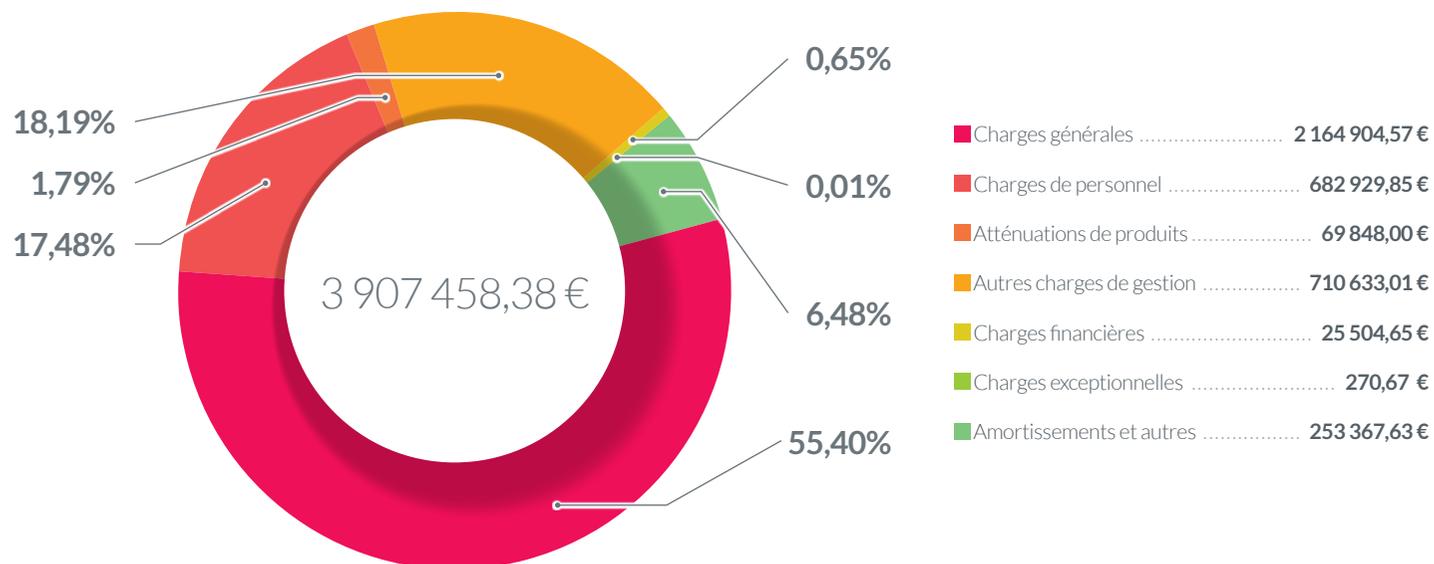
Le résultat financier 2016

	Dépenses	Recettes	Résultats reportés de 2015	Résultat 2016	Reports	Résultat net cumulé au 31 décembre 2016
Fonctionnement	3 907 458,38 €	4 049 053,39 €	790 233,76 €	931 828,77 €		931 828,77 €
Investissement	313 304,82 €	398 250,37 €	-119 676,07 €	-34 730,52 €	-193 663,15 €	-228 393,67 €
TOTAL	4 220 763,20 €	4 447 303,76 €	670 557,69 €	897 098,25 €	-193 663,15 €	703 435,10 €

Les dépenses

En 2016, les dépenses du budget principal se sont élevées à 3,9 millions d'euros en fonctionnement et 0,3 million d'euros en investissement soit 4,2 millions d'euros.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



LES MOYENS MIS EN OEUVRE

Le service Finances et Comptabilité compte :

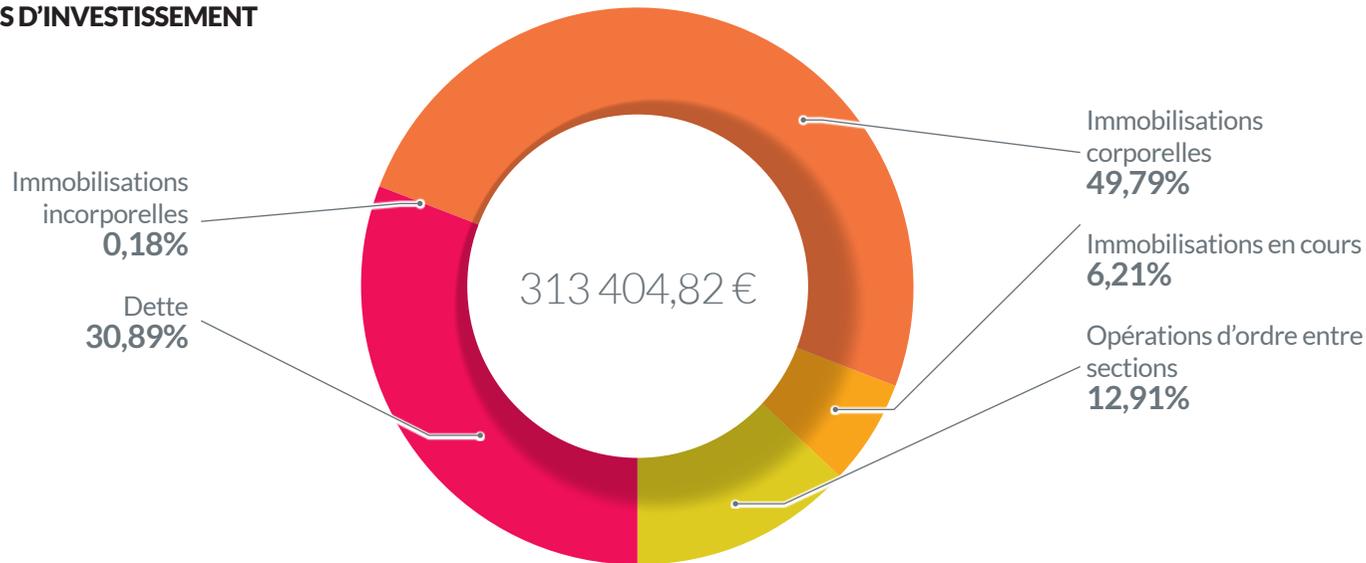
- 4 agents

LES MISSIONS

- Elaboration des documents budgétaires
- Exécution du budget
- Marchés publics
- Inventaire du patrimoine



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

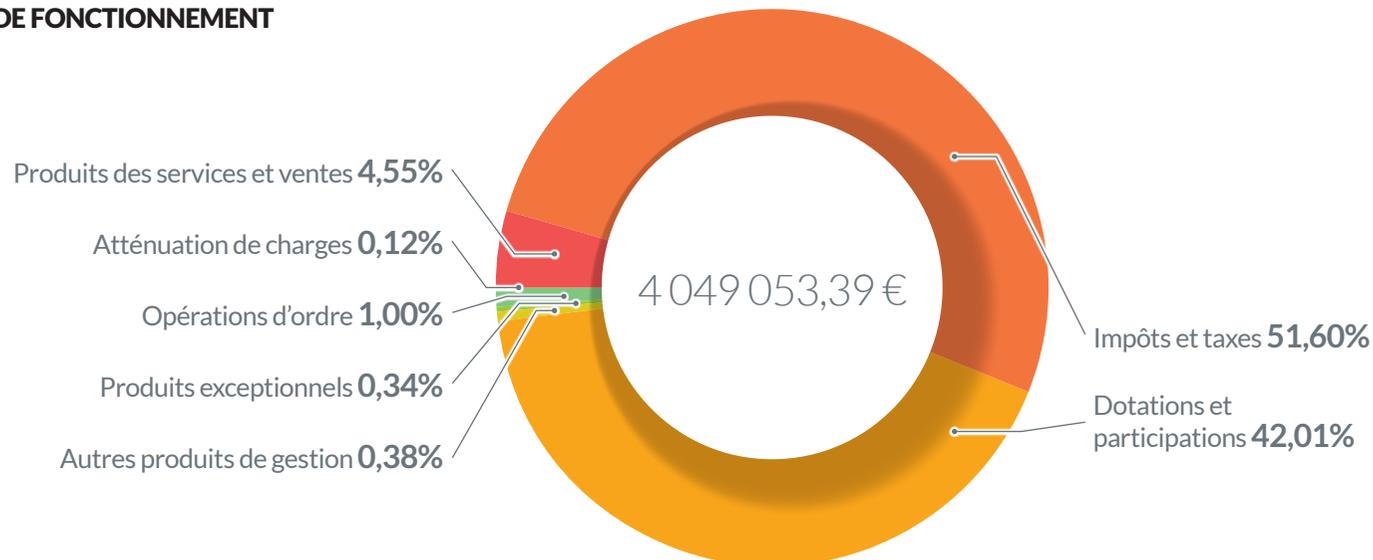


Dettes	96 821,79 €
Immobilisations incorporelles	574,00 €
Immobilisations corporelles	156 059,79 €
Immobilisations en cours	19 476,24 €
Opérations d'ordre entre sections	40 473,00 €

Les recettes

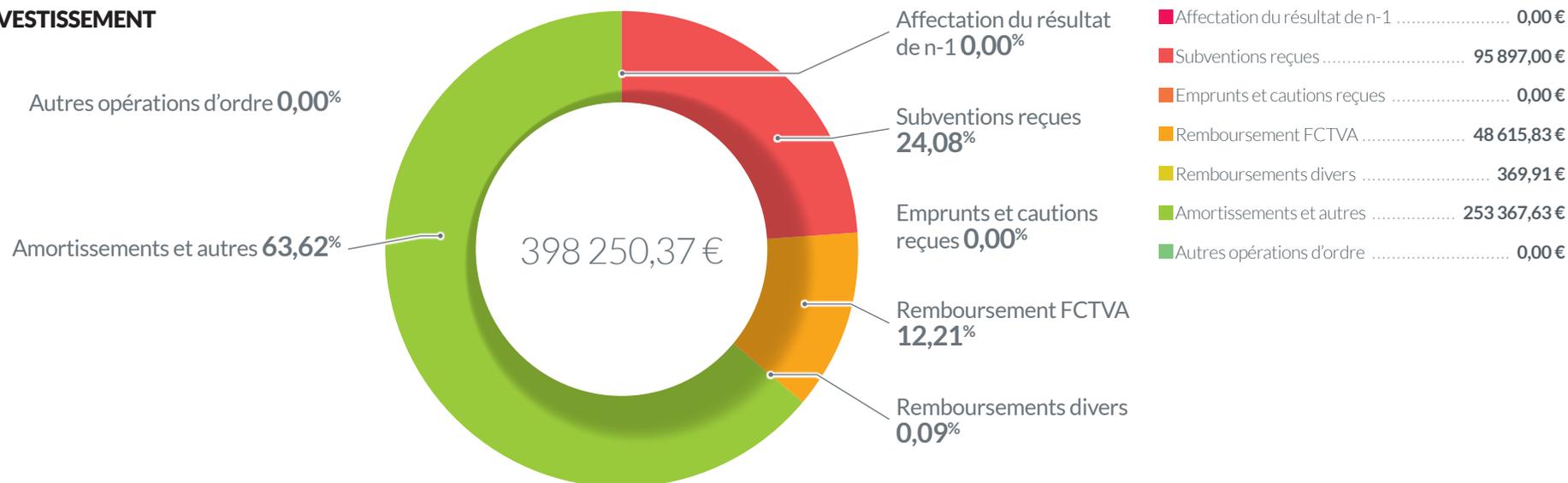
En 2016, les recettes du budget principal se sont élevées à 4,04 millions d'euros en fonctionnement et 0,4 million d'euros en investissement soit 4,44 millions d'euros.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Atténuation de charges	4 949,56 €
Produits des services et ventes	184 192,23 €
Impôts et taxes	2 089 224,00 €
Dotations et participations	1 701 037,99 €
Autres produits de gestion	15 262,20 €
Produits exceptionnels	13 914,41 €
Opérations d'ordre	40 473,00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT



LE BUDGET ANNEXE «ASSAINISSEMENT»

Le résultat financier 2016

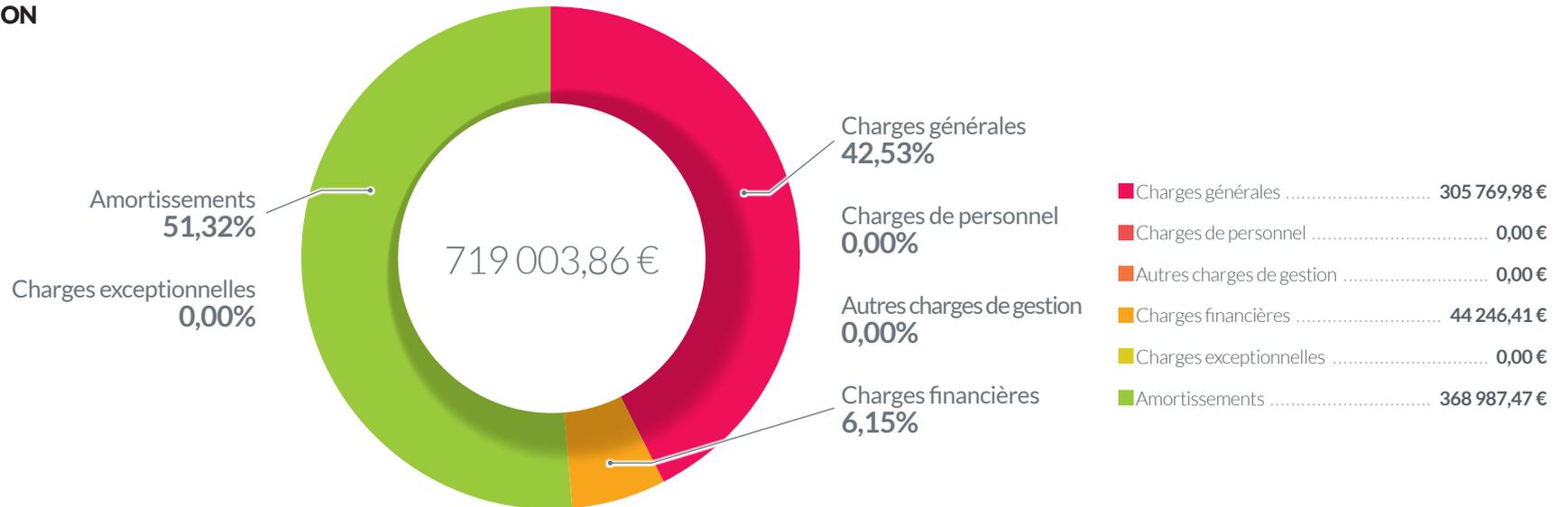
	Dépenses	Recettes	Résultats reportés de 2015	Résultat 2016	Reports	Résultat net cumulé au 31 décembre 2016
Exploitation	719 003,86 €	760 040,01 €	47 974,79 €	89 010,94 €		89 010,94 €
Investissement	338 352,67 €	368 987,47 €	57 053,41 €	87 688,21 €	-2 700,00 €	84 988,21 €
TOTAL	1 057 356,53 €	1 129 027,48 €	105 028,20 €	176 699,15 €	-2 700,00 €	173 999,15 €

Les dépenses

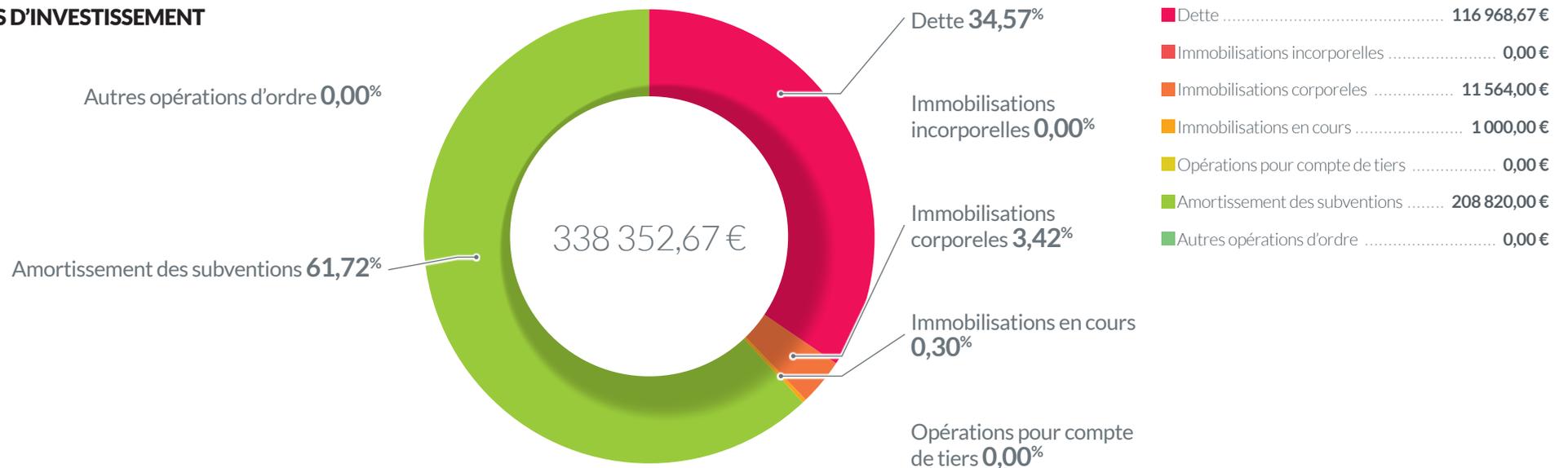
En 2016, les dépenses du budget annexe «Assainissement» se sont élevées à 0,719 million d'euros en exploitation et 0,338 million d'euros en investissement soit 1,057 million d'euros.



DEPENSES D'EXPLOITATION



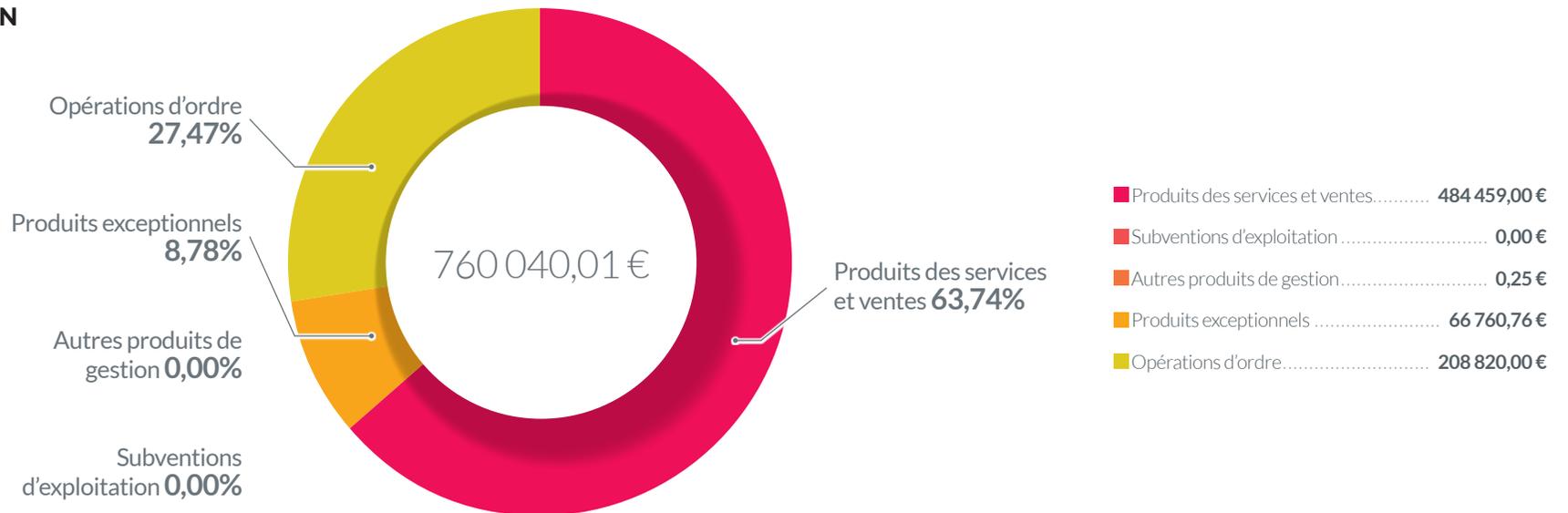
RECETTES D'INVESTISSEMENT



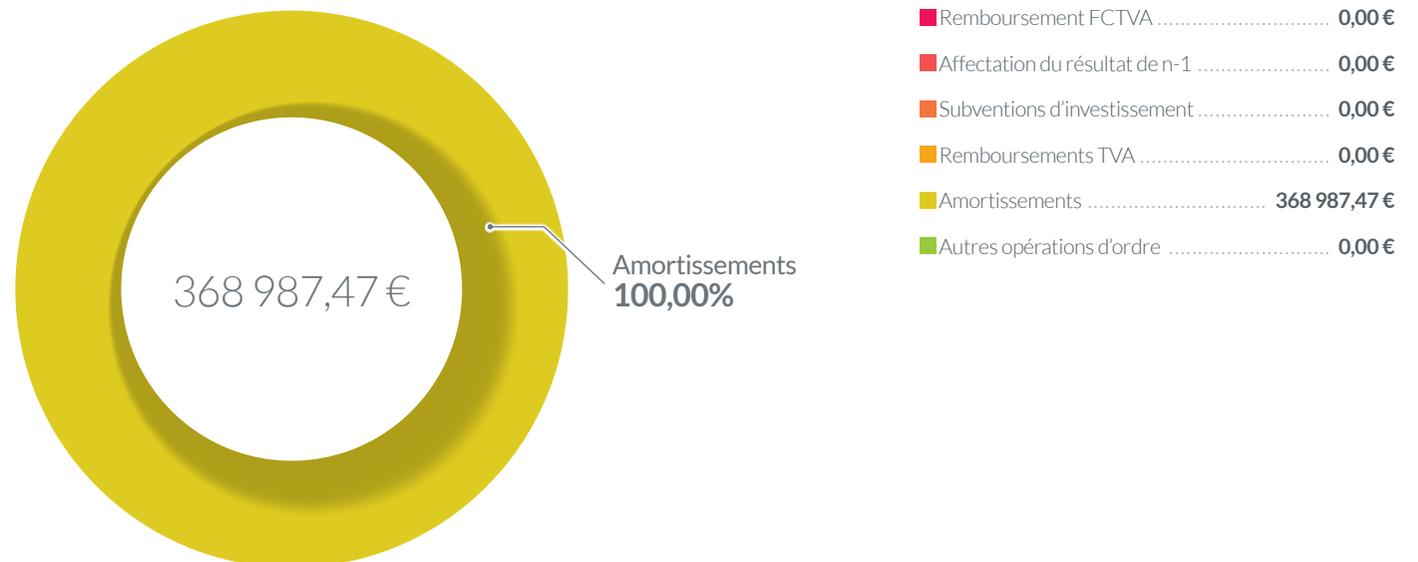
Les recettes

En 2016, les recettes du budget annexe «Assainissement» se sont élevées à 0,760 million d'euros en exploitation et 0,369 million d'euros en investissement soit 1,129 million d'euros.

RECETTES D'EXPLOITATION



RECETTES D'INVESTISSEMENT





LE BUDGET ANNEXE «EAU POTABLE»

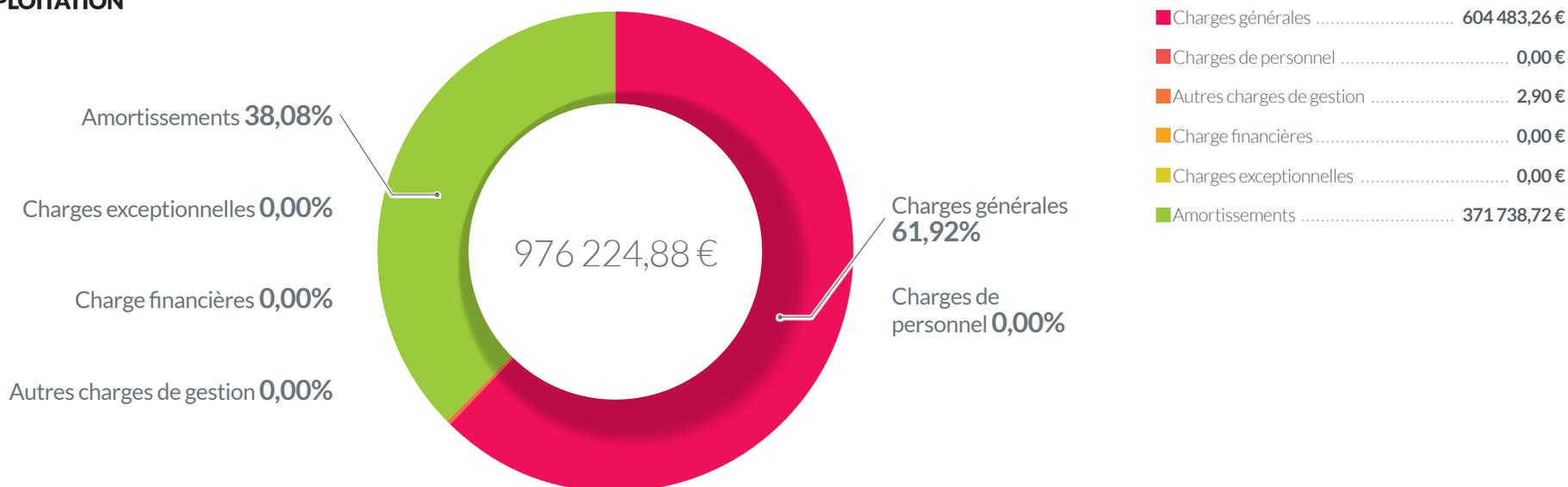
Le résultat financier 2016

	Dépenses	Recettes	Résultats reportés de 2015	Résultat 2016	Reports	Résultat net cumulé au 31 décembre 2016
Exploitation	976 224,88 €	1 033 543,48 €	699 959,39 €	757 277,99 €		757 277,99 €
Investissement	236 467,25 €	371 738,72 €	345 131,70 €	480 403,17 €	-77 629,70 €	402 773,47 €
TOTAL	1 212 692,13 €	1 405 282,20 €	1 045 091,09 €	1 237 681,16 €	-77 629,70 €	1 160 051,46 €

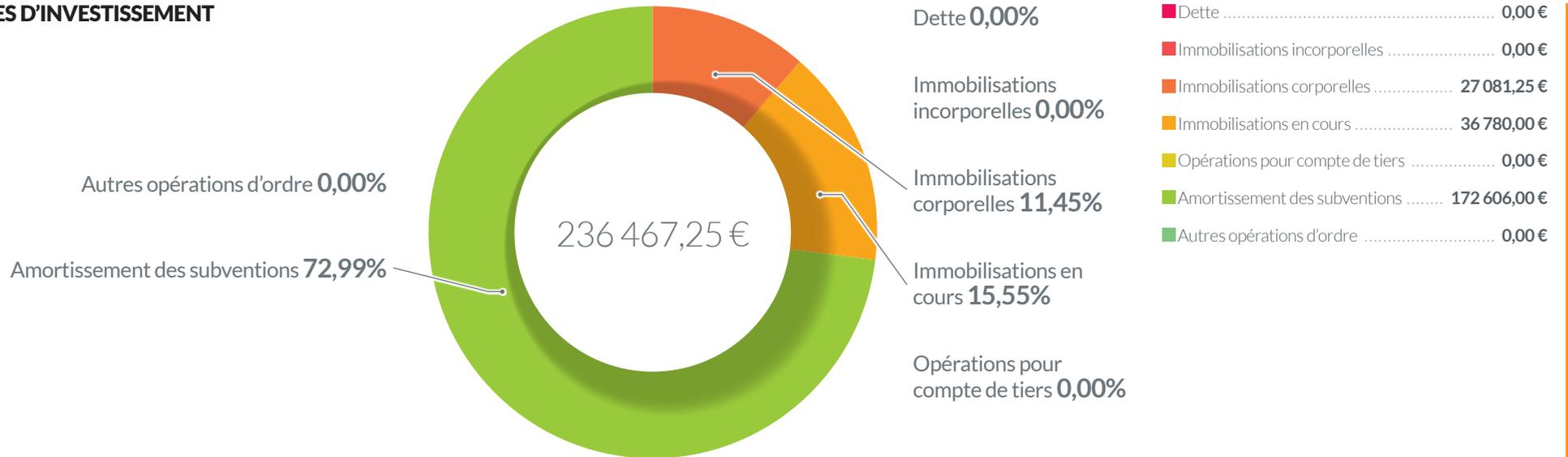
Les dépenses

En 2016, les dépenses du budget annexe «Eau potable» se sont élevées à 0,976 million d'euros en exploitation et 0,236 million d'euros en investissement soit 1,212 million d'euros.

DEPENSES D'EXPLOITATION



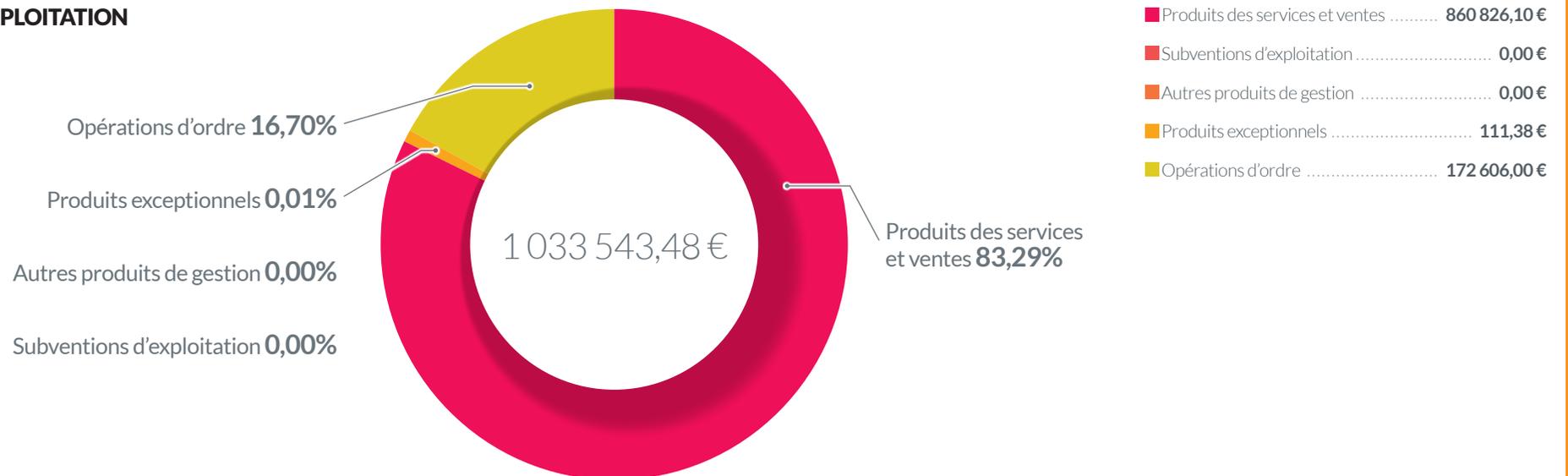
DEPENSES D'INVESTISSEMENT



Les recettes

En 2016, les recettes du budget annexe «Eau potable» se sont élevées à 1,033 million d'euros en exploitation et 0,372 million d'euros en investissement soit 1,405 million d'euros.

RECETTES D'EXPLOITATION





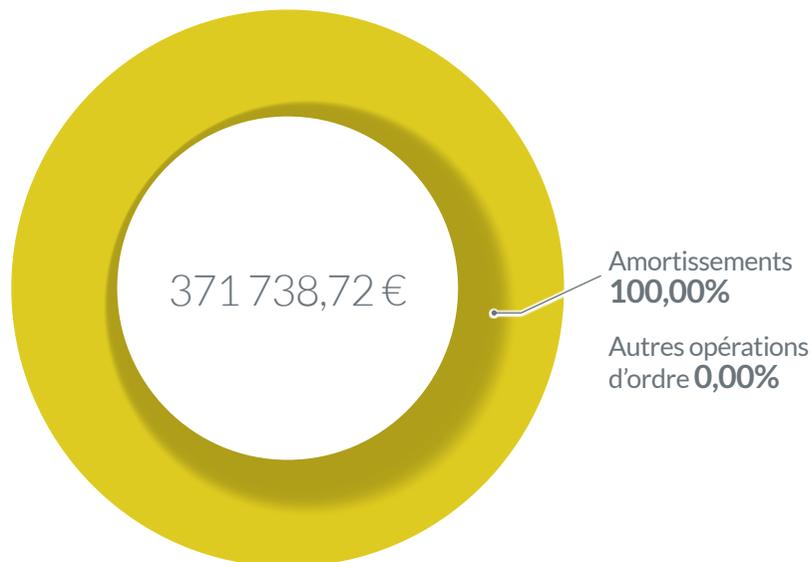
RECETTES D'INVESTISSEMENT

Remboursement
FCTVA **0,00%**

Affectation du résultat
de n-1 **0,00%**

Subventions
d'investissement
0,00%

Remboursement TVA
0,00%



■ Remboursement FCTVA 0,00 €

■ Affectation du résultat de n-1 0,00 €

■ Subventions d'investissement 0,00 €

■ Remboursement TVA 0,00 €

■ Amortissements 371 738,72 €

■ Autres opérations d'ordre 0,00 €

LE BUDGET ANNEXE «PEPINIERE D'ENTREPRISES»

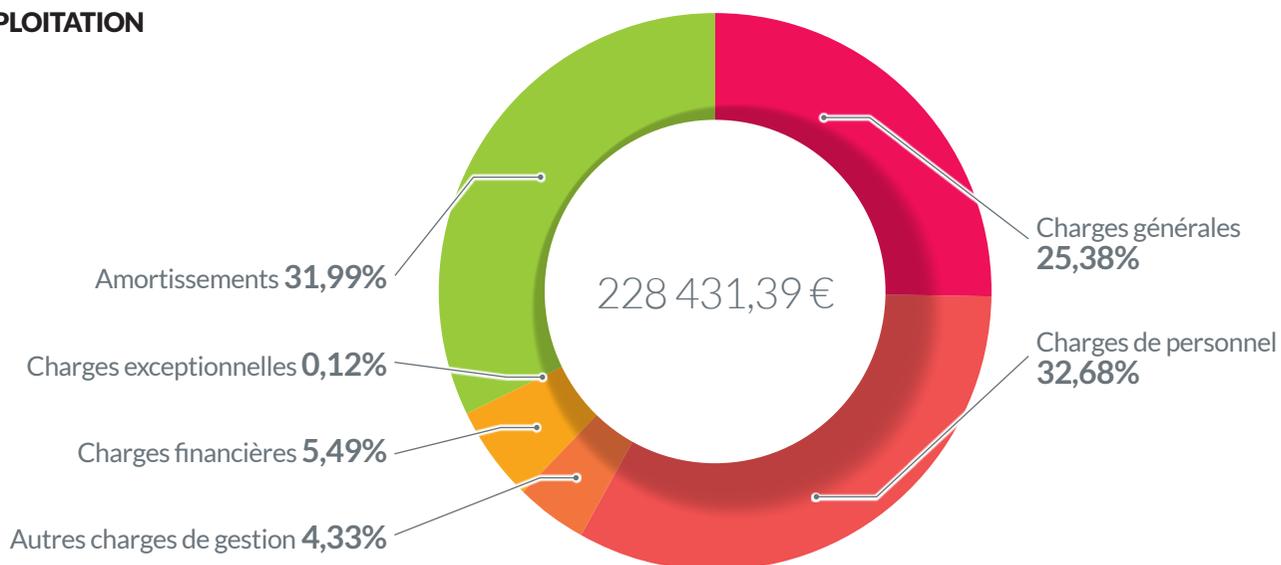
Le résultat financier 2016

	Dépenses	Recettes	Résultats reportés de 2015	Résultat 2016	Reports	Résultat net cumulé au 31 décembre 2016
Exploitation	228 431,39 €	218 430,86 €	60 400,51 €	50 399,98 €		50 399,98 €
Investissement	69 627,14 €	76 078,70 €	14 756,33 €	21 207,89 €	-62 395,50 €	-41 187,61 €
TOTAL	298 058,53 €	294 509,56 €	75 156,84 €	71 607,87 €	-62 395,50 €	9 212,37 €

Les dépenses

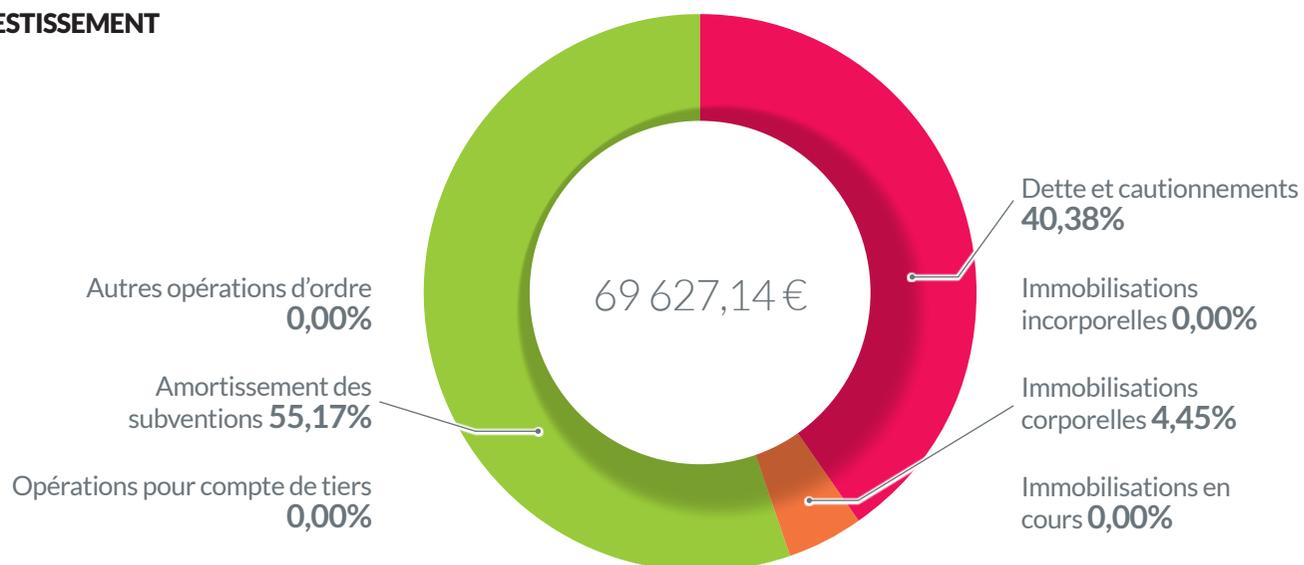
En 2016, les dépenses du budget annexe «Pépinière d'entreprises» se sont élevées à 0,228 million d'euros en exploitation et 0,070 million d'euros en investissement soit 0,298 million d'euros.

DEPENSES D'EXPLOITATION



Charges générales	57 980,73 €
Charges de personnel	74 658,02 €
Autres charges de gestion	9 890,93 €
Charges financières	12 539,42 €
Charges exceptionnelles	283,59 €
Amortissements	73 078,70 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT



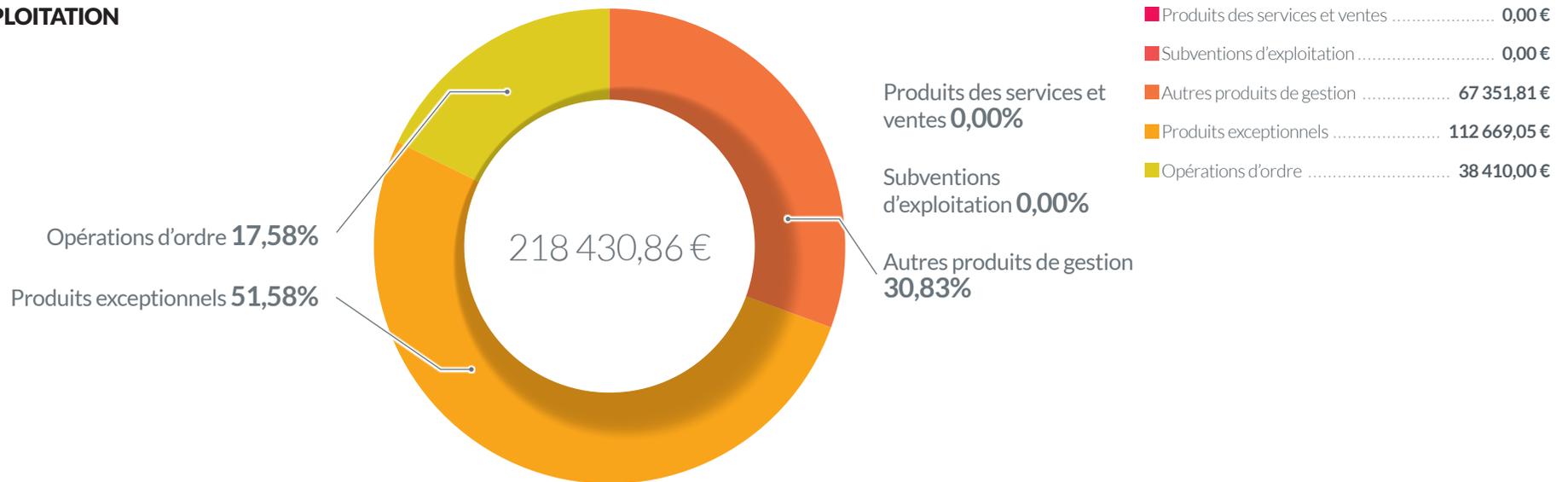
Dette et cautionnements	28 116,74 €
Immobilisations incorporelles	0,00 €
Immobilisations corporelles	3 100,40 €
Immobilisations en cours	0,00 €
Opérations pour compte de tiers	0,00 €
Amortissement des subventions	38 410,00 €
Autres opérations d'ordre	0,00 €



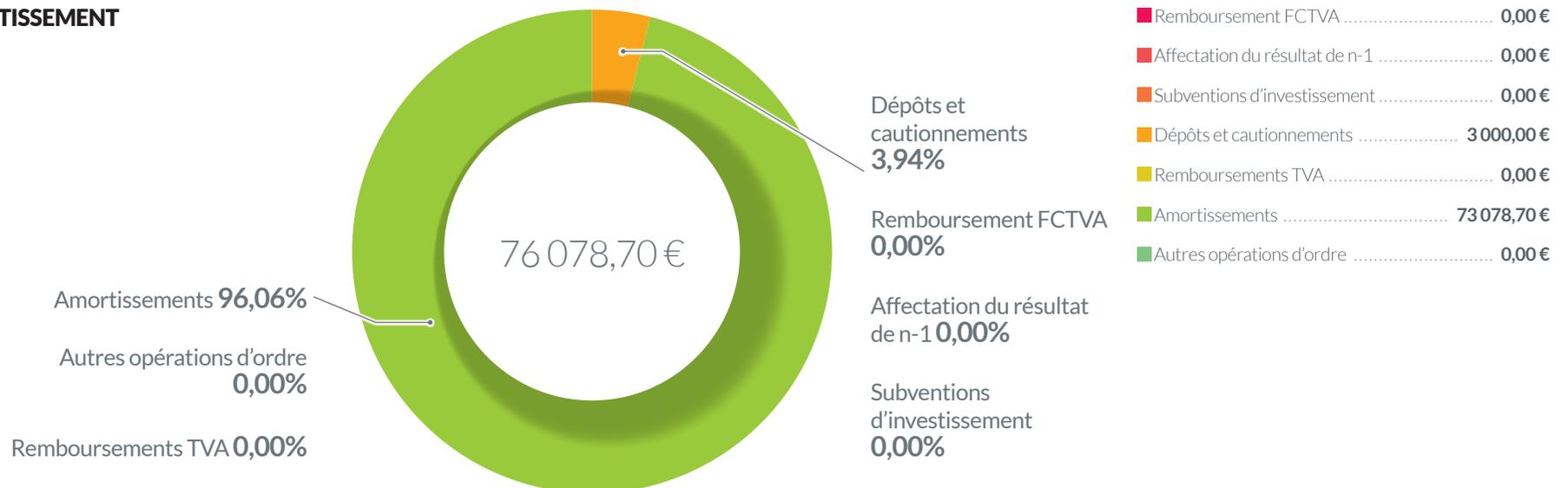
Les recettes

En 2016, les recettes du budget annexe «Pépinière d'entreprises» se sont élevées à 0,218 million d'euros en exploitation et 0,076 million d'euros en investissement soit 0,294 million d'euros.

RECETTES D'EXPLOITATION



RECETTES D'INVESTISSEMENT



COMMANDE PUBLIQUE

BUDGET GENERAL

4 marchés :

- 3 marchés en procédure adaptée déjà en cours
- 1 marché formalisé lancé en 2016

Un projet : la réhabilitation des locaux de la ComCom

Marchés	Titulaire	Montant (HT)
Transport scolaire	CARS-EST / ALSACE TOURISME TRANSDEV	521 793 €
Balayage des communes	AFC BALAYAGE	40 066 €
Collecte et traitement des Déchets	SUEZ / RECYBIO / SCHROLL / RECYCAL / ROELLINGER / ALSADIS	1 269 625 €
MO Rénovation Bâtiments	ETIBAT	26 400 €

Montant total des marchés de services/fonctionnement : 1 831 485 €

Montant total des marchés d'investissement/travaux : 26 400 €

BUDGET ANNEXE : ADDUCTION D'EAU POTABLE

4 marchés :

- 4 marchés en procédure adaptée déjà en cours

Marchés	Titulaire	Montant (HT)
Gestion du réseau d'eau	VEOLIA	42 274 €
Réhabilitation forage de Bartenheim	BEREST CERIA	6 160 € 50 190 €
MO Postes de chloration	BEREST	9 375 €
Postes de chloration	CERIA	93 649 €

Montant total des marchés de services/fonctionnement : 42 274 €

Montant total des marchés d'investissement/travaux : 159 374 €



COMMUNICATION

Le magazine « ComCom Infos »

Le « ComCom Infos » paraît deux fois par an, en mai et décembre, à destination du grand public. Un numéro spécial peut également être publié si nécessaire. Ainsi, trois numéros ont été édités en 2016 :

- « ComCom Infos spécial déchets » : paru en mars 2016, 4 pages, 6 400 exemplaires. Mise en page, achats visuels et impression : 1 578 €TTC ;
- « ComCom Infos n° 16 » : paru en mai 2016, 8 pages avec feuillet compostage, 6 450 exemplaires. Mise en page et impression : 3 798 €TTC ;
- « ComCom Infos n°17 » : paru en décembre 2016, 4 pages, 6 450 exemplaires. Mise en page et impression : 1 524 €TTC.

Un compte Facebook

A la suite de la mise en place du nouveau site web fin 2015, un compte Facebook de la CCPSi a été ouvert début 2016 afin d'informer les habitants plus largement et de façon plus réactive. Objectif : donner des informations pratiques (fermetures des services, reports de collecte des ordures ménagères, dates importantes...) et de brèves informations sur les événements récents (animations jeunes et RAM, spectacles à la médiathèque...).

Communication du service Déchets

La réglette « Mémo-tri » a été rééditée en avril 2016 à 6 500 exemplaire pour un coût de 3 460,80 €TTC. A destination des habitants du territoire, elle a pour objectif de faciliter les bons gestes de tri des habitants et donc d'éviter les erreurs de tri qui coûtent cher à la collectivité. L'affichage sur les bornes d'apport volontaire (consignes de tri) a été réactualisé (4 831,68 €TTC) et certains panneaux de déchetteries abîmés ont été remplacés (3 466,80€TTC).

ESPACE D'ENTREPRISES « LA PÉPINIÈRE »

INFRASTRUCTURES ET ADMINISTRATION

Raccordement à la fibre optique

Afin d'améliorer et d'optimiser l'usage des technologies numériques, le raccordement à la fibre optique de la pépinière d'entreprises a été réalisé fin mars 2016. Le débit est passé de 10 à 30 Mbits/s. Le coût mensuel élevé de l'abonnement à la fibre optique (599 €HT) a été réparti à parts égales entre les entreprises hébergées et la collectivité. A cet effet, les entrepreneurs hébergés ont accepté unanimement une augmentation de leurs charges de 30 €HT par mois.

Création d'un espace de coworking

Afin d'optimiser l'utilisation de l'Espace d'Entreprises «La Pépinière», l'équipement en visioconférence de la salle de réunion et la création d'un espace de coworking au sein de l'infrastructure ont été actés par le Conseil de communauté du 30 mars 2016. A cet effet, la construction d'une extension de 30 m², le réaménagement du hall d'accueil et l'acquisition de nouveaux équipements seront réalisés en 2017.

L'avant-projet définitif a été entériné par le Conseil communautaire du 15 décembre 2016.

Le projet s'élève à 135 000 €HT. Il est éligible à des subventions européennes au titre du programme Leader 2014-2020 et de l'Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

Trois comités d'agrément

En 2016, 3 comités d'agrément ont été organisés afin d'étudier 6 dossiers de demande d'hébergement au sein de l'infrastructure. Ces 6 demandes ont obtenu des avis favorables à l'unanimité de la part des membres du comité d'agrément.

Comité d'agrément n°8 - 25 janvier 2016

Nombre de candidats : 2

Nombre d'avis favorables pour une demande d'hébergement : 2/2

BUREAUX	SAS AFEXI	Laurentine ZIDA Présidente	Création d'activité	Expertise comptable
	SAS AZI CONCEPT	Adama ZIDA Président	Création d'activité	Ingénierie en systèmes automatisés

LES MISSIONS

Contribuer au dynamisme économique du territoire en soutenant le développement de nouvelles activités et la création d'emplois.



AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT

Comité d'agrément n°9 22 avril 2016

Nombre de candidats : 3
Nombre d'avis favorables pour une
demande d'hébergement : 3/3

BUREAU	SAS CHEMLASER	Sébastien SCHLIENGER Président	Création d'activité	Traitement des métaux par technologie laser
ATELIERS	SAS KEYE AEROGEL	Francisco RUIZ Président	Création d'activité	Développement de produits aérogels
	SAS EVENT SOUND LIGHT	Stéphane MAIRE Président	Création d'activité	Evènementiel

Comité d'agrément n°10 22 novembre 2016

Nombre de candidats : 1
Nombre d'avis favorables pour une
demande d'hébergement : 1/1

ATELIER	SAS ALSACE POELES	Frédéric SCHORR Président	Création d'activité	Vente et maintenance de poêles à bois
----------------	-------------------	------------------------------	---------------------	--

LES ENTREPRISES HÉBERGÉES EN 2016

15 entreprises ont été hébergées au sein de la Pépinière d'entreprises en 2016, dont 2 dans un même bureau, 2 dans un même atelier et 1 en domiciliation juridique.

Local	Entreprise	Représentant	Activité	Période d'hébergement
Bureau n°1	SASU MAISON & SERVICES + SASU ANTINEA PRO PRO Siret : 539 835 629 00012 Immatriculée le 01/02/2012	Nathalie HOFF Présidente	Prestation de services à domicile de ménage/repassage.	1 ^{er} février 2013 au 30/04/2016
Bureau n°1	SAS AFEXI Siret : 813 753 829 00015 Immatriculée le 21/10/2015	Laurentine ZIDA Présidente	Expertise comptable	20/05/2016 au 31/12/2017
Bureau n°1	SAS AZI CONCEPT Siret : 814 762 068 00025 Immatriculée le 20/11/2015	Adama ZIDA Président	Ingénierie en systèmes automatisés	20/05/2016 au 31/12/2017
Bureau n°2	SASU PASSION VITESSE ORGANISATION Siret : 790 894 299 00011 Immatriculée le 05/02/2013	Danielle SELIG Présidente	Organisation d'évènements et de manifestations sportives pour les motards	1 ^{er} mars 2013 au 31/12/2016

Local	Entreprise	Représentant	Activité	Période d'hébergement
Bureau n°3	SARL MA CONSULTING Siret : 538 906 793 00012 Immatriculée le 17/01/2012	Mostafa ABOULFARAJ Gérant	Conseil aux entreprises dans les domaines des matériaux	1 ^{er} mars 2013 au 31/12/2016
Bureau n°4	SARL EDWIGE KIELWASSER ARCHITECTE Siret : 405 239 534 00036 Immatriculée le 20/05/1996	Edwige FURSTOS-KIELWASSER Gérante	Architecte spécialisée dans l'écoconstruction	1 ^{er} mars 2014 au 31/12/2017
Bureau n°5	SAS AFEXI Siret : 813 753 829 00015 Immatriculée le 21/10/2015	Laurentine ZIDA Présidente	Expertise comptable	1 ^{er} février 2016 au 19/05/2016
Bureau n°5	SAS AZI CONCEPT Siret : 814 762 068 00025 Immatriculée le 20/11/2015	Adama ZIDA Président	Ingénierie en systèmes automatisés	1 ^{er} février 2016 au 19/05/2016
Bureau n°5	SAS CHEMLASER Siret : 821 515 855 00012 Immatriculée le 19/07/2016	Sébastien SCHLIENGER Président	Traitement des métaux par technologie laser	1 ^{er} juillet 2016 au 31/05/2018
Atelier n°1	SARL BTA AEROPRODUCT Siret : 800 077 125 00014 Immatriculée le 02/01/2014	Hugues-Emmanuel RITZ Gérant	Fabrication et assemblage d'ensembles de haute technicité pour le secteur aéronautique	13/02/2014 au 12/12/2017
Atelier n°2	ETS KOCH EURL Siret : 534 508 049 Immatriculée le 14/09/2011	Julien KOCH Gérant	Agencement et équipement de bars/ restaurants - Installation et maintenance de tireuses à bière	29/06/2013 au 28/04/2017
Atelier n°3	SARL SMA-TACTIFRANCE Siret : 452 908 809 00026 Immatriculée le 20/04/2004	Stéphane MAIRE Gérant	Achat-revente, sous-traitance de fabrication de matériel podotactile pour malvoyants et aveugles	1 ^{er} février 2014 au 30/09/2016
Atelier n°3	SAS EVENT SOUND LIGHT Siret : 819 966 326 00012 Immatriculée le 29/04/2016	Stéphane MAIRE Président	Evènementiel	1 ^{er} avril 2016 au 30/09/2016
Atelier n°3	SAS ALSACE POELES Siret : 791 039 852 00011 Immatriculée le 19/02/2013	Frédéric SCHORR Président	Vente et maintenance de poêles à bois/granulés, pièces détachées, accessoires	1 ^{er} décembre 2016 au 30/11/2018



Local	Entreprise	Représentant	Activité	Période d'hébergement
Atelier n°4	SAS ALSA LYS Siret : 337 926 984 00010 Reprise d'activité le 31/12/2012	Bertrand THINUS Président	Production et commercialisation de produits de nettoyage	1 ^{er} février 2013 au 30/04/2016
Atelier n°4	SAS KEYE AEROGEL Siret : 812 295 459 00018 Immatriculée le 15/07/2015	Francisco RUIZ Président	Développement de produits aérogels	09/05/2016 au 08/04/2018
Atelier n°5	SARL L'ART EAU JARDIN Siret : 750 190 886 00010 Immatriculée le 14/03/2012	Sébastien BOURG Guillaume GABRIEL Cogérants	Travaux paysagers	1 ^{er} février 2013 au 30/11/2018
Domiciliation n°1	SARL VERRES & SERVICES MIROITERIE ET VITRERIE Siret : 809 595 010 00020 Immatriculée le 17/02/2015	Vincent MUNCK Gérant	Travaux de vitrerie/miroiterie, petits travaux de menuiserie	1 ^{er} février 2015 au 31/01/2018

Les entrées et sorties

Entrées : 5 nouvelles entreprises ont obtenu un avis favorable d'hébergement lors des comités d'agrément en 2016 :

- SAS AFEXI, spécialisée dans l'expertise comptable des petites structures ;
- SAS AZI CONCEPT, spécialisée en ingénierie de systèmes automatisés ;
- SAS KEYE AEROGEL, spécialisée dans la recherche et développement de produits aérogels ;
- SAS CHEMLASER, spécialisée dans le traitement des métaux par technologie laser ;
- SAS ALSACE POELES, spécialisée dans la vente et la maintenance de poêles à bois/granulés.

Sorties : 4 entreprises ont quitté la pépinière d'entreprises en 2016 :

- SAS MAISON & SERVICES, spécialisée dans la prestation de services à domicile (ménage/repassage) - Location d'un bureau professionnel construit par la SCI 4G en face de la pépinière d'entreprises dans la zone d'activité de Schlierbach ;
- SARL SMA TACTIFRANCE, spécialisée dans la fabrication de matériel podotactile pour malvoyants et aveugles - Location d'un atelier dans la zone d'activité de Sierentz ;
- SAS EVENT SOUND LIGHT, spécialisée dans l'événementiel - Location d'un atelier dans la zone d'activité de Sierentz ;
- SAS ALSA LYS, spécialisée dans la production et la commercialisation de produits de nettoyage - Location d'un bureau professionnel construit par la SCI 4G en face de la pépinière d'entreprises dans la zone d'activité de Schlierbach.

Le taux d'occupation

Les 10 locaux (5 bureaux et 5 ateliers) de la pépinière d'entreprises représentent 120 mois potentiels d'occupation : 10 locaux x 12 mois (1er janvier au 31 décembre 2016).

La pépinière d'entreprises a été occupée 115,5 mois sur 120 mois potentiels.

Ateliers/ Bureaux	Bureau n°1	Bureau n°2	Bureau n°3	Bureau n°4	Bureau n°5	Atelier n°1	Atelier n°2	Atelier n°3	Atelier n°4	Atelier n°5	Total	Taux d'occupation
Nombre de mois d'occupation en 2016	11,5	12	12	12	9,5	12	12	11	11,5	12	115,5	96,25 %

50 emplois au sein des entreprises hébergées

Entreprise	Gérant/Président non salarié	Salariés à temps complet	Salariés à temps partiel et apprentis
SASU MAISON ET SERVICES	1	0	32
SAS AFEXI	1	0	0
SAS AZI CONCEPT	1	0	0
SASU PASSION VITESSE ORGANISATION	1	0	0
SARL MA CONSULTING	1	0	0
SARL EDWIGE KIELWASSER ARCHITECTE	1	0	0
SAS CHEMLASER	1	0	0
SARL BTA AEROPRODUCT	1	3	3
SAS ETS KOCH JULIEN	1	2	2
SARL SMA-TACTIFRANCE	1	0	1
SAS EVENT SOUND LIGHT	1	0	1
SAS ALSA LYS	1	0	0
SARL L'ART EAU JARDIN	2	2	3
SARL VERRES & SERVICES	1	0	1
Total	15	7	43



ANIMATIONS ET SERVICES AUX ENTREPRISES

Réunions des entrepreneurs

- **Galette des rois du 12 janvier** : des galettes des Rois ont été partagées, nouvelle occasion d'échanges et de convivialité.
- **Apéritif déjeunatoire du 4 novembre** : un apéritif déjeunatoire convivial a été organisé avec l'ensemble des entrepreneurs, des élus locaux et régionaux et des chambres consulaires, dans les locaux de la pépinière d'entreprises, suite à l'AG du Club des Entrepreneurs. Cet évènement a été l'occasion de présenter les nouveaux entrepreneurs hébergés et le projet de création d'un espace de coworking.
- **Repas de Noël du 9 décembre** : un repas de Noël a été organisé avec l'ensemble des entrepreneurs, dans les locaux de la pépinière d'entreprises du Pays de Saint-Louis.

Tous les entrepreneurs hébergés étaient présents, tout comme d'anciens entrepreneurs.

Club des Entrepreneurs

Lors de la 3^e assemblée générale ordinaire du «Club des Entrepreneurs de la Pépinière d'Entreprises du Pays de Saint-Louis» le 4 décembre, il a été décidé :

- d'approuver le rapport d'activités ;
- d'approuver le rapport financier ;

- d'accepter l'adhésion de 4 nouveaux membres, hébergés à la pépinière d'entreprises ;
- de nommer les nouveaux membres du conseil d'administration ;
- de nommer le nouveau réviseur aux comptes ;
- de fixer le montant de la cotisation annuelle ;
- d'organiser un stand mutualisé au Hyper U de Sierentz en 2017 ;
- d'organiser une sortie thématique/ technique pour les membres du Club.

Services aux entreprises hébergées

En 2016, les entrepreneurs hébergés et domiciliés ont disposé des services suivants :

- veille quotidienne sur les offres de marchés publics ;
- revue de presse quotidienne ;
- transmission des informations relatives aux dispositifs et manifestations organisés par les partenaires de la pépinière (CCI, CMA, Région...);
- réservation de la salle de réunion ;
- suivi des offres foncières et immobilières du territoire destinées aux professionnels ;
- accompagnement sur le calibrage des besoins en locaux professionnels en sortie de pépinière.

Réunions d'information

L'antenne de Saint-Louis de la CCI Sud Alsace Mulhouse a proposé différents petits-déjeuners d'information tout au

long de l'année sur des thématiques variées :

- **9 février** : «Actualité du droit social – Ce qui change en 2016».
- **8 mars** : «Du diagnostic de poste aux choix du sourcing, en passant par la rédaction d'offres d'emploi».
- **14 juin** : «Entreprises, attirez et fidélisez vos salariés - Partenariat entreprises-associations : bénéfiques, utilités, réalités».
- **27 septembre** : «Actualité du droit social – La loi El Khomri».
- **8 novembre** : «Les marchés suisse et allemand - Opportunités & contraintes».
- **29 novembre** : «Rémunération : au-delà du salaire... - Autres formes de rétribution et de reconnaissance».

ACTIONS DE PROMOTION ET DE COMMUNICATION

Le site web de l'Espace d'Entreprises « La Pépinière »

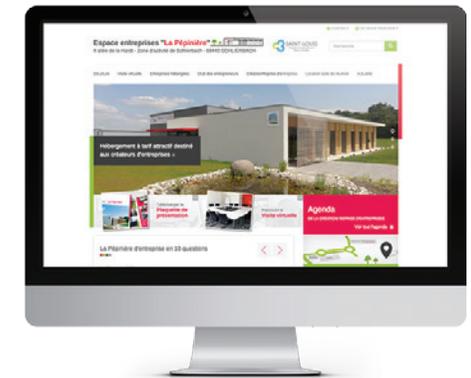
Le site internet de l'Espace Entreprise «La Pépinière» est consultable à l'adresse suivante :

www.pepiniere-entreprises-3f.fr

Il permet d'assurer la promotion de la pépinière d'entreprises et de la création/reprise d'entreprises. Il se décline en 7 rubriques :

- structure : présentation, hébergement et domiciliation, services et accompagnement, conditions d'accès, tarifs, partenaires ;

- visite virtuelle des locaux : espaces extérieurs, espaces communs, bureaux, ateliers ;
- entreprises hébergées : une page par entreprise hébergée ou domiciliée ;
- Club des Entrepreneurs : présentation, actions ;
- création d'entreprise : réseau OCRE, porte d'entrée de la création et de la reprise d'entreprise, agenda de la création/reprise d'entreprise ;
- location de la salle de réunion : tarifs, conditions ;
- revue de presse : articles de presse, inauguration, plaquette de présentation.



Réseau des pépinières d'entreprises

La directrice de la pépinière a participé aux différentes réunions du réseau des pépinières du Grand Est :

- le 21 janvier à la Maison de l'Entrepreneur de Saverne ;
- le 1^{er} avril à La pépinière d'entreprises du Pays de Saint-Louis à Schlierbach ;

- le 13 mai à la pépinière d'entreprises du Muehlbach à Bergheim ;
 - le 3 octobre au Pôle ENR à Cernay.
- Lors de ces réunions, de nombreux échanges ont eu lieu entre les pépinières d'Alsace et de Lorraine profitant d'une organisation pré-existante dans chacun de ces territoires.
- Ces échanges ont permis de rappeler le rôle des pépinières, de mettre en exergue leurs dénominateurs communs, au-delà de la variété de leur montage et mode de fonctionnement.
- Ces échanges ont également permis la rédaction d'une contribution au Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation et d'une charte permettant d'affirmer le souhait de l'ensemble des pépinières d'entreprises de s'inscrire individuellement et collectivement dans une démarche commune de progrès.
- Cette démarche, combinée à la redéfinition du mode de soutien à la création d'entreprises à l'échelle du Grand-Est et à l'importance que revêt désormais (tant au niveau des régions qu'au niveau national) la coordination entre les réseaux fonctionnels d'aide à l'entrepreneuriat, a conduit les pépinières à travailler sur l'opportunité de créer un réseau Grand-Est de pépinières d'entreprises.
- Afin de consolider l'offre de service qualitative des pépinières d'entreprises sur les territoires et de construire un réseau régional interconnecté et visible, les pépinières d'entreprises du Grand-Est ont ainsi la volonté de structurer un

réseau des pépinières à l'échelle de la Région Grand-Est.

En 2017, le collectif des pépinières d'entreprises de la Région Grand Est travaillera à la constitution juridique de ce réseau afin d'être en mesure de proposer sur le périmètre de la nouvelle région un ensemble immobilier connecté, au plus près des territoires, adapté aux besoins actuels des entreprises.

Journée des Métiers

La directrice de la pépinière a participé à la Journée des Métiers organisée au collège Françoise-Dolto de Sierentz le 26 janvier 2016.

Les nombreux échanges avec les collégiens ont permis de présenter les métiers, notamment ceux de la fonction publique territoriale, ainsi que la pépinière d'entreprises du Pays de Saint-Louis.

Salon de la création d'entreprises

La Pépinière d'entreprises du Pays de Saint-Louis a participé au salon de la création d'entreprises à la salle des Portes de Saint-Louis, le 17 juin 2016.



Présentation des nouveaux locataires et du projet « Coworking »

Afin de présenter les nouvelles entreprises locataires de la pépinière et le projet de création d'une extension dédiée au coworking aux membres de la Communauté de Communes du Pays de Sierentz, à ceux de Saint-Louis Agglomération, à la Région Grand Est, ainsi qu'aux membres des chambres consulaires locales, un apéritif déjeunatoire a été organisé le vendredi 4 novembre à la pépinière d'entreprises.

Ont également été invités les journalistes de L'Alsace et des DNA.

Cette rencontre conviviale a permis de nombreux échanges avec les entrepreneurs et leur a donné l'occasion de communiquer sur leurs projets de développement et d'exprimer leurs attentes.



Salon « Créer sa boîte en Alsace »

Dans le but de promouvoir la pépinière d'entreprises, la Communauté de Communes du Pays de Sierentz était présente au salon «Créer sa boîte en Alsace», organisé par la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre de Métiers d'Alsace.

Le stand a été mutualisé avec les autres pépinières d'entreprises du Haut-Rhin, afin d'en optimiser la visibilité.

Le salon s'est tenu le 16 novembre, de 9h à 17h, au Parc Expo de Mulhouse.

Journées Portes ouvertes des pépinières d'entreprises d'Alsace

Une journée Portes ouvertes commune aux pépinières d'entreprises alsaciennes a été organisée le vendredi 25 novembre. L'Espace Entreprises « La Pépinière » du Pays de Saint-Louis et des Trois Frontières a ouvert ses portes de 9 h à 11h sur rendez-vous.



DÉCHETS

L'ORGANISATION DU SERVICE

La population desservie :

les 13 845 habitants (population légale 2013) des 17 communes du canton de Sierentz adhérentes à la CCPSi.

Collecte des déchets ménagers

Collecte hebdomadaire en porte-à-porte, à travers un marché de prestation de service passé avec la société SITA le 1^{er} octobre 2006 (renouvelé le 1^{er} octobre 2015).

Collecte des biodéchets

Collecte hebdomadaire en porte-à-porte à travers un marché de prestation de service assuré depuis août 2013 auprès de 6 établissements : le restaurant « La Fourchette » à Schlierbach, « Chez Guillaume » à Sierentz, l'Auberge Saint-Laurent à Sierentz, O Sole Mio à Sierentz, le périscolaire de Sierentz, le collège de Sierentz.
Le prestataire de collecte est Recybio depuis le 1^{er} octobre 2015.

LES INDICATEURS TECHNIQUES ET FINANCIERS

Ordures ménagères (OM)

2 611 tonnes collectées en 2016 soit 189 kg/habitant
(223 kg/hab en 2009 ; 218 kg/hab en 2010 ; 215 kg/hab en 2011 ; 212 kg/hab en 2012 ; 205 kg/hab en 2013 ; 198 kg/hab en 2014 ; 198 kg/hab en 2015).

Montant des dépenses 2016

- Collecte	249 134,90 €
- Traitement (incinération)	369 081,81 €
	618 216,71 €

Montant des recettes 2016

- Valorisation énergétique Eco-Emballages (2015) :	- 8 750,83 €
- Valorisation énergétique Ecofolio (2015) :	- 40,22 €

Coût total : **609 425,66 €**

Coût de la tonne d'OM en 2016 : 233 €/t
(189 €/t en 2009 ; 200 €/t en 2010 ; 213 €/t en 2011 ; 224 €/t en 2012 ; 232 €/t en 2013 ; 244 €/t en 2014 et 2015).

Encombrants

1 070 tonnes en 2016 soit 60 kg/habitant
(105 kg/hab en 2009 ; 72 kg/hab en 2010 ; 53 kg/hab en 2011 ; 56 kg/hab en 2012 ; 60 kg/hab en 2013 ; 57 kg/hab en 2014 et 2015).

Montant des dépenses 2016

- Coût de la collecte	34 997,34 €
- Coût du traitement et incinération	156 152,44 €
	191 149,78 €

Montant des recettes 2016

- Valorisation énergétique Eco-Emballages (2015) :	- 3 586,13 €
- Valorisation énergétique Ecofolio (2015) :	- 16,43 €
- Recette due aux aides Eco-Mobilier	- 1 488,87 €

Coût total : **186 058,35 €**

Coût de la tonne d'encombrant en 2016 :

174 €/t
(161 €/t en 2009 ; 148 €/t en 2010 ; 160 €/t en 2011 ; 166 €/t en 2012 ; 168 €/t en 2013 ; 177 €/t en 2014 ; 172 €/t en 2015).

Mobilier usagé

La déchetterie de Sierentz est équipée d'une benne pour le mobilier usagé depuis le 7 juillet 2016.

53,20 tonnes en 2016 soit 3 kg/habitant.

- Coût de la collecte et du traitement	0 €
- Soutien Eco-Mobilier	- 10 473,07 €

Bilan positif : **10 473,07 €**

Bilan positif pour une tonne de mobilier usagé en 2016 : 196,86 € / T

Bois

810 tonnes en 2016 soit 46 kg/habitant
(18 kg/hab en 2010 ; 38 kg/hab en 2011 ; 41 kg/hab en 2012 ; 44 kg/hab en 2013 ; 43 kg/hab en 2014 et 2015).

- Coût de la collecte et du traitement	40 992,17 €
- Recette due aux aides Eco-Mobilier	- 17 683,97 €
	23 308,20 €

Coût de la tonne du bois en 2016 : 29 €/t
(46 €/t en 2010 ; 42 €/t en 2011 ; 43 €/t en 2012 ; 42 €/t en 2013 ; 44 €/t en 2014 ; 32 €/t en 2015).

Remarque : contractualisation avec Eco-Mobilier depuis février 2015 pour la collecte et le traitement du mobilier des particuliers.

Métaux

256 tonnes en 2016 soit 14 kg/habitant (14 kg/hab en 2008 ; 16 kg/hab en 2009 ; 15 kg/hab en 2010 ; 16 kg/hab en 2011 ; 14 kg/hab en 2012 ; 15 kg/hab en 2013 ; 14 kg/hab en 2014 et 2015).

- Coût de la collecte et du traitement	7 505,96 €
- Recette due au rachat de la matière	- 28 146,80 €
	- 20 640,84 €

Bilan positif pour une tonne de métaux en 2016 : 81 €/t

(coût de 25 €/t en 2009 ; 35 €/t en 2010 ; gain de 139 €/t en 2011 ; 113 €/t en 2012 ; 56 €/t en 2013 ; 14 €/t en 2014 ; 7 €/t en 2015).

Déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E)

184 tonnes en 2016 soit 10 kg/habitant pour les D3E (8 kg/hab en 2009 ; 9 kg/hab en 2010, 2011, 2012, 2013, 2014 et 2015).

Coût de la collecte et du traitement	0 €
Soutient OCAD3E	- 12 712 €

Bilan positif : - 12 712 €

Bilan positif pour une tonne des D3E en 2016 : 69 €/t

(46 €/t en 2012 ; 49 €/t en 2013 ; 50 €/t en 2014 ; 64 €/t en 2015).

Déchets Diffus Spécifiques (DDS)

39 tonnes en 2016 soit 2,2 kg/habitant (1,9 kg/hab en 2009 ; 2 kg/hab en 2010 ; 1,8 kg/hab en 2011 ; 2,3 kg/hab en 2012 ; 2,4 kg/hab en 2013 et 2014 ; 2,3 kg/hab en 2015).

- Coût de la collecte et du traitement	21 691,34 €
- Soutiens EcoDDS	- 2 030,26 €
	19 661,08 €

Coût aidé de la tonne des produits dangereux en 2016 : 504 €/t

(1.093 €/t en 2009 ; 1.147 €/t en 2010 ; 1.426 €/t en 2011 ; 1.170 €/t en 2012 ; 1.149 €/t en 2013 ; 1.339 €/t en 2014 ; 568 €/t en 2015).

Gravats

1 316 tonnes en 2016 soit 74 kg/habitant (96 kg/hab en 2009 ; 78 kg/hab en 2010 ; 80 kg/hab en 2011 ; 76 kg/hab en 2012 ; 85 kg/hab en 2013 ; 84 kg/hab en 2014 ; 71 kg/hab en 2015).

- Coût de la collecte et du traitement	19 748,44 €
--	-------------

Coût de la tonne des gravats en 2016 : 15 €/t

(17 €/t en 2009 ; 11 €/t en 2010 ; 11 €/t en 2011 ; 10 €/t en 2012/2013/2014 ; 11 €/t en 2015).

Déchets verts

2 555 tonnes en 2016 soit 167 kg/

habitant

(148 kg/hab en 2009 ; 140 kg/hab en 2010 ; 121 kg/hab en 2011 ; 164 kg/hab en 2012 ; 159 kg/hab en 2013 et en 2014 ; 186 kg/hab en 2015).

- Coût de la collecte et du traitement	78 794,05 €
--	-------------

Coût de la tonne des déchets verts en 2016 : 31 €/t

(46 €/t en 2009 ; 39 €/t en 2010 ; 42 €/t en 2011 ; 38 €/t en 2012 et 2013 ; 39 €/t en 2014 ; 37 €/t en 2015).

Emballages papier/carton, plastique, métal

1 206 tonnes d'emballages en 2016 soit 78 kg/habitant (72 kg/hab en 2012 et en 2013 ; 73 kg/hab en 2014 ; 75 kg/hab en 2015), dont 54% provenant des bornes d'apport volontaire communales.

- Papier/carton : 979 tonnes en 2016 soit 62,9 kg/habitant (56 kg/hab en 2009 ; 59 kg/hab en 2010 ; 61 kg/hab en 2011 ; 62 kg/hab en 2012 ; 63 kg/hab en 2013 ; 66 kg/hab en 2014 ; 65 kg/hab en 2015), dont 50% provenant des bornes d'apport volontaire communales.
- Plastique : 120 tonnes en 2015 soit 8,2 kg/habitant (8 kg/hab en 2009, 2010 et 2011 ; 7 kg/hab en 2012 ; 5 kg/hab en 2013 ; 4 kg/hab en 2014 ; 5 kg/hab en 2015), dont 74% provenant des bornes d'apport volontaire communales.
- Métal : 22 tonnes en 2016 soit 1,6 kg/habitant (0,3 kg/hab en 2012 ; 1 kg/hab en 2013, 2014 et 2015).

Collecte en points d'apport volontaire

- 25 points d'apport volontaire, avec 1 site d'apport volontaire au minimum dans chaque commune comprenant : des bornes pour les papiers/cartons, les bouteilles plastique, les emballages métalliques et le verre. Collecte en mélange 1 à 2 fois par semaine par la société Schroll pour les papiers-cartons, bouteilles plastique et emballages métalliques. Collecte du verre 1 fois par semaine par la société Recycal depuis le 1^{er} octobre 2015.

- 7 sites d'apport volontaire de déchets verts à Geispitzen, Helfrantzkirch, Koetzingue, Magstatt-le-Bas, Rantzwiller, Steinbrunn-le-Haut, Wahlbach et en direct à l'entreprise Roellinger. Evacuation des déchets sur demande, par l'entreprise Roellinger. Sites sécurisés (clôtures) depuis 2011 pour enrayer les abus. Convention entre la CCPSi et les communes concernées ; ces dernières ont également transmis un règlement d'accès à leur site déchets verts.



Collecte en déchetteries

- Deux déchetteries : Bartenheim (ZA Europe, rue Winston Churchill), Sierentz (ZAC Hoell, rue du Capitaine-Dreyfus).
- Les marchés de collecte
 - Encombrants : SITA/SUEZ
 - Papiers/cartons, bouteilles plastique et emballages métalliques en mélange : Schroll
 - Verre : Recyclal
 - Métaux : Roellinger
 - DDS et batteries : Alsadis
 - Déchets verts : Roellinger
 - Gravats : Roellinger
 - Bois : Roellinger
 - DEEE : Haute Alsace Recyclage/Envie
 - Lampes usagées : OCAD3E interface avec Recylum
 - Huiles mécaniques : SEVIA
 - Piles et accumulateurs : COREPILE
 - Huiles végétales : Allo à l'huile
 - Textiles, linge de maison et chaussures : Le Relais
 - Radiographies médicales : Rhône-Alpes Argent
 - Cartouches d'encre et capsules de café en aluminium : Collector
 - Bouchons de liège : Kork

Depuis mars 2012, les emballages métalliques sont collectés en mélange avec le papier/carton et les bouteilles/flacons plastique dans les bornes d'apport volontaire. Harmonisation des consignes en déchetteries le 1er octobre 2015.

- Refus de tri : 85 tonnes en 2016 soit 5,8 kg/habitant (2,5 kg/hab en 2012 ; 2,3 kg/hab en 2013 ; 2,6 kg/hab en 2014 ; 3,9 kg/hab en 2015).

Montant des dépenses 2016

- Coût de la collecte et du traitement 269 744,08 €

Montant des recettes 2016

- Recette due au rachat de la matière - 94 585,20 €
 - Recette due aux aides Eco-Emballages 2015 (papier/carton) - 73 281,29 €
 - Recette due aux aides Ecofolio 2015 (papier/carton) - 21 792,57 €
 - Recette due aux aides Eco-Emballages 2015 (plastique) - 52 517,24 €
 - Recette due aux aides Eco-Emballages 2015 (métallique) - 925,79 €

Coût total : 26 641,99 €

Coût de la tonne d'emballages en 2016 :

22 €/t (- 6,99 €/t en 2011 ; 2,23 €/t en 2012 ; 22 €/t en 2013 ; 35 €/t en 2014 ; 30 €/t en 2015).

- Coût de la tonne de papier en 2016 : 70 €/t (39 €/t en 2009 ; 26 €/t en 2010 ; -3 €/t en 2011 ; 60 €/t en 2012 ; 63 €/t en 2013 ; 110 €/t en 2014 ; 72 €/t en 2015).

- Coût de la tonne de plastiques en 2016 : - 281 €/t (76 €/t en 2009 ; -84 €/t en 2010 ; - 40 €/t en 2011 ; -509 €/t en 2012 ; - 1.991 €/t en 2013 ; -695 €/t en 2014 ; -601 €/t en 2015).
- Coût de la tonne de métallique en 2016 : 195 €/t (89 €/t en 2012 ; 48 €/t en 2013 ; 97 €/t en 2014 ; 115 €/t en 2015).

Verre

754 tonnes en 2016 soit 43 kg/habitant (41 kg/hab en 2008 ; 43 kg/hab en 2009 ; 39 kg/hab en 2010 ; 38 kg/hab en 2011 ; 41 kg/hab en 2012, 2013 et 2014 ; 40 kg/hab en 2015).

Montant des dépenses 2016

Coût de la collecte et du traitement 32 199,63 €

Montant des recettes 2016

Recette due au rachat de la matière - 30 516,52 €
 Recette due aux aides Eco-Emballages - 12 630,27 €

Bilan positif : - 10 947,16 €

Bilan positif pour une tonne de verre en

2016 : 15 €/t (18 €/t en 2008 ; 10 €/t en 2009 ; 16 €/t en 2010 ; 19 €/t en 2011 ; 9 €/t en 2012 ; 10 €/t en 2013 ; 14 €/t en 2014 ; 12 €/t en 2015).

Biodéchets

Expérimentation lancée en août 2013 pour les gros producteurs de biodéchets (cantines et restaurants).

39 tonnes en 2016 soit 2,9 kg/habitant

(1 kg/hab en 2013 ; 3 kg/hab en 2014 et 2015).

Coût de la collecte et du traitement 7 806,74 €

Coût de la tonne de biodéchets en 2016 :

200 €/t (199 €/t en 2013 ; 201 €/t en 2014 ; 196 €/t en 2015).

Autres déchets

Type de produit	Tonnage	Coût collecte et traitement
Huiles végétales	4,7	Recette de 137 €
Huiles mécaniques	9,4	Coût de 2 317,20 €
Piles	3,1	Gratuit
Batteries	4,9	Recette de 1 062,85 €
Lampes et ampoules	0,7	Gratuit
Textiles	36,0	Gratuit

La répartition du poids et des coûts

Type de déchets	Tonne 2016	kg/hab 2016 (2015)	Coût 2016	€/T 2016 coût (2015)	€/T 2016 gain (2015)
Ordures ménagères	2 611	189 (198)	609 425,66 €	233 € (244)	
Encombrants	1 070	60 (57)	186 058,35 €	174 € (172)	
Mobilier	53	3	- 10 473,07 €		197 €
Bois	810	46 (43)	23 308,20 €	29 € (32)	
Métaux	256	14 (14)	- 20 640,84 €		81 € (7)
D3E	184	10 (9)	- 12 712,00 €		69 € (64 €)
Déchets Diffus Spécifiques	39	2 (2)	19 661,08 €	504 € (1.568)	
Gravats	1 316	74 (71)	19 748,44 €	15 € (11)	
Déchets verts	2 555	167 (186)	78 794,05 €	31 € (37)	
Emballages papier/plastique/métal	1 206	78 (75)			
- papier/carton	979	63 (65)			
- b. plastique	120	8,2 (4)	26 641,99 €	22 € (30)	
- emballages métalliques	22	1,6 (1)			
- refus de tri	85	5,8 (3)			
Verre	754	43 (40)	- 10 947,16 €	(12)	15 €
Biodéchets	39	3 (3)	7 806,74 €	200 € (196)	
Autres	59	3 (4)	1 117,35 €	-	-
TOTAL	10 952 (11 171)	692 (702)	1 126 485,12 €* (1 267 686,70 €)		

* Dont charges de fonctionnement des déchetteries (achat matériel, agents, etc.) : 208 696,33 € en 2016 (pour mémoire en 2015 : 208 696,33 €)

Etat de la dette au 31/12/2016

Organismes	Année du prêt	Durée du prêt	Taux	Capital de départ	Capital restant	Annuité capital	Annuité intérêts	Total annuité
CCM Sierentz	2007	15 ans	4,10%	390 500	164 485,62	27 530,11	7 452,97	34 983,08

LES ACTIONS DE PRÉVENTION EN 2016

La CCPSI a organisé différentes actions pour réduire la quantité et la nocivité des déchets et répondre ainsi aux objectifs fixés par la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte (- 10% de déchets ménagers et assimilés en 2020 par rapport à 2010, 100 % de la population desservis par une collecte de biodéchets et/ou du compostage de proximité).

Dans le cadre de son programme local de prévention des déchets (rendu obligatoire par la loi dite « Grenelle 2 » du 12 juillet 2010), elle a ainsi :

- assuré la promotion du compostage individuel : vente de 119 composteurs en bois douglas naturel et 116 composteurs en plastique recyclé soit 169 foyers équipés ;

- organisé des opérations de broyage de végétaux à la déchetterie de Sierentz au printemps et à l'automne ;
- mis à disposition des habitants des autocollants STOP PUB dans les mairies et en déchetteries ;
- proposé une animation « Zéro Phyto » à la déchetterie de Bartenheim.

Traitement des déchets

- OM non compostables : incinération à l'usine de Sausheim
- Biodéchets : unité de compostage du SM4 à Aspach-le-Haut
- Encombrants non recyclables : incinération à l'usine de Sausheim ou enfouissement
- emballages papier/carton, plastique et métalliques : recyclage
- métaux : valorisation dans les filières adéquates pour métaux ferreux/non ferreux
- déchets verts : compostage
- gravats : broyage et réutilisation
- bois : recyclage
- piles, piles bouton, batteries : recyclage
- huiles végétales : valorisation en biodiesel
- huiles mécaniques : incinération
- verre : recyclage
- vêtements et chaussures : redistribution ou réutilisation
- DDS : incinération avec valorisation énergétique, valorisation matières, traitement physico-chimique
- bouchons en liège : recyclage
- radiographies médicales : broyage, recyclage
- cartouches d'encre : valorisation énergétique ou matière
- capsules de café : recyclage



EAU POTABLE

LES MISSIONS

Production et transport de l'eau potable pour :

- les 17 communes membres de la CCPSi
- la commune de Kembs
- le syndicat du BKR
- la commune de Steinbrunn-le-Bas
- la Communauté de Communes de la Vallée de Hundsbach
- le SICOM des 2 Ranspach.

La distribution reste de la compétence des communes et syndicats.

La CCPSi a confié la surveillance et l'entretien des installations d'adduction d'eau potable à la société Véolia : marché renouvelé le 1er avril 2014 pour une durée de 3 ans reconductible 2 fois 1 an, soit 5 ans au maximum.

L'ACTIVITÉ EN QUELQUES CHIFFRES

Communes	Population (insee 2011)	Population légale 2014	2015	2016
			Volume vendu en gros m ³ / an 2015	Volume vendu en gros m ³ / an 2016
Brinckheim	359	355	27 373	28 195
SIAEP Schlierbach et Environs	5242	4905	353 484	333 487
Sierentz	3204	3538	356 455	316 754
Uffheim	899	887	55 239	56 048
Helfrantzkirch	765	732	37 517	44 145
Kappelen	544	582	43 346	38 263
Steinbrunn-le-Bas	660	679	46 264	47 005
Steinbrunn-le-Haut	593	600	32 238	28 368
Stetten	338	352	14 383	15 003
Magstatt-le-Bas	495	491	31 439	30 083
Magstatt-le-Haut	277	284	18 196	13 809
Koetzingue	592	626	49 473	52 549
Rantzwiller	829	828	56 335	84 866
Zaessingue-Walbach	842	884	75 584	74 098
Kembs centre	2452	2780	112 416	122 818
SIAEP Bartenheim Kembs Rosenau	8281	8528	556 179	544 239
CC Vallée Hundsbach	1483	3832	287 876	260 385
SICOM 2 Ranspach	1321	1296	86 742	80 521
Volume de service			8 550	8 550
TOTAL	29 176	32 179	2 240 539	2 170 636
Progression en %				- 3,12%

Le volume prélevé

	2015	2016
Forages	Volume prélevé m ³ / an 2015	Volume prélevé m ³ / an 2016
Forages A de la Hardt	1 959 448	1 907 599
Forage de Schlierbach	180 102	142 183
Forages BAKERO	147 637	153 627
Forage de Kembs	17 739	13 565
TOTAL	2 304 926	2 216 974
Progression en %		- 3,82%



Le rendement du réseau pour l'exercice 2016 est de 98,3% (97,6% en 2015).

LA QUALITÉ DE L'EAU PRODUITE

L'eau produite ne subit aucun traitement du prélèvement au robinet. Le taux de conformité de l'eau est de 100% pour les paramètres physico-chimiques et 96 % pour les paramètres microbiologiques pour l'exercice 2016.

Nombre d'analyses effectuées avec prélèvement réglementaire :

- **25** analyses microbiologie dans le cadre du contrôle sanitaire ;
- **32** analyses physico-chimiques dans le cadre du contrôle sanitaire.

Nombre de résultats conformes :

- **24** résultats satisfaisants dans le cadre

du contrôle sanitaire ;

- **32** résultats satisfaisants dans le cadre du contrôle sanitaire.

Nombre de résultats non conformes :

- **1** résultat non conforme dans le cadre des analyses réglementaires.

ORIGINE DE L'EAU

Le volume prélevé provient à 100 % des eaux souterraines, les principaux points de prélèvement se situant en forêt domaniale de la Hardt :

- 3 forages en forêt domaniale de la Hardt sur le ban de la commune de Niffer
- 1 forage sur le ban de la commune de Schlierbach
- 2 forages sur le ban de la commune de Bartenheim, fonctionnement en mélange
- 1 station de reprise sur le ban des communes de Geispitzen, Sierentz, Uffheim, Stetten
- canalisations
- 1 forage sur le ban de la commune de Kembs, maintenu au moyen d'un automate limitant la durée de fonctionnement journalier.



TARIFICATION

Les clients : communes ou syndicats de communes.
Service assujéti au régime de la TVA.

Le prix du mètre cube d'eau cédé aux communes ou syndicats d'eau raccordés a été fixé par délibération du 30 mars 2016 à :

- 0,33 € HT, 0,35 € TTC/m³ pour les communes et syndicats membres ;
- 0,43 € HT, 0,45 € TTC/m³ pour les communes et syndicats clients ;
- 0,54 € HT, 0,57 € TTC/m³ pour la vallée de Hundsbach + Sicom 2 Ranspach.

Nombre d'analyses effectuées au titre de l'autocontrôle :

- **32** analyses de type BACT.

Nombre de résultats satisfaisants :

- **31** résultats satisfaisants.

Nombre de résultats non satisfaisants :

- **1** résultat non satisfaisant.

LES INDICATEURS DE PERFORMANCE

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale

La valeur de l'indice varie entre 0 et 120 (ou 0 et 110 pour les collectivités n'ayant pas la mission de collecte).
Il doit répondre à trois grands types de critères : A. plan des réseaux ; B : inventaire des réseaux ; C : autres éléments de connaissance et de gestion patrimoniale.
L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale de la CCPSi est de 64 points, mais une partie de l'évaluation concerne la distribution qui est de la compétence des syndicats et des communes.

Indice d'avancement de protection des ressources

Cet indice mesure le degré d'avancement de la procédure prévue par la réglementation pour la protection des ressources en eau (captage, forage...) et va de 0 % (aucune action de protection) à 100 % (arrêté préfectoral complètement mis en œuvre et mise en place d'une procédure de suivi de son application).

Pour l'année 2016, l'indice global d'avancement de protection de la ressource est 77,1 % (63 % en 2015).

LES INDICATEURS FINANCIERS

Vente d'eau en gros

1 115 668 m ³ à 0,33 € =	368 170,44 € HT
714 062 m ³ à 0,43 € le m ³ =	307 046,66 € HT
340 906 m ³ à 0,54 € =	184 089,24 € HT
Total	859 306,34 € HT

Charges d'exploitation hors intérêts

Surveillance * :	68 217,01 € HT (42 445,88 € HT en 2015)
Electricité :	202 423,57 € HT (182 853,82 € HT en 2015)
Téléphone :	3 917,71 € HT (3 672,03 € HT en 2015)
Entretien :	9 733,22 € HT (7 836,05 € HT en 2015)
Analyses :	8 451,91 € HT (8 941,67 € HT en 2015)
ONF :	5 609,29 € HT (7 179,48 € HT en 2015)

* 2^{ème} semestre 2015 et 1^{er} semestre 2016 pour la gestion et idem pour les interventions (2015 : 1^{er} semestre pour la gestion et les interventions).

Redevance de l'Agence de l'Eau

Redevance de prélèvement :
CC du Pays de Sierentz 2016
= 118 474,00 €

(Niffer, Kembs forêt, Schlierbach, BKR)
(113 860,00 € en 2015)

Investissement en 2016

- Mise en place de 4 postes de chloration fixes - 93 649,50 € HT
- Mise à jour du poste et du logiciel de supervision - 15 105,00 € HT
- Renouvellement de compteurs forage A - 3 814,00 € HT
- Renouvellement pompe 1 forage A - 10 955,30 € HT

Dette

Les emprunts ont été remboursés sur l'année 2014 au 31 décembre 2014.
Il n'y a plus de dette sur le budget eau potable.

LES TRAVAUX DE MAINTENANCE

- Remplacement de relais, protection arbre de pompe et interventions diverses
- Remplacement de clapets bêche B et puits Kembs
- Remplacement vanne bêche C
- Remplacement sofrel réservoir Steinbrunn-le-Bas
- Réhabilitation com entre bêche C et forage Schlierbach
- Travaux de protection du puits 1 forage A
- Nettoyage des réservoirs septembre à novembre 2016

ASSAINISSEMENT

LA POPULATION DESSERVIE

Communes	Population (légal 2012)	Population (légal 2014)	2014		2015		2016	
			Consommations m ³ /an 2014	Consommations par hab m ³ /an	Consommations m ³ /an 2015	Consommations par hab m ³ /an	Consommations m ³ /an 2016	Consommations par hab m ³ /an
Brinckheim	359	355	19 173	53	19 357	54	20 280	57
Bruebach	1048	1070	49 489	47	47 233	45	45 208	42
Dietwiller	1441	1459	63 406	44	66 365	46	63 862	44
Geispitzen	441	444	20 894	47	21 663	49	23 585	53
Helfrantzkirch	748	732	31 299	42	31 892	43	33 788	46
Koetzingue	601	626	32 000	53	32 600	54	32 102	51
Landser	1595	1583	67 744	42	62 238	39	71 421	45
Magstatt-le-Bas	496	491	24 945	50	19 055	38	20 563	42
Rantzwiller	837	828	32 241	39	32 513	39	31 272	38
Schlierbach	1176	1234	67 573	57	57 039	49	55 266	45
Sierentz	3279	3538	210 171	64	209 484	64	204 834	58
Steinbrunn-le-Bas	668	679	28 378	42	28 479	43	33 566	49
Steinbrunn-le-Haut	598	600	22 425	38	23 180	38	18 848	31
Stetten	345	352	13 509	39	13 197	39	14 477	41
Uffheim	891	887	37 762	42	37 441	42	36 832	42
Waltenheim	584	574	21 760	37	32 294	55	31 554	55
TOTAL	15 107	15 452	742 769	49	734 030	49	737 458	48
Progression en %		2,28%					+ 0.46%	

LES MISSIONS

Réseau de transport, traitement des eaux usées et évacuation des boues séchées en valorisation agricole ou compostage.

La compétence collecte des eaux usées reste de la compétence communale ou syndicale.

La CCPSi a confié à la Société Lyonnaise des Eaux :

- l'exploitation de la station d'épuration de Sierentz ;
- l'exploitation des postes de refoulement ;
- la surveillance des bassins de pollution inter-communaux.

Les bassins d'orages sont gérés par les syndicats ou communes amont.

Le marché de prestation de service a pris effet au 1^{er} décembre 2011 pour une durée de 4 ans avec reconduction d'1 an.

Après mise en concurrence, la société VEOLIA EAU exploite les installations depuis le 1^{er} décembre 2016 pour une durée de 4 ans.

LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE

- Station d'épuration à Sierentz : effluents des communes de Bruebach, Dietwiller, Landser, Schlierbach, Steinbrunn-le-Bas, Steinbrunn-le-Haut, Geispitzen, Uffheim, Sierentz, Brinckheim, Helfrantzkirch, Stetten, Magstatt-le-Bas, Rantzwiller, Koetzingue, Waltenheim.

Population desservie : environ 15 452 habitants.

Station dimensionnée pour traiter la pollution générée par 13 000 équivalents-habitants.

L'ACTIVITÉ DE LA STATION D'ÉPURATION DE SIERENTZ

Débits traités

Les débits sont mesurés en continu dans le cadre de l'autocontrôle. Pour l'année 2016, on obtient les volumes suivants :

- volume total traité : 2 368 541 m³

- volume moyen journalier : 5 932 m³/j soit à 54% du nominal.

Pour mémoire, la consommation d'eau facturée aux communes raccordées à la station d'épuration s'établit à 737 458 m³ en 2016 correspondant à 34 % du débit arrivant (le reste correspondant au débit de pluie et aux eaux claires parasites).

Flux de pollution à l'entrée de la station*

Les charges entrantes sont globalement identiques par rapport à 2015.

Les matières en suspension importantes s'expliquent par les orages au mois de mai avec des coulées de boues sur les communes et les arrivées de «sables» provenant du réseau.

	DBO ₅	DCO	MES	NTK	Pt
	Flux (kg/j)	Flux (kg/j)	Flux (kg/j)	Flux (kg/j)	Flux (kg/j)
Ratio par EH	60 g/j	120 g/j	90 g/j	11 g/j	2,5 g/j
Nominal	780 kg/j	1560 kg/j	1170 kg/j	195 kg/j	39 kg/j
2013	535	1479	1222	161	21
2014	411	1294	1298	153	20
2015	462	1710	3055	166	18
2016	562	1664	1831	193	30
EH	9 368 EH	13 869 EH	20 343 EH	17 500 EH	11 840 EH

Méthode de calcul : la moyenne des charges mesurées (moyenne sur 24 valeurs) permet de déduire une concentration moyenne par division par le volume moyen. La charge totale annuelle est obtenue en multipliant le volume total annuel traité par cette concentration moyenne, la charge moyenne journalière en est déduite.

*Données extraites des bilans 2016 réalisés par l'autocontrôle de la Lyonnaise des Eaux.

Qualité du traitement

La performance du traitement des eaux usées est calculée en fonction de la masse de matière polluante éliminée avant rejet dans le grand canal d'Alsace. Ce rendement est différent suivant les paramètres. Les principaux sont : la MES (matière en suspension), la DCO (demande chimique en oxygène), la DBO5 (demande biologique en oxygène sur 5 jours, l'azote globale (NG).

Les rendements épuratoires donnés ci-après sont issus des bilans autocontrôle pour l'année 2016.

		DBO ₅	DCO	MES	NH ₄ ⁺	NGL	Pt
2016	Rendements	95.9 %	94.7 %	98.2 %	89 %	86 %	87.6 %
	Concentrations moyennes	3.15 mg/l	13.7 mg/l	5.27 mg/l	1.43 mg/l	4.15 mg/l	0.57 mg/l
Rappel des normes	Rendements	90 %	75 %	90 %	75 %	70 %	80 %
	Concentrations	25 mg/l	100 mg/l	30 mg/l	10 mg/l	15 mg/l	2 mg/l

La station d'épuration est déclarée conforme sur l'année 2016 pour le traitement des eaux.

Production et destination des boues

- Les boues produites par la station sont envoyées dans un filtre presse puis séchées sous serres et valorisées en filière agricole.

Année	2012	2013	2014	2015	2016
Production de boues brutes	1 300 t	1 887 t	1 258 t	2 092 t	1 871 t

Le volume annuel de production correspond à 411,66 t de matières sèches. En 2016, 790 t des boues brutes produites ont été compostées, 326 t ont été déshydratées par séchage solaire. La siccité moyenne obtenue est de 85,10%.

On note une baisse de la production par rapport à 2015.

- En 2016, la quantité de boues valorisées en épandage direct a été de 326 tonnes de boues brutes (277 T MS). 790 tonnes de boues brutes 2016 (175.5 T MS) ont été compostées. A la fin de l'année 2016, il y avait en cours de séchage sur la station 56 tonnes de boues déshydratées et séchées (16,2 t MS). La composition des boues produites par la station à Sierentz est vérifiée régulièrement par le biais d'analyses.

- Production de boues séchées par séchages solaire depuis septembre 2005.

Les boues séchées sont épandues sur des parcelles agricoles dans le cadre du plan prévisionnel d'épandage. Ce plan est établi par l'exploitant avec l'appui du Syndicat Mixte de Recyclage Agricole.

Les boues épandues font l'objet de contrôles réglementaires avant épandage et les parcelles d'épandage font l'objet d'un suivi agronomique. Le plan d'épandage est contrôlé par les services de police de l'eau.

En cas de non-conformité sur les boues, le lot est transféré dans la filière d'incinération

- Effluents épurés rejetés dans le canal du Rhône-au-Rhin.



	Moyenne 2016	Valeurs de l'arrêté boues du 08/01/1998 en mg/kg	% de la valeur limite
Cadmium	0,81	10	8,1%
Chrome	32,88	1000	3,3%
Cuivre	144,72	1000	14,5%
Mercure	0,38	10	3,8%
Nickel	33,37	200	16,7%
Plomb	32,27	800	4%
Zinc	714,50	3000	23,8%
Total Cr+Cu+Ni+Zn	925,48	4000	23,1%
Fluoranthène	0,17	5	3,4%
Benzo fluoranthène	0,18	2,5	7,2%
Benzo pyrène	0,07	2	3,5%
Somme des 7 PCB	<0,07	0,8	

Les résultats d'analyses montrent bien le respect de la réglementation puisque les valeurs relevées en 2016 sont nettement inférieures aux valeurs limites réglementaires. La filière d'évacuation des boues a été déclarée conforme à la réglementation pour l'année 2016.

LES INDICATEURS DE PERFORMANCE

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale

Il permet d'évaluer la connaissance du réseau en place, comme la taille des conduites, leur emplacement, leur matériau...

Pour évaluer cet indice, il faut répondre à plusieurs critères : A. plan des réseaux ; B. inventaire des réseaux ; C. autres éléments de connaissance et de gestion

des réseaux.

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale est de 90 points.

Conformité de la performance des ouvrages d'épuration

Les données d'autosurveillance de l'année 2016 du rejet de la station d'épuration à Sierentz ont permis d'établir la conformité du système de traitement par rapport à la directive européenne du 21 mai 1991, mais aussi la conformité au plan local.

LES INDICATEURS FINANCIERS

Le compte administratif 2016 du budget assainissement a été approuvé par le Conseil communautaire le 29 mars 2017.

Recettes d'exploitation

Le montant de la participation d'assainissement perçu par la CC du Pays de Sierentz au titre de l'exercice 2016 est de 484 459,00 €HT.

La consommation d'eau potable assujettie à la participation

d'assainissement est de 737 458 m³ d'eau (année 2016).

Taxe VNF

La station d'épuration rejetant les effluents épurés dans le canal du Rhône-au-Rhin, la CCPSi est redevable à VNF d'une taxe qui s'élève pour 2016 à 12 506,55 € (12 515,04 €HT en 2015, 12 272 €HT en 2014).

Charges d'exploitation hors intérêts

Exploitation - Contrat Maintenance Step :

Année 2015	62 670,75 €HT
Année 2016	59 691,43 €HT
Dont épandage des boues	6 269,93 €HT
3 campagnes compostage des boues (2x 2015 et 1x 2016) :	56 565,44 €HT
Travaux de maintenance :	34 743,24 €HT (14 462,51 €HT en 2015)
Electricité :	104 300,24 €HT (106 573,54 €HT en 2015)
Téléphone :	6 051,70 €HT (1 516,99 €HT en 2015)
Assurance :	3 963,04 €HT (7 505,06 €HT en 2015)
ONF : occupation du domaine public PS222 :	1 961,13 € (idem que 2015)

Investissements en 2016

- Renouvellement soufflante pour le pont racleur Step - 1 975 €HT
- Variateur pour le surpresseur 2 Step - 2 506 €HT
- Renouvellement toile filtre presse - 3 597 €HT
- Renouvellement pompe PR Uffheim - 965 €HT

Prime pour épuration et aide au bon fonctionnement de l'Agence de l'Eau

L'aide au bon fonctionnement est fonction du flux de pollution éliminé et du coût unitaire de l'épuration estimé par l'agence. Elle est affectée d'un coefficient de fonctionnement qui dépend de la gestion de la station, de l'entretien du réseau et de la gestion des boues.

Les efforts portés sur le fonctionnement du réseau et l'élimination des sous-produits, notamment les boues, ont permis le versement de l'aide au bon fonctionnement.

Les primes s'appliquent avec un décalage d'une année (les sommes versées année n correspondent à l'année de fonctionnement n - 1).

Année de fonctionnement	2013	2014	2015
Année d'encaissement	2014	2015	2016
STEP Sierentz (en euros)	75 446	63 774	64 449

Dettes Au 31/12/16 :

Année	Banque	Durée	Capital de départ	Dettes en capital	Echéance	Intérêts	Capital
2004	CCM	20	1 600 000 €	714 458,75 €	118 132,20 €	31 898,28 €	86 233,92 €
2006	BP	20	940 000 €	349 527,46 €	43 082,88 €	12 348,13 €	30 734,75 €

Les travaux de maintenance

- Réseaux et bassins de pollution : curage et entretien d'une partie du réseau intercommunal, curage des bassins trois fois dans l'année.
- Station d'épuration :
 - remplacement de la soufflante ;
 - maintenance sur le filtre presse ;
 - remplacement soupape du surpresseur ;
 - maintenance sur la vanne by-pass step ;
- maintenance des scarificateurs ;
- épreuve appareils sous pression.

TARIFICATION

Le conseil communautaire ne distingue pas différents types d'abonnés.

La participation est versée annuellement par les syndicats et les communes.

Service assujéti à la TVA.

Le montant de la participation d'assainissement a été fixé à 0,66 € HT pour l'exploitation et l'investissement par mètre cube par délibération du conseil communautaire de la CCPSi du 30 mars 2016.



RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

LES MOYENS MIS EN ŒUVRE

Une animatrice sur le site du RAM à Sierentz.

LES MISSIONS

- Information et mise en relation des parents et assistantes maternelles, accompagnement et conseil dans les formalités administratives...
- Organisation d'activités pour les assistantes maternelles, les enfants qu'elles accueillent, les parents...
- Gestion et mise à jour des listes et agréments des assistantes maternelles.
- Actions auprès des 17 communes pour expliquer les fonctions et l'utilité du RAM.
- Suivi et organisation de la rubrique Petite enfance sur le site web de la CCPSi.

76 ASSISTANTES MATERNELLES EN ACTIVITÉ EN 2016

Le champ territorial couvert par le Relais est constitué par les 17 communes de la CCPSi, soit 13 845 habitants (données 2014 en vigueur au 01/01/2017).

Fin 2016, le relais comptabilisait **81 assistantes maternelles agréées** inscrites sur les listes du Conseil Départemental dans le territoire du Pays de Sierentz, dont **76 assistantes maternelles en activité** comptabilisées par le RAM. Capacité totale d'accueil : **228 places**.

Un chiffre en baisse, conforme à une diminution générale sur tout le territoire

français en raison des contraintes liées à l'obtention d'agrément. Les assistantes partant à la retraite ne sont pas forcément remplacées.

Le nombre d'assistantes est très variable d'une commune à l'autre et n'est pas nécessairement en adéquation avec le nombre d'habitants de chaque commune et la demande.



INFORMER LES PARENTS ET ASSISTANTES MATERNELLES

- Le relais est ouvert au public les lundi, mardi, jeudi et vendredi matin de 8 h à 12 h, les lundi après-midi de 13 h 15 à 16 h 30, mardi après-midi de 13 h 30 à 18 h, jeudi après-midi de 13 h à 15 h30 et vendredi après-midi de 13 h 15 à 16 h30.
- Une permanence téléphonique est assurée sur ces plages horaires, en dehors des temps d'animation.
- Une permanence est assurée au bureau le mardi de 15 h à 18 h.
- Des entretiens personnalisés sur rendez-vous sont également assurés selon les disponibilités des parents et des assistantes maternelles.

De nouveaux horaires, avec une disponibilité en soirée le mardi, ont été proposés pour permettre aux personnes qui ne peuvent se libérer en journée d'accéder aux services du RAM.

Les contacts

Candidats à l'agrément	4
Assistants maternelles	261
Divers	32
Parents	274
Partenaire	24
Relais du Haut-Rhin	42
TOTAL :	637

Les contacts parents

Motifs

Agrément/formation	3
Contrat/législation/démarche	90
Gestion de l'offre et demande	122
Vie du relais	/
Demande de RDV	38
Relation Am/enfant/Parent	21
TOTAL :	274

Moyens

Courrier	0
Mail	87
Rendez-vous	35
Répondeur	/
Téléphone	135
Visite	17
TOTAL :	274

Les contacts assistantes maternelles

Motifs

Agrément/formation	32
Contrat/législation/démarche	81
Demande de RDV	44
Gestion de l'offre et demande	54
Relation Am/enfant/Parent	27
Vie du relais	19
Médiation	4
TOTAL	261

Moyens

Courrier	1
Mail	58
Rendez-vous	44
Répondeur	/
Téléphone	146
Visite	12
TOTAL	261

LES PARTENARIATS

- Contrat enfance signé avec la CAF.
- Rencontre tous les 2 mois avec tous les Relais du Haut Rhin, le CD et la CAF : temps d'échange et de mutualisation : 1 journée.
- Rencontre en mini-réseau tous les 2 mois (RAM de Riedisheim, Ottmarsheim, Rixheim, Illzach, Pfastatt) : 1/2 journée.
- Préparation des temps d'animation 2 fois par mois pour les ateliers d'éveil et rencontre avec le multi-accueil (Sierentz/Landser).
- Partenariat avec la médiathèque du Pays de Sierentz une fois par mois. Animation autour du livre avec la responsable jeunesse.



- Pour les parents, la recherche d'une assistante maternelle est toujours la principale raison de mise en relation avec le relais. Suivent les questions liées aux contrat/législation/démarches.
- Pour les assistantes maternelles, les questions liées aux contrat/législation/démarche sont les principales raisons de contacts. Viennent ensuite la gestion de l'offre, puis la vie du relais (les ateliers).
- Les parents comme les assistantes maternelles utilisent de plus en plus l'internet pour communiquer et échanger. Le téléphone reste toutefois l'outil principal de contact.

Le temps consacré à l'accueil des parents et des assistantes maternelles, varie en fonction des demandes.

- Contrat de travail : 45' à 2 h
- Calcul des revenus imposables : 30' à 1 h
- Entretien avec les parents à la recherche d'une assistante maternelle : 30' à 1 h 30
- Entretien avec une assistante maternelle pour une inscription sur la liste : 20' à 1 h
- Médiation entre employeur/employée : 1 h 30 à 2 h

LES ACTIVITÉS PROPOSÉES PAR LE RAM

Activités avec les Assistantes Maternelles du secteur : soit le mardi, soit le jeudi de 9 h 30 à 10 h 30. Les animations sont désormais ouvertes aux parents qui le désirent. En effet, une demande a été faite de certaines mamans en congé parental pour permettre à leurs enfants de bénéficier des ateliers. L'entente entre les professionnelles et les parents a permis de renouveler ces temps d'échanges autour du jeune enfant.

- Contes rendus : 5 séances, 94 participants. Cet atelier a été pensé, organisé et « ficelé » en partenariat avec la médiathèque du Pays de Sierentz. La responsable du secteur jeunesse et l'animatrice du RAM proposent de raconter des histoires avec des supports originaux tels que : des marionnettes, raconte-tapis, pâte à modeler, ombres, kamishibai...
- Rencontres intergénérationnelles : 4 séances, 48 participants. Cette année, des ateliers à l'EHPAD ont été proposés pour des rencontres tout en douceur avec les personnes âgées.
- Rencontres crèche Landser : 4 séances, 51 participants.

- Rencontres crèche Sierentz : 4 séances, 73 participants.
- Eveil musical : 6 séances, 173 participants. Une fois par mois, Hubert Kieffer intervient auprès des assistantes maternelles agréées et des enfants. Comptines et rondes enchantent petits et grands. Cette année, un CD est en cours d'enregistrement avec les voix des assistantes maternelles ainsi que l'école maternelle de Brinckheim.
- Spectacles à la médiathèque de Sierentz : 2 séances, 52 participants

MULTI-ACCUEILS « LES TROIS CYGNES » ET « LES LUCIOLES »

CERTIFICATION QUALITÉ POUR L'ASSOCIATION « LES 3 CYGNES »

La CCPSi a confié la gestion de ses deux multi-accueil à l'association Espace Enfance les 3 Cygnes. Celle-ci a obtenu en 2016 (pour les années 2016, 2017, 2018) la certification ETAPE

(établissement d'accueil de la petite enfance) qui reconnaît la démarche qualité de l'association pour :
- la qualité des prestations et du travail éducatif ;

- la valorisation des compétences ;
- la mise en œuvre efficace du projet d'établissement ;
- la valorisation des politiques locales des collectivités gestionnaires).

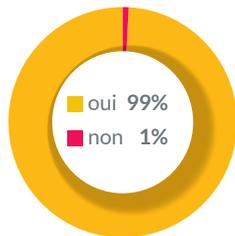
UNE ENQUÊTE DE SATISFACTION RÉALISÉE EN 2016

L'association réalise tous les 3 ans une enquête de satisfaction. Au mois de mai

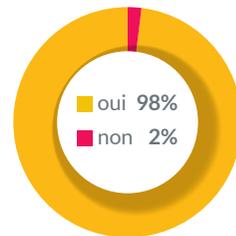
2016, le questionnaire a été envoyé à toutes les familles, avec un taux de

retour de 56 %.

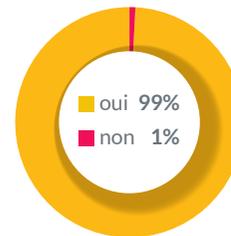
La direction est-elle souple et à l'écoute ?



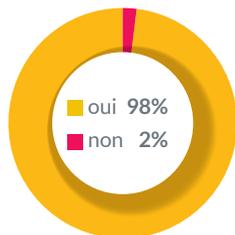
Le personnel est aimable, souriant et disponible ?



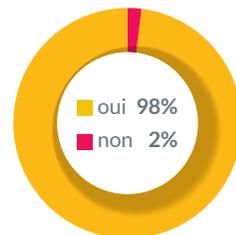
Les transmissions des professionnelles vous paraissent-elles de qualité ?



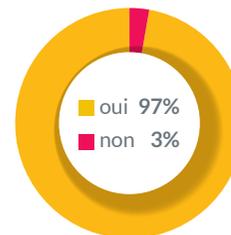
Le temps d'intégration progressive de votre enfant vous a-t-il satisfait ?



Trouvez-vous les différents temps d'éveil adaptés ?



Les moments de rencontres avec les équipes et les autres parents vous paraissent-ils suffisants ?



LES MOYENS MIS EN ŒUVRE

- Multi-accueil « Les Trois Cygnes » à Landser
- Multi-accueil « Les Lucioles » à Sierentz.
- Capacité d'accueil : 81 enfants de 2 mois à 3 ans.

Contrat de délégation de service public avec l'association Espace Enfance les 3 Cygnes. Renouvelé en 2016 (jusqu'en 2020).



« LES 3 CYGNES » À LANDSER

Le taux d'occupation en 2016

Année	Taux d'occupation facturé
2014	81,75%
2015	89,13%
2016	87,54%

« LES LUCIOLES » À SIERENTZ

Le taux d'occupation en 2016

Année	Taux d'occupation facturé
2014	91,45%
2015	84,65%
2016	84,94%
Du 1 ^{er} janvier au 31 mai 2017	96,19%

Les animations

- Chez les Lutins (bébés) : cahier de vie mis à la disposition des parents recensant en photo tous les événements (arrivée de nouveaux enfants, fêtes...) ; petits pots bio ; travail autour de la séparation ; psychomotricité libre.
- Chez les Diablotins (moyens) : décoration de leur nouveau lieu de vie, semaine du goût, spectacle de Noël, plantations et entretien du potager, éveil musical, ateliers des parents...
- Chez les Galopins (grands) : animations autour des fruits, légumes et petits animaux du jardin (ateliers créatifs...), jardin pédagogique, journées et semaines à thème (semaine du goût, nouvel an chinois, Far-West...), nouveaux outils pour développer la relation avec les familles...

Les animations

- Chez les Coccinelles (bébés) : rencontres avec les familles (cours de cuisine, anniversaires des enfants...), ateliers autour de la découverte de la nature, éveil musical, spectacle de Noël, cahier de vie, jeux de construction, de psychomotricité...
- Chez les Abeilles (moyens) : activités créatives (décoration...), ateliers culinaires, rencontre intergénérationnelle, jeux extérieurs, comptines...
- Chez les Papillons (grands) : animations autour de la mascotte Kipic et du thème de l'année (découverte de la nature), ateliers créatifs, culinaires (crêpes...), plantation au jardin...

LE PROJET « PARENTALITÉ »

Les actions se sont poursuivies afin de faciliter un lien de qualité entre parents et enfants : café des parents, petit-déjeuner des parents, participation à la course des Mulhousiennes, atelier culinaire pour les familles (un par trimestre), participation des parents à l'encadrement des sorties des enfants...

ANIMATION ENFANCE-JEUNESSE

TROIS TYPES D'ACTIONS POUR LES ENFANTS ET JEUNES

En 2016, le service a proposé différents types d'actions aux jeunes de 4 à 17 ans répondant à des objectifs généraux communs en accord avec les projets éducatifs des Foyers Clubs et de l'association Anim'Été du Pays de Sierentz :

- proposer des actions éducatives en évitant toute logique consumériste ;
- faire découvrir la potentialité de notre territoire proche et des environs ;
- l'accessibilité au plus grand nombre grâce à des coûts avantageux ;
- être complémentaires des accueils collectifs de mineurs (accueil de loisirs et périscolaires) communaux et associatifs du territoire ;
- répondre à l'attente et aux besoins des enfants et des jeunes ;
- répondre à l'attente des familles.

Sorties socioculturelles et sportives (ALSH)

Des sorties à la semaine (ou sur 4 jours) pendant les vacances scolaires d'hiver et les grandes vacances scolaires sur les thématiques culturelles et sportives :

- un ALSH hiver : sorties découverte et pratique du ski et du snowboard pour les enfants et jeunes âgés de 8 à 17 ans (partenariat FDFC) ;
- le 4 EN 1 (ALSH été) : sorties intercommunales avec quatre thématiques (montagne, eau, culture et loisirs) pour les jeunes de 12-17 ans (partenariat FDFC) ;
- des sorties voile (ALSH) à la base nautique de Reiningue : découverte et initiation à la pratique des activités nautiques à voile sur différents supports pour les enfants et jeunes âgés de 7 à 17 ans (collaboration avec l'association Cercle de Voile de Mulhouse).

Séjours avec hébergement

Pour permettre aux jeunes un autre mode d'animation collective, « la colo » :

- un séjour d'une semaine en montagne avec la thématique de la « glisse », pratique du ski et du snowboard, pendant les vacances scolaires d'hiver pour les enfants et jeunes âgés de 8 à 17 ans (partenariat FDFC) ;
- deux séjours dans les Vosges pour les jeunes de 12 à 17 ans (partenariat FDFC).

Les stages Anim'Été

Pour faire découvrir les pratiques sportives et culturelles du territoire sur la période des grandes vacances scolaires avec des stages de 1 h à 7 h par jour, sur cinq jours (voire sur une seule journée), destinés aux enfants et jeunes âgés de 4 à 17 ans sur le territoire de la Communauté de Communes et des environs proches, en partenariat avec l'association Anim'Été du Pays de Sierentz.

LES MISSIONS

Montage de projets d'intérêt communautaire et soutien aux animations été à travers des actions organisées principalement en partenariat avec les Foyers Clubs d'Alsace (FDFC) et l'association Anim'Été du Pays de Sierentz, adhérente au réseau FDFC. Animations destinées très majoritairement aux enfants et jeunes âgés de 4 à 17 ans pendant les temps extra-scolaires.

L'ACTIVITÉ EN CHIFFRES

	Sorties socioculturelles et sportives et séjours	Stages Anim'Été	TOTAL
Nombre de participants	225	606	762 enfants différents (831 en cumulé)
Pourcentage de garçons	61%	49%	50,5%
Pourcentage de filles	39%	51%	49,5%
Nombre d'inscriptions	245	1101	1346
Nombre de journées enfants réalisées	1257	4968	6225

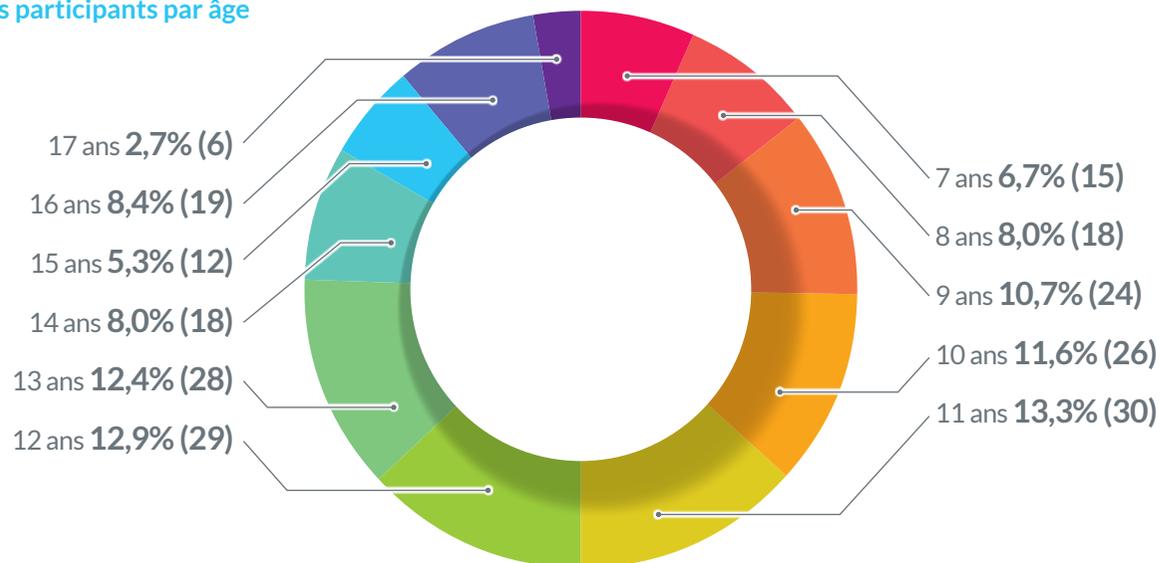


LES MOYENS MIS EN ŒUVRE

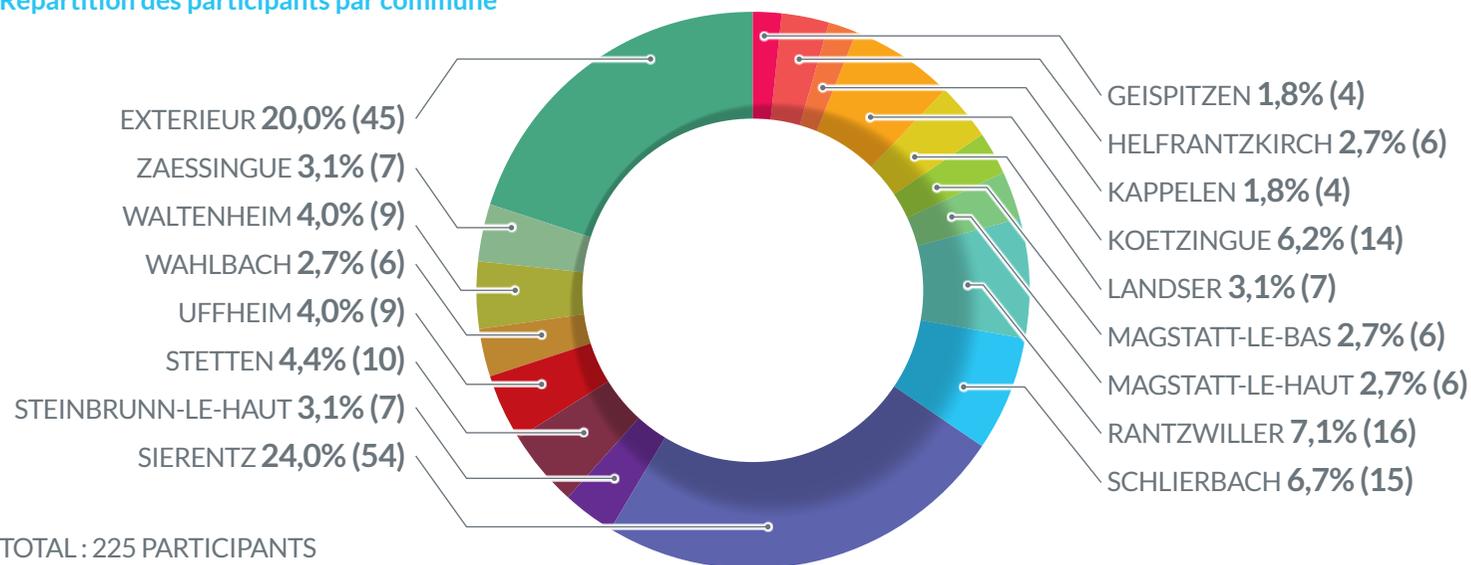
- Les moyens humains :
 - mise à disposition de l'agent de la collectivité en charge du secteur Enfance-Jeunesse aux Foyers Clubs d'Alsace et à l'association Anim'Été pour organiser et diriger les actions ;
 - réseau des Foyers Clubs (coordinatrice jeunesse, réseau inter-secteur, secrétariat...);
 - réseau et membres de l'association Anim'Été.
- Les moyens matériels : de la CCPSi (véhicules, bureau...), de la FDFC (véhicules, matériel pédagogique), de l'association Anim'Été (matériel pédagogique).

SORTIES ET SÉJOURS (séjour hiver - séjours été - ALSH hiver - voile à Reiningue - 4 EN 1)

Répartition des participants par âge



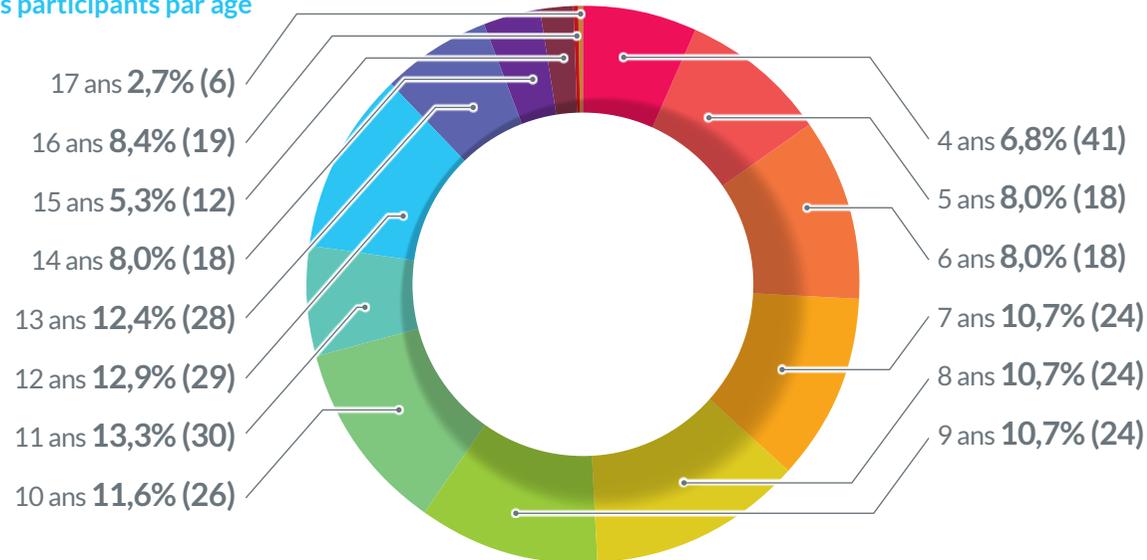
Répartition des participants par commune



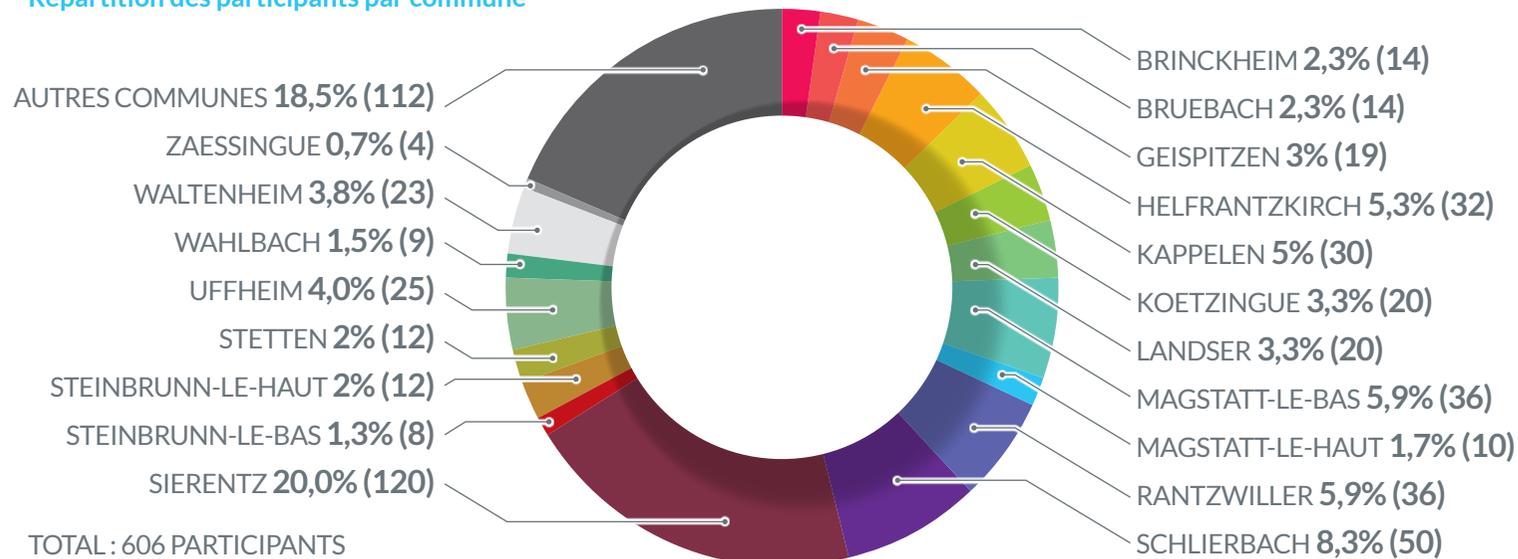
TOTAL : 225 PARTICIPANTS

ANIM' ÉTÉ

Répartition des participants par âge



Répartition des participants par commune

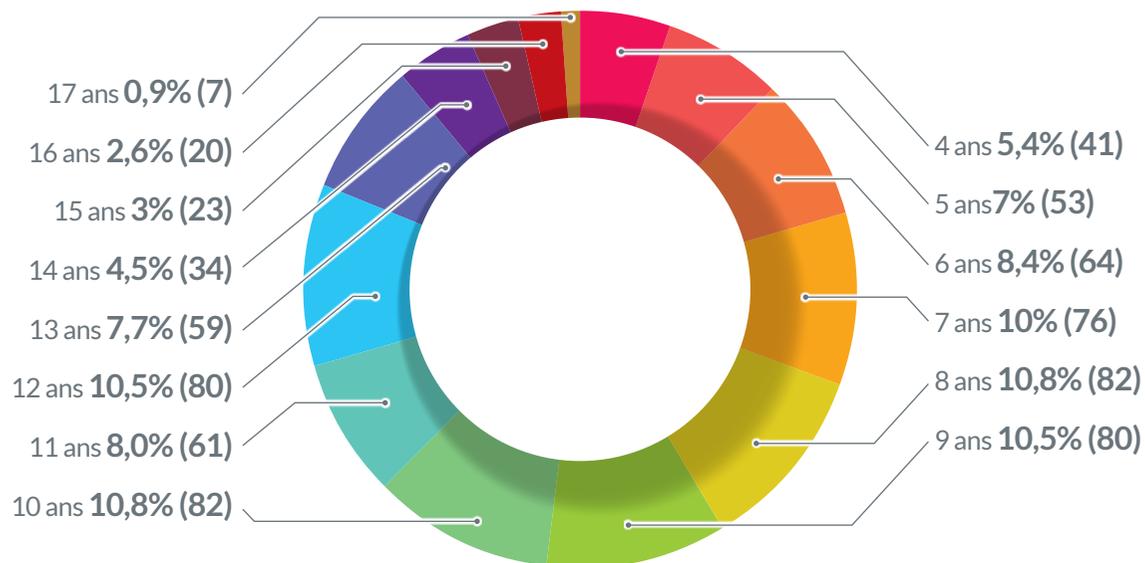


- Les moyens financiers : soutien financier de la CCPSi aux actions et aux frais de gestion des projets organisés en partenariat avec les Foyers Clubs (convention à hauteur de 28000€), à l'association Anim'Été (convention à hauteur de 10000€) et participation financière aux activités proposées par l'association Cercle de Voile de Mulhouse (budget de 3 480€).
- La communication :
 - bulletin intercommunal (Com Com info) ;
 - site web, infolettre ;
 - flyers ;
 - presse locale.

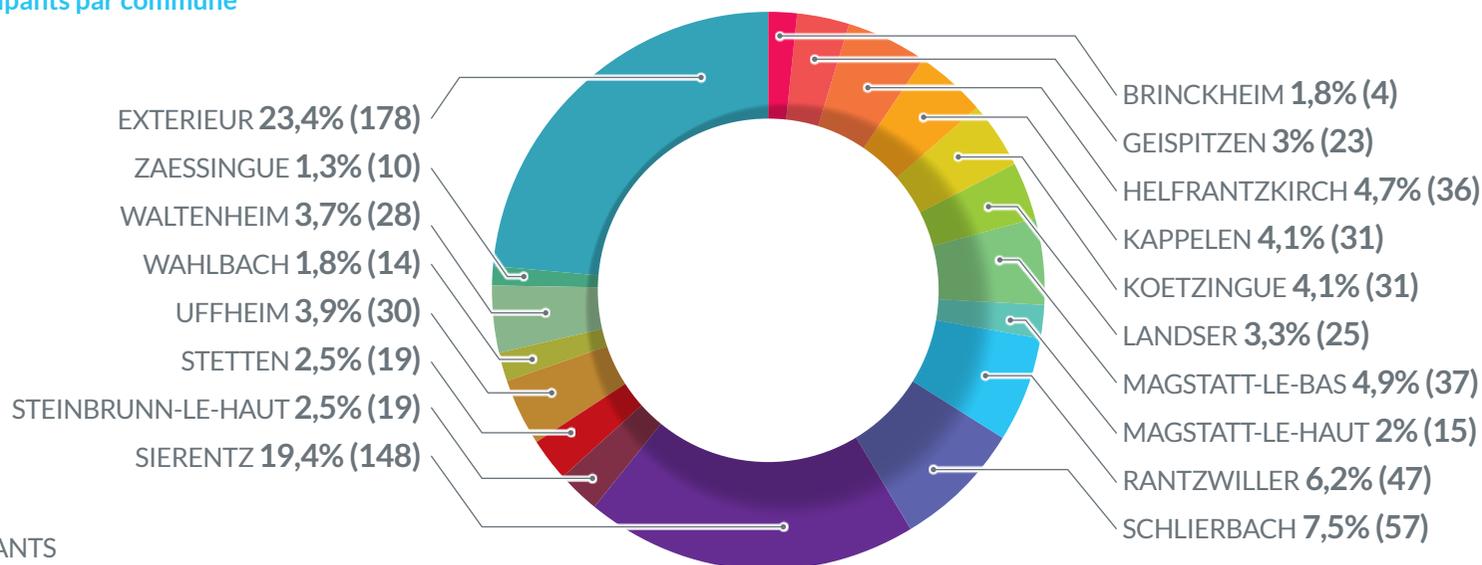


SERVICE ENFANCE-JEUNESSE (SORTIES, SÉJOURS ET ANIM'ÉTÉ CUMULÉS)

Répartition des participants par âge



Répartition des participants par commune



TOTAL : 762 PARTICIPANTS

DES ACTIONS RÉPONDANT AUX OBJECTIFS

Ces différentes actions répondent aux objectifs fixés, notamment faire découvrir la potentialité de notre territoire et des environs à un maximum d'enfants et de jeunes, à un coût avantageux, avec le souci de proposer des actions éducatives et non de consommation.

Ces actions sont complémentaires aux ACM (accueil de loisirs et périscolaires)

de par les types d'actions, les tranches d'âge et les périodes sur lesquelles elles sont proposées.

L'impact sur les foyers du territoire est important (26 % des foyers ayant un enfant ou jeune âgé de 4 à 17 ans sont concernés). Cependant, les jeunes adolescents sont trop peu représentés. Ce constat est partagé par les communes et les associations, d'où la mise en place d'une nouvelle démarche qui permettra de maintenir une continuité éducative.

LE BILAN FINANCIER

Budget prévisionnel du service Animation dans sa globalité (budget éducatif, hors charges salariales de l'agent de la collectivité) : 44 980 €

- Part du budget pour les actions adultes : 4 000 €
 - Part du budget pour les actions Enfance-Jeunesse : 40 980 €
- Répartition par partenaire :
- 27 500 € pour les actions en partenariat avec l'association les

Foyers Clubs

- 10 000 € pour l'association Anim'Eté
- 3 480 € pour l'association Cercle de voile de Mulhouse

Le budget prévisionnel du service Animation n'a pas été utilisé dans sa totalité pour l'année 2016 :

- Service Animation dans sa globalité : 44 980 € (prévisionnel) ► 42 169 € (réalisé)
- Actions Enfance-Jeunesse : 40 980 € (prévisionnel) ► 39 419 € (réalisé)



MÉDIATHÈQUE « LA CITADELLE »

LES MOYENS MIS EN ŒUVRE

- Médiathèque ouverte en avril 2015, aménagée dans l'ancienne grange du Domaine du Moulin avec une extension moderne.
Construction sous l'égide de la CCPSi avec achat sous forme de bail emphytéotique auprès de la propriété du Domaine.
- 2 niveaux avec, au rez-de-chaussée, l'accueil et le secteur « tout-petits » avec son espace contes et une salle polyvalente pouvant fonctionner en-dehors des heures d'ouverture ; au 1^{er} étage, le secteur livres adultes, livres jeunes et multimédia. Ensemble du bâtiment équipé en wifi.
- Le fonds
16 000 ouvrages tous supports : livres, livres audio, revues, CD, DVD, jeux de société, jeux vidéo, tablettes liseuses).
Consultable sur Internet.

L'ACTIVITÉ EN QUELQUES CHIFFRES

Au 31 décembre 2016, la médiathèque comptabilisait 50 500 prêts de documents depuis le 1^{er} janvier de la même année.

Elle compte :

- 50 abonnements à des périodiques adultes et jeunesse ;
- 18 600 documents tous supports confondus dont 7 000 destinés à la jeunesse.

Le nombre de lecteurs inscrits s'élève à 2 228 dont 1 781 résidant dans la CCPSi.

Communes	Nombre d'abonnés au 31/12/2016
BARTENHEIM	54
BERENTZWILLER	5
BRINCKHEIM	27
BRUEBACH	8
DIETWILLER	122
ESCHENTZWILLER	5
FOLGENSBOURG	4
GEISPITZEN	61
HABSHEIM	25
HELFRANTZKIRCH	180
JETTINGEN	8
KAPPELEN	66
KEMBS	15
KOETZINGUE	108
LANDSER	221
MAGSTATT LE BAS	58
MAGSTATT LE HAUT	41
MULHOUSE	6
RANSPACH/BAS et HAUT	5
RANTZWILLER	94
RIXHEIM	7
SCHLIERBACH	106
SIERENTZ	738
STEINBRUNN LE BAS	61
STEINBRUNN LE HAUT	17
STETTEN	41
SCHWOBEN	7
UFFHEIM	134
WAHLBACH	57
WALTENHEIM	88
ZAESSINGUE	17
AUTRES COMMUNES	60
Suisse/Allemagne	3
TOTAL ABONNES	2228

LES ANIMATIONS EN 2016

A l'occasion de son premier anniversaire, en avril 2016, la médiathèque « La Citadelle » a organisé, sous l'impulsion de la commission Culture de la CCPSi, une « **Médiafête** ». Ce fut un grand succès auquel ont participé toutes les écoles de la Communauté de Communes.



Les Contes rendus avec le RAM

La médiathèque reçoit une fois par an au moins les **52 classes** des écoles de la Communauté de Communes et les écoles de Sierentz s'y sont rendues régulièrement.

Le **RAM** de Sierentz est un des partenaires privilégiés de la médiathèque « La Citadelle » et l'a fréquentée environ trois fois par mois pour diverses animations (éveil musical, les Contes rendus).

Le périscolaire et la crèche de Sierentz ont également été assidus.



La Médiafête, avril 2016

L'**EHPAD** ainsi que le **Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel (CATTP)** sont venus une fois par mois avec leurs résidents pour choisir des livres.

La médiathèque a proposé une fois par mois des spectacles de contes ou de marionnettes dans la salle de spectacles pour tous les publics et a accueilli régulièrement des expositions. Ponctuellement et pendant les vacances scolaires, elle a animé les mercredis après-midi avec des ateliers bricolage, des tournois de jeux de société...



Les tambours japonais de Kichigai Taiko, juin 2016

DES BIBLIOTHÈQUES EN RÉSEAU

La médiathèque a une vocation trinationale tant au niveau de son fonds que du développement culturel avec la Suisse et l'Allemagne (IBA Basel et Biblio3 entre autres).

Trois bibliothèques existaient déjà sur le territoire de la CCPSi avant la

construction de « la Citadelle », chacune ayant un fonctionnement différent : associatif pour celle de Koetzingue, associatif et communal pour celle d'Helfrantzkirch et municipal pour Landser.

Avec la création de la médiathèque intercommunale, **les 4 bibliothèques/ médiathèque se sont constituées en un réseau atypique**, certaines avec cotisations payantes (Sierentz, Landser)

et d'autres avec adhésions gratuites (Koetzingue et Helfrantzkirch). Le catalogue est commun pour l'ensemble des quatre bibliothèques et les usagers peuvent emprunter et réserver, indépendamment dans l'un ou l'autre site grâce à une carte d'abonné commune. Les réservations inter-sites étant très nombreuses, les ouvrages en beaucoup circulé tout au long de l'année 2016...

LE FONCTIONNEMENT

- Médiathèque ouverte au public 26 h par semaine.
- Catalogue consultable sur le site web où les usagers peuvent aussi consulter leur compte et faire des réservations en ligne. Page Facebook et compte Twitter.
- Un automate de prêt à l'accueil permet aux abonnés d'enregistrer eux-mêmes les ouvrages empruntés ou à rendre. Une boîte de retour est présente à l'arrière du bâtiment pour le retour des ouvrages en-dehors des heures d'ouverture (accessible 24 h/24).



LE TRANSPORT SCOLAIRE

LES MISSIONS

Gestion des cartes de transport scolaire vers le lycée Mermoz à Saint-Louis et le collège Dolto de Sierentz

LYCÉE JEAN-MERMOZ DE SAINT-LOUIS : EFFECTIFS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2016-2017

Communes	> à 16 ans	< à 16 ans	Apprentis	Etudiants	Total
Brinckheim	5				
Geispitzen	7				
Helfrantzkirch	11				
Kappelen	4				
Koetzingue	8				
Landser	10				
Magstatt le bas	13				
Magstatt le haut	10				
Rantzwiller	12				
Schlierbach	18				
Sierentz	51				
Steinbrunn le bas	10				
Steinbrunn le haut	9				
Stetten	6				
Uffheim	12				
Waltenheim	11			1	
TOTAL	197			1	198

COLLÈGE FRANÇOISE-DOLTO DE SIERENTZ : EFFECTIFS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2016-2017

Région Grand-Est
Collège : prise en charge à 100 %
Lycée : prise en charge à 65 %

Coût du transport : 521 793 €
Refacturation aux familles : 65 672 €
(3 trimestres)
Participation Région Grand-Est :
481 004 €
Les recettes sont supérieures de
24 883 € car les soldes de subventions
arrivent l'année suivante.

Communes	2016/2017
Bartenheim	124
Brinckheim	14
Geispitzen	17
Helfrantzkirch	23
Kappelen	12
Koetzingue	18
Landser	35
Magstatt le bas	18
Magstatt le haut	9
Rantzwiller	27
Schlierbach	22
Steinbrunn le bas	15
Steinbrunn le haut	11
Stetten	11
Uffheim	16
Waltenheim	21
TOTAL	393



- 13 COMMUNES
- 9 437 HABITANTS
- 73,6 KM²

RÉTROSPECTIVE 2016 Quelques évènements marquants

OCTOBRE

Projet de centre technique intercommunal

Démarrage de la construction d'un nouveau centre technique intercommunal dans la zone d'activités « Les Forêts » à Attenschwiller. Il accueillera sur 2 niveaux (808 m²) : un atelier, une zone de travail et de stationnement, des locaux de stockage, des espaces de rangement, un bureau, une salle de réunion, des vestiaires et sanitaires.

TOUT AU LONG DE 2016

Préparation de la fusion

L'année 2016 a été marquée par la préparation de la fusion avec la Communauté de Communes du Pays de Sierentz et la Communauté d'Agglomération des Trois Frontières au 1^{er} janvier 2017.



SERVICES ET EFFECTIFS

41 AGENTS PERMANENTS

Au 31 décembre 2016, la Communauté de Communes Porte du Sundgau comptait :

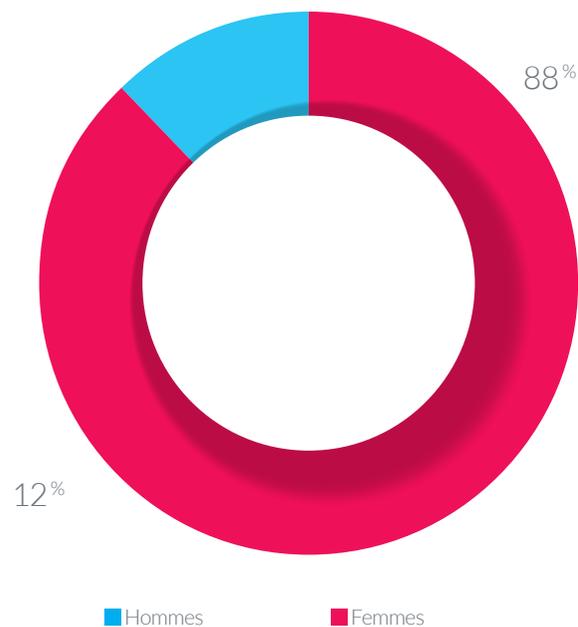
41 agents permanents dont 32 stagiaires/titulaires et 9 contractuels.

• La répartition des agents par services

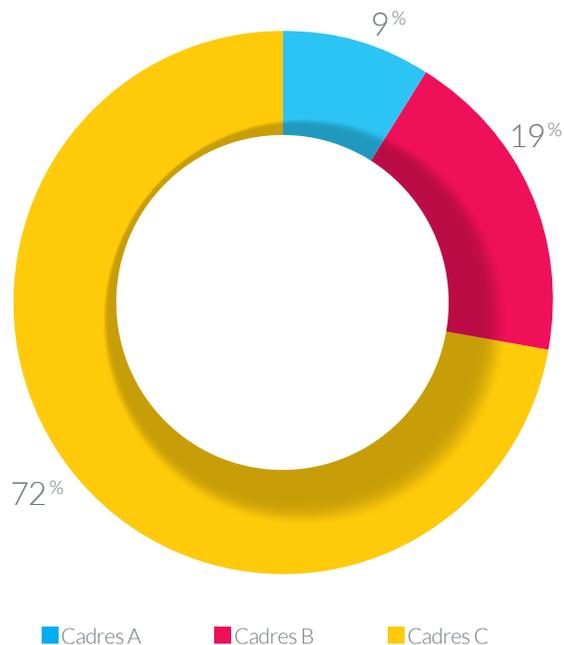


- 1 agent reconnu travailleur handicapé soit 2.3% de l'effectif global.
- 27 saisonniers recrutés durant l'année (accueil de loisirs)
- 1 apprenti en formation dans la collectivité (aide maternelle en multi-accueil)
- 9 stagiaires accueillis au multi-accueil Tom Pouce
- 20 stagiaires accueillis au multi-accueil Les Loustics

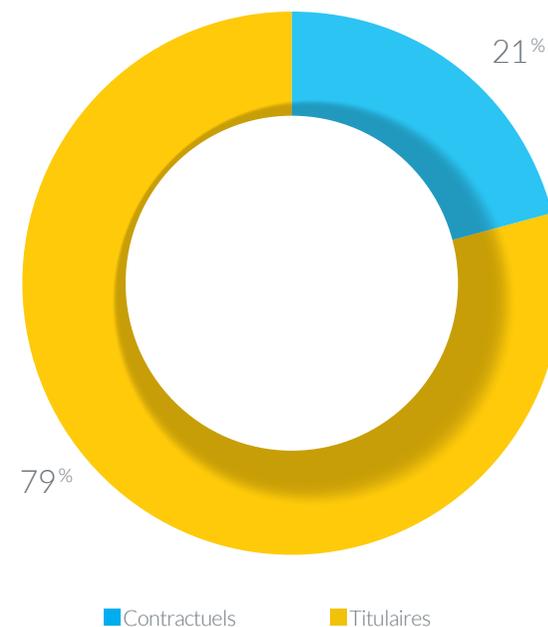
• La répartition hommes/femmes



• La répartition par catégories



• La répartition titulaires/contractuels



LA PRÉPARATION DE LA FUSION

L'année 2016 a été principalement dédiée à la préparation de la fusion des intercommunalités avec, notamment, le vote d'un protocole d'accord relatif à l'aménagement du temps de travail en décembre 2016 pour harmoniser les pratiques entre les 3 intercommunalités.

MAINTIEN DE L'EMPLOI DES AGENTS EN SITUATION DE HANDICAP

Stagiarisation d'un agent reconnu travailleur handicapé en avril 2016, après 5 ans de contrats aidés.



FINANCES

BUDGET PRINCIPAL

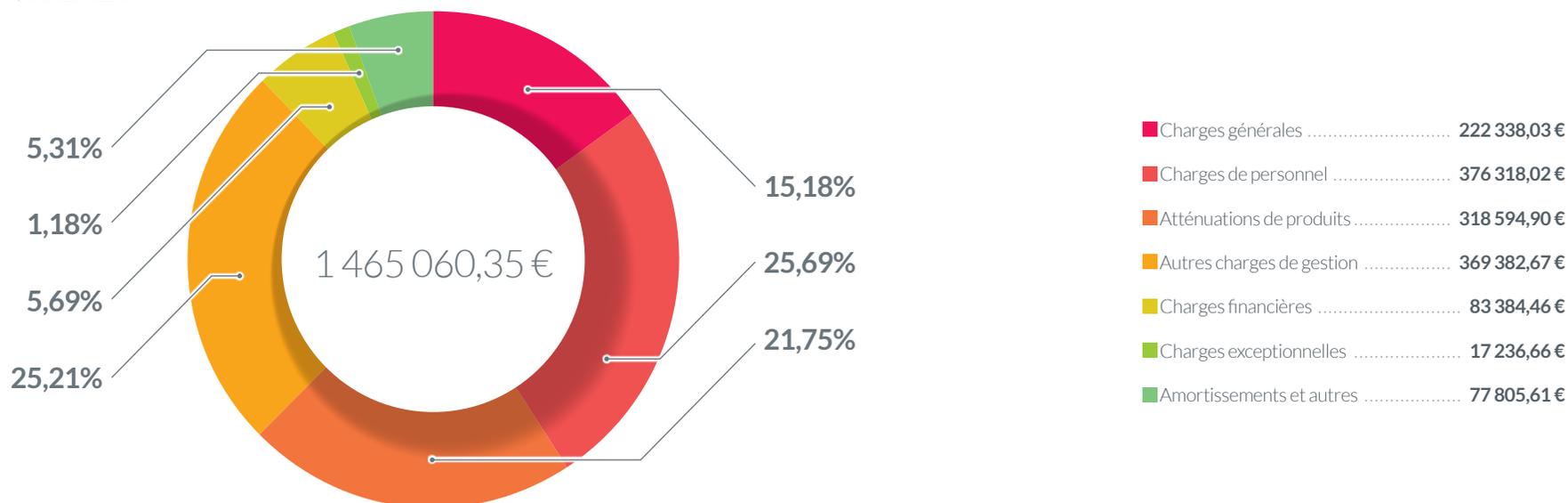
Le résultat financier 2016

	Dépenses	Recettes	Résultats reportés de 2015	Résultats 2016	Reports	Résultat net cumulé au 31/12/16
Fonctionnement	1 465 060,35 €	1 266 316,84 €	836 225,89 €	637 482,38 €		637 482,38 €
Investissement	1 047 415,29 €	1 232 893,37 €	84 895,13 €	270 373,21 €	-505 655,00 €	-235 281,79 €
TOTAL	2 512 475,64 €	2 499 210,21 €	921 121,02 €	907 855,59 €	-505 655,00 €	402 200,59 €

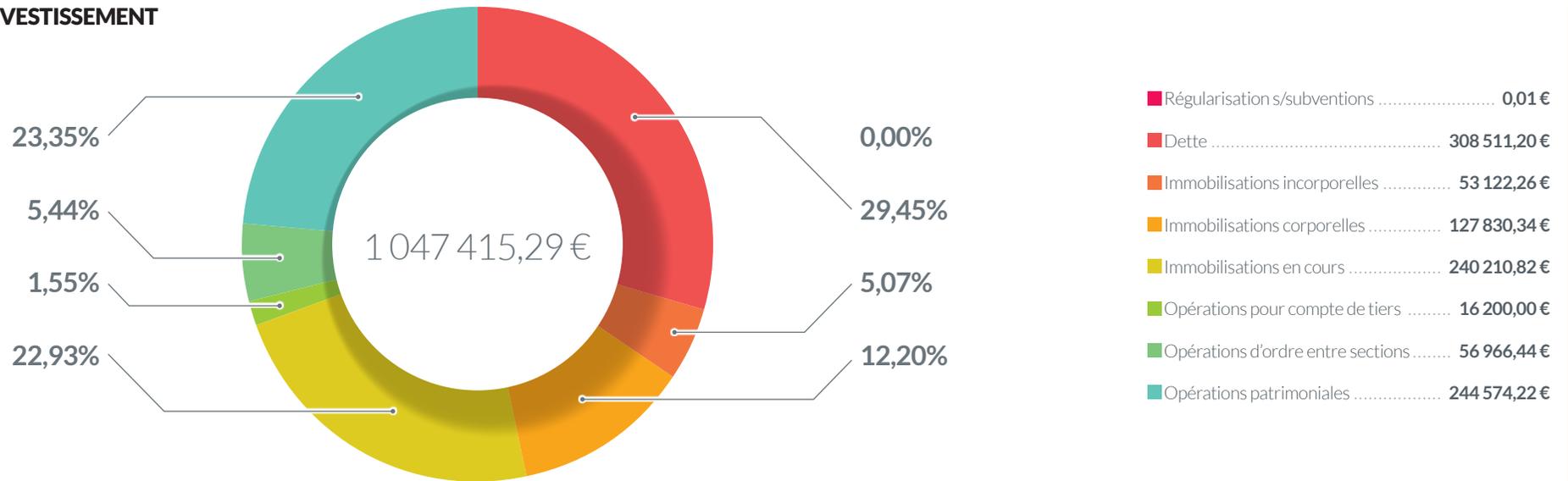
Les dépenses

En 2016, les dépenses du budget principal se sont élevées à 1,46 million d'euros en fonctionnement et 1,04 million d'euros en investissement soit 2,5 millions d'euros.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



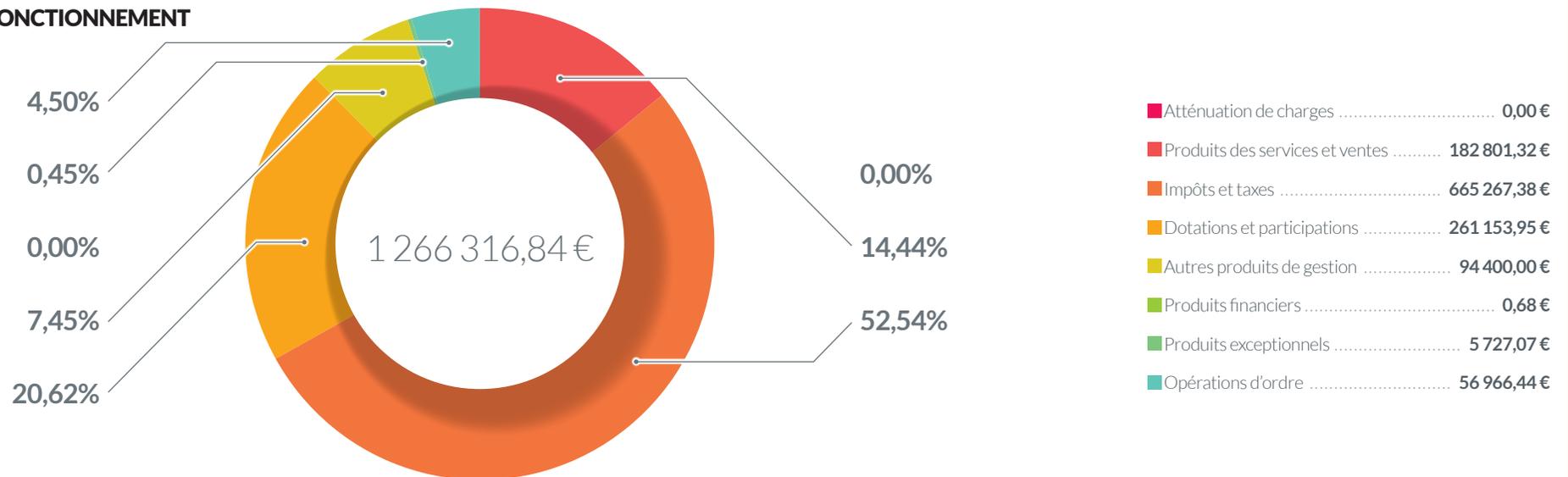
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



Les recettes

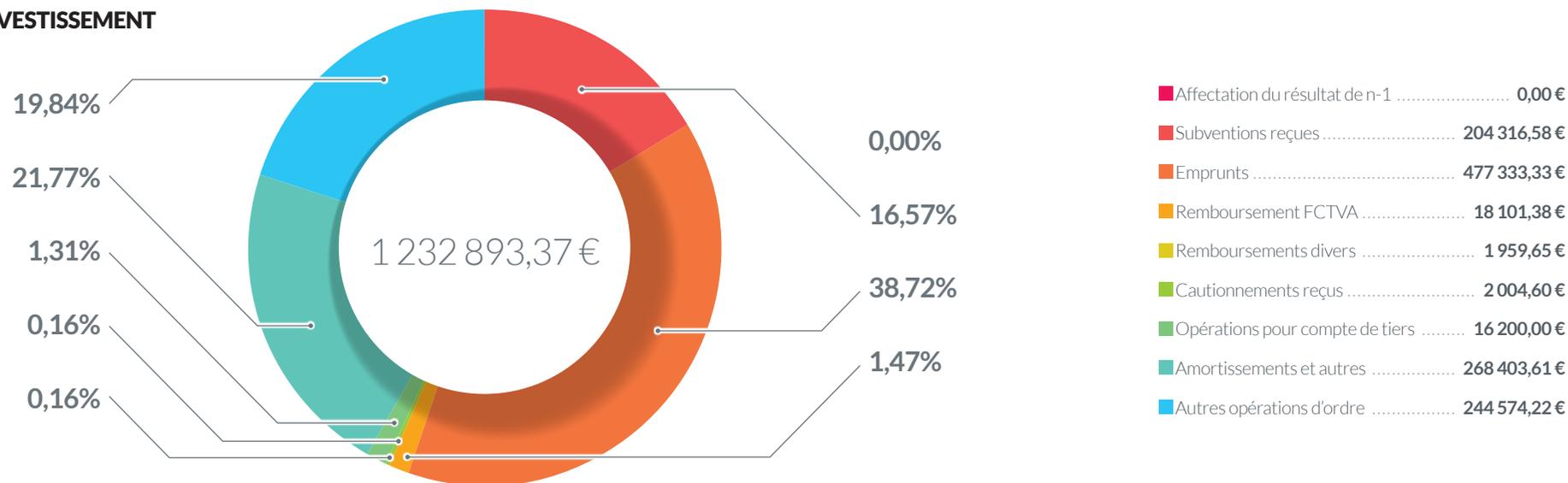
En 2016, les recettes du budget principal se sont élevées à 1,266 million d'euros en fonctionnement et 1,233 million d'euros en investissement soit 2,498 millions d'euros.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT





RECETTES D'INVESTISSEMENT



LE BUDGET ANNEXE «DECHETS MENAGERS»

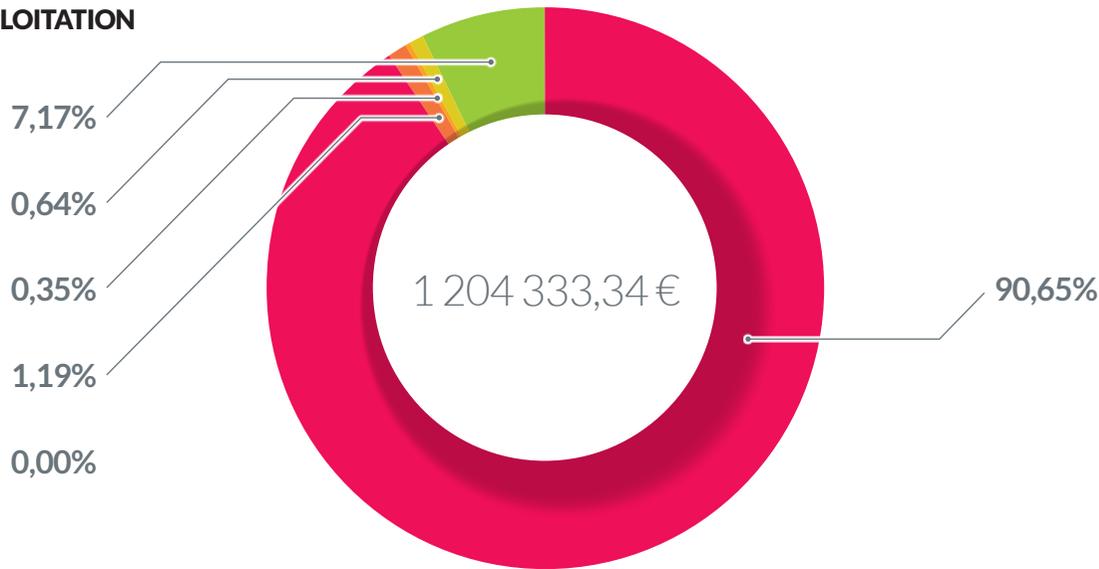
Le résultat financier 2016

	Dépenses	Recettes	Résultats reportés de 2015	Résultats 2016	Reports	Résultat net cumulé au 31/12/2016
Exploitation	1 204 333,34 €	1 306 560,24 €	86 551,16 €	188 778,06 €		188 778,06 €
Investissement	162 430,75 €	95 774,61 €	5 266,57 €	-61 389,57 €	21 134,00 €	-40 255,57 €
TOTAL	1 366 764,09 €	1 402 334,85 €	91 817,73 €	127 388,49 €	21 134,00 €	148 522,49 €

Les dépenses

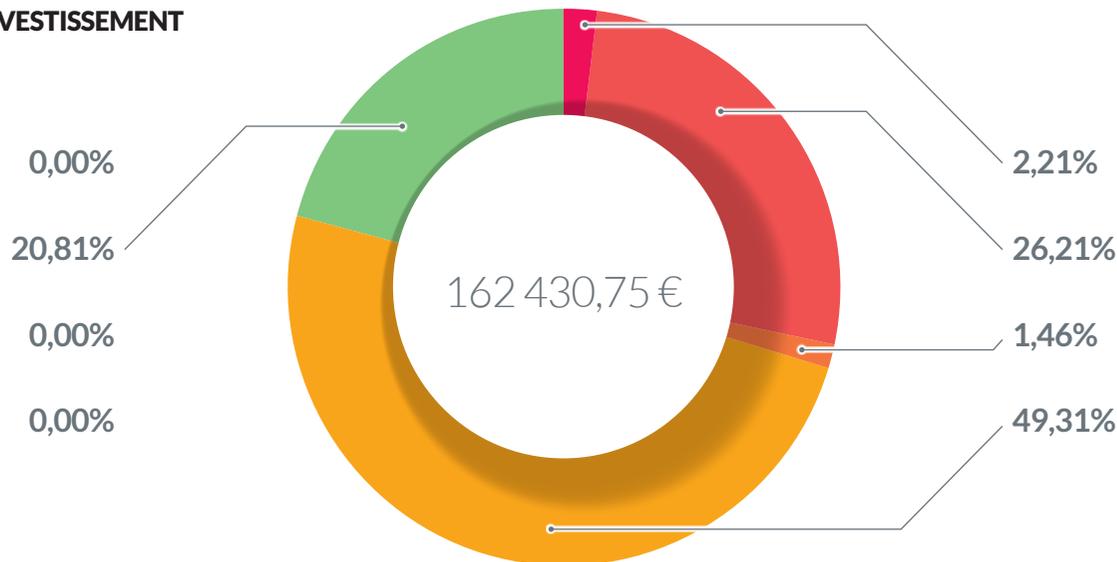
En 2016, les dépenses du budget annexe «Déchets ménagers» se sont élevées à 1,204 million d'euros en exploitation et 0,162 million d'euros en investissement soit 1,366 million d'euros.

DEPENSES D'EXPLOITATION



Charges générales	1 091 698,97 €
Charges de personnel	19,69 €
Autres charges de gestion	14 310,45 €
Charges financières	4 209,46 €
Charges exceptionnelles	7 694,92 €
Amortissements	86 399,85 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT



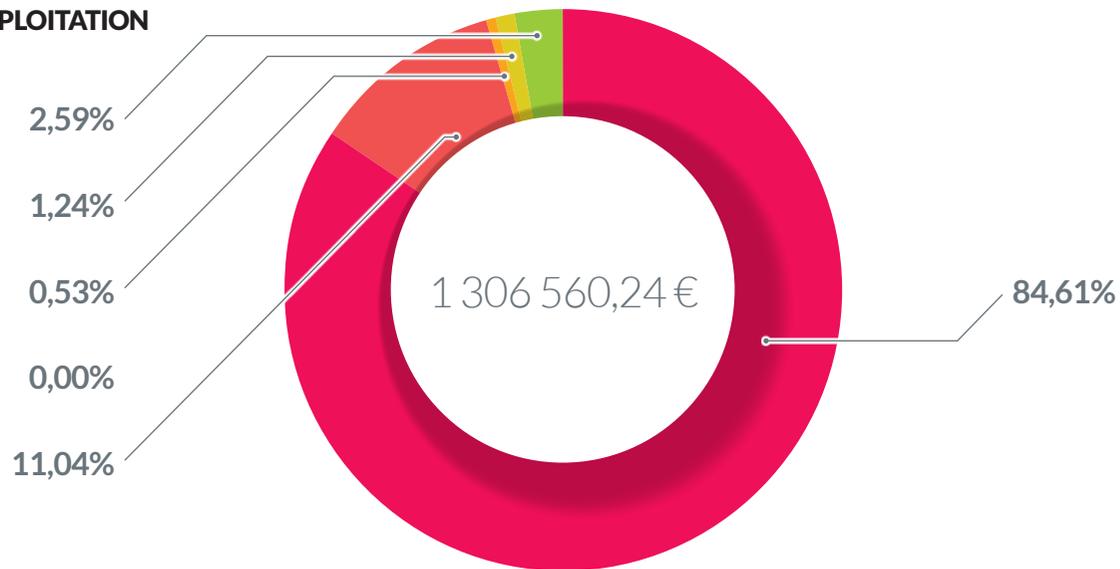
Régularisation s/subventions d'investissement	3 596,18 €
Dettes	42 571,14 €
Immobilisations incorporelles	2 376,00 €
Immobilisations corporelles	80 087,09 €
Immobilisations en cours	0,00 €
Opérations pour compte de tiers	0,00 €
Amortissement des subventions	33 800,34 €
Autres opérations d'ordre	0,00 €



Les recettes

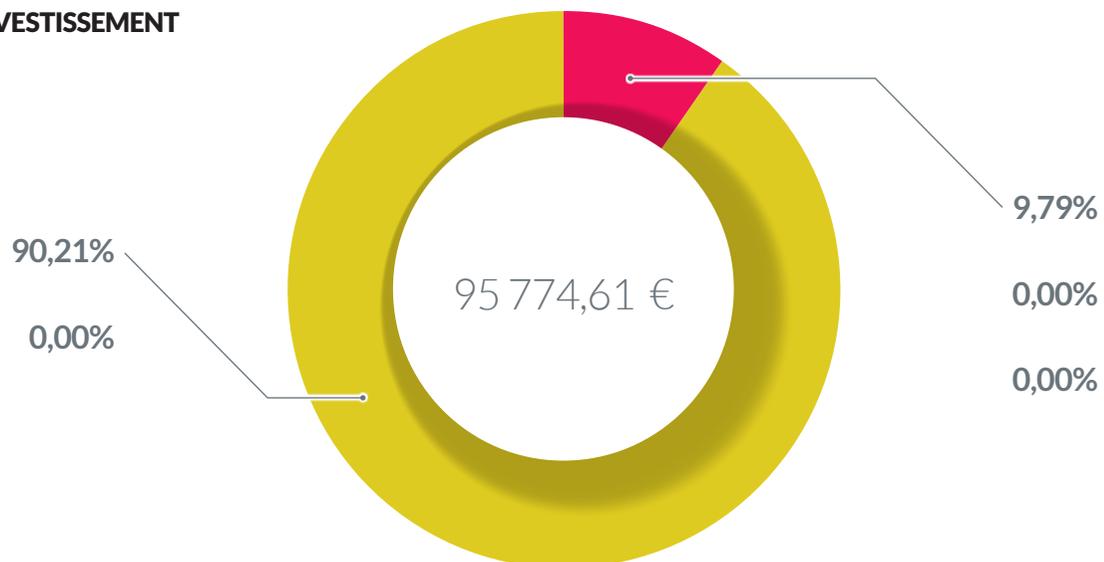
En 2016, les recettes du budget annexe «Déchets ménagers» se sont élevées à 1,306 million d'euros en exploitation et 0,096 million d'euros en investissement soit 1,402 million d'euros.

RECETTES D'EXPLOITATION



Produits des services et ventes	1 105 415,87 €
Subventions d'exploitation	144 205,44 €
Autres produits de gestion	0,00 €
Produits exceptionnels	6 879,46 €
Reprises sur amortissements	16 259,13 €
Opérations d'ordre	33 800,34 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT



Remboursement FCTVA	9 374,76 €
Affectation du résultat de n-1	0,00 €
Subventions d'investissement	0,00 €
Remboursements TVA	0,00 €
Amortissements	86 399,85 €

LE BUDGET ANNEXE «ENFANCE»

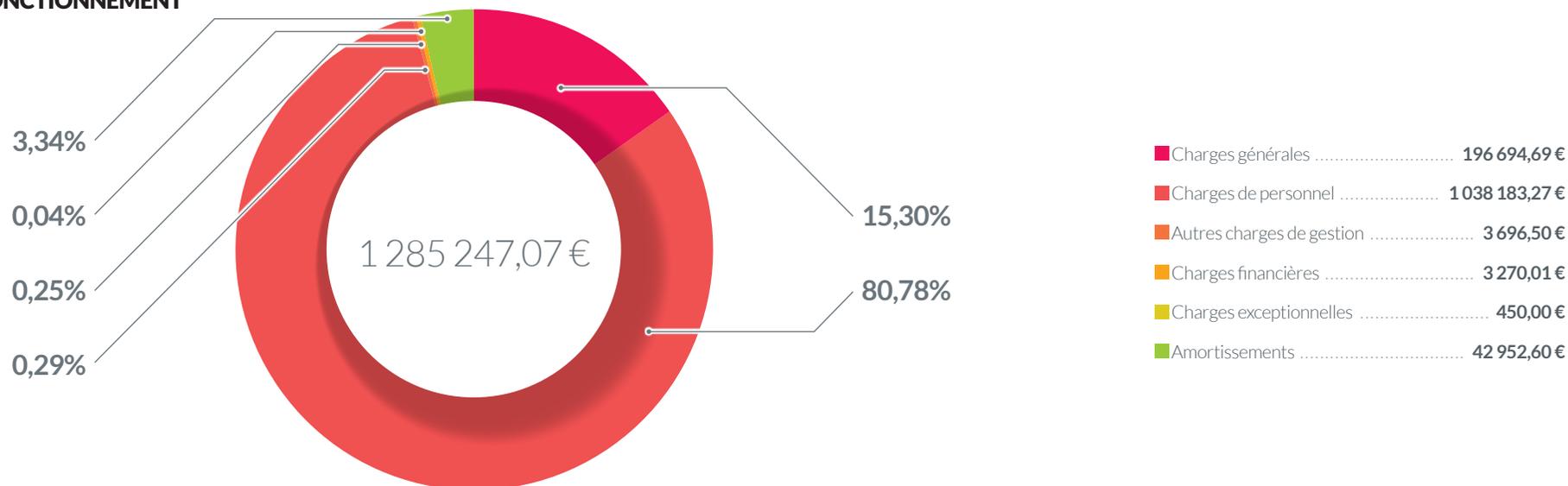
Le résultat financier 2016

	Dépenses	Recettes	Résultats reportés de 2015	Résultats 2016	Reports	Résultat net cumulé au 31/12/16
Fonctionnement	1 285 247,07 €	1 305 594,46 €	2 474,89 €	22 822,28 €		22 822,28 €
Investissement	106 163,27 €	109 074,17 €	-17 966,29 €	-15 055,39 €	155,80 €	-14 899,59 €
TOTAL	1 391 410,34 €	1 414 668,63 €	-15 491,40 €	7 766,89 €	155,80 €	7 922,69 €

Les dépenses

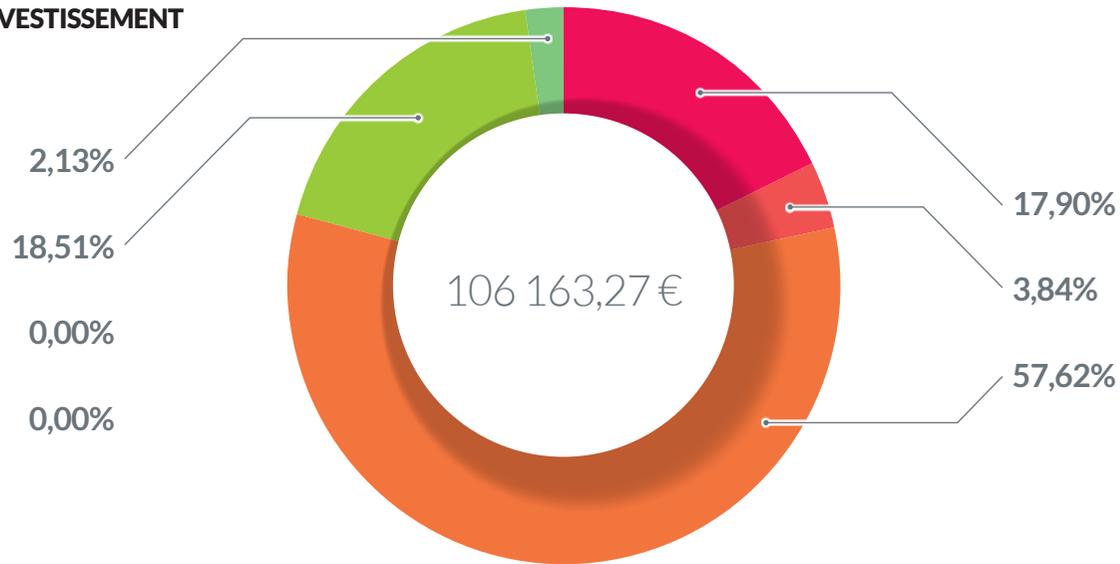
En 2016, les dépenses du budget annexe «Enfance» se sont élevées à 1,285 million d'euros en fonctionnement et 0,106 million d'euros en investissement soit 1,391 million d'euros.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT





DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

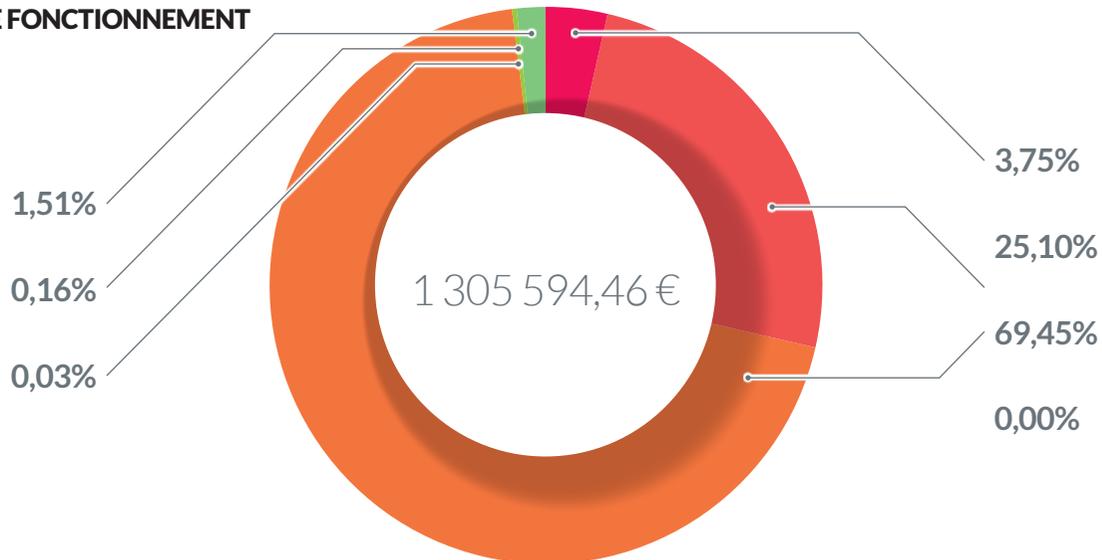


■ Dette	19 002,68 €
■ Immobilisations incorporelles	4 071,77 €
■ Immobilisations corporelles	61 171,71 €
■ Immobilisations en cours	0,00 €
■ Opérations pour compte de tiers	0,00 €
■ Amortissement des subventions	19 653,27 €
■ Autres opérations d'ordre	2 263,84 €

Les recettes

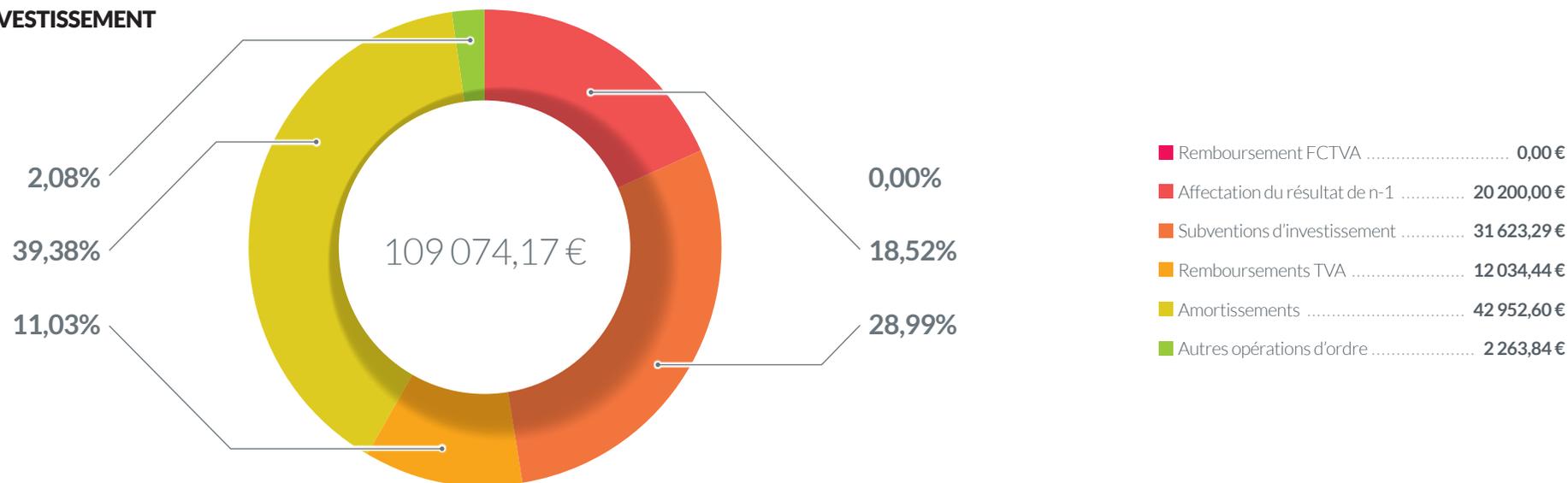
En 2016, les recettes du budget annexe «Enfance» se sont élevées à 1,305 million d'euros en fonctionnement et 0,109 million d'euros en investissement soit 1,414 million d'euros.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



■ Atténuation de charges	48 944,65 €
■ Produits des services et ventes	327 718,68 €
■ Dotations et participations	906 797,29 €
■ Autres produits de gestion	0,00 €
■ Produits exceptionnels	352,82 €
■ Reprises sur provisions	2 127,75 €
■ Opérations d'ordre	19 653,27 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT



LE BUDGET ANNEXE «MAISON DE SANTE»

Le résultat financier 2016

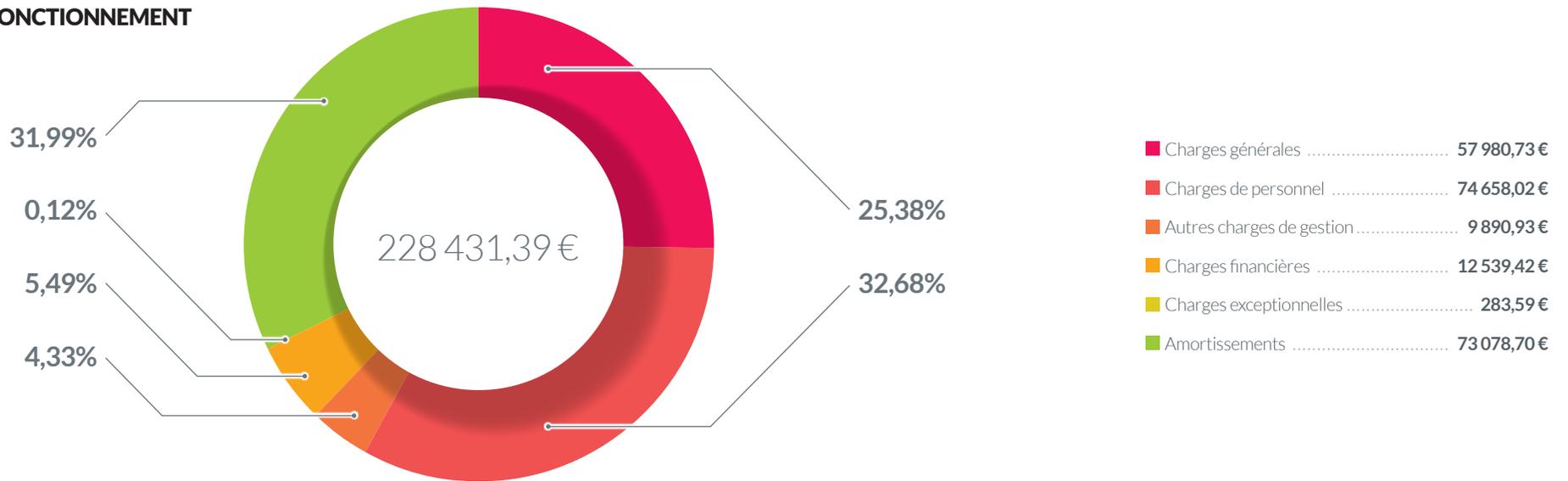
	Dépenses	Recettes	Résultats reportés de 2015	Résultats 2016	Reports	Résultat net cumulé au 31/12/2016
Fonctionnement	63 797,34 €	70 593,54 €	- €	6 796,20 €		6 796,20 €
Investissement	- €	- €	- €	- €	- €	- €
TOTAL	63 797,34 €	70 593,54 €	- €	6 796,20 €	- €	6 796,20 €



Les dépenses

En 2016, les dépenses du budget annexe «Maison de santé» se sont élevées à 0,063 million d'euros en fonctionnement et 0,00 euro en investissement.

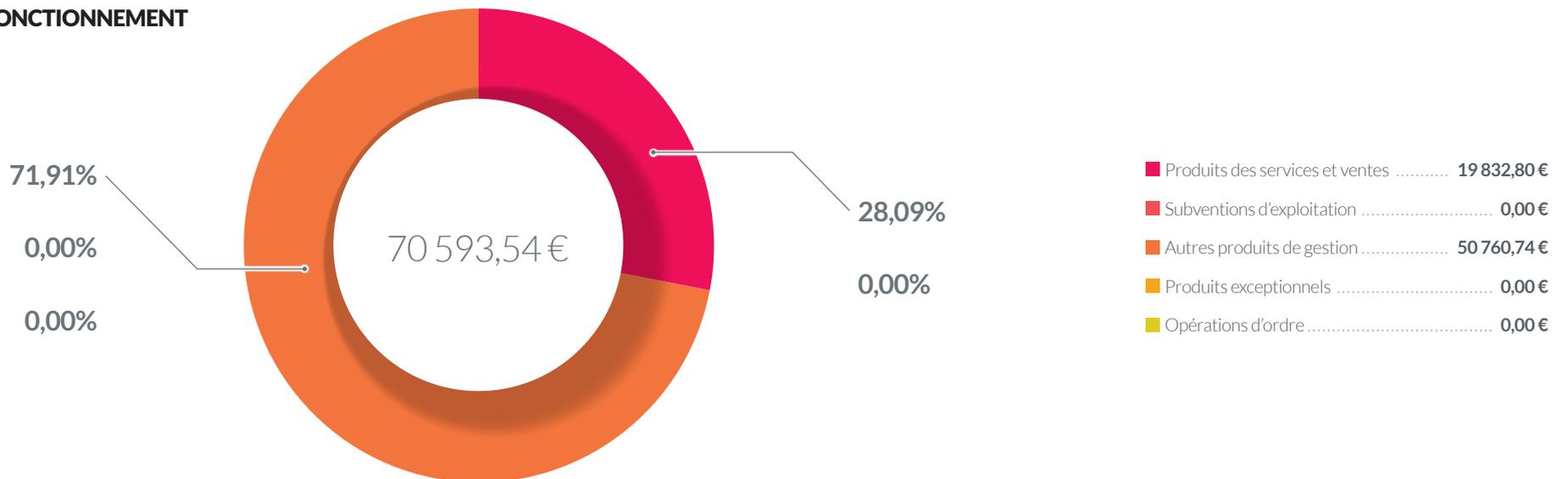
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



Les recettes

En 2016, les recettes du budget annexe «Maison de santé» se sont élevées à 0,070 million d'euros en fonctionnement et 0,00 euro en investissement.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



LE BUDGET ANNEXE «ZONE D'ACTIVITES»

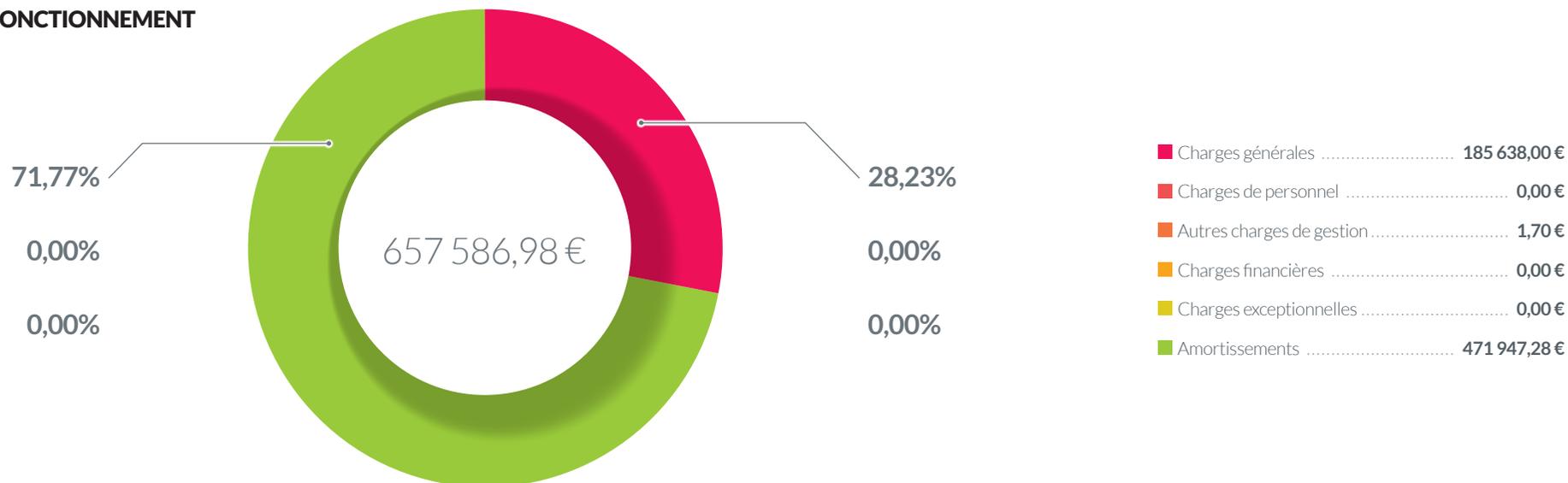
Le résultat financier 2016

	Dépenses	Recettes	Résultats reportés de 2015	Résultats 2016	Reports	Résultat net cumulé au 31/12/2016
Fonctionnement	657 586,98 €	542 847,43 €	- €	-114 739,55 €		-114 739,55 €
Investissement	412 362,30 €	604 439,59 €	-135 671,39 €	56 405,90 €	- €	56 405,90 €
TOTAL	1 069 949,28 €	1 147 287,02 €	-135 671,39 €	-58 333,65 €	- €	-58 333,65 €

Les dépenses

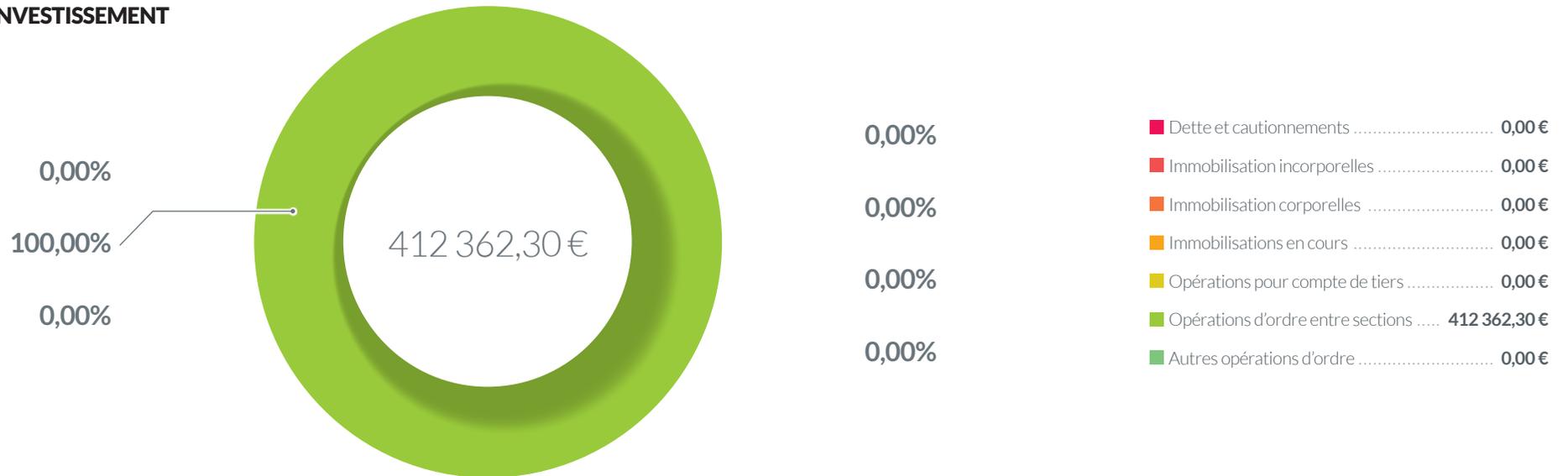
En 2016, les dépenses du budget annexe «Zone d'activités» se sont élevées à 0,657 million d'euros en fonctionnement et 0,412 million d'euros en investissement soit 1,069 million d'euros.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT





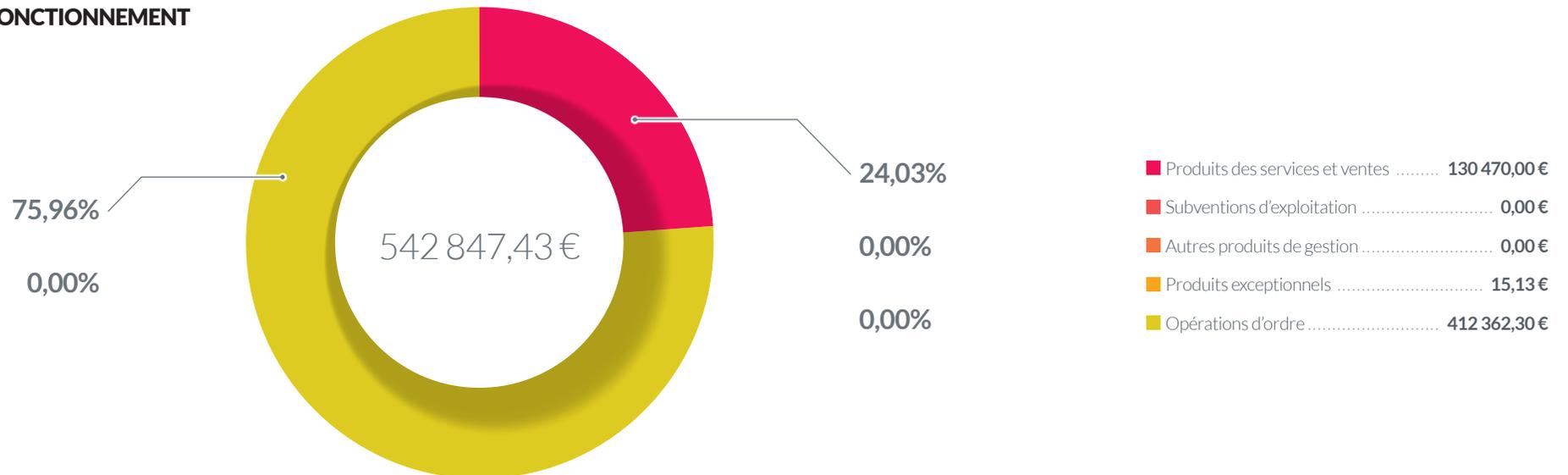
DEPENSES D'INVESTISSEMENT



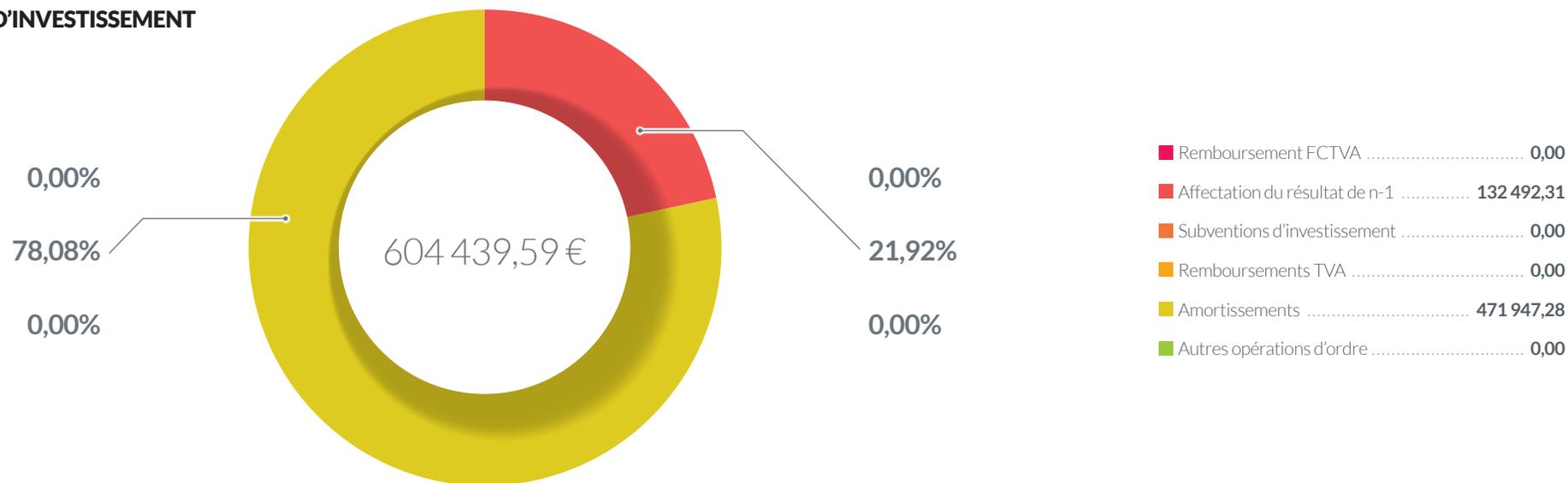
Les recettes

En 2016, les recettes du budget annexe «Zone d'activités» se sont élevées à 0,543 million d'euros en fonctionnement et 0,604 million d'euros en investissement soit 1,146 million d'euros.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



LES RECETTES D'INVESTISSEMENT





COMMANDE PUBLIQUE

BUDGET GENERAL

27 procédures de marché publics avec publicité

Objet	Période lancement procédure	Montant	Titulaire
Collecte en apport volontaire des matériaux recyclables	Décembre 2015	190 207.60 € soit 172 910 € HT/an (renouvelable 2 fois)	SCHROLL Rue des imprimés CS40068 68120 PFASTATT
Mise à disposition des bennes, collecte et traitement des encombrants, du bois, des cartons, des métaux et gravats.	Décembre 2015	141 817.50 € TTC soit 128 925 € HT par an pour une durée max de 3 ans (renouvelable 2 fois)	SITA Nord Est 17 rue de Copenhague 67300 SCHILTIGHEIM
Collecte sélective du verre	Juillet 2016	30 189.50 € TTC soit 27 445 € HT pour 3 ans	RECYCAL 23 avenue du Gal de Gaulle 68150 RIBEAUVILLE
Accessibilité site dépôt déchets verts Michelbach le Haut	Septembre 2016	38 278.80 € TTC	PONTIGGIA 8, rue de la Martinique 68270 WITTENHEIM
Fourniture et livraison de repas et goûters pour les multi-accueil (lot 1)	mars 2016	53 460 € HT par an Renouvelable 2 fois	COMPASS GROUP 1, rue Jacob Meyer 67087 Strasbourg cedex 2
Fourniture et livraison en liaison chaude de repas et goûters pour l'accueil de loisirs	mars 2016	8 244 € HT par an Renouvelable 2 fois	COMPASS GROUP 1, rue Jacob Meyer 67087 Strasbourg cedex 2
Balayage et nettoyage de voiries	4 novembre 2016	107 726,96€ TTC	AFC Balayage 31b rue Victor Schoelcher 68200 Mulhouse
Entretien de l'éclairage public	3 février 2016	47 307,24€ TTC	Ganter Sireg 39 rue des romains BP 10072 - 68390 Sausheim
Accord cadre maintenance électrique	Novembre 2016	30 000 € TTC	KOCH ELECTRICITE - 68480
Accord cadre maintenance électrique	Novembre 2016	30 000 € TTC	SUNDGAU ELECTRICITE - 68220

Procédures dématérialisées :

- 15 offres électroniques ont été déposées sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics en réponse aux consultations lancées par la CCPS (1 pour collecte sélective verre et 2 pour accessibilité déchets verts)

Marchés centre technique intercommunal Attenschwiller

N°	Lot	Montant TTC	Entreprise	Adresse	CP	Ville
01	VRD Aménagement extérieur	140 572,80 €	TPWIEDMER	6 rue de Wentzwiller	68220	FOLGENSBURG
02	Gros Œuvre	94 755,88 €	FUETTERER	6 rue des Tilleuls	68480	WINKEL
02a	Dallage	25 911,90 €	H SOL	1 rue des Rougeriots	77600	CHANTELOUP EN BRIE
03	Charpente Métallique	80 041,20 €	MUNCH SA	7 rue Kattenbach	68116	GUEWENHEIM
04	Couverture en panneaux sandwich-Zinguerie	63 915,91 €	SCHOENENBERGER	11 rue d'Altkirch	68027	COLMAR Cedex
05	Bardage Métallique double peau et bois	55 549,75 €	GALOPIN	46 rue Jacques Mugnier	68200	MULHOUSE
06	Menuiserie extérieure aluminium	30 598,80 €	KLEINHENNY R	28 rue de Kingersheim	68110	ILLZACH
07	Portes sectionnelles	9 603,54 €	BN France	8 rue Foch	67450	MUNDOLSHEIM
08	Serrurerie	34 128,00 €	ROMAN	5 rue Clément Ader	68730	BLOTZHEIM
09	Electricité-courant faible-ventilation	49 579,20 €	KOCH ELECTRICITE	1 rue des Artisans	68480	BOUXWILLER
10	Chauffage-climatisation	17 418,00 €	MULLER R	15 rue de Colmar - ZI	68220	HESINGUE
11	Sanitaire	17 599,99 €	HABE ET FILS	37a rue de Bâle	68730	RANSPACH LE BAS
12	Isolation-cloisons-plafond	29 925,26 €	MEYER ISOLATION	13 rue des Artisans	68120	RICHWILLER
13	Chape-carrelage	15 595,66 €	BURGER CARRELAGE	10B rue de Rosenau	68128	VILLAGE-NEUF
14	Menuiserie intérieure bois-mobilier fixe	26 820,72 €	KLEINHENNY P	13, rue des Alouettes - BP 164	68314	ILLZACH
15	Peinture	4 588,56 €	ONIMUS	3 rue bigarreau	68260	KINGERSHEIM
16	Cloture grillagée	14 706,00 €	SNEE	ZI les Censes BP 5	88580	SAULCY/MEURTHE
17	Installation Photovoltaïque	57 758,40 €	AXIOME ENERGIE GAEM	5 rue Bellevue	68130	ASPACH

Montant total des marchés conclus en 2016

Montant total des marchés publics de travaux conclus en 2016*	672 790,31 € HT
Montant total des marchés publics de services conclus en 2016*	480 412,70 € HT
Montant total des marchés de fournitures conclus en 2016*	0 HT

*au-dessus du seuil de 25 000 €HT

DÉCHETS

LES MOYENS MIS EN ŒUVRE

- 6 agents avec :
 - une cellule administrative et financière, ainsi que de facturation de la redevance incitative (2 personnes)
 - des gardiens de déchetteries (4 personnes)
- Un parc automobile de 3 véhicules :
 - un Citroën Jumper pour la gestion du parc de bacs à ordures ménagères
 - un Renault Kangoo électrique
 - un Peugeot Partner

7 512 TONNES DE DÉCHETS COLLECTÉES EN 2016

Ventilation par service à la population

Type de collecte	Tonnage (tonnes)	%	Ratio (kg/hab/an)
Ordures Ménagères Porte-à-porte	1 848	24,6%	195,83
Déchetteries Apport volontaire	1 645	21,9 %	174,3
PAV pour le verre et les matériaux recyclables Apport volontaire	1 047	13,94%	110,95
Déchets verts Apport volontaire	2 972	39,56%	314,93
TOTAL	7 512	100%	796

Collecte, transport et traitement des déchets ménagers

9 437 habitants sont desservis par le service de collecte des ordures ménagères. La collecte est entièrement conteneurisée. En 2016, plus de 3 900 bacs ont été attribués aux foyers, administrations et entreprises du territoire. Les agents techniques du service ordures ménagères ont assuré en 2016 : 250 dotations, 94 échanges de bacs, 149 retraits et 22 réparations. Environ 37 000 km ont été parcourus pour collecter 1 848 t de déchets ménagers. La collecte est assurée en prestation de service par la société VEOLIA Propreté.

Collecte en points d'apport volontaire

En 2016, 3 761 km ont été parcourus par les véhicules de collecte RECYCAL pour collecter les 462 tonnes de verre et 20 850 km ont été parcourus par les véhicules de collecte SCHROLL pour collecter les 584 tonnes de matériaux recyclables.

	Nb de conteneurs		Tonnages collectés		Evolution 2015/2016
	2015	2016	2015	2016	
Verre	37	37	494	462	-6,36%
Matériaux recyclables	55	55	601	584	-2,9%
TOTAL	92	92	1095	1046	/

Collecte des déchets verts en points d'apport volontaire

En 2016, 2 972 t ont été collectées sur l'ensemble des 12 sites de déchets verts.

	Tonnages collectés		Evolution 2015/2016
	2015	2016	
Déchets verts	2599	2972	+14.35%

Collecte dans les déchetteries

En 2016, 1 645 tonnes de déchets ont été collectées dans les déchetteries.

	Tonnages collectés		
	2015	2016	Evolution
Déchetterie de Leymen	703	603	- 14%
Déchetterie de Michelbach-le-Haut	1 022	1 042	+ 2%
TOTAL	1 725	1 645	-5%

En 2016, il y a eu **10 513 passages** à la déchetterie de Michelbach-le-Haut, dont :

- 96 passages d'administrations (mairies, brigade verte, gendarmerie) ;
- 61 passages de collectifs (logements gérés par un syndic) ;
- 10 203 passages de particuliers ;
- 153 passages de professionnels.

En 2016, il y a eu **5 490 passages** à la déchetterie de Leymen, dont :

- 37 passages d'administrations (mairies, brigade verte, gendarmerie) ;
- 37 passages de collectifs (logements gérés par un syndic) ;
- 5 241 passages de particuliers ;
- 175 passages de professionnels.

Collecte des déchets des professionnels

Les professionnels du territoire sont acceptés sur les déchetteries de Leymen (le mercredi de 8 h 30 à 10 h) et de Michelbach-le-Haut (le mardi de 16 h à 18 h). Ils sont facturés sur la base du volume de déchets déposés.

LES MISSIONS

- Missions assurées en régie :
 - gestion des déchetteries (haut de quai)
 - maintenance du parc de bacs à ordures ménagères
 - nettoyage des bornes d'apport volontaire
 - entretien des sites de déchets verts
- Missions externalisées :
 - Collecte et traitement des déchets ménagers entièrement externalisés à des prestataires privés par voie de marchés publics.
- Traitement des ordures ménagères résiduelles confié à l'usine d'incinération du SIVOM de Mulhouse, par le biais d'une convention.

L'ORGANISATION DU SERVICE

Collecte des ordures ménagères résiduelles

- Collecte hebdomadaire auprès des foyers, ainsi que des administrations et professionnels utilisant le service.
- Collecte conteneurisée réalisée en benne à préhension latérale, avec bras robotisé.
- Collecte du lundi au vendredi entre 5 h et 11 h, avec un double poste le lundi de 12 h à 18 h.
- Le parc de bacs à ordures ménagères est propriété de la collectivité qui assure la maintenance en régie. En 2016, c'est plus de 3900 bacs individuels et collectifs qui sont attribués.

Collecte en points d'apport volontaire

- 17 points d'apport volontaire répartis au sein des 13 communes.
- 92 conteneurs pour la récupération du verre et des matériaux recyclables : bouteilles plastique, papiers/cartons, emballages en acier et en aluminium.
- Collecte de 1 à 2 fois par semaine.

TRAITEMENT : LES OBJECTIFS DU GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT ATTEINTS

70% des déchets sont compostés ou recyclés, alors que l'objectif fixé par la loi Grenelle du 3 août 2009 est de 45 % à l'horizon 2015.

	Type de déchets	Tonnage (tonnes)	%	Ratio (kg/hab/an)
Incinération (valorisation énergétique)	Ordures ménagères et DDS	1 874 t	25%	199
Compostage (valorisation matière)	Déchets verts	2 972 t	40%	315
Recyclage	Gravats, métaux, cartons, matériaux recyclables, verre, huiles minérales et végétales, piles, néons et lampes, déchets d'équipements électriques et électroniques, bois	2 222 t	30%	235
Enfouissement	Encombrants	444 t	6%	47
TOTAL		7 512 t	100%	796

	2012	2013	2014	2015	2016	Objectif Grenelle*
Ordures ménagères résiduelles	1 880 t	1 884 t	1 871 t	1 851 t	1 848 t	
Collecte sélective (biodéchets, matériaux recyclables, verre, papiers/cartons, bouteilles plastique)	1 011 t	1 071 t	1 024 t	1 096 t	1 047 t	
Ordures ménagères assimilées = OMR + CS	2 891 t	2 955 t	2 895 t	2 947 t	2 895 t	
Déchets ménagers et assimilés (DMA) = OMR + CS + déchets verts + déchetteries (hors déchets pro et gravats)	8 493 t	7 098 t	7 390 t	6 709 t	7 059 t	
Nombre d'habitants (population INSEE au 1er janv.)	9 124	9 124	9 124	9 407	9 437	
Ratio en kg/hab/an	931	778	810	713	748	767

*Loi Grenelle du 3 août 2009 complétée par le Plan national de prévention : -7% DMA (hors gravats et déchets des professionnels) à l'horizon 2020

Matériaux triés et filières de tri

Filières	Prestataire	Mode de traitement	Tonnages 2016	Ratio en Kg/hab/an
OM	VEOLIA	Incinération	1 848	195,8
Encombrants	SUEZ	Enfouissement	444	47
Gravats	SUEZ	Valorisation	453	48
Cartons	SCHROLL	Recyclage	97	10,26
Déchets verts	Agrivalor	Compostage	2 972	315
Bois	SUEZ	Recyclage/Incinération	422	44,7
Matériaux recyclables	SCHROLL	Recyclage	584	61,8
Verre	RECYCAL	Recyclage	463	49
DDS – filière	EcoDDS	Incinération	9,9	1,04
DDS – hors filière	ALSADIS	Traitement physico-chimique	15,7	1,67
Huiles végétales	DHGA	Recyclage	NC	/
Ferraille	SUEZ	Recyclage	107	11,34
Huiles moteur	SRHUU	Recyclage	6	0,64
Piles	COREPILE	Recyclage	1,5	0,16
DEEE (GEM froid)	Ecosystèmes	Recyclage	15,9	1,68
DEEE (GEM hors froid)	EcoSystèmes	Recyclage	21,9	2,32
DEEE (PAM)	Ecosystèmes	Recyclage	30	3,18
DEEE (écrans)	Ecosystèmes	Recyclage	22	2,33
Néons/lampes	RECYCLUM	Recyclage	NC	/
Cartouches d'encre	LVL	Recyclage	NC	/
	TOTAL		7 512 t	796

Collecte des déchets verts

- 12 sites de déchets verts répartis au sein des 13 communes (1 site commun à Folgensbourg et Michelbach-le-Haut).

Collecte en déchetteries

- 2 déchetteries intercommunales, à Leymen et Michelbach-le-Haut, avec 14 filières de tri principales :
 - encombrants
 - gravats
 - bois
 - DDS
 - huiles de cuisine
 - métaux
 - huiles de vidange
 - textiles
 - piles
 - DEEE
 - néons et lampes
 - batteries
 - cartouches d'encre
 - capsules Nespresso
- Un système de contrôle d'accès mis en service en juillet 2015.
- Un créneau horaire spécifique pour le passage des professionnels sur les 2 déchetteries.



BUDGET 2016 : 1 366 764 €

Section de fonctionnement : 1 204 000 €

- collecte des ordures ménagères : 625 000 €
- gestion des déchetteries : 207 000 €
- collecte des points d'apport volontaire : 223 000 €
- collecte des déchets verts : 149 000 €

Ces 1 204 000€ sont répartis selon les postes suivants :

- 1 043 000 €, soit 87 % pour les charges à caractère général (contrats de prestation de services relatifs à la collecte et à l'élimination des ordures ménagères, des matériaux recyclables et de la déchetterie, frais de structure et petit matériel) ;
- 77 000 €, soit 6 %, pour les charges de personnel ;
- 84 000 €, soit 7 %, pour les dotations aux amortissements

Section d'investissement : 162 430 €

Dont principalement :

- 65 000 € de dépenses liées à la mise en sécurité/agrandissement de sites de déchets verts (Michelbach-le-Haut, Leymen et Hagenthal-le-Bas) ;
- 37 000 € de remboursement d'une avance au budget général.

Le coût global de la gestion des déchets

Situation 2016	Fonctionnement		Part du financement	
Dépenses (frais de personnel et amortissement compris)	1 204 333 €			
Recettes :	1 306 560 €		100%	
- dont REOM		1 048 679 €		80%
- dont produits de la vente de matériaux...		48 649 €		4%
- dont dotations (Eco-Emballages...)		144 205 €		11%
- dont autres recettes (produits exceptionnels, quote-part des subventions d'investissement...)	65 027 €			5%
Résultat de l'exercice	102 277 €			
Coût global de la gestion des déchets	128 €/hab/an			

La redevance OM assure un produit de 1 048 679 €. Son coût est réajusté chaque année en fonction du coût réel d'élimination des déchets supportés par la CCPSu. Elle est due par tous les usagers du service d'élimination des déchets, à savoir : les particuliers résidant sur le territoire, les professionnels, les administrations et les associations.

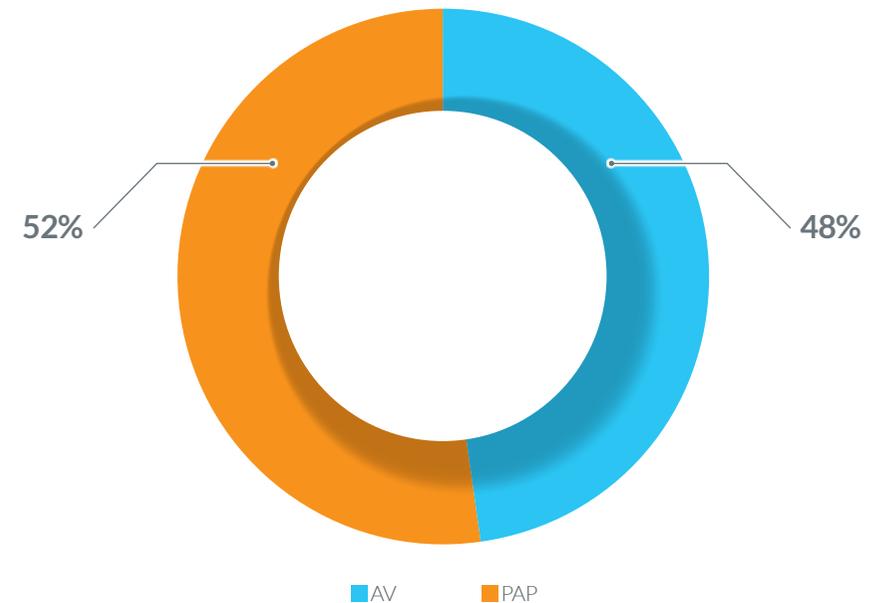
Les recettes perçues au titre de la valorisation hors organismes agréés : il s'agit de la revente des matériaux collectés en déchetterie et représente des recettes pour la collectivité. Ces recettes sont variables et fluctuent en fonction des marchés.

	Verre	Papiers/cartons	Emballages plastique	Emballages acier	Emballages alu	Métaux déchetteries
1 ^{er} trimestre	2 426,80 €	4 678,75 €				377,10 €
2 ^{ème} trimestre	2 564,57 €	9 080,64 €				1 232,46 €
3 ^{ème} trimestre	3 166,43 €	8 892,41 €				1 839,02 €
4 ^{ème} trimestre	2 679,02 €	6 973,40 €				681,94 €
TOTAL	10 836,82 €	29 625,20 €	3 760 €	462,14 €	299,55 €	4 130,52 €

Ventilation par service à la population

Type de collecte	Coût (€)	%	Ratio (€/an/hab)
Ordures ménagères Porte-à-porte	625 000 €	52%	66 €/hab
PAV pour le verre, les matériaux recyclables, papiers/cartons, bouteilles plastique, emballages acier et aluminium Apport volontaire	223 000 €	19%	24 €/hab
Déchets verts Apport volontaire	149 000 €	12%	16 €/hab
Déchetteries Apport volontaire	207 000 €	17%	22 €/hab
TOTAL	1 204 000 €	100%	128 €/hab

Proportion du coût supporté par la population



LE COÛT DE LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

(hors amortissements et frais de structure)

Prestations	Coût total €/an	Tonnages évacués	Coût total €/tonne
Collecte			
OMR	263 110 €	1 848 t	142 €/tonne
Traitement			
SIVOM : incinération à Sausheim	261 435 €	1 848 t	141 €/tonne
TOTAL GENERAL	524 545 €	1 848 t	283 €/tonne

Son évolution :

	Nbre habitants	Ordures ménagères		Coût total €/an	
		Tonnages	Kg/hab	Coût en €	€/hab
2014	9 124	1 870 (-0,74%)	205	510 663 (+5%)	56 €
2015	9 407 (+3,1%)	1 851 (-1,02%)	196	523 510 (+2,5%)	56 €
2016	9 437 (+0,32%)	1 848 (-0,16%)	195	524 545 (+0,2%)	56 €

LE COÛT DE LA COLLECTE ET DU TRAITEMENT DU VERRE ET DES MATÉRIAUX RECYCLABLES, EN APPORT VOLONTAIRE

(hors amortissements et frais de structure)

	Verre	Multi-matériaux (papiers/cartons, emballages plastiques/acier/alu)
Collecte/transfert	24 575 €	
Collecte/tri		175 689 €
En €/hab (base : 9 437 hab)	2,6 €/hab	18,6 €/hab

LES MATÉRIAUX COLLECTÉS, SUBVENTIONNÉS PAR DES ÉCO-ORGANISMES

(hors amortissements et frais de structure)

	Tonnages collectés		Subventions Eco-Emballages		Subventions Eco-Folio	
	en tonnes	Kg/hab	2015	2016	2015	2016
Verre						
Apport volontaire	463	49 kg/hab				
Matériaux recyclables						
Apport volontaire	584	62 kg/hab				
TOTAL	1 047	111 kg/hab	107 348 €	102 000 €* 	14 122,88 €	NC

*Subventions estimées pour l'année

LE COÛT DE COLLECTE DES DÉCHETS VERTS (hors amortissements et frais de structure)

12 sites de déchets verts	Quantité évacuée en tonnes	Coût de collecte et traitement en euros	Coût total en €/hab
TOTAL	2 972 t	120 902 €	13 €/hab

LE COÛT D'EXPLOITATION DES DÉCHETTERIES (hors amortissements et frais de structure)

2 déchetteries intercommunales	Quantité évacuée en tonnes	Coût de traitement en euros	Coût total en euros/hab
TOTAL	1645 t	142 757 €	15 €/hab

LES MARCHÉS DE PRESTATION DE SERVICES

DURÉE DU MARCHÉ	SOCIÉTÉ ET LIEU DE TRAITEMENT	PRESTATIONS	PRIX UNITAIRE	TONNAGES 2016	MONTANT TOTAL 2016 EN € TTC
01/08/2014 au 31/07/2019	VEOLIA (Sausheim)	Collecte des ordures ménagères	142,38€ TTC/t	1 848 t	263 110 €
	SIVOM de l'agglomération Mulhousienne	Traitement des ordures ménagères	141,47 € TTC /t	1 848 t	261 435 €
01/11/2016 au 31/10/2019	RECYCAL (Ribeauvillé)	Collecte et transfert du verre	53,08 € TTC/t	463 t	24 575 €
01/03/2016 au 29/02/2019	SCHROLL (Pfastatt)	Collecte et tri des matériaux recyclables (PAV + cartons déchetteries)	257,99 € TTC/t	584 t + 97 t	175 689 €
01/11/2015 au 31/10/2018	Sundgau Compost (Hirsingue)	Collecte et traitement des déchets verts	40,68 € TTC/t	2 972 t	120 902 €
01/03/2016 au 29/02/2019	SITA Alsace (Saint-Louis)	Collecte et traitement des déchets non dangereux en déchetteries	85,49 € TTC/t	1 425 t	121 829 €
01/01/2014 au 31/12/2017	ALSADIS (Cernay)	Collecte et traitement des déchets dangereux en déchetteries (hors filière DDS)	1 499 € TTC/t	10 t	14 995 €



MULTI-ACCUEILS « TOM POUCE » ET « LES LOUSTICS » //

LES MISSIONS

Gestion directe des multi-accueils : embauche et gestion du personnel (équipes pédagogique, administrative, d'entretien) et des dépenses de fonctionnement et d'investissement.

LES MOYENS MIS EN OEUVRE

- 2 multi-accueils :
 - Tom Pouce à Hagenthal-le-Bas ;
 - Les Loustics à Ranspach-le-Bas.
- Capacité d'accueil : 30 enfants âgés de 6 semaines à 5 ans révolus.
- Le personnel : une trentaine d'agents de la FTP placés sous l'autorité du Président de la CCPSu.

L'ACTIVITÉ EN 2016

226 jours d'ouverture en 2016, du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 18 h.

L'objectif de chaque direction d'établissement est d'atteindre le taux d'occupation le plus conséquent possible tant pour correspondre aux exigences de la CAF (au moins 75 % de présences réelles/capacité d'accueil) que pour répondre aux besoins de garde exprimés par les familles.

Lorsque des Etablissements d'Accueil des Jeunes Enfants attribuent des places à des familles « hors critères », ce n'est que pour combler des places restées vacantes même après étude de toutes les demandes issues de leur(s) périmètre/critères.

2016	Tom Pouce	Les Loustics
Nombre d'enfants accueillis	99	92
Nombre de familles accueillies	89	88
Participations des familles	131 172,48 €	147 793,54 €
Pourcentage de familles ayant des revenus > plafond	74%	69%
Pourcentage de familles résidant sur le périmètre de la Porte du Sundgau	94%	77%
Prestation de service CAF unique versée	150 936,75 €	139 173,85 €

Le public accueilli au sein des 2 établissements ne provient pas des mêmes communes. Les résidents du bassin Nord se rapprochent du multi-accueil « Les Loustics » alors que ceux du bassin sud s'orientent vers « Tom Pouce ».

Les locaux des Loustics sont situés sur un axe de passage routier reliant la France à la Suisse où les familles usagères occupent majoritairement des emplois dans le milieu pharmaceutique à Bâle et ses environs. C'est pourquoi, et depuis l'ouverture du multi-accueil à Ranspach-le-Bas en 2008, la proportion des familles « extérieures » a toujours représenté environ 15 à 20% des usagers.

ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS

Rencontres festives au sein des 2 établissements en présence des familles :

- semaine du goût et découvertes culinaires organisées par les équipes pédagogiques ;
- fêtes de Noël au sein de chaque établissement avec spectacle créé et mis en scène par le personnel et visite du Père Noël ;
- kermesse en juin au sein des locaux des Loustics, dans la cour du château de Hagenthal-le-Haut pour Tom Pouce ;
- chasse aux oeufs de Pâques.

Activités au sein des Loustics :

- sorties mensuelles pour les plus grands à la bibliothèque de Ranspach-le-Haut en minibus ;
- visite mensuelle de la bibliothécaire au sein des Loustics et histoire contée pour les 0-2 ans ;
- petit-déjeuner des parents (échanges entre professionnels et parents en présence des enfants autour des questions de développement, de comportement de l'enfant).

Activités au sein de Tom Pouce :

- intervenante animant 1 séance mensuelle d'éveil musical, Mme Albane Joerger-Doppler en lien avec le Relais Assistantes Maternelles ;
- sortie annuelle à la Petite Camargue Alsacienne ;
- café des parents (rencontre entre parents et un ou deux professionnels pour discuter de manière conviviale autour d'une thématique) : « Comment se positionner face aux écrans », « Comment se quitter pour mieux se retrouver (ou la séparation au quotidien) ».

LA FORMATION DU PERSONNEL

Afin de répondre aux exigences en matière de sécurité, l'ensemble du personnel des 2 établissements a suivi les formations suivantes :

Formation 2016	Durée
Moyen de prévention incendie et manipulation des extincteurs , par CIM INCENDIE	2 h
2 exercices d'évacuation en présence des enfants	2 x 30 min
Sauveteur Secouriste du Travail (formation initiale), par ACB FORMATION	2 journées
Recyclage SST , par ACB FORMATION	1 journée

L'élaboration d'un **Plan de Prévention et de Mise en Sécurité** lié aux risques d'attentat a fait l'objet de consultations avec d'autres directions des multi-accueils environnants .

Formations spécifiques « Les Loustics » :

Formation 2016	Dates	Nbre jours	Personnes concernées
« Vivre un repas apaisé... un soin ? » dispensée par Mme Claudine Duss-Longo	15/02/2016	1	Toute l'équipe
« Les missions et responsabilités des auxiliaires de puériculture : les enjeux de la bientraitance, de la sécurité et du bien-être des enfants », Mulhouse	23/09/2016	1	1
Formation intégration à la fonction publique territoriale dispensée par le CNFPT	Jan à déc. 2016	5	2

LA TARIFICATION

Barème révisé annuellement pour chaque usager en se basant sur une grille tarifaire communiquée par la CNAF en janvier, fixant un plancher mensuel des revenus par foyer à prendre en compte (en 2016, plancher : 660,44 € ; plafond 4 864,89 €).

Une majoration de 30% est appliquée aux foyers résidant hors CCPSu, mais cette majoration n'impacte pas le montant des recettes totales perçues par la CCPSu composées des redevances dues par les familles et du financement de la PSU par la CAF.

En effet, plus le total des redevances est élevé moins le montant versé de la PSU le sera. 70 à 75% des familles sont au tarif plafond.



LES PARTENAIRES

- La PMI définit le cadre au niveau de l'hygiène et la sécurité, du suivi médical...
- La CAF : partenaire financier à travers un Contrat Enfance Jeunesse en cours du 01/01/2015 au 31/12/2018 et via 2 types de financement :
 - en section de fonctionnement : un versement annuel de la Prestation de Service Unique (PSU) qui est fonction du taux d'occupation des multi-accueils et un financement via le Contrat Enfance Jeunesse.
 - en investissement : soutien par le biais de conventions d'objectifs et de financement.
- La MSA Mutuelle Sociale et Agricole

Formations spécifiques « Tom Pouce » :

Formation 2016	Dates	Nbre jours	Personnes concernées
«La responsabilité pénale et civile des directeurs/trices de multi-accueil », par les Ateliers pédagogiques	05/02/2016	1	1
Méthode HACCP en cuisine collective	22+23.06.2016	2	2
« Autorité et bienveillance »	16-17-18.09.2016	2	1
Formation intégration à la Fonction Publique Territoriale, par le CNFPT	Jan à déc .2016	5	2
Journée pédagogique sur le thème de la communication	Mars 2016	1	Toute l'équipe
Journée départementale de la parentalité	15/11/2016	1	1

De manière générale, les formations spécifiques répondent à des besoins liés au projet pédagogique de l'équipe.

TRAVAUX ET ÉQUIPEMENTS

Grâce au soutien de la CAF, la Communauté de Communes de la Porte du Sundgau a pu réaliser de lourds travaux de réaménagement au sein des offices des 2 multi-accueils (acquisition de 2 fours professionnels de remise à température, 2 lave-vaisselle professionnels, travaux électriques, 2 réfrigérateurs, vaisselle...). Cela a permis de passer un marché public pour la restauration collective en liaison froide.

- Coût de l'opération : 27 798 €HT
- Aides versées par la CAF : 22 400 €
- Reste à charge de la Communauté de Communes : 3 725 €

En 2016, les investissements pour l'acquisition de matériel pédagogique et mobilier a aussi fait l'objet d'un soutien financier de la part de la CAF du Haut-Rhin (climatiseur, 2 poussettes 4 places, mobilier ergonomique pour les enfants et le personnel, gilets de sécurité pour les sorties, micro-serveur, 6 visiophones, tricycles).

- Coût de l'opération : 17 254 €HT
- Aides versées par la CAF : 4 822 €
- Reste à charge de la Communauté de Communes : 9 253 €

ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

2016 EN QUELQUES CHIFFRES

L'ALSH a totalisé, pour l'année 2016, 42 jours d'ouverture (du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h).

Nombre d'enfants accueillis	149
Nombre de familles accueillies	109
Participations des familles	32 784 €
Pourcentage de familles résidant sur le périmètre de la Porte du Sundgau	91%
Prestation de service CAF versée (estimation)	6291,63 €

Statistiques «Petites Vacances»

Périodes vacances	HIVER	PRINTEMPS	TOUSSAINT	Total
Dates	8 au 12 février	4 au 15 avril	24 au 28 octobre	
Nombre de jours	5	10	5	20
Nombre de places	40	40	40	120
Nombre inscrits	56	65	53	174
Présences réelles	56	65	51	172
Nombre filles	24	26	20	70
Nombre garçons	36	39	31	106
Nombre enfants -6 ans	18	32	34	84
Nombre enfants 6-12 ans	38	33	17	88

Statistiques «Grandes Vacances»

Eté 2016	Juillet	Aout	Total
Dates	6 au 29 juillet	1 ^{er} au 5 août	
Nombre de jours	17	5	22
Nombre de places	57	39	96
Nombre inscrits			121
Présences réelles			121
Nombre filles			42
Nombre garçons			79
Nombre enfants 3-6 ans	37	35	72
Nombre enfants 7-11 ans	33	16	49

LES MISSIONS

Gestion directe de 10 semaines d'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) durant les vacances scolaires, dans des locaux du périscolaire «Rêve et Ris» de la commune de Michelbach le Haut (convention de location).

LES MOYENS MIS EN ŒUVRE

- Une directrice, agent de la FPT + recrutement d'animateurs (vacataires à chaque période de vacances scolaires) en fonction des taux d'encadrement imposés par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP) :
 - 3 animateurs pour les 3-6 ans (1 animateur/8 enfants < 6 ans)
 - 2 animateurs pour les grands (1 animateur/12 enfants > 6 ans)
 - 2 agents de service.
 Ces animateurs sont souvent des personnels travaillant au sein des périscolaires du territoire de la CCPSu.



LES MOYENS MIS EN ŒUVRE

- Capacité d'accueil :
 - 24 à 40 enfants âgés de 3 à 12 ans révolus peuvent être accueillis simultanément durant les petites vacances scolaires
 - 48 enfants âgés de 3 à 12 ans révolus peuvent être accueillis simultanément durant la période estivale.

LA TARIFICATION

- R < 27 600 € : CCPSu 17 €, ext.* 20,40 €
- R < 36 000 € : CCPSu 18 €, ext.* 21,60 €
- R < 54 000 € : CCPSu 20 €, ext.* 24 €
- R > 54 000 € : CCPSu 21 €, ext.* 25,20 €
- R = revenu fiscal de référence pour le foyer
- *résidant hors périmètre CCPSu

LES PARTENAIRES

- La CAF : l'ALSH fait partie intégrante du CEJ signé pour une durée de 4 ans (2015-2018) avec la CAF.

NOUVEAUTÉ 2016, L'INSCRIPTION EN LIGNE

Les ALSH ont totalisé, pour l'année 2016, 42 jours d'ouverture en 2016 (de 8h à 18h du lundi au vendredi).

Dans une recherche constante de satisfaction des familles, la Communauté de Communes de la Porte du Sundgau a décidé de mettre en place un Portail Web Famille offrant la possibilité aux parents d'effectuer toutes leurs démarches d'inscription, de réservations de places et de paiement en ligne.

Cela a nécessité l'acquisition de matériel et logiciel informatiques adéquats (tablette tactile, logiciel de gestion spécifique) et la formation de la directrice.

- Coût de l'opération : 1 630 €HT
- Aides versées par la CAF : 305,25 €
- Reste à charge de la Communauté de Communes : 1249,59 €

Un guide utilisateur du Portail Web Famille a été réalisé afin d'accompagner les parents dans cette évolution numérique.

LE THÈME DE L'ANNÉE : L'ENVIRONNEMENT

Périodes	HIVER	PRINTEMPS	ETE	TOUSSAINT
Thème	Semaine « Grand froid »	Le printemps est de retour	L'art sous toutes ses formes	Tous en jeux
Activités Environnement	Apports de connaissances sur la nécessité de l'eau sur notre planète	Plantations	Activités en lien avec programme d'animations GERPLAN 2016	Préparation, mise en place jardin pédagogique MSP
Citoyenneté	Sensibilisation au gaspillage et recyclage de l'eau	Travail sur jardin pédagogique	Recyclage déchets, tri	Jeux coopératifs, faire ensemble, partager
Sorties	Pas de sortie	Animations PCA	Visites musées	Pas de sortie

LES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS

En 2016, la CCPSU a réalisé, avec le soutien de la CAF du Haut-Rhin, différents investissements au titre d'un 1^{er} équipement (livres, jeux de société, dinette, jouets divers).

- Coût de l'opération : 900 €HT
- Aides versées par la CAF : 320 €
- Reste à charge de la Communauté de Communes : 580 €

LES ANIMATIONS JEUNESSE

2016 EN QUELQUES CHIFFRES

Nombre d'enfants accueillis	137
Nombre de familles accueillies	98
Participations des familles	5 976 €
Pourcentage de familles résidant sur le périmètre de la Porte du Sundgau	83%

Tranche d'âge	Total brut	Annulations	Garçons	Filles
0-3	4		2	2
4-6	56		25	24
7-9	55		19	26
10-13	36		12	18
14-18	9		4	5
TOTAL	160	26	62	75

Nombre de familles : 98

Récapitulatif annuel des inscriptions

	Nbre de places proposée	Nbre de places réservées	Nbre de places réservées annulées	Nbre d'activités annulées
Hiver	0	0	0	0
Printemps	64	41	4	1
Eté	440	307	18	6
Automne	40	17	4	3
TOTAL	544	365	26	10
	Taux de remplissage	67,10%	4,78 %	

LES MISSIONS

Elaboration d'un programme d'animations pour chaque période de vacances scolaires.

LES MOYENS MIS EN ŒUVRE

Une chargée de mission Animations élabore et articule le programme, gère les inscriptions et réservations en ligne, accompagne les associations dans leurs démarches, travaille en lien avec les communes pour le prêt de salle où se déroulent les activités proposées, durant les vacances de printemps, l'été et les vacances d'automne.

LES PARTENAIRES

- La CAF : les animations font partie intégrante du Contrat Enfance Jeunesse signé avec la CAF pour une durée de 4 ans (2015-2018). + Subvention de 1 700 € en 2016 dans le cadre d'une action de promotion et de soutien aux activités en direction des adolescents, pour le programme estival.



LES PARTENAIRES

- **Les associations sportives**
 - ASA Basket, Attenschwiller
 - Ecurie des Prés, Knoeringue
 - Judo-club, Hagenthal-le-Bas
 - Golf Country Club, Hagenthal-le-Bas
 - Elémen'terre Escal'arbres, Orbey
 - Association de pêche, Village-Neuf
 - Parc des Eaux Vives, Huningue
 - Société de tir à l'arc, Mulhouse
- **Partenaires et prestataires :**
 - Elémen'terre, Tagsdorf
 - Atelier céramique, Liebsdorf
 - Ecole de musique Desidela
 - Comité Français de Secourisme
 - Association La Farandole, Michelbach-le-Haut/Attenschwiller
 - Commune de Ranspach-le-Haut
 - Lasergame, Saint-Louis
 - Section des Jeunes Sapeurs-Pompiers, Hagenthal-le-Bas
 - Association les Hiboux Gourmands, Wentzwiller
 - RAM, Hagenthal-le-Bas
 - Petite Camargue Alsacienne, Saint-Louis
 - Brigades Vertes, Hagenthal-le-Bas
 - Europapark
 - Cristal Bowling, Wittelsheim
 - Ferme du Luppachhof, Bouxwiller
 - CA3F

Les annulations

Date	Animations	Nbre de places réservées annulées	Motif
Annulations printemps 2016			
16/04/2016	Expo Jean Dubuffet	4	Pas assez d'inscrits
Annulations été 2016			
12/07/16	Scrapbooking	6	Changement de date
13/07/16	Le monde des abeilles	8	Mauvais temps
18/07/16	Olympiades 13 à 16 ans	0	Pas d'inscrits
21/07/16	Sapeurs-pompiers	0	Pas d'inscrits
28/07/16	Escal'arbres	2	Pas assez d'inscrits
17/08/16	Musée du papier	2	Pas assez d'inscrits
26/08/16	Bowling et Barbecue	0	Pas d'inscrits
Annulations automne 2016			
24/10/2016	Cinéma	1	Pas assez d'inscrits
26/10/2016	Tableau en fil	1	Pas assez d'inscrits
27/10/2016	Bâton de pluie	2	Pas assez d'inscrits
		26	

Les activités proposées à la journée et à la demi-journée sont très demandées par les familles.

Les activités manuelles ne remplissent pas tous les suffrages car les enfants pratiquent déjà tout au long de l'année scolaire ce type d'activités dans les périscolaires et les NAP (nouveaux

accueils périscolaires.)

En revanche, **les ateliers cuisine** ont remporté beaucoup de succès, lié notamment au phénomène de médiatisation télévisée (Top Chef, Master Chef, le Meilleur Pâtissier). C'est le cas également des ateliers de découverte de la nature avec les Brigades

Vertes et David Leroy (agent communal de Ranspach-le-Haut) : fabrication d'hôtels à insectes, découverte du monde des abeilles (ruche et miel), les habitants de la mare..., qui ont fait découvrir aux jeunes la biodiversité et certaines bonnes pratiques des principes de protection biologique et écologique.

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE

- **Les Olympiades, rencontres sportives impulsées par la Communauté d'Agglomération des 3 Frontières** auxquelles deux équipes (11 enfants) ont participé vaillamment et ont obtenu les 2e et 3e places de leur poule.
- **Une nuitée en forêt** au creux de hamacs mis à disposition par Gabriel Gilardoni, guide de haute-montagne diplômé, qui a permis aux enfants de dormir en toute sécurité en plein air après avoir construit une cabane et des toilettes sèches en utilisant des matériaux

naturels. Un parcours d'Escal'arbres, monté avec le soutien des enfants, leur a permis d'escalader et de grimper d'arbre en arbre comme des Robinson ! Des membres de l'association « La Farandole » ont encadré cette activité et divers ateliers/jeux sur la découverte de l'environnement et la survie au cœur de la nature.

- **L'initiation aux premiers secours**, encadrée par le Comité Français de Secourisme, a remporté un beau succès.

- **L'initiation au tir à l'arc** a affiché également complet.
- **Les sorties « ludiques »** pour les 9-13 ans, telles que l'hydrospeed au Parc des Eaux Vives de Huningue, au Bowling, Laser Game..., ont aussi remporté tous les suffrages.
- **Les activités sportives** proposées chaque année par des associations locales permettent aux enfants de tester différents sports, avant de décider éventuellement de s'inscrire à la rentrée suivante.

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

INFORMER LES PARENTS ET ASSISTANTES MATERNELLES

- Le Relais est ouvert au public les lundi (9 h - 12 h/13 h 30 - 16 h), mardi et jeudi (14 h - 16 h), mercredi et vendredi (9 h - 12 h).
- L'accueil se fait aussi sur rendez-vous hors des créneaux habituels.

Public	Nombre de contacts
ASSMAT	130
AUTRE	32
GARDE A DOMICILE	15
PARENTS	141
PARTENAIRES	75

TOTAL des contacts par public concerné
Nombre d'entretiens : 383

LES ANIMATIONS PROPOSÉES PAR LE RAM

Ces animations sont le point d'orgue de l'activité du RAM et sont ouvertes aux assistantes maternelles, gardes à domicile, enfants, parents, filles au pair, grands-parents... Un moyen pour le RAM d'évaluer au plus près les besoins, les erreurs rencontrées, cibler les manques, permettre aux personnes de se rencontrer, d'échanger, aux enfants d'évoluer en grand groupe et ainsi s'essayer à la vie en collectivité...

Les matinées d'éveil

Des matinées d'éveil ont eu lieu tout au long de l'année 2016, 2 fois par semaine, sauf congés scolaires, sur 2 sites différents :

- Hagenthal-le-Bas, au sous-sol du multi-accueil Tom Pouce le mardi ; 30 matinées dont 9 avec une séance d'éveil musical ;
- Michelbach-le-Haut, au rez-de-jardin de l'école le jeudi (26 matinées).

Ils ont permis de parler « pédagogie », de partager l'expérience, rompre l'isolement et créer du lien.

Les ateliers ont été suivis par 20 assistantes maternelles différentes, 4 gardes à domicile, 1 fille au pair et 3 mamans, papas ou grands-parents.

Activité	Intervenant	Lieu/Commune	Nbre de séances	Nombre de participants (AM et/ou garde à domicile)	Partenaires
Eveil musical	Intervenante ext. diplômée d'Etat	Hagenthal le Bas	1x /mois	6 à 28 personnes	Multi-accueil Tom Pouce
Matinée d'éveil	Anim. RAM	Hagenthal le Bas Michelbach le Haut	2 x / sem	6 à 28 personnes	Multi-accueil Tom Pouce+ Péri. Michelbach

LES MISSIONS

- Organiser un lieu d'information, d'orientation et d'accès aux droits pour les parents, les professionnels ou les candidats à l'agrément.
- Animer un lieu où professionnels de l'accueil à domicile, enfants et parents se rencontrent, s'expriment et tissent des liens sociaux.
- Contribuer à la professionnalisation de l'accueil individuel.
- Participer à une fonction d'observation des conditions locales d'accueil des jeunes enfants.

En 2016, 49 assistantes maternelles agréées sur le territoire.

LES MOYENS MIS EN ŒUVRE

Une animatrice sur le site du RAM à Hagenthal-le-Bas.



LES PARTENARIATS

- CAF, le Conseil Départemental et la MSA, partenaires financiers et privilégiés
- La PMI pour l'actualisation des listes d'AM agréées
- Service social de la CAF
- Espace Solidarité
- Le CAMSP
- INFOBEST Palmrain
- Réseau RAM 68
- Multi-accueil Tom Pouce : partage des espaces et du matériel
- Communes : accès aux salles et autres espaces (bibliothèque, verger pédagogique...)
- Service Enfance Jeunesse

Les rencontres festives ou sorties

Ces actions permettent, notamment pour les parents qui déplorent le manque de places en structure collective et l'isolement de l'assistante maternelle, de favoriser le rapprochement des adultes et des enfants.

Le RAM, en partenariat avec les structures collectives du secteur ou parfois uniquement avec le public du Relais, a imaginé des temps ponctuels ouverts aux parents, grands-parents ...

Action	Intervenant	Lieu	Nbre de séances	Nombre de participants (AM et/ou garde à domicile et parents)	Partenaires
Goûter St-Nicolas	Un enseignant retraité	Michelbach-le-Haut	1x /mois	28 personnes	Périsc et Ecole de Michelbach le Haut
Pique-nique	Interv. ext. (animateur du lieu)	Petite Camargue Alsacienne	1x /mois	20 pers. crèche	RAM + Multi-Accueil Tom Pouce
Fête de Noël	Personnel multi-accueil et RAM	Salle des fêtes Hagenthal	1x /mois	100 pers. dont 15 pour le RAM	RAM + Multi-Accueil Tom Pouce

LE BUDGET DU SERVICE ENFANCE-JEUNESSE

SITUATION COMPTABLE - COMCOM PORTE DU SUNDGAU - SERVICE ENFANCE 2016

Résultats Exercice 2016

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses	1 285 247,08	Dépenses	106 163,27
Recettes	1 305 594,46	Recettes	109 074,17
Résultat de l'exercice	20 347,38	Solde d'investissement de l'exercice	2 910,90
Résultat antérieur reporté	2 474,89	Solde d'investissement antérieur reporté	-17 966,29
Résultat cumulé	22 822,27	Solde cumulé d'investissement	-15 055,39
		Restes à réaliser dépenses	0,00
		Restes à réaliser recettes	155,80
		Solde des restes à réaliser	155,80
		Solde global de la section d'investissement	-14 899,59
Solde de clôture de l'exercice	7 922,68		

En 2016, les coûts de fonctionnement du service se sont élevés à **1 285 247,08 €**. Compte tenu des recettes (principalement la participation des usagers et la prestation de service CAF versée en fonction des statistiques de présences des enfants), le déficit est de 566 806,88 € avant aide CEJ. Une fois que l'aide du CEJ sera versée, fin 2017, le **reste à charge est estimé à : 203 982 €**. La part de participation des usagers représente environ 25% des frais de fonctionnement.

AFFECTATION DU RÉSULTAT 2016 AU BUDGET PRIMITIF 2017	
Résultat disponible au 31/12/2016	22 822,27
Besoin de financement de la section d'investissement au 31/12/2016	-14 899,59
Affectation du résultat 2016 en réserve de la section d'investissement (compte R1068 BP 2017)	15 000,00
Résultat à reporter (compte R002 du BP 2017)	7 922,68
Solde d'exécution de la section d'investissement à reporter (compte D001 du BP 2017)	-15 055,39



TRANSPORT À LA DEMANDE

LES MISSIONS

Organisation d'un service de transport à la demande (création : 2008).

LES MOYENS MIS EN ŒUVRE

Convention de délégation de compétence pour l'organisation et le financement d'un service régulier public d'intérêt local signée avec le Département du Haut-Rhin, avec effet au 1er janvier 2008.

LE FONCTIONNEMENT

- L'arrivée ou le départ de la course se fait obligatoirement sur le territoire de la CCPSu.
Pas de déplacement possible au sein d'un même village.
Les points de dépose et de prise en charge sont identifiés et il n'est pas possible de monter ou de descendre en d'autres lieux. Dérogation possible pour les personnes à mobilité réduite.
33 points répartis dans les 13 communes de la CCPSu.

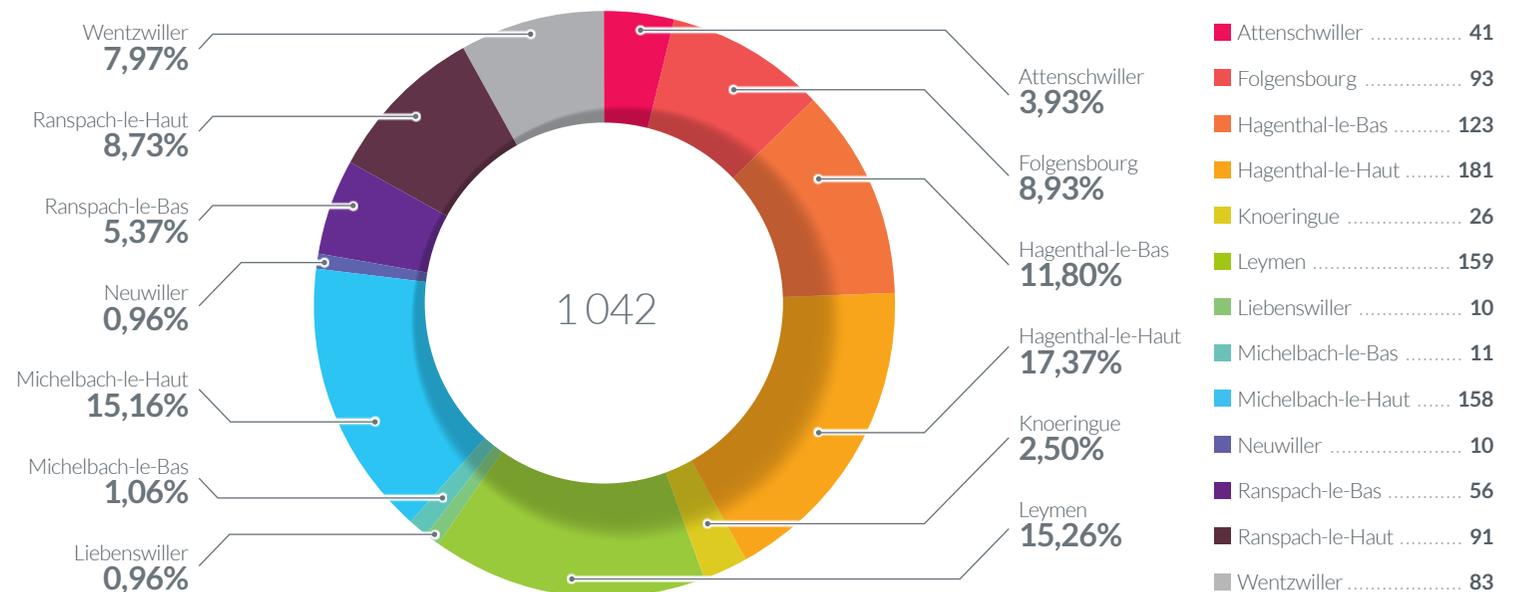
1 061 TRAJETS EN 2016

En 2016, **1 042 trajets** hors territoire ont été réalisés, soit **12 932 km/an**, et **19 trajets** au sein du territoire de la Porte du Sundgau, soit **99,5 km/an**.

Cela représente une distance moyenne par trajet de **12,4 km** hors ex-territoire de la Porte du Sundgau et **5,24 km** par trajet au sein du territoire de la Porte du Sundgau.

Détail des trajets par commune (pour les trajets hors territoire de la Porte du Sundgau) :

POURCENTAGE D'UTILISATION DU TAD PAR COMMUNE



Les communes les plus demandeuses sont : Hagenthal-le-Bas, Hagenthal-le-Haut, Leymen et Michelbach-le-Haut. Le nombre de trajets hors territoire a légèrement augmenté entre 2015 et 2016, passant de 949 à 1 042 (+9,8%). Par contre, le nombre de trajets en interne a nettement diminué, passant de 53 à 19 (-64,15%).

LES INDICATEURS FINANCIERS

Le transport à la demande a engendré un coût de 22 212,03€ (recettes commerciales déduites) pour l'année 2016.

Une convention établissant la participation financière du Département au fonctionnement d'un service de transport d'intérêt local a été signée le 6 décembre 2016 pour la période 2014-2016.

Cette participation financière était inscrite au Contrat Territoire de Vie « Trois Pays » 2014-2019.

Cette convention prévoit que le déficit d'exploitation (coût de fonctionnement TTC du transport – recettes commerciales – autres subventions éventuelles) sera subventionné par le Département au taux de 40 % et dans la limite des crédits inscrits dans le Contrat Territoire de Vie « Trois Pays » pour les transports complémentaires locaux. Les dépenses supplémentaires seront à la charge de l'EPCI.

Les subventions inscrites au Contrat Territoire de Vie pour la période 2014-2016 sont :

	2014 - 2016		
	Dépense subventionnelle	Taux	Subvention
Transport à la demande	70 000 €	40%	28 000 €

La subvention attendue du Département pour l'année 2016 est de 8 692€.

Le reste à charge s'établit donc à 13 519 €.

Le coût 2016 se répartit de la façon suivante

- Frais de transport : 21 754,57€
- Frais de télécommunication : 143,06€
- Frais de communication : 314,40€

Evolution des coûts au cours des 3 dernières années

	2016	2015	2014
Total des dépenses	22 202,03 €	19 689,08 €	18 449,88 €
Subvention 40%	8 692,28 €	7 875,63 €	7 379,95 €
Reste à charge	13 519,75 €	11 813,45 €	11 069,93 €

Le reste à charge de la collectivité est passé de 11 069,93€ en 2014 à 13 519,75€ en 2016, ce qui représente une augmentation de 22,13% en 2 ans.

LA TARIFICATION

- Pour les déplacements à l'intérieur du périmètre de la CCPSu, prix de la course : 2€.
- Pour les déplacements vers ou depuis Bartenheim, Blotzheim, Hésingue, Hégenheim, Saint-Louis, Altkirch, prix de la course : 3€.

Un aller-retour équivaut à deux courses.

La différence entre le coût de la course et la participation de l'utilisateur est prise en charge par la CCPSu avec le soutien du Département du Haut-Rhin.



PRÉPARER LA NAISSANCE DE SAINT-LOUIS AGGLOMÉRATION

Loi NOTRe

portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République.

- **Relèvement du seuil démographique de 5 000 à 15 000 habitants pour la constitution des communautés de communes.**
 - CC Pays de Sierentz : 13 367 habitants
 - CC Porte du Sundgau : 9 407 habitants
- **Renforcement des intercommunalités** en tenant compte des unités urbaines, des bassins de vie, des périmètres des SCOT et en approfondissant la coopération au sein des PETR.
 - La CA3F, la CCPSi et la CCPSu unies au sein du PETR de Saint-Louis et des Trois Frontières

ANTICIPER LA LOI NOTRe

Au printemps 2015, avant même la promulgation de la loi NOTRe, la Communauté d'Agglomération des Trois Frontières et les Communautés de Communes du Pays de Sierentz et de la Porte du Sundgau ont lancé une réflexion sur l'évolution de l'intercommunalité. Habituees à travailler ensemble depuis 20 ans dans le cadre du SCOT (schéma de cohérence territoriale), du Pays et du PETR (pôle d'équilibre territorial et rural), elles ont vu dans la fusion plus qu'une simple obligation, l'occasion de construire un projet de développement commun.

Un premier comité de pilotage a été mis en place dès la fin de l'année 2015, afin de dresser un état des lieux des trois intercommunalités (gouvernances, analyse des compétences et de leur mode de gestion, des ressources humaines, carte des équipements...). Ces travaux se sont ensuite poursuivis tout au long de 2016, afin de préparer la fusion des trois intercommunalités au 1er janvier 2017.

TROIS COMITÉS DE PILOTAGE

L'année 2016 a été rythmée par de nombreuses réunions des trois comités de pilotage :

- COPIL politique en charge de la définition des axes stratégiques (12 réunions),
- COPIL de direction réunissant les directions générales des trois intercommunalités une fois par mois (10 réunions),
- COPIL RH/Finances, ayant pour mission d'harmoniser les questions RH et comptables (15 réunions).

Les services se sont mobilisés à partir du 26 janvier, à travers les réunions des comités de pilotage, mais aussi lors de rencontres, de visites de sites (déchets ménagers, eau, assainissement, patrimoine, infrastructures, transports publics...).

Des réunions ont également eu lieu avec le service départemental des finances publiques, avec un représentant du Centre de Gestion du Haut-Rhin. Elus et services communaux ont, par ailleurs, dressé ensemble la carte des zones d'activité économique...

DE NOMBREUSES QUESTIONS À RÉSOUDRE

Tout au long de 2016, il a fallu trouver des solutions aux nombreux défis que pose la fusion de trois intercommunalités :

- **le choix des compétences** (obligatoires/optionnelles/supplémentaires) : le COPIL a choisi d'utiliser le délai laissé par la loi pour fixer les compétences de la future communauté d'agglomération élargie ;
- **la gouvernance** : une répartition des sièges selon les règles de droit commun (78 titulaires et 30 suppléants pour les communes n'ayant qu'un délégué ; un bureau composé de 15 vice-présidents et 8 assesseurs ; des commissions thématiques composées d'un membre par commune ; création d'une conférence des maires, d'un conseil de développement...);
- **l'organisation des services** avec la création de deux pôles de proximité pour garantir un service proche des habitants ;
- **la fiscalité**, avec la fixation des taux cibles et de la durée d'intégration fiscale, la mise en place d'un régime homogène des abattements ;

- **une nouvelle identité** : un nom, Saint-Louis Agglomération, et un logotype ;
- **l'incidence de la fusion sur les agents**, avec un principe : tous les agents bénéficient d'une protection statutaire ou contractuelle dans leur emploi, leur rémunération et leurs avantages acquis. L'objectif étant d'avoir une harmonisation des organisations du temps de travail, des régimes de protection sociale complémentaire, des régimes indemnitaires et de l'action sociale (Amicale du personnel, adhésion au CNAS-Comité national d'action sociale).

UNE INFORMATION CONSTANTE

Les élus des intercommunalités et des communes ont été régulièrement informés des travaux menés par les comités de pilotage : points d'étape, présentation de la fusion aux conseils municipaux, au conseil de la CA3F...

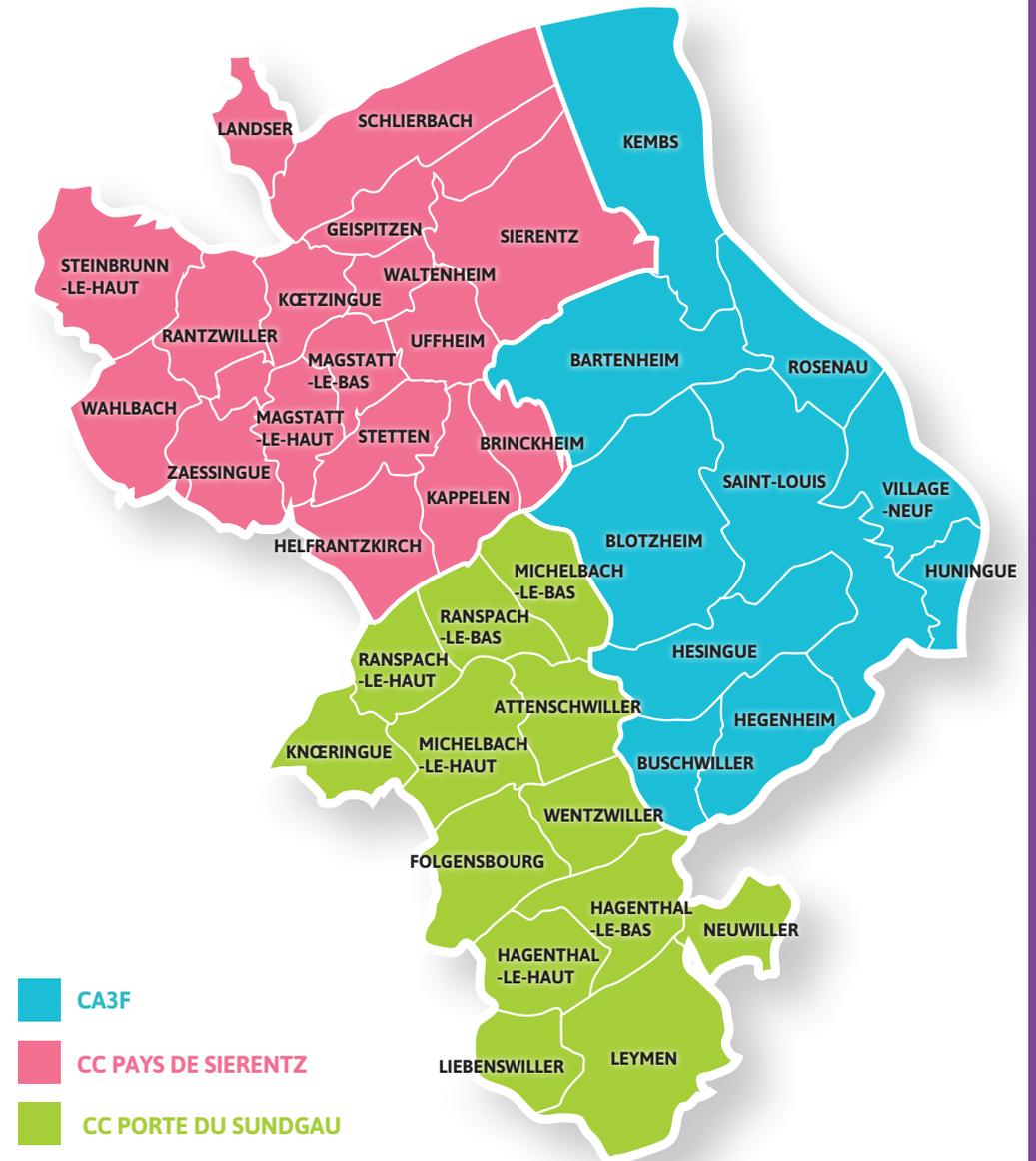
La fusion a également été présentée aux agents à diverses reprises : informations au sein des services, articles dans le journal interne de la CA3F, mais aussi grande réunion destinée aux agents des trois intercommunalités en novembre 2016.



Au 1^{er} janvier 2017
40 communes
76 710 habitants
269 km²

LES DATES CLÉS

- **Juin-juillet 2015** : lancement d'une mission d'étude et d'assistance sur l'évolution de l'intercommunalité
- **7 août 2015** : promulgation de la loi NOTRe
- **6 novembre 2015** : réunion de lancement du COPIL
- **4 mars 2016** : SDCI arrêté par le préfet du Haut-Rhin
- **9 juin 2016** : arrêté préfectoral de fusion de la CA3F, de la CCPSi et de la CCPSu
- **30 septembre 2016** : arrêté préfectoral constatant le nombre et la répartition des sièges au sein de la communauté d'agglomération élargie
- **1^{er} janvier 2017** : naissance de Saint-Louis Agglomération



Communauté d'agglomération des 3 frontières
Place de l'Hôtel de Ville - CS 50199 - 68305 SAINT-LOUIS Cedex
Tél. : 03 89 70 93 66



Communauté de Communes du Pays de Sierentz
57 rue Rogg Haas - BP 44 - 68510 SIERENTZ
Tél. : 03 89 28 54 28



Communauté de Communes de la Porte du Sundgau
9, rue Charles de Gaulle - 68220 ATTENSCHWILLER
Tél. : 03 89 68 17 07

